



Terminologia e interculturalità. Problematiche e prospettive

a cura di

Claudio Grimaldi, Eleonora Marzi, Paola Puccini,
Maria Teresa Zanola, Silvia Domenica Zollo



Con il contributo della Délégation Générale à la Langue Française et aux langues de France, dell'Alma Mater Studiorum – Università degli Studi di Bologna e dell'Osservatorio di Terminologie e Politiche Linguistiche dell'Università Cattolica del Sacro Cuore.

Grafica e progetto di copertina e
coordinamento editoriale: Fabrizio Podda

© 2022 Casa editrice Emil di Odoya srl
ISBN: 978-88-6680-431-4
I libri di Emil
Via C. Marx 21 - 06012 Città di Castello (PG)
www.ilibridiemil.it

Indice

CLAUDIO GRIMALDI, PAOLA PUCCINI, MARIA TERESA ZANOLA, SILVIA DOMENICA ZOLLO <i>Introduzione</i>	7
BERNARD CERQUIGLINI <i>Des mots contre les maux. Comment une pandémie révèle la bonne santé de la langue française</i>	11
NICOLETTA ARMENTANO, GIOVANNI TALLARICO <i>Sigles et acronymes dans le système éducatif français : aspects interculturels et communicatifs</i>	21
MARIA FRANCESCA BONADONNA, SILVIA DOMENICA ZOLLO <i>Indices d'interculturalité dans le corpus OccOr</i>	37
SILVIA CALVI <i>La terminologia dello sport: prospettive socio-interculturali</i>	61
ELENA CHIOCCHETTI, ISABELLA STANIZZI <i>Culture giuridiche a confronto: lo sviluppo della terminologia giuridica altoatesina attraverso la comparazione giuridica</i>	77
KLARA DANKOVA <i>La dénomination des nouvelles maladies infectieuses sous l'angle de la dimension sociale de la communication. Le cas de la terminologie française des pandémies grippales des XX^e et XXI^e siècles</i>	93
JOHN HUMBLEY <i>Les paradigmes dans la constitution de terminologies dominées par l'anglais : l'enjeu interculturel</i>	111

CAROLINA IAZZETTA <i>Communiquer un phénomène social : la terminologie du sida dans la presse française</i>	125
KARINA IUVINALE <i>La terminologia come strumento di integrazione, inclusione e interesse nella formazione degli studenti</i>	141
CRISTINA-ALICE TOMA, ANNICK ENGLEBERT <i>Terminologie, langue et culture : l'apprentissage culturel des termes</i>	151
MICHELA TONTI <i>Entre terme de loi et terme des arrêts du tribunal, le droit de marque à l'aune de l'interculturalité</i>	169
CRISTINA VARGA <i>Adaptación lingüística del conocimiento intercultural de la terminología de la COVID-19 en las lenguas románicas</i>	195
FEDERICA VEZZANI <i>La «viralité» de la métaphore de la guerre : une étude contrastive entre terminologie et interculturalité</i>	215
VALERIA ZOTTI <i>La langue des Beaux-Arts : dimension interculturelle et enjeux terminologiques des corpus comparables</i>	229

Introduzione

La terminologia contribuisce con il suo progressivo arricchimento al consolidamento di patrimoni linguistici e culturali e la sua diffusione intra- e interlinguistica consente la costruzione di dialoghi interdisciplinari, evolvendo in parallelo a nuovi bisogni e contesti. La creazione linguistica e comunicativa si manifesta così all'interno del divenire tematico e disciplinare, e si irradia in testi e discorsi anche grazie all'ampia gamma di attività terminologiche, in stretto rapporto con la traduzione, la linguistica del testo, l'analisi del discorso, la comunicazione specialistica interlinguistica e interculturale.

Queste dinamiche interdisciplinari della terminologia incontrano le problematiche della comunicazione interculturale, tanto nelle pratiche dell'espressione quanto in quelle della traduzione interlinguistica. Ladmiral¹ ha sottolineato le sfide sottese ad ogni operazione discorsiva: la terminologia ne è parte integrante, e la sua presenza è più pervasiva di quanto non ci si possa immaginare, e ben al di là del testo/contesto specialistico.

Studiosi e studiosi, specialiste e specialisti di terminologia hanno riflettuto e discusso queste tematiche nel corso della XVI Giornata Scientifica di REALITER "Terminologia e interculturalità. Problematiche e prospettive" (organizzata a distanza dall'Alma Mater Studiorum-Università di Bologna e dall'Università Cattolica del Sacro Cuore nei giorni 1 e 2 ottobre 2020), indagando la dimensione culturale e interculturale della pratica terminologica e interrogando tutti i fenomeni relativi all'incontro fra culture in atto nella realizzazione discorsiva delle terminologie. Tale riflessione s'iscrive negli spazi digitali, che offrono strumenti di analisi oltre i limiti della materialità, richiedendo un ripensamento epistemologico delle questioni di ricerca.

Gli studi affrontati e le analisi elaborate propongono una visione d'insieme sulle attuali ricerche, concentrandosi sull'incontro fra la terminologia e l'interculturalità, una relazione che viene spesso evocata ma che non gode ancora né di una riflessione sistematica né di quadro di riferimento

¹ J.-R. Ladmiral, *Traduire les langues, traduire les cultures. Une mise au point conceptuelle*, in C. Balliu-M. Bracops-D. Mangano-P. Merten (éds.), *Il fabbro del parlar materno. Hommage à Jean-Marie Van der Meersch*, Bruxelles, Éditions du Hazard, 2001, pp. 115-150.

teorico esplicito. L'esperienza degli studi dei lessici prodotti dalle équipes di REALITER ha permesso di verificare sul campo fino a che punto questa relazione sia fondamentale in qualsiasi pratica terminologica.

I contributi raccolti nel presente volume investigano così le seguenti prospettive di ricerca:

- indagini metodologiche e ricerca terminologica in relazione allo stato dell'arte nella riflessione sull'interculturalità, tramite lo studio di diversi casi significativi che mettono in luce l'importanza della relazione fra terminologia ed interculturalità;
- riflessioni di natura culturale, che hanno analizzato le forme di resistenza e di apertura nei confronti delle alterità linguistiche e culturali, con un focus specifico sui rapporti che esistono fra lingua-cultura di partenza e lingua-cultura di arrivo nella pratica terminologica;
- pratiche terminologiche nelle sfide, prospettive e criticità che emergono nell'utilizzo degli strumenti relativi all'elaborazione del linguaggio naturale (NLP) nel momento in cui questo entra in contatto con la terminologia culturale, esplorando gli effetti sull'impianto teorico e metodologico nel momento in cui l'innovazione introduce nuove tecniche e strumenti.

La continuità dei lavori e delle pubblicazioni della Rete REALITER, che dal 2012 si prosegue ininterrotta – l'elenco di seguito riprodotto dei Lessici e dei volumi relativi alle Giornate Scientifiche consente di valutarne il rigore, la cura metodologica e l'ampiezza tematica –, giunge con questo volume a un ulteriore contributo, testimone della vitalità della ricerca e delle attività terminologiche sviluppate nei paesi di lingua romanza in Europa e nelle Americhe.

*Claudio Grimaldi, Paola Puccini,
Maria Teresa Zanola, Silvia Domenica Zollo*

I volumi dei lavori della Rete REALITER

Zanola M. T., Conceição M. C., Guasco P. (a cura di), *Terminologie e politiche linguistiche*, EDUCatt, Milano 2016.

Toma A., Zanola M. T. (éds.), *Terminologie et multilinguisme : objectifs, méthodologies et pratiques*, numéro thématique de la revue *Diversité et Identité Culturelle en Europe*, n. 13/1, Editura Muzeul Literaturii Române, București 2016.

Depecker L., Zanola M. T. (éds.), *La terminologie panlatine dans les politiques linguistiques. Les vingt ans de REALITER*, EduCatt, Milan 2017.

Singala M. (ed.), *Terminoloxía e normalización : Actas da XII Xornada Científica Realiter, Santiago de Compostela, 9 de xuño de 2016*, Servizo de Publicacións e Intercambio Científico, Universidad de Santiago de Compostela, Santiago de Compostela 2018.

Andreu J., Lanckriet N., Quillot É., Grimaldi C., Zanola M. T. (éds.), *Convergences et divergences dans la pratique terminologique : de la terminologie spontanée à la terminologie aménagée*, Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, Paris 2019.

TERMCAT i Servei de Llengües i Terminologia de la Universitat Politècnica de Catalunya, *Actes de la XIII Jornada de REALITER. Barcelona, 6 d'octubre de 2017. "Terminologia per a la normalització i terminologia per a la internacionalització"*, TERMCAT, Barcelona 2019.

Conceição M. C., Zanola M. T. (eds.), *Terminologia e mediação linguística: métodos, práticas e atividades*, Universidade do Algarve Editora, Faro 2020.

I Lessici REALITER: <http://www.realiter.net/fr/lessici-realiter>.



Des mots contre les maux. Comment une pandémie révèle la bonne santé de la langue française

BERNARD CERQUIGLINI

À la fin du mois de mai, c'est une tradition, paraît la nouvelle édition du *Petit Larousse illustré*, datée de l'année suivante ; elle s'accompagne d'une campagne de presse. Ayant reçu, dans les derniers jours de mai 2020, l'édition 2021 du *PLI* et sachant que j'en étais le conseiller scientifique (ce qui me vaut l'honneur de participer au choix des «mots nouveaux» insérés dans le dictionnaire), plusieurs journalistes m'appelèrent, me faisant part de leur consternation courroucée, m'annonçant des articles cruels. Que penser en effet d'un dictionnaire vanté pour sa fiabilité, sa précision, sa rigueur, mais où l'on était bien en peine de trouver un mot présent dans toutes les conversations, lues sous toutes les plumes : «déconfinement» ? J'eus le plus grand mal à faire admettre à mes interlocuteurs que le verbe «déconfiner» et son déverbal «déconfinement», dont la très faible attestation en matière de sécurité nucléaire leur avait interdit l'entrée dans tous les dictionnaires usuels, avaient pénétré la langue courante depuis deux mois seulement. Cette mise en usage avait été si aisée et féconde (on se mit à parler de «reconfiner» et «reconfinement», voire de «redéconfiner» et «redéconfinement») que personne n'avait conscience qu'il s'agissait de néologismes. L'honneur de Larousse était sauf, la querelle promptement éteinte, la créativité de la langue française ainsi mise en lumière par cette brève controverse.

Le combat contre la pandémie fut en premier lieu du ressort de la langue. Le français devait disposer d'un lexique médical précis en vue du diagnostic, des soins, de la protection ; il en fut pourvu. La prévention massive échappait toutefois aux vocabulaires spécialisés pour concerner la langue générale. Une population entière en effet se protège en partageant des connaissances, des objectifs, des pratiques ; cela commence par les mots. Il importe à tous de

comprendre et de dire, avant d'agir : une situation inédite («coronavirus», «pandémie», «confinement», etc.) exige qu'on la nomme, requiert que l'on partage ces désignations. La crise sanitaire a rappelé les vertus d'une langue commune qui ait transparence, rigueur et clarté ; elle a prouvé la vigueur innovante de cette langue, qui a su relever le défi, à la fois lexical et social. Les innovations relevées en quelques semaines, en peu de mois ont suivi plusieurs chemins, que nous allons emprunter tour à tour. Commençons par le sens des termes.

1. Le changement sémantique

Un vocabulaire technique n'a pas rejoint la langue usuelle sans mutation. Des termes jusqu'alors réservés aux spécialistes sont entrés dans la langue courante ; la lutte collective contre la pandémie en a infléchi le sens. En médecine, l'adjectif «asymptomatique» qualifiait une maladie ; il se dit désormais d'une personne. Le virus peut être *aéroporté* : jusqu'ici, seules des troupes l'étaient. Le *confinement* n'est plus seulement une précaution en matière de centrale nucléaire ; il est un *confinement sanitaire* (réduit par l'usage à *confinement*), conduite imposée à une population, invitée à se protéger en *se confinant*. On peut observer que le mot «masque» lui-même a vu son sémantisme évoluer. Il dut longtemps à son origine vénitienne une signification de déguisement, concurrencée à l'époque moderne par une idée de protection (*masque* d'escrimeur, à gaz). Ce dernier emploi l'emporte désormais : le *masque*, qu'il soit *chirurgical* ou pas, est un bouclier. Le verbe pronominal a suivi : quand un gouvernement invite le peuple à *se masquer*, il ne le convie pas au carnaval.

Les autres innovations concernent la néologie, dont les principales modalités ont été exploitées, avec une vigueur singulière.

2. La généralisation d'un lexique technique

Durant la pandémie, la langue française, dans son usage quotidien, a pris une coloration médicale, due au nombre d'occurrence de mots tels que «vaccin», «anticorps», «épidémie immunité», «quarantaine», etc. Davantage, on peut parler de véritable enrichissement, par l'entrée dans la langue usuelle de termes techniques jusqu'alors réservés au discours médical : ainsi, «asymptomatique», «cas contact», «incubation», «intubation», «PCR», «respirateur»,

etc. ont vu leur fréquence exploser. L'emploi de «comorbidité» (association de deux maladies) est digne d'intérêt : il met en circulation le sens étymologique et médical de «morbidité» («état de la maladie», du latin *morbidus*, «malade»), dans une langue usuelle qui, depuis l'époque romantique, emploie l'adjectif «morbide» avec la seule signification de «malsain, pervers».

3. La composition

Le lexique de la pandémie donne une belle image de ce que l'on pourrait appeler «la composition française», ou l'art de créer des mots nouveaux. Plusieurs procédés ont été mis en œuvre.

3.1. Le syntagme

Le groupe nominal est sans doute la formation la plus aisée. Prolongé d'un substantif introduit (ou non) par une préposition ou suivi d'une épithète, un terme voit son emploi, son extension ou son sémantisme précisés. La production de syntagmes nouveaux, entre le printemps et l'automne de 2020, fut des plus abondantes. Ainsi, il est désormais une *continuité pédagogique* (c'est *l'école à la maison*), l'administration a autorisé un *déplacement dérogatoire*, la *distanciation* est devenue *physique*, *l'essai* est *randomisé*, le *foyer*, le *pic* et le *plateau* peuvent être *épidémiques*, *l'immunité* est *collective*, le *passport* devient *immunitaire*, le *porteur* peut être *sain*, comme *l'état d'urgence* est *sanitaire* et la *létalité* a un taux. La construction directe, par simple apposition, est critiquée par les puristes ; elle est pourtant fréquente en français contemporain : en témoignent le *cas contact*, le *geste barrière*, ainsi que le *patient zéro*.

3.2. La transformation

Pour créer des mots nouveaux, des modèles sont disponibles. Empruntant un adjectif de la langue militaire, la médecine a déclaré que le virus pouvait être diffusé dans l'air, *aéroporté* ; la transmission par la main a suscité le néologisme «manuporté». Intéressante à cet égard est l'histoire de la *quarantaine*. Depuis le XII^e siècle, le mot désigne un nombre d'environ quarante (une *quarantaine* de chevaliers). À partir du XVII^e siècle, il se dit d'une période d'isolement de quarante jours, destinée à contrarier une épidémie, puis, dès le siècle suivant, de toute période d'isolement pratiquée à cette fin. Les expressions «quarantaine d'un mois, de deux semaines» sont bien

attestées et illogiques seulement au regard de l'étymologie. Dans le cas de la Covid-19, on aurait pu en rester là : «*quarantaine* de quatorze jours» ; un mot spécifique a toutefois paru nécessaire : on relève depuis février 2020 la *quatorzaine*, «quarantaine de deux semaines». Le terme s'est répandu, suscitant la *septaine*, bien attestée depuis juin 2020, dès lors que l'isolement fut réduit à une semaine.

3.3. La préfixation

Le *confinement*, ayant quitté la sécurité nucléaire pour entrer dans la langue médicale (*confinement sanitaire*), puis dans la langue usuelle, a suscité sa suite (*postconfinement*), son issue (*déconfinement*), son retour (*reconfinement*, que précède un *préconfinement*), en attendant une nouvelle libération (*redéconfinement*) par un jeu préfixal si aisé que la néologie est passée inaperçue. De façon générale, la langue de la pandémie constitue un laboratoire de préfixation française ; et elle fait voir comment le français préfixe, aujourd'hui.

La modernité peut s'apercevoir de deux façons. D'un côté, le préfixe «re-», qu'on le regrette ou pas, semble avoir définitivement perdu sa capacité d'éli-sion. Il est terminé par une voyelle, qui s'élide normalement en français (*emplir, remplir ; endormir, rendormir ; envoyer, renvoyer*) : dès le XII^e siècle, on crée le verbe «rouvrir», en fonction durant des siècles : on *rouvre* une plaie, au propre comme au figuré. Toutefois sur le déverbal «ouverture», la langue technique a créé, au XVII^e siècle, le substantif «réouverture», pour désigner le nettoyage d'un fossé. Ce terme, isolé, créé sans élision de la voyelle s'est généralisé au XIX^e siècle, pour le fait d'ouvrir de nouveau un magasin, un musée, un théâtre. *Réouverture* est désormais d'emploi courant ; il a fini par influencer le verbe support, qui devient «rouvrir». En période de confinement, chacun (y compris le Président de la République française, dans ses discours) se demande quand les restaurants, les musées, etc. «vont *réouvrir*». «Ré-» devant voyelle est désormais le préfixe moderne : on *réécrit* un texte, on *réallume* son ordinateur, on *réenvoie* un courriel, etc.

D'un autre côté, des préfixes techniques ont montré leur vigueur ; c'est le cas de «télé-», qui a formé notamment «téléconsultation», devenu courant, et «télétravailler». Le destin de ce verbe est notable : sa fréquence faible ne lui avait pas permis d'entrer dans les dictionnaires usuels ; d'emploi général, désormais, et largement attesté, il rejoint dans ces dictionnaires «télétravail» et «télétravailleur». «Télépédagogie», tout neuf, survivra-t-il ? Le plus spectaculaire est une préfixation ludique. Ainsi, «corona» («couronne» en latin)

qui désigne la forme particulière d'un virus, est devenu un préfixe : *confiné*, on lisait pour ne pas devenir *coronidiot*, on faisait de la gym pour développer ses *coronabdos*, avant de suivre un *coronacours* à distance, puis de prendre un *coronapéro* avec ses *coronamis*, ou avec son nouvel *coronamour* virtuel, en attendant de fêter devant un écran son *coronanniversaire*. Néologie éphémère ? Ce n'est pas sûr : les *coronabonds* des emprunts européens, les *coronapistes* ouvertes en ville aux cyclistes sont de bons candidats pour entrer au dictionnaire.

3.4. La suffixation

Moins spectaculaire, la suffixation n'est pas restée inactive. Depuis la création, en 1972, du mot «logiciel» (formé sur «logique», à l'aide de la terminaison «-iel» empruntée à «matériel»), le suffixe «-iel» qu'on en a tiré règne en matière d'informatique et de numérique ; innombrables en sont les créations : ainsi, *didacticiel*, *gratuiciel*, *ludiciel*, *progiciel*, *rançoniciel*, etc. (sans oublier le charmant *démerdentiel*) pour désigner des programmes. Le passage au travail et à l'enseignement à distance, ou en ligne a suscité *distanciel*, comme adjectif (enseignement *distanciel*) et comme substantif (dans la locution «en distanciel» : une réunion se tient en *distanciel*). Les puristes ont beau jeu de rappeler que la locution «à distance» possède quelque antériorité. Il est vrai ; toutefois, dire qu'une réunion s'est tenue à distance n'a pas la technicité ni la nouveauté d'une disposition en *distanciel*. On peut être moins séduit par *présentiel*, qu'a suscité *distanciel* (et que soutient sans doute l'anglais *presential*). Le terme s'emploie comme adjectif (la didactique *présentielle*) et nom (dans la locution «en présentiel») : l'Académie française n'est pas la seule à frémir, ... en présence d'un néologisme dont on peut contester l'utilité. En outre, travailler «en *présentiel*» déshumanise une activité que notre espèce, pour son malheur ou son bonheur, pratique depuis des millions d'années. Tout récemment, le suffixe «-drome» (du grec *dromos*, «course» : *boulodrome*, *hippodrome*, *vélodrome*, etc.) a suscité l'intéressant *vaccinodrome* (centre de vaccination collective).

3.5. Le mot-valise

La néologie par mot-valise (amalgame des parties initiale et finale de deux termes), familière au français, a montré son tonus. En période de confinement, les jours se ressemblent : chacun est *lundimanche* ; faute d'exercice on prend du poids et risque l'*immobésité*. Si l'on n'est pas devenu *covidiot*, on se

méfie des fausses informations diffusées, véritable *infodémie*. Enfin, solitaire mais solidaire, on pratique la *solidarité*. Nous oserons dire qu'il s'agit d'un véritable *covidrome* de résistance !

3.6. La création ludique

Plus généralement qu'elle passe par le mot-valise ou par les divers procédés de la préfixation (pensons à la productivité de «corona-»), de la suffixation, etc., la néologie ludique est un des traits les plus singuliers du français de la pandémie. Bien des langues en donnent des exemples : la personne qui, au début de la pandémie, a fait d'inutiles provisions s'est fait traiter de *covidiot* en anglais, de *covidiota* en italien, etc. Il n'en reste pas moins que la créativité francophone frappe par sa vigueur et son esprit. L'humour, dit-on, est la politesse du désespoir ; c'est une réponse à la dureté des temps. Face à une situation si dramatique, on tient à faire de mauvaise fortune bon mot.

Cette créativité peut être suscitée. En décembre 2020, le dictionnaire *Le Robert* a invité les francophones à créer des mots-valises relatifs à la pandémie. Le nombre des néologismes proposés, la qualité du palmarès retenu par l'Ouvroir de littérature potentielle (OuLiPo) constitué en jury impressionnent. Voici nos préférés de ce *Dicovid*¹ :

- «attestarder» : remplir son attestation alors qu'on est déjà dans la rue (par Guillaume Morin) ;
- «cobidité» : embonpoint simultané de plusieurs personnes vivant des situations de confinement (par Anne-Marie Ciesielczyk) ;
- «gelouser» : envier son prochain qui s'enduit les mains de gel alors qu'on est soi-même en rupture de stock (par Antistrophes) ;
- «hydroalcoolisme» : tendance à s'enduire de gel hydroalcoolique plutôt que se laver les paluches (par Alice Beguet) ;
- «mascarpogne» : tenir son masque à la main (par Étienne Frayssinet) ;
- «pénuriz» : disparition éclair des denrées alimentaires à l'annonce d'un confinement probable (par VerMandibulaire) ;
- «solimasquer» : se rendre compte que l'on a conservé son masque alors que l'on est tout seul chez soi (par CC) ;
- «vaccinglinglin» : 1. projection dans un avenir incertain lorsque la perspective d'un vaccin contre le coronavirus apparaissait encore très lointaine ;

¹ <<https://www.lerobert.com/dis-moi-robert/robert-et-vous/mot-annee/mot-de-l-annee-2020-les-resultats.html>> (consulté le 16/04/2022).

2. lorsque les pays pauvres seront enfin fournis à leur tour en vaccins (par Laurent Marcellin) ;
- «coviduité» : état d'affliction des personnes confinées qui souffrent de ne pouvoir se plaindre ni de leur conjoint, ni de leurs enfants, par absence ou défaut de l'un et des autres.

N'était la cruauté de la pandémie (mais en réponse à cette cruauté) on parlerait volontiers d'une euphorie de la langue, créant un «covidrome» de résistance, antidote à la crise. Donnons-en un dernier exemple. Afin de désigner les nouvelles modalités de l'indispensable *apéro*, troncation familière d'«apéritif», rite convivial de la fin de journée réduit à la pratique virtuelle, on a produit *apéroskype*, *apérovidéo*, *apérozoom*, *confinapéro*, *coronapéro*, *cyberapéro*, *skypéro*, *visiapéro*, *webapéro*, *whatsappéro*. Le *zoombar* est ouvert ; santé !

4. Les absences

Il est rare qu'en linguistique on se préoccupe d'un manque. L'attestation, que recherche le lexicographe est étymologiquement un *témoin* ; elle désigne une apparition, un essor, une intégration. Comme dans l'enquête judiciaire, l'absence de témoin paralyse ou invalide la recherche. On ne peut cependant s'empêcher d'observer qu'un phénomène logiquement attendu ne s'est pas produit ; une absence devient alors significative : c'est le cas pour le français de la pandémie, qui fait preuve de deux lacunes qui incitent à la réflexion.

4.1. Les anglicismes

Certes, des emprunts à l'anglais se relèvent dans le «corpus pandémique». Mais l'arrivée massive dans la langue courante de termes issus de lexiques techniques, principalement médicaux, aurait dû s'accompagner de nombreux anglicismes, dont ces lexiques sont formés et friands. Force est de constater qu'il n'en est rien ; ou du moins, l'anglicisation n'est pas un des caractères de cette langue que la crise a renouvelée.

Traditionnellement deux types d'anglicismes sont repérables dans le français récent. L'emprunt, tout d'abord : le mot anglais passe tel quel ou légèrement modifié (prononciation) dans le français usuel. Deux emprunts seulement sont présents dans le français de la crise sanitaire, avec une fréquence notable ; ils sont d'origine médicale. Le *cluster* infectieux (zone de

regroupement de cas), bien attesté, n'a toutefois pas éliminé *foyer épidémique, d'infection* ou *de contagion*, grâce à l'ancienneté et la solidité du mot «foyer». Ce dernier domine dans la conversation, *cluster* se maintient dans les informations techniques. Le *tracking* (technique de suivi des interactions sociales par le biais d'une application, notamment pour identifier les personnes entrées en contact avec un patient contaminé), fréquent au printemps 2020, a reculé spectaculairement dès l'automne. Il cède du terrain au profit de *traçage*, officiellement recommandé ; ce terme bénéficie d'une transparence sémantique et d'un lien naturel avec «traçable» et «traçabilité», termes devenus courants. Rappelons qu'un locuteur interprète un terme nouveau grâce à une analyse interne («tracer» + «-age») et à ses liens naturels avec des termes connus : *traçage* a toutes les vertus.

Le calque est l'autre type d'anglicisme : moins repérable (moins agressif également), il forme un mot français par copie. C'est le cas de *distanciation sociale*, qui reproduit *social distancing*. Ce calque est fâcheux, car si l'adjectif anglais *social* est neutre et désigne ce qui est relatif aux rapports des êtres humains en société, il n'en est plus le cas de son homologue français. Depuis la révolution de 1830, l'adjectif «social» est le plus souvent relatif à la répartition des individus dans une société (milieu *social*) ; cette répartition, d'ordinaire hiérarchisée, induit des valeurs et des comportements (promotion, réussite *sociale*) ; elle est enfin source de conflits (accord, climat, conflit, mouvement *social* ; affaire, lutte, politique, revendication *sociale*). Dans ce contexte, *distanciation sociale* peut s'interpréter défavorablement ; cela n'a pas échappé au gouvernement qui, depuis l'automne 2020, a choisi délibérément d'utiliser *distanciation physique*, avec un indéniable succès : *distanciation sociale* a pratiquement disparu. Le français de la pandémie résiste ; il est manifeste qu'il accroît une ancienne tendance à la francisation. Prenant place dans ce mouvement, on peut recommander *cliqué-retiré* (service permettant à un client de commander un produit en ligne et de venir le retirer rapidement sur le point de vente), à la place de *clik and collect* ; et notons que le *retrait* vaut bien le *drive*.

4.2. Les tronctions

J'ai publié en 2019, un ouvrage décrivant la tronction (par apocope, principalement) à l'œuvre en français depuis le début du XIX^e siècle². Il attirait l'attention sur le procédé d'apocope apparu depuis peu (irrespect de la coupe

² B. Cerquiglini, *Parlez-vous tronqué ? Portrait du français contemporain*, Paris, Larousse, 2019.

syllabique et maintien d'une consonne finale : les *amphétamines* ne sont plus des *amphés*, mais des *amphètes* ; elles sont consommées par un *toxicomane* qui n'est plus un *toxico*, mais un *tox* ; l'ouvrage soulignait l'ampleur de cette néo-troncation, faisant l'hypothèse que le phénomène était durable. De fait, mon fichier, depuis la publication du livre, n'a cessé de s'enrichir. Moisson récente : « On part en *vérif*'(ication) de *dom*'(icile)» (un policier) ; « Pierre, je suis dans le *tège* (évé) pour Paris » (un voyageur au téléphone) ; « Ma copine m'a donné son *num*'(éro de téléphone), je dois l'appeler pour l'*ex*'(ercice) de *gram*'(maire) » (une écolière). L'ardeur à tronquer ne faiblit pas.

Il n'est pas sans intérêt de noter que la langue de la pandémie ne connaît pas l'apocope.

Celle-ci était pourtant à portée de main : *confinement*, employé tous les jours, s'abrège d'autant plus aisément que l'apocope «*conf*' » (au féminin) existe déjà (issue de *conférence* et de *confiture*). La série *conf*' , *déconf*' , *re-conf*' est prévisible et ce n'est pas faire preuve d'une imagination débridée que s'attendre à l'apocope de mots courants : *attes*'(tation de déplacement), *coron*'(avirus), *cov*' (id), *vax*' (in), etc. L'anglicisme *antivax*, relevé par les dictionnaires, n'a pas suscité l'apocope «*vax* » ; le tout récent anglicisme *vaxxie* (autoportrait, *selfie*, que l'on prend durant sa vaccination) non plus : on mesure la résistance du français de la pandémie à l'abrégement.

La raison en tient à un caractère de la troncation : sa nécessaire contextualisation. Brève, elle peut être équivoque (« je n'ai pas aimé sa *conf*' » : *conférence* ou *confiture* ?), abruptement néologique parfois, elle peut être obscure ; outil et signe de reconnaissance, elle relève toujours d'un groupe particulier (des professionnels, une génération, une bande). Le phénomène n'est certes pas nouveau (c'est l'essence de l'argot) ; mais l'essor actuel de la troncation et sa généralisation à l'ensemble des groupes sociaux peuvent donner lieu à une interprétation pessimiste ; je remarquais, pour conclure, en 2019 :

- l'abrégement est de l'ordre de l'intime, qui le suscite et en permet l'exercice. On parle *tronqué* entre soi. Ce phénomène majeur du français contemporain a pour effet une parcellisation de la langue, sa dispersion, pour ne pas dire sa communautarisation. Les générations, les groupes sociaux, les métiers deviennent linguistiquement étanches ; cela donne à réfléchir ;
- l'absence de troncation «*pandémique*» invite à poursuivre cette réflexion, mais en sens inverse. Quels sont les traits majeurs de l'évolution du français durant la crise sanitaire ? Nous avons relevé : une créativité spectaculaire, notamment ludique, usant de toutes les ressources disponibles,

une faible anglicisation (jointe à une active francisation), une absence de troncation. Cela traduit une éclatante appropriation de la langue. La réponse collective à la pandémie commence par le partage des mots ; elle se poursuit par l'élaboration d'une langue commune de qualité et de clarté, durant la crise, une telle langue fut concertée. C'est avec des mots français en grand nombre, bien formés et intelligibles, connus de tous, employés par tous, que l'on sut se protéger ;

- avec des mots employés correctement, aussi. Un tel essor de la langue n'a pas manqué de poser la question de la norme, de faire réagir les prescripteurs ; on ne s'étonnera pas, dès lors, que l'Académie française s'en soit mêlée. Elle a rappelé, le 7 mai 2020, que l'acronyme *Covid* signifie *Coronas virus disease*, soit «maladie du coronavirus» : la Covid 19 est une maladie infectieuse. Ce rappel est fondé ; parviendra-t-il toutefois à corriger l'usage du masculin (influencé sans doute par le coronavirus), déjà répandu en France ? Le proche avenir le dira. Notons que l'Académie française, qui avait refusé durant trente ans la féminisation des noms de métier au motif, notamment, qu'il s'agissait d'une innovation québécoise ayant négligé son autorité, recommande aujourd'hui un emploi du féminin (la Covid 19) qui n'est majoritaire qu'au Québec. La Compagnie entend corriger un usage hexagonal en prenant modèle sur un pays francophone : c'est, dans sa longue histoire depuis 1635, une première ! Marquons-la d'une pierre blanche. Décidément, ni la langue française, ni ceux qui veillent sur elle ne furent confinés.

Sigles et acronymes dans le système éducatif français : aspects interculturels et communicatifs¹

NICOLETTA ARMENTANO - GIOVANNI TALLARICO

1. Terminologie et interculturalité, une heureuse rencontre

Proposer une réflexion sur les rapports entre terminologie et interculturalité n'a plus rien de paradoxal, à une époque comme la nôtre où l'attention se porte de plus en plus sur la réception des termes et sur leur circulation sociale. Dans plusieurs domaines, «en dépit de l'“internationalisation” croissante des terminologies, il reste énormément de caractéristiques nationales²». La neutralité des terminologies, en particulier «celles des secteurs tertiaires et des entreprises», ne serait donc qu'un leurre, car elles s'affirment comme des «dépositaires d'attitudes et de valeurs³», ainsi que le dit Humbley.

La notion d'*ethnoterminologie* avancée par Depecker nous semble particulièrement pertinente dans le cadre de cette problématique : «les terminologies sont prises dans l'évolution de la pensée et des langues [...]. Elles portent la trace des conceptions du monde, qui restent souvent incluses dans la composition des termes⁴». L'unité d'analyse serait donc l'*ethnoterme*, «un terme qui est l'expression d'une situation, d'un état, d'une réalité propre à une communauté, à un groupe humain⁵» : il s'agirait donc de prendre en charge la complexité de ces relations et de la restituer dans la lexicalisation des concepts spécialisés. C'est un point de vue qui reprend celui proposé par

¹ Le présent article est le fruit d'une réflexion commune. Cependant, les sections 1 et 3 ont été rédigées par Giovanni Tallarico, les sections 2 et 4 par Nicoletta Armentano.

² S. Reinart, *Spécificités culturelles et traduction spécialisée*, «Moderne Sprachen», n. 49, 2005, p. 12.

³ J. Humbley, *L'élément culturel dans les terminologies : pistes de réflexion*, «Le bulletin du CRATIL», n. 9, 2012, p. 11.

⁴ L. Depecker, *Pour une ethnoterminologie*, in J. Quirion et al. (éds.), *Dans tous les sens du terme*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2013, p. 23.

⁵ Ivi, p. 26.

Diki-Kidiri⁶, qui a été parmi les premiers à parler explicitement de *terminologie culturelle* pour mettre en valeur cette nouvelle approche.

La dimension culturelle, plus ou moins évidente, des langues de spécialité se manifeste notamment dans les domaines dépendants de la culture (*culture-bound*), tels les systèmes éducatifs et l'administration publique⁷. Et d'ailleurs, les problématiques de la communication interculturelle sont au cœur de la terminologie car il s'agit de mobiliser des processus traductifs qui visent la traduction de la culture.

Dans le cadre de cet article, à partir de glossaires publiés par le ministère de l'Éducation et par une École Normale, nous nous proposons de montrer la valeur culturelle d'une typologie particulière de termes en usage dans les universités françaises : les sigles et les acronymes. Avant de s'arrêter à leurs caractéristiques linguistiques, il s'agit de faire un pas en arrière et d'adopter le point de vue des récepteurs de ces unités lexicales tout en insistant d'une part, sur la nécessité de réduire l'opacité des sigles et des acronymes et sur l'importance d'une formation linguistico-culturelle spécifique ; de l'autre, sur l'opportunité d'adopter une perspective interculturelle en terminologie.

2. Diversité culturelle et mondialisation : le point de vue de l'étudiant étranger

S'agissant d'interroger la dimension culturelle, voire interculturelle, de la pratique terminologique, nous estimons que le point de vue de l'étudiant étranger arrivé en France pour parfaire sa formation peut être porteur de pistes de réflexion stimulantes. C'est pourquoi nous allons considérer cette figure comme lieu de pluralité langagière et culturelle⁸. Pour ce faire, nous partirons du concept de répertoire langagier afin de déterminer les implications d'ordre linguistico-culturel dérivant de l'entrée en relation de l'étudiant avec le système d'enseignement supérieur français et sa politique linguistique, notamment par rapport au décodage des sigles et des acronymes.

Commençons par relever qu'au plan politique les recommandations du Conseil de l'Europe en matière de langues invitent à la diversification culturelle et au plurilinguisme de sorte que, non seulement la tentation du

⁶ M. Diki-Kidiri, *Éléments de terminologie culturelle*, «Cahiers du Rifal», n. 26, 2007, pp. 14-25.

⁷ Cf. P. Leroyer-H. Bergenholtz, *Métalexigraphie culturelle, fonctions lexicographiques et finalité pragmatique*, «Études de linguistique appliquée», n. 170, 2013/2, pp. 153-178.

⁸ Cf. J.-C. Beacco-D. Coste (éds.), *L'éducation plurilingue et interculturelle. La Perspective du Conseil de l'Europe*, Paris, Didier, 2017.

tout-anglais est en perte de vitesse⁹ mais, à la suite du processus de Bologne, la construction de l'espace universitaire (et éducatif, plus en général) européen aussi est tributaire des questions liées à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères (y compris le renforcement des compétences en langue maternelle)¹⁰.

Sur le plan social, cela revient à affirmer que les lieux de formation représentent *de facto* les piliers de la construction d'une citoyenneté active. À ce propos, Beacco affirme : « [L]es universités sont bien des acteurs *de facto* des politiques linguistiques¹¹ ». Mais, comme on vient de le rappeler, un apport majeur à ce projet de cohésion social paneuropéen arrive justement de la mobilité des étudiants¹². C'est, en effet, l'étudiant qui part faire des études dans un pays autre que le sien qui se situe au cœur des enjeux socio-politiques ; c'est sa confrontation – à la fois symbolique et concrète – avec la diversité culturelle et les défis imposés par la mondialisation qui s'annoncent captivants d'un point de vue tant sociolinguistique que didactique.

À la fin de la scolarité obligatoire, l'étudiant est porteur d'une pluralité langagière et culturelle incontestable. Non seulement parce que les établissements scolaires qui ont contribué, en premier lieu, à sa formation ont investi sur l'apprentissage des langues à travers des approches¹³ qui, vraisemblablement, questionnent les modes traditionnels de l'enseignement/apprentissage des langues ; ou parce que parmi les (nouvelles) compétences professionnelles émerge la maîtrise des langues¹⁴ ; mais parce que toutes les capacités et expériences linguistiques et culturelles de chaque étudiant, variables en fonction de son vécu, sont désormais valorisées, de sorte que son entrée à l'université se fait déjà sous le signe de la pluralité. L'étudiant sait donc gérer les ressources de son répertoire en tant qu'acteur social conscient de contribuer à la vie démocratique.

⁹ Bien que l'anglais « permet[te] une économie d'échelle dans les échanges, désormais étendus à l'ensemble du monde », in J.-C. Beacco-M. Byram (éds.), *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2003. En ligne : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Guide_niveau3_FR.asp> (consulté le 02/03/2021).

¹⁰ Déjà à partir des années 80 le Conseil de l'Europe promouvait un renforcement de l'apprentissage des langues tout au long de la vie et même hors du cadre scolaire. Cf. E. Huver-C. Springer (éds.), *L'évaluation en langues. Nouveaux enjeux et perspectives*, Paris, Didier, 2011.

¹¹ J.-C. Beacco, *École et politiques linguistiques. Pour une gestion de la diversité linguistique*, Paris, Didier, 2016, p. 201.

¹² Sans oublier la mobilité des enseignants qui contribue aussi à l'internationalisation de la recherche et de l'éducation supérieure.

¹³ Voir, à ce propos, les travaux ultérieurs du Conseil de l'Europe sur les approches plurielles qui ont mené à l'élaboration d'un référentiel commun : M. Candelier *et al.* (éds.), *CARAP - Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des langues et des cultures*, Graz, CELV, 2012.

¹⁴ Cf. Beacco-Byram (éds.), *Guide pour l'élaboration...*

Effectivement, c'est bien la notion de *répertoire langagier* qui est considérée comme centrale par les décideurs politiques¹⁵. Précisons que par répertoire langagier il faut entendre la capacité qu'ont les locuteurs à puiser, à des degrés divers, dans toutes les ressources linguistiques qu'ils possèdent «en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier¹⁶». Cette notion oriente, donc, la pratique didactique¹⁷, en commençant par le rejet de la dichotomie langue maternelle/langue étrangère. La compétence du sujet à communiquer langagièrement consiste, ainsi, dans la faculté de se servir de ce répertoire composite afin de participer des divers réseaux et interagir efficacement avec divers groupes sociaux.

Cette nouvelle conception d'un locuteur pluriel véhicule, d'un côté, l'idée d'un étudiant «en mesure d'opérer dans des langues et des cultures différentes, de jouer des rôles d'intermédiaire, de médiateur linguistique et culturel, à même aussi de gérer et de remodeler cette compétence plurielle au cours de [sa] trajectoire¹⁸» ; de l'autre, l'idée d'une compétence partielle, dans le sens qu'elle n'est pas le résultat d'un équilibre entre ses composantes (par exemple entre oral et écrit et/ou entre compréhension et production), d'où «le caractère dissymétrique des répertoires individuels pour une même langue et entre les langues¹⁹». Il en ressort qu'il n'est plus question de compétences communicatives séparées pour chaque langue, mais plutôt d'une seule compétence dont les différentes composantes sont activées par le locuteur en fonction de ses besoins communicatifs.

Cela dit, que se passe-t-il quand ce locuteur pluriel intègre une université étrangère, en l'occurrence, une quelconque université française, dans le cadre par exemple d'une mobilité Erasmus ? Son répertoire langagier est-il suffisant pour faire face, d'une part, à la spécialisation du savoir et, de l'autre, à l'interaction avec une institution étrangère ? Ce type d'interaction est-il à l'abri de tout conflit interculturel ?

La France est une des destinations parmi les plus attractives pour de nom-

¹⁵ Cette description sociolinguistique du locuteur pluriel a été intégrée au CECR dont elle devient un élément-clé.

¹⁶ D. Coste *et al.*, *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2009 (version révisée), p. 12. En ligne : <<https://rm.coe.int/168069d29c>> (consulté le 08/02/2021).

¹⁷ Beacco affirme : «[r]éorienter les enseignements de langues dans le sens de l'éducation plurilingue suppose de reconnaître que la compétence plurilingue comporte à la fois des dimensions socio-cognitives et didactiques, sociales et politiques, qui sont toutes en mesure de constituer des finalités communes pour les politiques linguistiques éducatives», in Beacco, *École et politiques linguistiques...*, p. 59.

¹⁸ Ivi, p. 9.

¹⁹ Ivi, p. 60.

breux étudiants désireux de partir étudier à l'étranger. Pourtant, les témoignages dont nous fait partie Anquetil²⁰ nous renseignent

sur des progrès à réaliser dans l'accueil en France, mais aussi sur la nécessité d'une préparation quant à la vie universitaire, aux différences de cursus et aux spécificités de la culture didactique en vigueur dans la communauté universitaire française (modalités des cours et examens en particulier)²¹.

En effet, s'initier à la méthodologie universitaire française, aux productions textuelles (commentaire, dissertation, compte rendu, exposé, interrogation), ou ne serait-ce que s'habituer à la prise de notes en langue étrangère, s'avèrent des connaissances indispensables autant que les informations concernant l'arrivée dans le pays d'étude et/ou les pistes pour s'intégrer socialement dans le nouveau contexte.

Si d'un côté, donc – comme, par ailleurs, le souhaite Anquetil – «[u]ne collaboration interuniversitaire entre les enseignants serait sans doute favorable²²» pour la réussite des séjours d'étude; de l'autre, la nécessité de créer des dispositifs de formation spécifiques²³ à la préparation de la mobilité vers la France ne fait que mettre l'accent sur l'importance d'adopter une optique interculturelle afin d'offrir des réponses concrètes à ce que Sebestyén²⁴ appelle les nouveaux besoins éducatifs. Car effectivement, «les étudiants en mobilité sont soumis à un effort d'adaptation qui affecte un grand nombre d'aspects de leur travail²⁵».

Nous estimons, par exemple, que l'entrée en relation avec le système français d'enseignement supérieur engendre, avant tout, des difficultés d'ordre

²⁰ Anquetil présente des initiatives organisées afin de préparer le départ des étudiants italiens vers la France. M. Anquetil, *La préparation linguistico-culturelle des étudiants Erasmus au départ pour la France : pour un projet d'interdidacticité franco-italienne*, «Repères DoRiF», n. 1, juillet 2012. En ligne : <http://dorif.it/ezine/ezine_printarticle.php?id=9> (consulté le 05/03/2021).

²¹ *Ibidem*.

²² *Ibidem*.

²³ On partage l'avis d'Anquetil et Molinié sur l'importance des suivis à distance pour éviter que l'interaction se transforme en lieu privilégié de chocs culturels (M. Anquetil-M. Molinié, *L'expérience Erasmus au miroir de la réflexivité : penser et construire les acteurs sociaux*, in G. Zarate et al. (éds.), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2008, pp. 83-86).

²⁴ Cf. J. Sebestyén, *L'Enseignement supérieur en tant que domaine de recherche terminologique*, «SudLangues», n. 16, 2011, pp. 122-137.

²⁵ E. Cohen, *Un plan d'action pour améliorer l'accueil des étudiants étrangers en France, diagnostic et propositions. Rapport au Ministre de l'éducation nationale et au Ministre des affaires étrangères*, 2001, p. 77. En ligne : <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/014000677/index.shtml>> (consulté le 07/03/2021).

linguistico-culturel²⁶ et, plus précisément, un problème de décodage²⁷ des sigles et des acronymes qui foisonnent en France, notamment dans le monde académique, comme on le verra à l'aide de nos corpus.

Pour l'instant, il suffit de penser aux sigles qui identifient les modalités d'organisation de l'enseignement – (CM : cours magistraux ; TD : travaux dirigés ; TP : travaux pratiques) – ou les épreuves de contrôle des connaissances – (DST : devoir sur table ; CT : contrôle terminal ou examen terminal ; CC : contrôle continu ; CCI : contrôle continue intégral) – pour avoir un aperçu, d'une part de cette tendance à la siglaison²⁸ des universités françaises et, de l'autre, des difficultés de décryptage auxquelles l'étudiant étranger est confronté.

Ce n'est pas un hasard si Campus France (l'Agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur) publie, en 2014, un *Abécédaire de la vie quotidienne et étudiante en France*²⁹ dans lequel figurent des termes à charge culturelle tels que : «choc culturel», «mutuelle», «Resto'U-Restaurant Universitaire», «Bizutage», etc., ainsi qu'un bon nombre de sigles et acronymes (y compris ceux qu'on vient de citer à titre d'exemple plus haut) en relation au thème des études universitaires, à savoir : «ADM : admis», «BU : Bibliothèque Universitaire», «CNED : Centre National d'Enseignement à Distance», «CROUS : Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires» ou «CAF : Caisse d'Allocation Familiale».

Cette tendance touche aussi la terminologie de l'enseignement concernant les diplômes, les différents postes à pourvoir dans les universités françaises et les établissements de formation. Parmi les sigles et acronymes les plus courants (renvoyant à des réalités plus ou moins actuelles), on peut citer ATER, DEA, DEUG, ENS, IUFM, LEA, LMD, UFR.

Or, à notre avis, les sigles et acronymes ne font pas partie du répertoire de l'étudiant étranger parce que leur charge culturelle reste cachée et néces-

²⁶ Cf. M.-C. Pollet, *L'acculturation des étudiants universitaires : allophones, francophones, mêmes problèmes, même combat ?*, «Le Français dans le monde. Recherches et Applications», n. 47, 2010, Paris, CLE International, pp. 133- 141.

²⁷ Calvet affirme que les formes linguistiques (y compris sigles et acronymes) peuvent se regrouper en pôle véhiculaire (qui facilitent la communication et la diffusion au plus grand groupe) et en pôle grégaire (qui cryptent le message en s'adressant à un plus petit groupe). J.-L.-Calvet, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 85.

²⁸ Cf. J. Rey-Debove, *La linguistique du signe*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 191.

²⁹ Sur la couverture, on peut lire : «Compagnon de votre séjour, ce note-book vous aidera à décrypter les us et coutumes, expressions et acronymes rencontrés au quotidien». En ligne : <<https://www.japon.campusfrance.org/system/files/medias/documents/2018-11/abecedaire.pdf>> (consulté le 07/03/2021).

site – pour être appréhendée – soit d’une formation ou d’un apprentissage *inter-culturel* soit d’une immersion linguistique dans le pays étranger. En effet, ces formations lexicales condensent des particularités culturelles de la communauté (académique) française (à savoir, des références à la littérature, à la mythologie, à la civilisation ou, en général, à une certaine *façon d’être*) dont les non-initiés sont exclus³⁰. Cela ne fait que rappeler le manque de neutralité de la terminologie relative au domaine de l’éducation en réaffirmant la pertinence de la notion d’ethnoterme.

Par conséquent, les approches qui visent à offrir des réponses aux nouveaux besoins linguistiques des étudiants – dans le but d’éviter que notre locuteur pluriel se métamorphose assez rapidement en un récepteur maladroit – nous semblent indispensables. À ce propos, nous pensons aux pistes lancées par l’étude lexicographique de López Simó³¹ dans laquelle elle montre que pour prévenir une des possibles difficultés pour l’étudiant étranger lors du décryptage d’un sigle – *i.e.* l’irrégularité de la prononciation, étant donné qu’un sigle peut être lu ou comme une succession de lettres ou comme un mot ordinaire – «il semble nécessaire que le lexicographe inclue la transcription phonétique pour être réellement utile à l’apprenti de la langue française ou à l’utilisateur³²» ; ou par l’étude terminologique de Sebestyén qui, en parlant de la comparaison entre les terminologies de l’enseignement supérieur français et celle de l’enseignement supérieur hongrois, invite à augmenter la transparence de ces formations « aberrantes³³ » afin de promouvoir précisément «la mobilité, l’égalité et la cohésion sociale³⁴».

Voyons, alors, de plus près quelle est la charge culturelle des sigles et acronymes qui composent nos corpus sans négliger – au préalable – un encadrement théorique permettant de rendre compte de la complexité du phénomène et du défi interculturel posé par ces unités lexicales.

³⁰ Cf. W. Nash, *Jargon, Its Uses and Abuses*, Oxford, Blackwell, 1993.

³¹ M. López Simó, *Étude lexicographique de la terminologie de l’enseignement*, in I. Iñarrea Las Heras et al. (eds.), *El texto como encrucijada: estudios franceses y francófonos*, vol. 2, Logroño, Universidad La Rioja, 2003, pp. 437-449.

³² Ivi, p. 442.

³³ Cf. Rey-Debove, *La linguistique...*

³⁴ Cf. J. Sebestyén, *L’Enseignement supérieur...*, p. 124.

3. Sigles et acronymes : théorisations et application au domaine de l'éducation

3.1. Études linguistiques

Le constat établi par Germain et Lapierre dans un article de 1988 («[le phénomène] du sigle [...] a jusqu'ici peu retenu l'attention des linguistes³⁵») n'est plus d'actualité aujourd'hui et la bibliographie des études sur la siglaison est désormais assez fournie³⁶. D'ailleurs, au début des années 1990 Picone observe qu'une tendance majeure était à l'œuvre pour le français : «Le raccourcissement [...] a une importance capitale [...] dans la recherche de formules synthétiques³⁷».

Parmi les travaux sur la siglaison, une bonne partie envisage ce phénomène en tant que procédé de néologie lexicale³⁸. Dans la conception de Sablayrolles, les sigles et acronymes relèvent des matrices (purement) morphologiques car ils «modifient le signifiant, sans affecter fondamentalement le signifié³⁹», en tout cas beaucoup moins que les matrices morphosémantiques (fondées essentiellement sur l'affixation et la composition).

Germain et Lapierre proposent la définition suivante du sigle : «signe abrégatif formé d'un assemblage de lettres ou groupes de lettres initiales [...] provenant d'un syntème discontinu d'usage fréquent et spécifique, assemblage généralement soumis à des contraintes d'ordre économique et/ou phonique⁴⁰». Les contraintes phoniques évoquées dans cette définition indiquent que *sigle* fait ici office de terme englobant par rapport à *sigles* et *acronymes*, alors que

La terminologie la plus fréquente actuellement en usage en France oppose les sigles faits de lettres prononcées une à une (BN, UMP, SDF, RMI [...]) aux acronymes qui mettent en jeu des syllabes soit dans la prononciation

³⁵ C. Germain-A. Lapierre, *Le sigle : définition, caractéristiques et emploi*, «Cahiers de lexicologie», n. 53/2, 1988, p. 55.

³⁶ Une très bonne bibliographie sur le sujet se trouve dans B. Courbon *et al.*, *La fabrique du sigle : entre focalisation référentielle et (re)dénomination*, «Neologica», n. 10, 2016, pp. 171-216.

³⁷ M. Picone, *L'impulsion synthétique : le français poussé vers la synthèse par la technologie moderne*, «Le Français Moderne», n. LIX/2, 1991, p. 156.

³⁸ Cf. M.I. González Rey, *Le sigle : mot simple ou mot construit ? Une approche phraséologique de la siglaison*, in X. Blanco *et al.* (éds.), *Les locutions nominales en langue générale*, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, 2012, pp. 125-142.

³⁹ J.-F. Sablayrolles, *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*, Limoges, Lambert-Lucas, 2019, p. 168.

⁴⁰ Germain-Lapierre, *Le sigle...*, p. 63.

syllabique (*Otan, Ciel, Cerès* [...]) soit dans la forme graphique tronquée (*Sopalin*⁴¹ pour *Société papier linge*)⁴¹.

Nous adopterons cette distinction entre sigles et acronymes et, en suivant l'usage actuel, nous utiliserons la notion de *lexie* là où Germain et Lapiere parlent de *synthème*.

Trois études en particulier retiennent notre attention. L'approche de Mortureux⁴² est tripartite : elle s'intéresse à la fois à la formation des sigles et acronymes, à leur insertion en discours et à leur lexicalisation. Pour ce qui est de l'innovation lexicale, l'intérêt se porte en particulier aux sigles et acronymes homonymes de mots existants, comme EROS, WISIR ou ORBITALE. Dans ce cas on assiste à une sorte de renversement du processus : «Le résultat a dû souvent inspirer la création⁴³». Mortureux insiste également sur la motivation des sigles et acronymes, dont la perception «est tributaire de la culture des locuteurs⁴⁴», comme dans le cas d'ARIANE, AVRE, FAUST, GROG, MINERVE, STAR, TIGRE, LIRE, ORACLE, REMEDE, etc. Dans cette perspective, on peut alors envisager la siglaison et l'acronymie comme «l'affectation à une séquence de la forme d'un mot d'une valeur sémantique explicitée par son développement⁴⁵».

Percebois⁴⁶, dont l'étude est centrée sur les langues de spécialité, observe que les sigles et acronymes font l'objet d'une «créativité lexicale sans précédent⁴⁷» et constituent un «mode d'expression irremplaçable dans tous les domaines d'activité ou de spécialité⁴⁸», en baptisant les institutions et organismes nationaux, les sociétés commerciales, les universités (UCLA) ou les diplômes (MBA), etc. Selon l'auteure, la *fonction dénomminative lapidaire*, à visée synthétique, est pertinente pour tous les sigles et acronymes, mais elle peut s'articuler en trois sous-fonctions :

- 1) *véhiculaire* : une forme longue est réduite à un signifiant aisément appréhendé, dans un but de vulgarisation des connaissances ;

⁴¹ Sablayrolles, *Comprendre la néologie...*, p. 169.

⁴² M.-F. Mortureux, *Siglaison-acronymie et néologie lexicale*, «Linx», n. 30, 1994, pp. 11-32.

⁴³ Ivi, p. 14.

⁴⁴ Ivi, p. 15.

⁴⁵ Ivi, p. 17.

⁴⁶ J. Percebois, *Fonctions et vie des sigles et acronymes en contextes de langues anglaise et française de spécialité*, «Meta», n. 46/4, 2001, pp. 627-645.

⁴⁷ Ivi, p. 628. Cette créativité se manifeste en particulier lors de la lexicalisation des sigles et acronymes, avec la création de lexies dérivées par l'ajout de marques flexionnelles ou d'affixes dérivationnelles.

⁴⁸ Ivi, p. 642.

- 2) *grégaire* : le sigle est destiné à la communication entre initiés ;
- 3) *euphémique* : une forme longue chargée de valeurs embarrassantes est remplacée par une forme courte plus neutre.

Pour finir, Courbon⁴⁹ met en exergue la dimension sémantique des sigles (par rapport à la «forme longue»), ainsi que leurs fonctions identitaire et sociale, non seulement cryptique. «Par leur forme relativement opaque, les sigles permettent de saisir des fragments du réel avec une certaine fugacité⁵⁰», écrit Courbon, en ajoutant que leur succès semble être lié à une époque comme la nôtre, marquée par «les mutations perpétuelles, la sollicitation accrue de la mémoire et l'accélération des rythmes⁵¹».

3.2. *Sigles et acronymes dans les universités françaises : une analyse de corpus*

Traditionnellement, le domaine de l'éducation⁵² en français se caractérise par une présence assez significative de sigles et acronymes⁵³. Comme on l'a dit plus haut, ces dénominations comportent un risque d'opacité pour les non-initiés. Un principe d'ordre pragmatique est évoqué par Percebois : «les sigles et acronymes doivent être faciles à retenir, attirants et parlants⁵⁴». Pour ce faire, dans plusieurs cas la charge culturelle partagée des lexies est mise à contribution :

Nombre de sigles et acronymes sont homonymes de mots existants. [...] Sont en effet recherchés des homonymes facilitant la mémorisation et valorisants, qu'il s'agisse de lexies du lexique conventionnel ou de noms propres (le système RAVEL – Recensement Automatisé des Vœux des Élèves – était de ce point de vue plus efficace que la dénomination du sys-

⁴⁹ Courbon *et al.*, *La fabrique du sigle...*

⁵⁰ *Ivi*, p. 209.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² Pour une étude récente de la terminologie universitaire dans une perspective comparée, nous renvoyons à F. Galera Porta *et al.*, *L'encaix entre la terminologia espontània i la terminologia planificada: el cas de la nomenclatura interuniversitària*, in *Convergences et divergences dans la pratique terminologique. De la terminologie spontanée à la terminologie. XIV Journée scientifique REALITER 2-3 juillet 2018, Paris*, Paris, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2019, pp. 79-87. Cf. aussi N. Lemaire-M. van Campenhoudt, *La terminologie de l'enseignement supérieur en Belgique francophone transposée dans le système d'intégration européenne. Raisons et conséquences d'une harmonisation linguistique manquée*, «Mots. Les langages du politique», n. 102, 2013, pp. 37-52.

⁵³ Dans le corpus de Germain et Lapière (*Le sigle...*), le domaine de l'éducation se situe en quatrième place, après *sports, économie/affaires* et *transports/communications*. Cf. aussi López Simó, *Étude lexicographique...*

⁵⁴ Percebois, *Fonctions et vie des sigles...*, p. 640.

tème qui lui a succédé, APB – Admission Post Bac –, lui-même remplacé par Parcoursup) pour la préinscription des lycéens des terminales dans l'enseignement supérieur⁵⁵.

Afin d'analyser la présence de sigles et acronymes à valeur culturelle dans les universités françaises, nous avons constitué deux corpus :

- le premier, EDUSCOL⁵⁶, est hébergé sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Il comporte 1220⁵⁷ sigles et acronymes relevant de l'école et de l'université et inclut également des sigles et acronymes étrangers ;
- le deuxième, tiré du site de l'ENS de Rennes⁵⁸, comporte 380 sigles et acronymes et «développe les sigles et acronymes qu'il est possible de trouver sur l'espace web et intranet de l'ENS Rennes et, d'une manière générale, sur les sites relevant de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche».

Une exploration du corpus Eduscol montre un certain nombre de sigles et acronymes qui sont homonymes (plus ou moins homographes) de mots existants. L'arbitraire de l'extraction et de la sérialisation des initiales graphiques des mots individuels constituant la forme longue confirme l'hypothèse que l'homonymie est exploitée à des fins connotatives. Nous présentons ici un échantillon représentatif, en ordre alphabétique :

- Apereau (**A**ssociation pour la **p**romotion de l'**e**nseignement et de la **r**echerche en **a**ménagement et en **u**rbanisme), avec ses connotations de convivialité et de loisirs partagées entre le référent de l'acronyme (l'association) et l'homophone *in absentia* (l'apéro) ;
- Eclair (**É**coles, **c**ollèges et **l**ycées pour l'**a**mbition, l'**i**nnovation et la **r**éussite), véhiculant une idée de rapidité et de succès ;
- Epic (**É**tablishement **p**ublic à caractère **i**ndustriel et **c**ommercial), sans doute par un hasard heureux (mais y a-t-il un hasard pour la formation des acronymes ?), valorise explicitement les immeubles dont il est question ;
- Gaia (**G**estion **a**cadémique **i**nformatisée des **a**ctions de formation) et

⁵⁵ Sablayrolles, *Comprendre la néologie...*, p. 170.

⁵⁶ <<https://eduscol.education.fr/sigles>> (consulté le 08/03/2021).

⁵⁷ Les décomptes ont été faits en septembre 2020. Depuis cette date, le site a changé de format et d'adresse sur la Toile.

⁵⁸ <<http://www.ens-rennes.fr/sigles-et-acronymes-274233.kjsp>> (consulté le 08/03/2021).

Greta (**G**roupement d'**é**tablissem**e**nts pour la formation continue), homonymes de noms propres féminins, facilitent sans aucun doute la mémorisation par les récepteurs. Au deuxième acronyme se greffent des références inattendues à l'actualité, puisque la figure de Greta Thunberg continue de retenir l'attention de médias et d'être présent dans l'imaginaire collectif ;

- Ocean (**O**rganisation des **c**oncours et **e**xamens **a**cadémiques et **n**ationaux) n'est pas sans évoquer métaphoriquement l'ampleur de la tâche à laquelle se réfère la dénomination ;
- PACTE (**P**arcours d'**a**ccès aux **c**arières de la fonction publique **t**erritoriale, **h**ospitalière et d'**É**tat) est répertorié parmi les sigles, mais son homonymie avec *pacte* et son oralisation aisée nous fait pencher plutôt pour la catégorie de l'acronymie. Le sème de fidélité, illustré par la collocation «pacte de confiance», est cohérent avec une vision valorisante de ce parcours professionnel ;
- Pépite (**P**ôle **é**tudiant **p**our l'**i**nnovation, le **t**ransfert et l'**e**ntrepreneariat) met en valeur, à son tour, les talents des étudiants par le biais de la métaphore du «trésor caché» ;
- Profetic (**P**rofesseurs **e**t **t**echnologies de l'**i**nformation et de la **c**ommunication) associe l'apocope familière *prof* à l'acronyme déjà lexicalisé *TIC* et, en même temps, insiste sur le sème de «futur», de prédiction inscrit dans l'homonyme *prophétique* ;
- l'acronyme Ravel (**R**ecensement **a**utomatisé des **v**œux des **é**lèves) – se référant à une application informatique – a fait l'objet d'une appréciation par Sablayrolles, comme on l'a vue dans la citation plus haut. La référence à Maurice Ravel et à son talent de compositeur nous paraît en effet «humaniser» un processus technologique et mettre en valeur la composante d'«aspiration» des élèves ;
- Rome (**R**épertoire **o**pérationnel des **m**étiers et des **e**mplois) et Sirhen (**S**ystème d'**i**nformation des **r**essources **h**umaines de l'**É**ducation **n**ationale) ont surtout, à nos yeux, une valeur de mémorisation, alors que l'acronyme Unapel (**U**nion **n**ationale des **a**ssociations de **p**arents d'**é**lèves de l'**e**nseignement **l**ibre) convoque la dimension de l'action, voire du militantisme ;
- pour finir, Halde (**H**aute **a**utorité de **l**utte contre les **d**iscriminations et pour l'**é**galité) semble jouer avec son paronyme *halte* (très présent dans les slogans au cours des manifestations) pour évoquer l'idée de mettre un frein à tout comportement discriminatoire.

Le corpus de l'ENS Rennes, bien plus petit, reprend certains acronymes déjà présents dans EDUSCOL et en ajoute d'autres, homonymes de mots existants, dont :

- **ANTARES** (**A**pplication des **n**ouvelles **t**echnologies **a**u **r**ecrutement des **e**nseignants du **s**upérieur), homonyme d'Antarès, une étoile très brillante de notre système solaire, avec un écho valorisant et orienté à la découverte de nouvelles frontières ;
- **FUN** (**F**rance **u**niversité **n**umérique), dont le statut paraît osciller entre sigle et acronyme avec prononciation syllabique, est homonyme d'un anglicisme familier dénotant la légèreté, la décontraction et, ainsi que beaucoup d'emprunts anglo-saxons, véhicule un effet de mode et de modernité ;
- **IODE** (**I**nstitut de l'**O**uest : **D**roit et **E**urope), homonyme de l'élément chimique très prisé en pharmacie, se prévaut d'une prosodie sémantique positive ;
- **SAPHIRE** (**S**ciences **A**ppiquées en **P**hysique et **I**ngénierie pour la **R**cherche et l'**E**nseignement) sollicite une association par homophonie avec la pierre précieuse *saphir*, jouant sur l'analogie avec la valeur de l'éducation et de la recherche pour l'enrichissement de la société.

Il faut ajouter que cette tendance à la siglaison se manifeste de manière plus générale dans le domaine de la recherche et des instruments de financement conçus au niveau européen : il suffit de penser au programme LIFE (**L**'Instrument **F**inancier pour l'**E**nvironnement, 2000-2006) ou, en guise d'exemple, aux projets français cités dans une brochure⁵⁹ de l'ADEME (Agence de la transition écologique), presque tous dotés d'un acronyme. Certaines dénominations ont une valeur culturelle évidente, comme **ELSA** (**E**nergy **L**ocal **S**torage **A**dvanced **S**ystem), qui exploite la notoriété du nom propre à des fins de mémorisation, ou **NEMO** (**N**ouvelle **É**nergie pour la **M**artinique et l'**O**utre-mer), un projet d'énergie thermique des mers qui évoque savamment le capitaine de Jules Verne et le film d'animation de Disney.

⁵⁹ <<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/reussites-francaises-30-projets-europeens-010033.pdf>> (consulté le 08/03/2021).

4. Sigles et acronymes : de la conceptualisation à la réception

À la suite de notre analyse, nous pouvons confirmer que les termes ne découpent pas les différents domaines en notions partagées de manière universelle dans toutes les langues/cultures. Reprenant le point de vue de Depecker, les termes identifient aussi la relation⁶⁰ entre une communauté et le monde (vécu ou imaginé) et en raison de cela ils rendent compte des croyances, des représentations et des conceptions culturelles de la communauté qui les engendre. De plus, c'est encore la culture, mais cette fois des locuteurs, à jouer un rôle de premier plan dans l'interprétation – voire, dans la traduction comme l'entend Ladmiral⁶¹ – de certains sigles : «[c]'est leur culture qui leur fait particulièrement apprécier les personnages de la mythologie (IRIS ; PANDORA), de la littérature : DANTE (*Delivery of Advanced Network Technology to Europe limited*), les termes latins et grecs (ERASMUS, EUREKA)⁶²».

A fortiori, cela est vrai pour les sigles et les acronymes qui, comme nos corpus le donnent à voir, illustrent des traits d'autoreprésentation de la France et de son système éducatif. Ces aspects, qui sont des construits culturels⁶³, ne sont donc pas accessibles aux locuteurs étrangers ou à des parlants non-initiés⁶⁴ : ils s'apparenteraient, dans cette direction, à un sociolecte⁶⁵ ou à un jargon, comme le suggère Nash⁶⁶. Ainsi, s'approprier le sens d'un sigle ou d'un acronyme revient à s'approprier la culture d'un pays, surtout dans les domaines dépendants de la culture⁶⁷ – «la culture devenant alors à la fois obstacle à la communication et ressource de connaissance et d'expérience *per se*⁶⁸» – comme l'éducation.

Or, comme on vient de le voir, «l'attractivité du sigle ou de l'acronyme est liée, par exemple, à la nécessité de séduire une clientèle⁶⁹ ou de retenir

⁶⁰ Une relation heuristique, du moment que les signes servent à interpréter la réalité et non pas à la refléter. Cf. M.-T. Cabré, *La terminologie*, Paris-Ottawa, Colin-Presses Universitaires d'Ottawa, 1998.

⁶¹ J.-R. Ladmiral, *Le prisme interculturel de la traduction*, «Palimpsestes», n. 11, 1998. En ligne : <<https://journals.openedition.org/palimpsestes/1525>> (consulté le 07/03/2021).

⁶² Percebois, *Fonctions et vie des sigles...*, p. 640.

⁶³ Cf. Leroyer-Bergenholtz, *Métalexicographie culturelle...*

⁶⁴ Ce serait, donc, le pôle grégaire la fonction prédominante dans les sigles et les acronymes. Cette fonction est en effet destinée à limiter la communication au plus petit nombre en cryptant un signifié (Calvet, *L'enquête...*, p. 85).

⁶⁵ Percebois, *Fonctions et vie des sigles...*, p. 632.

⁶⁶ Nash, *Jargon...*, p. 3.

⁶⁷ Cf. Mortureux, *Siglaison-acronymie...*

⁶⁸ Leroyer-Bergenholtz, *Métalexicographie culturelle...*, p. 168.

⁶⁹ À ce propos, Sablayrolles (*Comprendre la néologie...*, p. 171) observe que les homonymes «fâcheux» sont évités, ainsi que l'homonymie avec d'autres sigles fortement connotés.

l'attention internationale [...]. Pour qu'il soit plus facile à retenir, il faut chercher un acronyme, homonyme de mots existants⁷⁰». C'est précisément ce qui se passe avec les sigles et les acronymes qui ont retenu notre attention : séduire le récepteur étranger en facilitant également la mémorisation⁷¹ par l'homonymie avec d'autres lexies ou noms propres. De plus, les acronymes peuvent se charger de valeurs connotatives⁷² par le biais justement des homonymes, «dont le sens motive (surdétermine) celui du sigle ou acronyme⁷³».

Effectivement, une connotation positive est identifiable dans les acronymes analysés. Par ailleurs, cette fonction valorisante paraît aussi être capable d'estomper la *patine technocratique*⁷⁴ des sigles et des acronymes, de sorte que même les non-initiés peuvent s'y repérer. Et pourtant, cette possible analogie avec le référent de l'homonyme est-elle saisie par tous les locuteurs ? Et dans quelle mesure ? Comme on vient de l'observer, la culture du récepteur peut représenter une limite⁷⁵.

Cette vulgarisation, à notre avis, est intelligible aux non-initiés – à lire dans le sens de non-spécialistes du domaine technique en question – à condition d'avoir un accès direct aux situations communicatives dans lesquelles les sigles et acronymes en question s'originent. Car, comme l'observe Percebois, pour la plupart des locuteurs l'information risque d'être «dénuée d'intérêt⁷⁶» ; ou comme l'affirme Burke-Porter, le discours ne leur est pas destiné⁷⁷.

Pour conclure, il importe aussi de souligner que la problématique soulevée relève «de la négociation d'identité et non seulement de la maîtrise fonctionnelle de l'outil linguistique⁷⁸». Il s'agit, en effet, de favoriser chez les récepteurs des sigles et acronymes un réaménagement, voire une restructuration, de leur répertoire langagier sans pour cela renvoyer l'image d'un récepteur déficitaire.

⁷⁰ Percebois, *Fonctions et vie des sigles...*, p. 640.

⁷¹ Sablayrolles, *Comprendre la néologie...*, p. 170.

⁷² Pensons aux programmes communautaires dont les dénominations «LINGUA, ERASMUS, SOCRATES ou TEMPUS [sont] choisies pour leur pouvoir évocateur et/ou leurs connotations culturelles», in Percebois, *Fonctions et vie des sigles...*, p. 642.

⁷³ Mortureux, *Siglaison-acronymie...*, p. 54.

⁷⁴ Cf. M. Pires, *Le détournement de sigle : le cas de CPE*, «Langage et société», n. 121-122, 2007, p. 90.

⁷⁵ Percebois (*Fonctions et vie des sigles...*, p. 633) considère, cependant, que «[c]ertains sigles sont vulgarisés, portés à la connaissance et connus de tous, mais d'autres n'ont de sens que pour les initiés».

⁷⁶ Percebois, *Fonctions et vie des sigles...*, p. 633.

⁷⁷ Cf. P. Burke-R. Porter, *Languages and Jargons*, Cambridge (USA), Polity Press-Blackwell, 1995.

⁷⁸ Anquetil, *La préparation...*

Le récepteur – pour revenir à notre étudiant étranger face aux sigles et acronymes – est plutôt le lieu d’une tension interne. Mais, en raison de la souplesse due à la stratification de sa compétence langagière, son répertoire langagier représente «un moyen de circulation entre ces réseaux [l’université française et son contexte éducatif de départ, pour ce qui est de notre problématique] et ces groupes sociaux [la France et son pays d’origine]⁷⁹». Bref, une «manière d’être aux autres, à leurs langues et à leurs cultures⁸⁰».

⁷⁹ Beacco-Coste, *L’éducation plurilingue...*, p. 35.

⁸⁰ *Ibidem*.

Indices d'interculturalité dans le corpus *OccOr*

MARIA FRANCESCA BONADONNA - SILVIA DOMENICA ZOLLO

1. Introduction

Dans les dernières années, la notion de relativisme linguistique, longtemps écartée de la théorie terminologique classique, a été repensée grâce aux apports théoriques de la socio-terminologie cognitive¹, de la terminologie culturelle² et de la terminologie textuelle³, dus en grande partie au développement de la linguistique de corpus, basée sur d'énormes quantités de textes⁴. La perspective textuelle aurait ainsi confirmé l'idée d'une terminologie qui se fait en discours et qui, par conséquent, est soumise aux variations textuelles et discursives, même à l'intérieur de domaines techniques et scientifiques plus habituellement liés à la langue/culture⁵.

Dans ce contexte, la valorisation de la dimension culturelle en terminologie permet d'envisager les contaminations et les transferts de termes/concepts universellement partagés par des langues/cultures différentes, qui caractérisent toute situation communicative interculturelle. C'est exactement sur ces relations et sur ces contaminations que nous voudrions nous focaliser dans cette contribution, à travers la présentation des premiers résultats tirés du projet *OccOr – Contatti linguistico-culturali tra Occidente e Oriente*. Après la présentation du projet et des choix méthodologiques, nous exposerons quelques données linguistiques résultant d'une étude pilote me-

¹ R. Temmerman, *Towards new ways of terminology description. The sociocognitive approach*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 2000.

² M. Diki-Kidiri, *Une approche culturelle de la terminologie*, «Terminologies nouvelles», n. 21, 2000, pp. 27-31.

³ J. Pearson, *Terms in context*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1998 ; A. Condamines, *Nouvelles perspectives pour la terminologie textuelle*, in J. Altmanova *et al.* (éds.), *Terminology & discourse/Terminology et discours*, Bern, Peter Lang, 2018, pp. 93-112.

⁴ B. Habert-A. Nazarenko-A. Salem, *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin, 1997 ; L. Bowker-J. Pearson, *Working with specialized language : a practical guide to using corpora*, London, Routledge, 2002.

⁵ R. Galisson, *Culture et lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels*, «Étude de linguistique appliquée», n. 9, 1988, pp. 74-90 ; M. T. Zanola, *Arts et métiers au XVIII^e siècle : études de terminologie diachronique*, Paris, L'Harmattan, 2014 ; M. T. Zanola, *Che cos'è la terminologia*, Roma, Carocci, 2018.

née à partir d'un échantillon de 28 textes du corpus *OccOr-fr* (section Français). Notre objectif principal est d'observer les comportements de l'emprunt aux langues orientales en discours et de vérifier si les contextes fournissent des renseignements (i.e. marqueurs de glose, fragments de définition, explicitation d'une relation lexicale, mention d'une variante terminologique, etc.) qui permettent de saisir sa signification. Une attention particulière sera portée à la méthodologie de constitution du corpus et aux pratiques des humanités numériques mises à l'œuvre pour le repérage semi-automatique des emprunts terminologiques ayant une charge culturelle importante.

2. Le projet *OccOr*

Financé par le MIUR dans le cadre du projet d'envergure *Le digital humanities applicate alle lingue e letterature straniere* (2018-2022)⁶ du Département des Langues et Littératures Étrangères de l'Université de Vérone, le projet *OccOr* regroupe plusieurs chercheurs en langue et linguistique françaises et espagnoles, ayant des compétences interdisciplinaires en terminologie, linguistique générale, linguistique de corpus et humanités numériques⁷. Plus concrètement, ce projet vise à approfondir les contacts linguistiques et culturels entre l'Occident et l'Orient – avec une attention particulière sur les relations entre la France et la Chine et les pays hispanophones et la Chine – et à mettre en place une plateforme de recherche et consacrée particulièrement aux données linguistiques (emprunts aux langues étrangères, xénismes, pérégrinismes, équivalents autochtones, etc.), à travers la constitution d'un corpus diachronique de taille moyenne créé *ad hoc*⁸.

Qu'il s'agisse de simples emprunts, de xénismes ou de mots à portée référentielle géographiquement limitée, ces termes sont souvent introduits par des marqueurs de glose, tels que «qui s'appelle», «qui désigne», «sous le nom de», «sous la dénomination de», «autrement dit», «c'est-à-dire», etc., qui soulignent leur étrangeté et qui les définissent dans le discours, comme dans l'exemple suivant :

C'est un arbuste dont les fruits, ou plutôt les carpelles rouges, entourant les graines noires et brillantes, renferment une huile essentielle très aromatique à goût poivré, rappelant aussi celui de l'écorce de citron. C'est ce

⁶ Cf. <<https://dh.dlcs.univr.it>> (consulté le 20/01/2021).

⁷ Les membres du projet *OccOr* sont : Matteo De Beni (responsable de l'équipe de recherche), Elisa Sartor, Giovanni Tallarico et nous-mêmes. Nous tenons à remercier tous les membres du projet *OccOr* ainsi que l'équipe d'informaticiens du projet d'envergure pour leur support.

⁸ Pour les critères de constitution du corpus, nous renvoyons au paragraphe 3.

produit qui, à l'état sec, constitue une branche importante du commerce de Tché-fou, sous le nom de *Houa-lsiao* ou *poivre fleuri*⁹.

Cette activité métalinguistique nous intéresse à double titre : elle contribue à l'explicitation du sens des emprunts dans les contextes d'apparition, en éclaircissant la relation lexicale entre le terme emprunté et sa glose (i.e. équivalence, nomination, spécification, hyponymie, hyperonymie, etc.) ; elle est susceptible de fournir des indices quant à la dimension interculturelle des termes empruntés à d'autres langues/cultures. Le défi majeur concerne la nature polysémique de ces marqueurs ; toutefois, la disponibilité d'outils informatiques, tels que les corpus numérisés, les logiciels d'océrisation, de lemmatisation et d'extraction lexicale et la consultation des contextes facilitent la désambiguïsation de leurs sens et la recherche des emprunts terminologiques associés à chacun d'entre eux. En ce sens, l'aspect numérique semble optimiser la recherche des contacts linguistiques et culturels, notamment sur deux plans. Sur le plan de la linguistique descriptive et exploratoire, la recherche semi-automatique des marqueurs sur corpus permettrait de pointer de nouveaux exemples d'emprunts, de systématiser la vérification d'hypothèses et d'observations à l'œil nu, de quantifier et de classer les données linguistiques. Sur le plan de la linguistique appliquée, il pourrait servir aussi bien la néologie – en pointant les nouvelles unités terminologiques d'un domaine et les emprunts non codifiés – que la terminologie synchronique et diachronique, en pointant les acceptions d'un terme dans les textes de spécialité.

Le système mis en place dans ce projet comprend 6 étapes de traitement :

- 1) méthodologie de constitution du corpus : il est ici question d'établir les critères linguistiques et extralinguistiques pour la création du corpus (représentativité, taille, domaines, langue, typologie textuelle, etc.) ;
- 2) recherche des textes en format électronique : cette étape consiste dans la collecte des textes qui doivent être représentatifs du domaine et des critères prescrits au préalable ;
- 3) conversion et nettoyage du corpus : il s'agit ici de transformer le fichier de départ en format .pdf en un fichier .txt avec un encodage UTF-8 à l'aide d'un logiciel de reconnaissance optique et de nettoyer le corpus de ses «coquilles» et des «mots inconnus» – du type «Chime» pour «Chine», «nr» pour «m», «e» pour «œ» dus à la numérisation – et d'effectuer une correction manuelle¹⁰ ;
- 4) stockage du corpus et archivage des métadonnées textuelles : il s'agit de

⁹ Corpus *OccOr-fr*.

¹⁰ Cette étape sert aussi à préparer le corpus pour l'étape 5.

récupérer les fichiers en format .txt et de les stocker sur *Alfresco*, l'outil dédié à la gestion du corpus. Cette étape vise aussi à l'archivage des métadonnées textuelles du corpus (titre, auteur, année, etc.) ;

- 5) analyse morphosyntaxique du corpus : cette phase, réalisée sous la direction des informaticiens du Département, concerne la lemmatisation et l'étiquetage morphosyntaxique du corpus avec l'outil *Tree Tagger* ;
- 6) création de la plateforme de recherche et représentation des données : cette étape consiste dans l'interrogation du corpus via l'interface de *Kontext*¹¹, en utilisant les fonctionnalités de recherche en cours de réalisation (i.e. concordance, indexation, fréquence, recherche des contextes, etc.).

À présent, nous sommes en train de nous focaliser sur la constitution, le traitement et l'archivage du corpus.

3. Le corpus *OccOr* : de la méthodologie de constitution aux principales caractéristiques linguistiques

La constitution du corpus, fondé uniquement sur des textes écrits, repose sur trois critères d'ordre chronologique, thématique et textuel. Bien que les critères soient identiques pour les deux corpus, espagnol et français, du projet *OccOr*, nous faisons référence ici uniquement au corpus relevant de la langue française, dorénavant *OccOr-fr*.

Quant au critère chronologique, les documents sont sélectionnés dans l'axe temporel allant de 1850 à 1939, qui correspond à une période extrêmement significative pour les relations entre l'Occident et l'Orient et, plus particulièrement, entre la France et la Chine¹². Cette période est marquée par des événements historiques majeurs, dont l'installation d'un consulat français à Macao, la deuxième guerre de l'opium (1856-1860), le traité de Pékin (1860), la guerre des Boxeurs (1899-1901) et les concessions françaises de Shanghai (jusqu'à 1939)¹³. Les contacts et les échanges entre les deux pays sont, par conséquent, considérables suite aux flux de militaires, de commerçants, de journalistes ou encore d'explorateurs (par exemple, Stanislas d'Escayrac de Lauture, Henri d'Ollone), de naturalistes (Robert Fortune, Armand David), de savants (médecins, ingénieurs, agronomes), d'archéo-

¹¹ Cf. <<https://www.korpus.cz/kontext/>> (consulté le 20/01/2021).

¹² J. Weber (éds.), *La France en Chine (1853-1943)*, Nantes, Presses Académiques de l'Ouest, 1997.

¹³ V. Bouvier D'Yvoire, *Les concessions françaises en Chine (1916-1929) : Canton, Hanketou, Tientsin, Shanghai*, Mémoire de maîtrise, 1988.

logues (entre autres, Édouard Chavannes, Aurel Stein ou Paul Pelliot) qui voyagent et s'installent en Orient. Les destinations sont multiples : des côtes à la Mongolie, du désert de Gobi au Tibet, jusqu'à l'Asie centrale ou au centre de la Chine.

Sur la base du deuxième critère thématique, la collecte des textes du corpus s'articule autour de cinq macro-domaines permettant d'illustrer la richesse et l'ampleur des champs d'activité concernés par ces contacts : 'arts et vie sociale' ; 'économie' ; 'politique' ; 'rites et religions' ; 'sciences'. Le domaine des arts et de la vie sociale inclut, par exemple, les secteurs de la musique, du théâtre, de l'instruction, de l'alimentation et de la culture, etc., tandis que l'économie renvoie, entre autres, au commerce, aux finances publiques, à la monnaie et aux transports. Relativement au domaine politique, un découpage ultérieur est effectué en deux sous-domaines plus spécifiques, à savoir 'concessions occidentales' et 'guerre des Boxeurs' : comme nous venons de le rappeler, il s'agit de deux phénomènes historiques décisifs, qui ont fait couler beaucoup d'encre dans les documents de l'époque. Le domaine des 'rites et religions' est représenté par des textes concernant la spiritualité, le christianisme ou encore le bouddhisme en Chine ; enfin, quant au domaine des « sciences », il comprend les mathématiques, l'astronomie, la botanique, l'agriculture et la sériculture.

Selon le troisième critère textuel, les textes du corpus sont organisés en cinq genres particulièrement significatifs : le genre épistolaire, la presse, les récits de voyage, les textes institutionnels, les guides et les mémoires. Si le genre épistolaire inclut les lettres et les communications auxquelles les multiples échanges entre les deux macro-zones géographiques donnent lieu, la presse comprend les articles des revues et des quotidiens français qui décrivent les contacts avec les réalités orientales. Le corpus comprend également les guides et les mémoires des explorateurs, des journalistes, des militaires et des savants, et les textes institutionnels, qui correspondent principalement aux documents et aux rapports officiels rédigés au sein de l'action diplomatique menée par la France en Orient.

Comme nous l'avons rappelé plus haut, les documents du corpus sont stockés, à l'aide de l'outil Alfresco, dans la base de données *Corpora Dashboard* – section *OccOr-fr* du projet d'envergure : l'organisation des documents est faite en fonction des critères de constitution du corpus et, pour chaque texte, sont insérées les métadonnées textuelles et éditoriales telles le titre, l'auteur, la date, le pays de publication et les mots-clés. Ci-dessous sont fournies deux captures d'écran de la plateforme relevant de l'ensemble des documents (Fig. 1) et de la description de chaque texte du corpus (Fig. 2) :

UNIVR Corpora Dashboard | OCCOR FR | Documents | Documents | Refresh | Logout

Documents v | + New draft | Refresh

Titre	Auteur	Pays de publi...	Date	Langue origin...	Genre textuel	↑ Autres gen...	Sous-domaines	Autres sous...	Mots-clés	Texte intégral...
Mission com...	Hecké Isidore	France	1847		Textes institu...		Arts et vie so...		commerce, L...	Yes
Voyage agric...	Fortune Robert	France	1853	anglais	Récits de vo...		Sciences, Éc...		botanique, C...	Yes
Les derniers ...	Loti Pierre	France	1901		Récits de vo...		Politique, Pol...		Boxeurs, Pé...	Yes
Mémoires su...	d'Escayrac d...	France	1864			Mémoires	Religion et rites		Chine, bou...	Yes
Mémoires su...	d'Escayrac d...	France	1864			Mémoires	Arts et vie so...	Histoire ancl...	coutumes, d...	Yes
Mémoires su...	d'Escayrac d...	France	1864			Mémoires	Arts et vie so...		art, coutume...	Yes
Mémoires su...	d'Escayrac d...	France	1864			Mémoires	Arts et vie so...		création de l'...	Yes
Mémoires su...	Escayrac de ...	France	1864			Mémoires	Economie, P...		colonisation,...	Yes
Doctrine de ...	Confucius	France	1921	chinois		Roman philo...	Politique, Rel...		philosophie ...	Yes
Fêtes et cha...	Genet Marcel	France	1919			Thèse de do...	Arts et vie so...		art, fêtes, mu...	Yes

Visualizzazione di 1-10 su 10 | Elementi per pagina 25 | Pagina 1 di 1

Active

Available

Texte intégral public

Mots-clés

Genre textuel

Az ↑ = Show all

- Genre épistolaire (0)
- Presse (0)
- Récits de voyage (2)
- Textes institutionnels (1)

Sous-domaines

Az ↑ = Show all

- Arts et vie sociale (5)
- Economie (4)
- Politique (3)
- Politique - Concessions occidentales (1)
- Politique - Guerre des Boxeurs (1)
- Religion et rites (3)
- Sciences (1)

Figure 1 – Capture d'écran du corpus *OcCor-fr* dans la plateforme Corpora Dashboard

The screenshot shows the OccOr web interface. At the top, there is a navigation bar with 'UNI Corpora Dashboard', 'OCCOR FR | Documents', and a 'Logout' button. Below this is a secondary bar with 'Back to Documents', 'Save', 'Reload', 'Move to Drafts', and 'Move to Trash' buttons. The main content area displays the following information:

- ID:** 8bfb3b742-4e67-4ec4-9894-f224887468c0
- Title:** Mémoires sur la Chine_1
- Auteur:** d'Escayrac de Lauture Pierre Henri St. France
- Pays de publication/édification:** France
- Lieu:** Paris
- Date:** 1864
- Langue originale:** (empty field)
- Genre textuel:** Autres genres textuel - Mémoires
- Sous-domaines:** Arts et vie sociale
- Mots-clés:** art, coutumes, traditions, vie privée, vie sociale
- Source:** https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6152432s?rk=211459;2
- Date de consultation:** 2020
- Texte intégral public:** (toggle switch is turned off)
- Remarques:** (empty field)
- Remarques internes:** (empty field)

Figure 2 – Capture d'écran des métadonnées textuelles et éditoriales d'un texte du corpus *OccOr-fr*

En raison des spécificités que nous venons de décrire, le corpus *OccOr-fr* offre l'occasion de se pencher sur les relations culturelles et linguistiques qui s'établissent entre le monde occidental et oriental de la moitié du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle. Nous nous intéressons à ces relations sous l'angle de la terminologie, dont la démarche textuelle ici adoptée démontre que les traces discursives et culturelles sont ancrées dans la conceptualisation des domaines et que l'environnement textuel et syntaxique peut jouer un rôle capital tant pour la constitution des terminologies que pour leur transmission d'une culture à l'autre.

Nous proposons une étude de ces transferts, basée sur la présence des emprunts au chinois et, plus en général, aux langues orientales dans notre échantillon du corpus *OccOr-fr*. Le phénomène de l'emprunt pouvant être modélisé de manière différente¹⁴, il ne fait pas l'objet d'un traitement unanime : «Un consensus de façade sur le terme d'emprunt cache en fait des conceptions et des pratiques linguistiques diverses¹⁵». Pour cette analyse, nous nous appuyons sur la typologie formelle de Haugen¹⁶, reprise par Humbley¹⁷, qui établit une distinction fondamentale entre importation et substitution. Si l'importation, fondée sur le transfert du signifié et du signifiant, inclut l'emprunt brut, le xénisme et l'emprunt assimilé, la substitution n'implique que le transfert du signifié. Nous adopterons ainsi le terme emprunt au sens large pour nous référer à des phénomènes hétérogènes. Notre attention est accordée plus particulièrement à l'emprunt terminologique attesté dans des domaines de spécialité ; comme Guilbert l'affirme, dans la majorité des cas, ces emprunts correspondent à des «désignations de produits, de concepts qui ont été créés dans un pays étranger¹⁸». Il s'agit dans notre corpus de désignations relatives à des *realia* typiques de la Chine et de l'Orient, mais étrangères à la tradition française. Le recours aux emprunts de la part des multiples acteurs qui traitent des échanges avec l'Orient acquiert alors une valeur heuristique, les nouveaux termes étant un instrument de transmission et de constitution des connaissances culturelles, techniques et scientifiques.

¹⁴ L. Deroy, *Emprunt linguistique*, Liège, PUL, 1956 ; E. Haugen, *The analysis of linguistic borrowing*, «Language», n. 26, 1850 ; J.-F. Sablayrolles-C. Jacquet-Pfau, *Les emprunts : du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements*, «Neologica», n. 2, 2008, pp. 19-38 ; J. Humbley, *Requiem pour le xénisme terminologique*, in A. Kacprzak-R. Mudrochová-J.-F. Sablayrolles (éds.), *L'emprunt en question(s). Conceptions, réceptions, traitements lexicographiques*, Limoges, Lambert-Lucas, 2019, pp. 33-46.

¹⁵ Sablayrolles-Jacquet-Pfau, *Les emprunts...*, p. 19.

¹⁶ Haugen, *The analysis...*

¹⁷ Humbley, *Requiem...*

¹⁸ L. Guilbert, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975.

4. Étude pilote : observation quantitative du corpus et méthodologie de travail

Au sein de notre projet, nous avons choisi d'effectuer une étude pilote outillée à partir d'un échantillon du corpus *OccOr-fr*, composé de 1244007 *tokens*, 54894 *types* et 66046 lemmes. Ce corpus se constitue de 28 textes publiés entre 1847 et 1919, provenant d'une part des récits de voyage (n. 10) et des mémoires (n. 9), et d'autre part, des textes institutionnels (n. 5). Ces typologies textuelles qui traitent des relations entre la France et les pays asiatiques à travers un travail de transcription exceptionnel, nous paraissent un terrain propice pour l'étude des emprunts et leur variabilité linguistique en discours. En particulier, dans les récits de voyage et dans les mémoires, l'acte de nomination des objets appartenant aux domaines de la soierie, de la sériculture, de la botanique et de la religion (i.e. *Tin-tsan*, *kouanine*, *kya*, *padichah*, *soie tussah*), n'est pas immédiat et se distingue «en ce qu'il pose la question de la référence en situation d'altérité culturelle et linguistique¹⁹». Et c'est là le point essentiel qui peut laisser réfléchir sur l'emploi des marqueurs et des stratégies de glose pour accéder aux emprunts. Ces procédés illustrent, quoi qu'il en soit, un processus de production discursive qui met en jeu aussi bien l'effort de coopération avec le lecteur que la mobilisation d'un réservoir terminologique partagé entre le locuteur et le lecteur. Que le locuteur connaisse l'emprunt et son référent étranger ou l'ignore, il devra dans les deux cas, élaborer un vocabulaire partagé avec son lecteur : c'est seulement ainsi qu'il pourra rendre accessible la réalité nouvelle au récepteur. Cette négociation discursive passe *de facto* par les définitions, les reformulations et les marqueurs de gloses explicatives qui confinent au travail de traduction ou de description périphrastique et qui introduisent de nouvelles dénominations.

Pour rechercher automatiquement les marqueurs dans le corpus, nous avons dressé une liste de marqueurs de glose paraphrastiques avec un emploi métalinguistique, partant des études ponctuelles de Le Bot *et al.*, Mortureux et Steuckardt *et al.*²⁰. De cette liste, nous avons retenu les marqueurs suivants :

¹⁹ O. Guérin, *La référence problématique dans les récits de voyage : un observatoire pour une conception modulaire de la nomination*, «Langue française», n. 188, 2018, pp. 47-60.

²⁰ Cf. C. Le Bot-M. Schuwer-E. Richard (éds.), *La reformulation. Marqueurs linguistiques. Stratégies énonciatives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008 ; A. Steuckardt-A. Niklas-Salminen (éds.), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 2005 ; A. Steuckardt-A. Niklas-Salminen (éds.), *Le mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003 ; M.-F. Mortureux (éds.), *Langue française*, «La vulgarisation», n. 53, 1982. Pour des approfondissements sur le débat terminologique

- a) les marqueurs de désignation, i.e. «désigner», «signifier» et «vouloir dire» ;
- b) les marqueurs de dénomination, i.e. «dénommer», «nommer», «appeler» et «sous le nom de» ;
- c) les marqueurs de définition, i.e. «définir», «autrement dit», «comme on dit», «disons», «c'est-à-dire».

Ces marqueurs vont des plus prototypiques postulant une équivalence sur les plans sémantique et pragmatique entre les termes et les gloses qu'ils relient («appelé», «autrement dit», «c'est-à-dire», «appelé», «dénommé», etc.) aux marqueurs qui paraissent plus occasionnels («comme on dit», «disons»).

Après avoir soumis le corpus aux logiciels *Antconc*²¹ et *Lancsbox*²² pour une première analyse linguistique, nous avons lancé une recherche automatique des marqueurs retenus, afin d'obtenir une liste des concordances et des occurrences situées en contextes, pour chacun d'entre eux. Nous avons procédé à un premier tri des résultats, destiné à écarter les candidats dont le programme sémantique paraissait éloigné de la reformulation ou de la glose²³. Par la suite, nous avons observé la fréquence de chaque marqueur dans l'ensemble des marqueurs utilisés dans 'Récits de voyage', 'Mémoires', 'Textes institutionnels' (colonnes A, B, C) et calculé la distribution de pourcentage de chacun d'eux dans les trois genres textuels (colonnes E, F, G).

autour des notions de marqueur, énoncé définitoire, etc. et sur les différentes propositions de classement, nous renvoyons à A. Auger, *Repérage des énoncés d'intérêt définitoire dans les bases de données textuelles*, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, 1997 (disponible à l'adresse suivante : <<http://doc.rero.ch/record/473>>, consulté le 20/01/2021).

²¹ L. Anthony, *AntConc (Version 3.5.9) [software]*, 2020. Cf. <<https://www.laurenceanthony.net/software>> (consulté le 20/01/2021).

²² V. Brezina *et al.*, *LancsBox (Version 5.x) [software]*, 2020. Cf. <<http://corpora.lancs.ac.uk/lancsbox>> (consulté le 20/01/2021).

²³ Ainsi, à titre d'exemple, citons un contexte où le marqueur «c'est-à-dire» n'appelle pas d'enchaînement sur une nouvelle formulation ou une nouvelle dénomination : «Là le thermomètre, dans les mois les plus chauds, *c'est-à-dire* en juillet et août, reste toujours entre 92° et 100° (33°, 33 et 37°, 78 cent.) ; tandis que, pendant les mois les plus froids, décembre et janvier, il descend à glace, et quelquefois plus bas» (Corpus *OccOr-fi*).

Marqueur	A Récits de voyage	B Mémoires	C Textes institutionnels	D Total	E % Récits de voyage	F % Mémoires	G % Textes institut.
<i>appeler</i>	95	82	32	209	22,7%	22,2%	21,7%
<i>autrement dit</i>	2	2	0	4	0,50%	0,50%	0%
<i>c'est-à-dire</i>	107	96	44	247	25,5%	26%	29,7%
<i>désigner</i>	24	18	6	48	5,7%	4,9%	4%
<i>nommer</i>	59	53	23	135	14,2%	14,4%	15,5%
<i>signifier</i>	70	65	26	161	16,7%	17,6%	17,6%
<i>sous le nom de</i>	38	32	10	80	9%	8,7%	6,8%
<i>vouloir dire</i>	24	21	7	52	5,7%	5,7%	4,7%
Total général	419	369	148	936	100%	100%	100%

Tableau 1 – Fréquence et pourcentage des marqueurs dans les 3 trois genres textuels du corpus pilote.

Le Tableau 1 permet de visualiser l'usage prépondérant d'un marqueur parmi tous, selon les genres. Les marqueurs les plus représentatifs pour les trois ensembles sont «c'est-à-dire» (A : 107 occurrences avec un pourcentage de 25,5% ; B : 96 occurrences avec un pourcentage de 26% ; C : 44 occurrences avec un pourcentage de 29,7%) et «appeler» (A : 95 occurrences avec un pourcentage de 22,7% ; B : 82 occurrences avec un pourcentage de 22,2% ; C : 32 occurrences avec un pourcentage de 21,7%). Ils sont suivis de «nommer» (A : 59 occurrences avec un pourcentage de 14,2% ; B : 53 occurrences avec un pourcentage de 14,4% ; C : 23 occurrences avec un pourcentage de 15,5%) et «signifier» (A : 70 occurrences avec un pourcentage de 16,7% ; B : 65 occurrences avec un pourcentage de 17,6% ; C : 26 occurrences avec un pourcentage de 17,6%). «Désigner», «sous le nom de», «vouloir dire» et «autrement dit» sont faiblement représentés dans le corpus, avec des proportions différentes dans les trois genres textuels.

Après avoir quantifié la distribution des marqueurs dans le corpus, nous avons procédé à la sélection manuelle des contextes d'apparition, à notre avis, les plus intéressants et à leur encodage. Nous avons observé les catégories lexicales (emprunts terminologiques, variations dénominatives, traductions, propositions d'équivalents, etc.) présentes à gauche et/ou à droite du marqueur et les avons analysées en fonction des stratégies d'explicitation du sens mises en place par les locuteurs, pour les rendre transparentes dans le discours. Pour cette exploration, nous nous sommes focalisées sur quatre marqueurs : les deux marqueurs de dénomination «sous le nom de» et «appeler», le marqueur de désignation «désigner» et le marqueur de définition «c'est-à-dire», dont nous fournissons quelques cas d'analyse dans la section suivante.

4.1. Analyse de quelques résultats

4.1.1. «Sous le nom de»

Parmi les stratégies d'explicitation des emprunts relevées dans notre corpus, nous constatons la présence du marqueur de dénomination «sous le nom de», généralement introduit des verbes «connaître», «vendre» et «importer». Ce marqueur fonctionne selon deux schémas : ou bien pour introduire une dénomination nouvelle qui permet de comprendre l'emprunt ; ou bien l'emprunt, qui a besoin d'être spécifié, est donné à la fin de l'énoncé, son sens pouvant résulter soit d'une convention culturelle soit d'une situation communicative spécifique. Regardons de plus près quelques cas :

(1) Les prisons sont hideuses [...] on ne nourrit les prisonniers qu'à Pékin, et on les y nourrit bien peu si je m'en fie à mes souvenirs. Les plus favorisés sont ceux qu'on laisse errer enchaînés ou chargés d'une pièce de bois trouée appelée *kya*, connue des Européens sous le nom de *cangue*.

(2) Parmi les cours d'eau qui traversent et arrosent la Chine, il en est deux sur lesquels l'attention se porte tout d'abord : le *Xwan-xo*, ou le fleuve Jaune, et le *Yan-tsô Kyan*, connu je ne sais pourquoi, en Europe, sous le nom de *fleuve Bleu*.

Dans ces exemples, l'auteur emploie deux emprunts *kya* (1) et *Yan-tsô Kyan* (2). Comme ils sont vides de sens pour le lecteur français, l'auteur ajuste son discours à ce qu'il est censé désigner et signifier, en mettant en relation l'emprunt avec une variante terminologique française qui le glose à l'aide de la structure V+«sous le nom de». Cette stratégie s'attache, d'un côté, à la compositionnalité du sens et à la connotation que l'emprunt peut véhiculer et, de l'autre, aux énonciateurs (les Européens) et au contexte communicatif occidental (l'Europe) où les deux variations dénominatives – «cangue» et «fleuve Bleu» – sont employées. D'ailleurs, l'auteur affirme ne pas savoir la raison pour laquelle le cours d'eau *Yan-tsô Kyan* est dénommé «fleuve Bleu» en Europe. Selon l'agent diplomatique Davis, cette dénomination a été forgée par les jésuites pour nommer le fleuve *Yan-tsô Kyan* (actuellement connu en Chine sous les appellations *Yang-tse-kiang* et le diminutif *Yangtsé*), par opposition au «fleuve Jaune», le *Xwan-xo* (actuellement connu sous la graphie *Hoang-ho*)²⁴. L'épithète de «fleuve Bleu» n'est donnée au *Yan-tsô Kyan* (*Yang-tse-kiang*) que par égard à certaines notions fondamentales de la cosmogonie et de la philosophie naturelle des Chinois. *Yang* – le principe mâle, actif, éthéré, lumineux – est un équivalent ou une attribution du ciel. Or, d'après le rituel officiel que l'on prétend déjà fixé à l'époque de la dynastie des Tcheou, tout ce qui se rapporte au ciel est marqué de la couleur bleue.

Dans les exemples que l'on vient de citer, l'emprunt précède le terme français ; le centre d'intérêt porte donc sur le terme emprunté, le terme gloseur n'étant qu'un supplément d'information. Mais dans notre corpus, on trouve aussi des contextes où l'emprunt suit le terme équivalent :

(3) Le seul arbre d'une très grande dimension que j'aie trouvé dans ce district est le *Salisburia adiantifolia* [...]. Les Chinois aiment particulière-

²⁴ J. F. Davis, *La Chine, ou Description générale des mœurs et des coutumes, du gouvernement, des lois, des religions, des sciences, de la littérature, des productions naturelles, des arts, des manufactures et du commerce de l'Empire chinois*, 1836, traduit par Auguste Pichard, Paris, Librairies de Paulin, vol. 1, 1837.

ment à en faire des arbres nains ; aussi le voit-on souvent à cet état dans leurs jardins. Son fruit, qui *se vend* sur les marchés de toutes les villes chinoises *sous le nom de « Pa-Kwo »*, ressemble assez à nos amandes sèches, si ce n'est qu'il est d'une couleur plus claire, de forme plus arrondie, et contient une plus grosse amande.

En parlant de l'arbre *Salisburia adiantifolia*, le locuteur précise que son *fruit* est vendu sur les marchés des villes chinoises sous la dénomination de *Pa-Kwo*. Dans ces cas, l'auteur ne fait pas un usage lui-même de l'emprunt en question, il en fait un usage autonymique où l'emprunt indique le terme étranger d'un objet exprimé par son hyperonyme en français. Le commentaire «[...] se vend sous le nom de [...]» apporte un supplément d'information métalinguistique qui implique l'introduction d'une nouvelle dénomination *Pa-Kwo*, uniquement utilisée dans les contextes commerciaux chinois.

Des cas similaires apparaissent également dans les contextes suivants où la glose formée sur le marqueur «sous le nom de», permet d'accéder à de nouvelles unités terminologiques dont l'usage peut relever soit d'une initiative individuelle – c'est le cas de *black silk* (4) – soit d'un contexte socio-professionnel – comme celui des métiers de la mer (5) – doté d'un lexique propre et marqué par une identité terminologique et culturelle très forte (i.e. *Tchang-tchoung-se*) :

(4) Les habitants du Chan-toung nous ont confirmé ce qu'ils avaient déjà dit à M. Cartec et à Williamson, à savoir, que la fameuse *soie de couleur très foncée, dont parle ce dernier sous le nom de black silk, du chinois hé-se (soie noire)*, et qui est tissée par les prêtres des monastères de la chaîne du Lo-chan près Tsi-mei-hien, provient des vers de l'ailante élevés sur le Zantlwxylon.

(5) Suivant le commissaire de douanes de Fou-tchéou, M. Hannen, *les fils à pêche y étaient autrefois importés par les jonques de Haï-nan, sous le nom de Tchang-tchoung-se (soie du ver du camphrier)*.

Par ailleurs, on assiste dans les exemples (4) et (5) à une espèce de double transcodage. Le locuteur donne d'abord le terme général en français («soie de couleur très foncée» et «fils à pêche») ; ce terme est immédiatement suivi d'un emprunt (*black silk* et *Tchang-tchoung-se*) qui, à son tour, est suivi d'un autre terme en français («soie noire» et «soie du ver du camphrier») placé entre parenthèses. Ce phénomène qui joue sur la polysémie des mots, apparaît plusieurs fois dans notre corpus et semble démontrer que les emprunts peuvent être traduits de façons différentes.

4.1.2. «Appeler»

Le marqueur verbal de dénomination «appeler» présente une fréquence très élevée dans notre échantillon de textes, avec 209 attestations au total. Du point de vue syntaxique, les textes pointent des usages différents, qui vont de l'emploi transitif à l'emploi pronominal du verbe, en passant par le recours au participe passé. L'emploi transitif se manifeste par les constructions V+équivalent français+emprunt ou équivalent français+V+emprunt. À titre d'exemple, dans la phrase (6) nous observons un cas relevant du domaine musical dans lequel l'objet, à savoir le pronom relatif associé à «chanson d'amour», précède le verbe «appeler» et la paire d'appellations chinoises *a-ho-tseu* et *si-pi-ti*.

(6) Quand ils ont des loisirs ils chantent des chansons d'amour qu'ils appellent *a-ho-tseu* et *si-pi-ti*.

Relativement à l'emploi pronominal du marqueur, il est généralement précédé d'une glose ou d'une paraphrase explicative en français et suivi de l'emprunt chinois. À ce propos, l'exemple (7) montre un emprunt concernant les mœurs et les habitudes alimentaires des Chinois : le sujet «souper» dont il est question, accompagné d'une explication générique «de ce genre», est suivi du verbe «s'appeler» et de l'appellation *tein-sin* :

(7) Un souper de ce genre *s'appelle un tein-sin*, et je sais maintenant que c'est presque un usage chez les aubergistes chinois d'en offrir de pareils aux hôtes à qui ils veulent témoigner une considération particulière [...].

L'emploi le plus fréquent du marqueur est, cependant, le participe passé du verbe, pour lequel nous détectons la construction syntaxique équivalent français+«appelé»+emprunt. Nous pouvons analyser deux exemples (8 et 9) dans le domaine de la soierie. L'exemple (8) est un extrait d'une description d'une procédure dans l'industrie de la soie : la phase de travail ici illustrée porte sur l'opération effectuée à partir de l'arbrisseau «gambier», suivi du marqueur «appelé» et de son appellation chinoise *shou-liang*. Aucune paraphrase n'est fournie à propos du sens du terme, ce qui suggère que sa compréhension pourrait être aisée pour les lecteurs français, du moins pour ceux qui s'intéressent au domaine technique de la soierie ; il faut également remarquer que, dans la suite de l'extrait concernant l'opération successive, l'emprunt chinois entre directement dans la composition syntagmatique du terme *gambier shouliang* : la présence du deuxième élément emprunté au

chinois, avec la variante graphique sans trait d'union, est ainsi un moyen pour créer un hyponyme du terme «gambier» déjà existant en français²⁵.

Dans l'exemple (9), tiré du même ouvrage sur le commerce et l'industrie de la soie, le syntagme français «tissage du crêpe» est suivi du participe passé «appelé» et du terme chinois *hiang-yuen-sha* ; si le syntagme français n'est pas paraphrasé, vraisemblablement du fait de sa transparence sémantique, il est intéressant de remarquer qu'une explication ultérieure est donnée à propos du terme chinois, accompagné d'un autre marqueur, «c'est-à-dire», et de la paraphrase «à forme de nuages». Cela suggère que l'auteur porte son attention moins au sens du terme français, qui est censé être évident pour les lecteurs, qu'à une réflexion métalinguistique sur l'emprunt au chinois.

(8) On râpe le *gambier*, appelé *shou-liang*.
Teinture du taffetas tcheou, avec le *gambier shouliang*.

(9) Tissage du crêpe *appelé hiang-yuen-sha*, c'est-à-dire à forme de nuages.

En revanche, dans d'autres contextes, le recours au marqueur dans la construction équivalent français+«appelé»+emprunt sert d'introduction à de plus amples précisions sur le plan sémantique. L'exemple (10) décrit un tissu produit à partir des filaments d'une plante chinoise qui semble être méconnue en France. Le choix de l'équivalent français antéposé au marqueur «appelé» est révélateur de ce cas de non-isomorphie : en effet, l'hyperonyme «plante» offre aux lecteurs français un concept superordonné qui ne permet de catégoriser l'emprunt *Ma* que de manière très générale, sans pour autant fournir d'éléments distinctifs par rapport aux espèces de plantes. Après le recours à l'emprunt, l'auteur offre une description encyclopédique du terme chinois en énumérant une série de caractères : sa hauteur, les territoires où elle est cultivée et le type de filaments que l'on en tire. Il est intéressant de remarquer qu'une indication géographique plus détaillée est donnée à propos de la région de Laou-Tchaou, province de Kiang-Si, en vue de représenter la Chine non pas comme un ensemble homogène, mais comme étant composé de différentes réalités géographiques.

²⁵ D'après le *Trésor de la langue française informatisée*, il s'agit d'un terme d'origine malaise ; bien qu'une forme éphémère «cambeir» soit attestée à la fin du XVI^e siècle par le néerlandais, le terme «gambier» ferait son apparition en français à partir de 1877 ; à ce propos, nous signalons que le document de notre corpus date de 1847, ce qui pourrait anticiper de trente ans la datation offerte par la lexicographie.

(10) Ce tissu est fabriqué avec les filaments d'une plante *appelée Ma*, dont la plus grande hauteur est de 2 mètres. Elle est cultivée en grand à Laou-Tchaou, province de Kiang-Si, et croit surtout dans les terrains humides. Il y a, disons, trois choix de filaments : le premier provient de l'enveloppe extérieure de la plante, le deuxième de la couche fibreuse suivante, et le troisième d'un dernier tégument. Plus on pénètre dans l'intérieur de la plante, plus la qualité du filament devient mauvaise.

Le domaine de la botanique est également représenté dans l'exemple (11) : dans ce contexte aussi, l'auteur fait référence à une zone géographique spécifique, à savoir la province de Canton. Par rapport aux cas précédents, que nous pouvons qualifier de xénismes, cet exemple illustre l'emploi du terme «thé» en tant qu'emprunt assimilé en français, s'étant adapté «aux habitudes articulatoires et graphiques de la langue emprunteuse²⁶» : en effet, le terme est attesté en français, avec le sens de plante d'origine chinoise, à partir de 1648 suite à des adaptations du chinois *tcha*²⁷. Le marqueur de dénomination est utilisé non pas à propos de cet emprunt, entièrement reconnaissable aux lecteurs français de l'époque, mais pour éclaircir l'appellation hyponymique *thea bohea* : le terme, créé par Linné par un procédé de latinisation à partir du chinois²⁸, est suivi du marqueur «appelé» et de la glose en français «arbre à Thé noir» ; le marqueur est aussi accompagné de l'expression adverbiale «plus communément», qui permet de reformuler l'appellation technique en mettant en relief son usage courant en français :

(11) Dans les différentes parties de la province de Canton où j'ai été à même de voir les cultures de *Thé*, elles ne m'ont offert que le *Thea Bohea* *appelé plus communément arbre à Thé noir*.

4.1.3. «Désigner»

Le marqueur verbal «désigner» est, du point de vue quantitatif, moins représentatif que les autres : attesté 48 fois dans notre corpus pilote, c'est le deuxième le moins fréquent (après «autrement dit»). Cependant, les contextes où il est utilisé nous offrent des résultats intéressants. L'emploi syntaxique du verbe varie de manière considérable : il est possible d'identifier, entre autres, la construction S+V+emprunt (12, 13), la construction emprunt+V à

²⁶ Haugen, *The analysis...*, p. 212.

²⁷ D'après le *Trésor de la langue française informatisée*.

²⁸ D'après J. M. Walsh, *Tea, Its History and Mystery*, 1892, Philadelphia, Henry T. Coats & Co.

la forme passive+équivalent ou glose en français (13), la construction inverse équivalent ou glose en français + V à la forme passive + emprunt, la tournure emprunt+V+équivalent (14). Le recours au marqueur de désignation s'accompagne souvent d'autres marqueurs, comme les marqueurs de dénomination «sous le nom de» (12, 13) et «par le nom de» (15, 16), et de précisions métalinguistiques concernant l'origine des emprunts, par exemple dans (15) «désignés en chinois par le nom de» et dans (16) «désigner ces instruments par leurs noms chinois».

Observons maintenant de plus près les contextes sélectionnés. L'exemple (12) nous permet de revenir sur la classification botanique du thé que nous avons observée dans (11) : plus particulièrement, il montre que la classification des thés ne fait pas l'objet d'un consensus unanime en Europe, où les savants se disputent sur l'origine du thé d'une seule plante ou de deux plantes différentes. La préférence de l'auteur pour cette deuxième option passe aussi par une explication métalinguistique, qui fait appel à la distinction linnéenne entre le *Thea bohea* et le *Thea viridis* ; le sujet de la phrase, à savoir les savants-botanistes mis en cause *ab auctoritate*, est suivi du marqueur «désigner», à son tour accompagné de deux marqueurs : «sous le nom de» à propos du *thea bohea* et «par le» à propos de *thea viridis* ; suit l'appellation botanique dérivée d'une latinisation d'éléments chinois. Dans le cas du *thea bohea* les deux éléments viennent du chinois, alors que dans le cas de *thea viridis*, seulement le premier élément fait appel à une origine chinoise, le deuxième ayant une origine latine directe.

(12) Il en est résulté que nos auteurs anglais sont tombés dans de nombreuses contradictions, les uns disant que les arbres à Thé vert et à Thé noir appartiennent à la même variété, et que la différence dans la couleur ne tient qu'au procédé de préparation, tandis que d'autres assurent que les Thés noirs sont produits par la plante que les botanistes désignent sous le nom de *Thea Bohea*, et les Thés verts par le *Thea viridis*, deux variétés que nous possédons depuis longtemps dans nos jardins, en Angleterre.

Les contextes (13) et (14) portent, encore une fois, sur le domaine botanique. Dans l'exemple (13) l'attention est consacrée à l'origine de l'appellation d'une autre plante, vue par les délégués commerciaux Rondot et Hedde lors du trajet entre les régions de «Chang-haï et Sou-tchéou-fou» : dans ce cas, le marqueur verbal est antéposé à l'emprunt *Tse-sang*, puis au connecteur «ou» qui permet d'introduire l'équivalent français «mûrier épineux». Si cette appellation ne semble pas problématique, l'exemple (14) montre, en revanche, que des difficultés peuvent surgir lors du passage d'une

langue à l'autre. Le terme chinois *Feng*, attesté avec sa variante *Foung*, réfère à une plante observable à cette époque dans les régions montagneuses de Canton ; le marqueur « désigner », employé à la forme passive, est suivi de la locution adverbiale « à tort », qui vise à mettre en relief les imprécisions de ses équivalents offerts dans la lexicographie sino-européenne : la glose couramment utilisée en français, « espèce de Platane ou d'Erable », est jugée inadéquate en vue de la correcte interprétation sémantique de l'emprunt.

(13) Dès 1845, MM. N. Rondot et I. Hedde l'avaient vu sur la route entre Chang-haï et Sou-tchéou-fou, où on le leur *avait désigné sous le nom de Tse-sang ou mûrier épineux*.

(14) Le *Feng* ou *Foung* que l'on trouve encore à l'état spontané dans quelques localités montagneuses de la province de Canton, où il a échappé à la hache des rebelles et à la rage du déboisement des Chinois, *est désigné à tort dans la plupart des dictionnaires sino-européens comme une espèce de Platane ou d'Erable*.

Les contextes suivants illustrent l'emploi du marqueur lors de la description d'autres champs d'activité. Plus particulièrement, dans le contexte (15) nous trouvons la description des tissus de soie et des produits faits de ces tissus mêmes. Après avoir illustré le nom Pongi pour référer à « des foulards de soie écrue ou teints », l'auteur introduit aussi le marqueur « désignés », précisé par l'indication « en chinois », pour introduire le terme *Pou-yaoueit-Ichéou*. La réflexion métalinguistique accompagnant le marqueur « désigner » est encore plus évidente si nous observons l'exemple (16) : cet extrait du corpus porte sur la sphère religieuse et, plus particulièrement, sur les noms devant référer à la tradition bouddhiste. Nous observons un emploi double du marqueur verbal : dans la première partie du contexte, l'auteur est en train de fournir une explication du terme *^o-xan*, qui serait une corruption de *o-taoxan* (*o-lo-han*), avec l'équivalent en sanscrit *arhan* ; après ces précisions est employé le marqueur verbal « désigner », suivi des formes équivalentes *Bouddhas* et *Boddhisattvas* ; dans la deuxième partie, l'hyperonyme « titres » précède le marqueur « désignaient » avec la fonction d'introduire des titres plus spécifiques, à savoir *xo-mah* et *tsun-tmô*. Ces deux termes sont à leur tour précisés avec des gloses en français : la glose « prêtre » pour le premier, la glose approximative « qui paraît signifier supérieur ou abbé » pour le deuxième.

(15) [...] on y trouve dans la liste des différents tissus de soie de Canton,

le nom de Pongi appliqué à des foulards de soie écru ou teints, *désignés en chinois par les noms de Pou-yaoueit-Ichéou* [...].

(16) L^o-xan, corruption de o-taoxan (o-lo-han), en sanscrit arhan, sert ici à *désigner* des Bouddhas, ou tout au moins des Boddhisattvas, auxquels on conserve souvent les titres qui *désignaient* en ce monde leur rang et leurs fonctions religieuses, tels que *xo-mah*, prêtre, et *tsun-tmô*, qui paraît signifier supérieur ou abbé.

Si les contextes précédents visent à fournir des explications sémantiques et des équivalents en français des emprunts, le contexte (17) semble adopter une démarche différente. Cet extrait, qui relève du domaine musical et des instruments utilisés en Chine, offre d'abord une liste de quelques instruments, à savoir *tao*, *ku*, *kiañ*, *kié*, *hiüèn* et *che*. Après cette énumération l'auteur a recours aux termes chinois sans donner d'équivalents, en revendiquant ouvertement son choix («J'ai préféré désigner ces instruments par leurs noms chinois»), obéissant à un critère d'économicité du texte, selon lequel la glose de ces emprunts donnerait lieu à une description trop longue²⁹.

(17) des hommes éminents firent les instruments *tao*, *ku*, *kiañ*, *kié*, *hiüèn* et *che*. J'ai préféré *désigner ces instruments par leurs noms chinois* que par une description qui eût été trop longue dans le texte.

4.1.4. «C'est-à-dire»

À la différence des autres marqueurs, «c'est-à-dire» est le marqueur de glose le plus fréquent dans notre corpus (247 occurrences), ce qui nous a incité à le regarder de plus près. Sur le plan sémantique, «c'est-à-dire» sert la traduction au sens strict du terme, assurant le passage d'un monde autre à un monde connu :

(18) Six paires de sandales de Manille. Trois bandeaux de tête en velours et satin, pour femmes chinoises. Bourse pour homme. Trois éventails. Deux porte-éventails brodés sur soie. Souliers de femme chinoise. Porte-montre. Sac à essence. Sac à tabac. Miroir Ornement. Quatre plastrons, *kou-po-tseu en kè-sz*, *c'est-à-dire brochés espoulinés, en soie et plumes d'oiseaux*.

²⁹ La description des instruments, toujours dépourvue d'équivalents en français, est pourtant fournie dans d'autres passages du même document.

(19) Vente du satin façonné. Ici on taille les habits, on les coud et on les confectionne. Confection des vêtements. Tissage du crêpe appelé *hiang-yuen-sha*, *c'est-à-dire à forme de nuages*. Tissage de rubans, taé, pour lier les pieds des femmes.

(20) Les princes européens prennent les titres de roi, ce qui signifie directeur, magistrat, ou d'empereur, ce qui signifie général (imperator) ; les princes tartares s'appellent khan, titre féodal commun aux chefs de tribu comme à ceux de nation ; les souverains des grands États de l'Asie ne sont pas si modestes : ils s'intitulent roi des rois, grand roi et maha-rajah, ce qui a le même sens ; *padichah*, *c'est-à-dire partageur (des couronnes)*.

Dans ces exemples, la glose introduite par «c'est-à-dire» explicite le sens de l'emprunt antéposé (i.e. *kom-po-tseu en kè-sz* ; *hinag-yuen-sha* ; *padichah*), en le mettant en relation avec des locutions et/ou des termes présentés comme équivalents français (i.e. «brochés espoulinés», «en soie et plumes d'oiseaux» ; «à forme de nuage» ; «partageur 'des couronnes'»). Les gloses, en venant expliciter les emprunts terminologiques, répondent à leur définition première qui est celle d'expliquer un terme rare ou un terme inconnu. Toutefois, elles permettent aussi d'articuler un discours de vulgarisation à visée didactique – une caractéristique propre à ce genre de textes (récits de voyage, mémoires, etc.) et plus en général à l'écriture viatique – dans le but de faire comprendre, à travers la traduction littérale, les particularités terminologiques et culturelles du monde asiatique (domaines : sériculture et dynastie) au lecteur français qui se trouve en Occident.

De manière similaire, on peut noter le contraste entre les deux mondes mis en parallèle avec le marqueur «c'est-à-dire», dans les exemples suivants :

(21) [...] la chrysalide est brun foncé. La femelle pond ses œufs en paquet plus ou moins recouvert par les poils courts et écailleux du bouquet anal, un peu partout, sur les branches, les feuilles et même sur les cocons. La chenille est à quatre mues. Son nom chinois est *Pé-yen-lsan*, *c'est-à-dire ver à soie à yeux blancs*.

(22) Les jeunes vers sont d'abord noirs et désignés sous les noms de Héyi, fourmis noires ou de Miao (jeunes pousses). Après 5 à 6 jours, ils cessent de manger, font leur premier sommeil, Téou-mien, et changent de peau. Ils prennent alors le nom de *T'ouo*, *c'est-à-dire peau dépouillée*.

Dans ces cas, l'équivalence entre l'emprunt ethnonymique écrit en majuscule et sa traduction en français est affichée comme allant de soi, sans aucune distanciation au niveau sémantique, comme si *Pé-yen-lsan* / «ver à soie à

yeux blancs» et *T'ouol* «peau dépouillé» étaient des synonymes. Ils sont posés dans une relation d'équivalence sans discussion. Ce n'est que dans l'énoncé suivant que l'équivalence terme à terme – *Toung-hal-touan-se* «satin de la mer orientale» – est suivie d'une paraphrase définitionnelle plus approfondie de l'unité terminologique «satin de la mer orientale», placée entre parenthèses :

(23) La toile et le cocon sont faits d'une soie jaunâtre très résistante, semblable à la soie du Bombyx mori, mais un peu moins fine. Cette soie est récoltée et envoyée à Yun-nan-fou, où l'on en tisse une étoffe appelée *Toung-hal-touan-se*, c'est-à-dire *satin de la mer orientale* (Ce satin est très solide, mat, en général de couleur noire, quoique la soie de cette araignée puisse être teinte en toutes couleurs ; celle étoffe est très estimée dans toute la Chine).

La reformulation entre parenthèses fait penser aux définitions lexicographiques par inclusion qui consistent à donner à un terme une paraphrase qui lui soit sémantiquement équivalente. L'auteur désigne d'abord la classe générale à laquelle appartient le terme défini – «satin» – et, ensuite, il spécifie les traits sémantiques '*solide*', '*mat*', '*de couleur noir*', etc. Cette définition peut être lue comme une sorte de transcodage qui explique l'emprunt par un ou plusieurs autres termes accessibles au lecteur, afin de favoriser aussi bien la compréhension optimale de l'emprunt et du discours dans lequel ils apparaissent que l'assimilation immédiate des connaissances transmises. La communication, ainsi établie entre l'auteur et le lecteur, est assurée grâce à un ensemble de procédés discursifs qui font partie intégrante de la terminologie interculturelle des domaines en question.

5. Conclusions et perspectives futures

Par cette contribution nous avons parcouru un champ d'étude situé à l'intersection de la terminologie textuelle et des humanités numériques. Nous avons essayé de démontrer comment peut être exploité un corpus de textes électronique constitué *ad hoc*, afin d'automatiser certains processus qui seraient laborieux manuellement pour l'identification des emprunts terminologiques en discours. Bien qu'un post-traitement manuel ait été nécessaire, l'extraction et l'analyse des données, réalisée après l'étiquetage morphosyntaxique, a permis de cerner des contextes très intéressants et de repérer de nombreux termes étrangers candidats à être glosés ou reformulés.

Notre expérimentation a porté sur des exemples attestés dans trois genres

textuels représentatifs de l'hétérogénéité thématique quant aux échanges entre Occident et Orient (soierie, botanique, métiers de la mer, religion, nature, etc.) de 1850 à 1939. En particulier, les récits de voyage et les mémoires, de par leur caractère factuel, assurent la reproductibilité linguistique d'un univers référentiel préconstruit à travers la présence de nombreux emprunts aux langues étrangères (notamment au chinois) ; l'acte de nomination y est posé en situation d'altérité culturelle et linguistique et induit des stratégies d'explicitation ou de reformulation adaptées selon les cas.

Le recours aux emprunts entraîne la nécessité d'introduire des commentaires métalinguistiques pour les lecteurs français de l'époque. Les marqueurs de glose, les reformulations et les explicitations de sens jouent donc un rôle capital dans la transmission des savoirs entre deux mondes différents : ils servent de déplacement d'un système sémiotique à un autre et permettent aux termes «extérieurs» et «intérieurs» de se mêler et de se répondre sémantiquement autour des commentaires. Dans la majorité des énoncés du corpus, l'auteur juxtapose l'emprunt et le terme français ou la périphrase définitionnelle qui peut le traduire ; les deux termes – terme étranger et terme français – sont séparés l'un de l'autre par une virgule, une parenthèse ou un marqueur.

Le locuteur se sert de nombreux marqueurs tels que «dénommer», «désigner», «appeler», etc. pour introduire des équivalents en français ; il se sert aussi de la fonction explicative et didactique de «c'est-à-dire», qui convient à la visée documentaire et pédagogique du récit de voyage et des mémoires, pour mettre en équivalence l'emprunt et le terme en français dans les énoncés. Nous avons également vu que la glose qui suit l'emprunt est normalement provoquée par le besoin d'expliquer le terme étranger inconnu par un ou plusieurs termes connus par le lecteur ; au contraire, si l'emprunt suit son équivalent français, le transcodage semble plutôt manifester la volonté de saisir la réalité désignée avec une saveur authentique. L'activité métalinguistique obéit également au besoin de vulgarisation des connaissances spécialisées. Sachant que, dans les domaines techniques et scientifiques, les découvertes ont besoin d'être nommées, l'auteur se présente comme l'intermédiaire qui porte, à la connaissance du grand public, les nouvelles dénominations : il aime faire des reformulations, souligner sa maîtrise des discours sources et sa compétence en matière de vulgarisation.

Quant à la réception en langue française des termes orientaux ainsi identifiés, nous nous sommes limitées, dans cette étude pilote du corpus *OccOr-fr*, à les traiter comme des emprunts au sens large, sans les distinguer de manière systématique. Ces premières données nous suggèrent, en revanche,

la présence de différents phénomènes ayant lieu sur le plan interlinguistique : de l'emprunt brut à l'emprunt assimilé, en passant par des candidats xénismes, sans oublier les difficultés liées aux situations de non-isomorphie. De surcroît, si pour la majorité des emprunts l'équivalent est fourni en français sous forme de paraphrase ou de glose explicative, dans d'autres cas l'équivalent n'est pas offert. La consultation de sources lexicographiques de l'époque, voire plus récentes, nous permettrait de les classer plus finement et de mieux comprendre, en l'occurrence, les différents degrés d'intégration et d'adaptation des emprunts en langue française.

La terminologia dello sport: prospettive socio-interculturali

SILVIA CALVI

1. Introduzione

La terminologia dello sport non è più considerata «l'appannaggio degli specialisti¹», quanto piuttosto un tratto distintivo della cultura di un popolo. L'obiettivo di questo contributo consiste nella progettazione di un modello di scheda terminologica utilizzabile per la costituzione di banche dati terminologiche, attente alla dimensione socio-culturale della terminologia. In una breve sezione introduttiva si rifletterà sulla terminologia dello sport e sull'importanza che oggi riveste in un contesto sempre più internazionale. Successivamente, verranno presentati degli esempi concreti di terminologia italiana dello sport: si osserveranno il caso dell'arrampicata, del surf, del calcio e della scherma. Infine, si proporrà un modello di scheda terminologica attenta alla dimensione socio-culturale dei diversi termini.

2. Terminologia dello sport: un dominio occasione di incontri internazionali/interculturali

Lo sport, fin dai giochi panellenici in cui si riunivano atleti e spettatori provenienti da tutte le città-stato della Grecia e dalle sue colonie², è diventato, soprattutto a livello agonistico, un'occasione di incontri tra persone di origine e lingue diverse che si trovano ad affrontare problemi di carattere comunicativo. Oggi la maggior parte delle manifestazioni sportive svolte a livello internazionale fa ricorso all'inglese come lingua veicolare; tuttavia, è necessario sottolineare che in riferimento ai giochi olimpici l'inglese non è

¹ P. Ligas-P. Frassi (éds.), *Présentation. Le langage du sport*, «Études de linguistique appliquée», n. 165, 2012, p. 9 (traduzione nostra).

² M. F. Bonadonna, *La terminologie du sport vers un dictionnaire multilingue*, «Diversité et identité culturelle en Europe», 2016, p. 205.

l'unica lingua utilizzata, come si evince dalla consultazione dell'articolo 27 della stessa Carta olimpica:

1. Le lingue ufficiali del C.I.O. sono il francese e l'inglese.
2. In tutte le Sessioni del C.I.O. la traduzione simultanea dovrà essere fornita anche in tedesco, spagnolo, russo e arabo.
3. In caso di divergenza tra i testi francese e inglese della Carta Olimpica o in altro documento del C.I.O., il testo francese farà fede, salvo espressamente e diversamente disposto per iscritto³.

Nel corso delle manifestazioni sportive gli scambi interculturali sono molteplici e la terminologia che ne è all'origine deve essere padroneggiata in un'ottica spesso bilingue da più utenti, quali traduttori, interpreti, atleti, ma al tempo stesso anche da appassionati di discipline sportive. Per far fronte a questa necessità sono disponibili diversi prodotti terminologici monolingue, bilingue e multilingue, tra cui il *Dictionnaire alphabétique et analogique du français des activités physiques et sportives*⁴, il *Dizionario dello sport: inglese-italiano, italiano-inglese*⁵ e tra i lessici della Rete Panlatina di Terminologia (REALITER) – pensati per rispondere alle urgenze del traduttore, degli esperti della disciplina, dei consulenti, professori, giornalisti, editori –, il *Vocabolario panlatino della bicicletta*⁶ e il *Lexique du soccer*⁷. Il dominio dello sport è presente anche in diverse banche dati terminologiche: nel *Grand Dictionnaire Terminologique* dell'Office québécois de la langue française, in *Termium Plus* del governo canadese, e nella banca dati interistituzionale dell'Unione europea IATE, dove lo sport è considerato un sottodominio del dominio più generico *social questions*.

L'abbondanza di manifestazioni sportive internazionali ha avuto effetti significativi sulla terminologia utilizzata a livello sia locale sia mondiale. In questo contesto la terminologia italiana si caratterizza per una forte presenza di anglicismi, ovvero di calchi o prestiti dalla lingua inglese. In realtà, l'introduzione di anglicismi nella lingua italiana è un fenomeno che si estende

³ Comitato Internazionale Olimpico, *Carta Olimpica*, 1999, p. 28, <<http://www.guidaolimpiadi.it/images/yog%20vari%20pdf/carta%20olimpica%20italiano%201999.pdf>> (consultato il 07/03/2021).

⁴ P. Ligas, *Dictionnaire alphabétique et analogique du français des activités physiques et sportives*, Verona, QuiEdit, 2008.

⁵ G. Regazzini, *Dizionario dello sport: inglese-italiano, italiano-inglese*, Bologna, Zanichelli, 1998.

⁶ REALITER, *Vocabolario panlatino della bicicletta*, <<http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/06/Vocabulaire-vélo.pdf>> (consultato il 07/03/2021).

⁷ REALITER, *Lexique du soccer*, <<https://www.btb.termiumplus.gc.ca/publications/soccer-fra.html>> (consultato il 07/03/2021).

a molti altri domini e il cui impatto ha dato origine a molteplici riflessioni sull'eventuale arricchimento del nostro patrimonio lessicale: prestiti e calchi linguistici sono infatti fenomeni di neologia esogena. Diversi studiosi si sono espressi in materia; distinguendosi dal purismo tradizionale⁸ che vedeva l'introduzione di ogni forestierismo come un fattore di contaminazione di una lingua, negli anni Novanta si diffuse una corrente più moderata – definita neopurista – che vide tra i suoi rappresentanti principali Bruno Migliorini. Chiedendosi se «una tal parola, ha già nel lessico italiano un'espressione che le corrisponde; o merita che le si dia?»⁹, Migliorini propose di valutare caso per caso i forestierismi, adattando, dove possibile, le innovazioni al sistema fonologico e morfologico italiano. Questo criterio si ispirò anche agli studi degli anni Ottanta di Arrigo Castellani che, sposando una posizione più moderata rispetto a quella dei puristi, sosteneva che i forestierismi costituissero una minaccia per la lingua italiana e che quindi fossero da «insieme adottare e adattare»¹⁰, per esempio *fubbia* e *guardabimbi* in sostituzione degli anglicismi *smog* e *baby-sitter*. Altrettanto moderata fu la posizione di Tullio De Mauro¹¹ che, dopo aver rinnegato la posizione di Castellani sulla minaccia della lingua inglese, si ricredette e si convinse che, se da un lato l'introduzione di forestierismi fosse giustificabile per rispondere alle necessità dei parlanti, dall'altro fosse altrettanto auspicabile che si utilizzassero gli equivalenti italiani, laddove presenti. Si può infine citare l'interessante posizione di Bombi che, in un recente studio, ha giustificato l'utilizzo di forestierismi, sostenendo che

il ricorso ai prestiti si può motivare, in svariati casi, o con la loro maggiore incisività definitoria nel caratterizzare i referenti nuovi che di volta in volta entrano in gioco o con la maggior forza evocativa e carica semantica delle forme alloglotte rispetto al termine indigeno proposto come sostituto¹².

⁸ La storia del purismo ha origini antiche: si può infatti far risalire al XVI secolo, quando l'Accademia della Crusca, sposando la posizione di Pietro Bembo, riteneva che la lingua dovesse essere pura, senza quindi forestierismi e/o forme dialettali.

⁹ B. Migliorini, *Purismo e neopurismo*, in M. L. Fanfani (a cura di), *La lingua italiana nel Novecento. Con un saggio introduttivo di Ghino Ghinassi*, Firenze, Le Lettere, 1990, p. 100.

¹⁰ A. Castellani, *Morbus anglicus*, «Studi linguistici italiani», n. 13, 1987, pp. 140-141.

¹¹ Per un approfondimento si rinvia al seguente studio T. De Mauro, *Gli anglicismi? No problema my dear*, 2006, <https://www.treccani.it/magazine/lingua_italiana/speciali/italiano_inglese/demauro.html> (consultato il 07/03/2021).

¹² R. Bombi, *Il contatto anglo-italiano e i riflessi nel lessico e nei processi di «formazione delle parole»*, in C. Consani (a cura di), *Contatto interlinguistico fra presente e passato*, Milano, LED, 2015, pp. 382-383.

Lo sviluppo di forestierismi in particolari inglesi è un dato di fatto, come ben sintetizzato da Antonio Zoppetti per gli anni 2017-2020:

Il numero totale degli anglicismi crudi, in soli tre anni, è passato da 3.522 (Devoto-Oli 2017) a 3.958 (Devoto-Oli 2020), cioè ne sono stati aggiunti ben 436 (una media di quasi 150 all'anno).

Gli anglicismi nati nel nuovo Millennio sono passati da 509 (su 1.049 parole nuove = il 48,52%) a 658 (su 1.297 neologismi = il 50,73%), cioè 149 in più (una media di circa 35 all'anno)¹³.

Tra questi anglicismi, molti sono i termini dello sport, che resta quindi

uno dei principali serbatoi di forestierismi e, successivamente, una delle prime fonti di arricchimento del nostro lessico tradizionale. Lo stesso anglicismo *sport* (d'origine francese: *desport*), attestato in italiano fin dal 1839, non è mai stato soppiantato da *disporto*¹⁴.

Infatti, per questo dominio, si sono rivelati spesso inutili i tentativi, soprattutto di epoca fascista, di italianizzare le «terminologie esotiche di varie discipline¹⁵». La seguente tabella riporta soltanto alcuni esempi di forestierismi tratti da articoli del 2020 della stampa specializzata, spesso considerata tra le fonti principali di analisi terminologica in questo dominio.

¹³ A. Zoppetti, *Laumento di anglicismi e neologismi in inglese: nuovi dati*, 2020, <<https://diciamoloitaliano.wordpress.com/2020/08/26/laumento-di-anglicismi-e-neologismi-in-inglese-nuovi-dati/>> (consultato il 07/03/2021).

¹⁴ F. Rossi, *La lingua dello sport*, in F. Rossi *et al.*, *Sport e comunicazione nella società moderna – Enciclopedia dello Sport*, 2003, <https://www.treccani.it/enciclopedia/sport-e-comunicazione-nella-societa-moderna_%28Enciclopedia-dello-Sport%29/> (consultato il 07/03/2021).

¹⁵ S. Raffaelli, *Le parole proibite. Purismo di Stato e regolamentazione della pubblicità in Italia (1812- 1945)*, Bologna, Il Mulino, 1983, p. 155.

Dominio	Esempi ¹⁶
Calcio	– Morata i <i>gol</i> più belli con la maglia della Juve; – È stato un <i>match</i> abbastanza aperto.
Basket	– <i>Playoff</i> NBA, Boston batte Miami e accorcia la serie; – Bam Adebayo, che finisce a referto come <i>top-scorer</i> ; – Una serie destinata a vivere almeno cinque <i>round</i> .
Tennis	– La Pliskova, numero 4 del mondo ha alzato bandiera bianca per problemi fisici, a <i>match</i> ormai compromesso, dopo soli 32 minuti.
Volley	– Sembra che i veneti siano in <i>down</i> ; – Monza però è molto brava a mantenersi lucida e a non sciupare le occasioni capitategli nel <i>tie-break</i> ; – Chiama il <i>time-out</i> .
Golf	– Il <i>team</i> degli Stati Uniti alla 19esima buca, ha superato di misura l'Europa di Rory McIlroy e Justin Rose; – I <i>big</i> si sono affrontati tra <i>match</i> con formula <i>fourball</i> , <i>foursomes</i> e singoli.
Running	– La corsa sulle scale è un'attività dinamica e per certi versi completa grazie al fatto che impatta sul <i>training</i> anaerobico.

Tabella 1 – Esempi di anglicismi nella terminologia italiana dello sport

3. Sport e cultura

La terminologia sportiva, considerata la popolarità di questo dominio, è «tout à fait intégré[e] dans la culture langagière de chacun¹⁷» e, di conseguenza, è parte integrante della cultura di un popolo. Tuttavia si può osservare come non tutti i sottodomini della terminologia sportiva abbiano lo stesso impatto culturale: tanto più uno sport è praticato a livello nazionale, tanto più la sua terminologia sarà padroneggiata anche dai non esperti del settore, in quanto parte della loro quotidianità. Ai fini del presente studio sono stati analizzati quattro sotto-domini, il cui impatto culturale sul contesto italiano è ben differente: si fa riferimento alla terminologia del calcio, della scherma, dell'arrampicata e del surf. Per comprendere la scelta di questi casi di studio si riportano alcuni dati:

¹⁶ I seguenti esempi sono tratti da un corpus di articoli sportivi consultati nei mesi di agosto-settembre 2020 della rivista online Tuttosport.com: <<https://www.tuttosport.com>> (consultato il 07/03/2021).

¹⁷ Ligas-Frassi (éds.), *Présentation...*, pp. 9-10.

Calcio (FIGC)	Scherma (FIS)	Arrampicata (FASI)	Surf (FISW)
Società sportive: 12.795 Dirigenti societari: 241.111 Tecnici: 80.789 Ufficiali di gara: 32.290 Dirigenti federali: 4.814 Atleti: 1.056.824	Società sportive: 337 Dirigenti societari: 1.079 Tecnici: 650 Ufficiali di gara: 518 Dirigenti federali: 109 Atleti: 18.453	Società sportive: 258 Dirigenti societari: 890 Tecnici: 737 Ufficiali di gara: 95 Dirigenti federali: 88 Atleti: 27.550	Società sportive: 127 Dirigenti societari: 514 Tecnici: 112 Ufficiali di gara: 98 Dirigenti federali: 24 Atleti: 16.297

Tabella 2 – Dati¹⁸ relativi alla diffusione in Italia del calcio, dello scherma, dell'arrampicata e del surf

Questi dati testimoniano il differente impatto culturale di calcio, scherma, arrampicata e surf. Il calcio rappresenta uno degli sport più praticati e più popolare in Italia, la scherma conta molti meno atleti, pur rappresentando uno sport antico a differenza di arrampicata e surf, due sport che hanno ottenuto solo recentemente un riconoscimento a livello ufficiale in quanto inseriti tra i nuovi sport olimpici di Tokyo 2021. Tra gli sport di recente riconoscimento olimpico, si è scelto di analizzare arrampicata e surf per il loro diverso impatto culturale: l'arrampicata, come si può osservare dai dati presentati nella Tabella 2, è molto più radicata nel contesto italiano rispetto al surf.

Una volta individuati i quattro sotto-domini sono stati costituiti quattro corpora; i testi selezionati provengono dai regolamenti sportivi del 2020 tratti dai siti di riferimento ufficiali:

- il corpus del calcio, 52.679 *word tokens*, dal sito della FIGC, Federazione Italiana Giuoco Calcio;
- il corpus della scherma, 24.242 *word tokens*, dal sito della FIS, Federazione Italiana Scherma;

¹⁸ I presenti dati sono forniti da: Centro Studi CONI Servizi, *monitoraggio CONI-FSN-DSA 2017, 2018*, <https://www.coni.it/images/numeri_dello_sport/Rapporto_FSN_DSA_2017.pdf> (consultato il 07/03/2021).

- il corpus dell'arrampicata, 45.660 *word tokens*, dal sito della FASI, Federazione Arrampicata Sportiva Italiana;
- il corpus del surf, 15.553 *word tokens*, dal sito Surfing FISW, Federazione Italiana Sci nautico e Wakeboard.

La differenza nel numero di *word tokens* dei quattro corpora è giustificata dal materiale disponibile in lingua italiana sui siti di riferimento ufficiali; inoltre non sorprende il fatto che, confrontando i *word tokens* con i dati della Tabella 2, gli sport più praticati in Italia (calcio e arrampicata) abbiano i corpora in lingua italiana più voluminosi.

L'estrazione terminologica è stata effettuata tramite la funzione *Keywords* di *Sketch Engine*¹⁹. Nel prossimo paragrafo si proporrà un'analisi terminologica: per ciascuna disciplina si riporteranno i primi venticinque termini ordinati per *Score Math* e divisi tra termini semplici e complessi²⁰, sigle e/o acronimi. Le riflessioni terminologiche verteranno sul grado di specialità²¹, sulla natura linguistica dei termini e sulla loro origine. Si ipotizza che tanto più uno sport è parte dell'identità culturale di un popolo, tanto più sarà sviluppata una terminologia locale, che non ricorre a prestiti e forestierismi. Infine, si rifletterà sull'esistenza di eventuali termini equivalenti sinonimici, confrontando la terminologia estratta dalle fonti di riferimento ufficiali con quella della stampa specializzata e/o con la terminologia utilizzata anche dai non esperti del settore. Infatti si ricorda che accanto alla terminologia istituzionalizzata nelle fonti, esiste una terminologia spontanea, spesso non ufficializzata, ma, in quanto portatrice di un significativo patrimonio culturale, degna di essere analizzata e approfondita.

3.1. Analisi terminologica

Nelle seguenti tabelle si riportano alcuni risultati dell'estrazione terminologica: i termini sono divisi tra termini semplici (10) e termini complessi (10), sigle e/o acronimi (5). Per ciascun termine è riportato il punteggio dello *Score Math* per indicare la specificità dello stesso nel corpus creato *ad hoc*; inoltre si indica se il termine è un prestito e se ne riporta il grado di specia-

¹⁹ Per approfondimenti si rinvia a A. Kilgarriff *et al.*, *The Sketch Engine: ten years on*, «Lexicography», n. 1, 2014, pp. 7-36.

²⁰ Per la distinzione tra termini semplici e termini complessi si adatterà un mero criterio grafico.

²¹ Per il grado di specialità si fa riferimento allo studio di L. Serianni, *Terminologia medica: qualche considerazione tra italiano, francese e spagnolo*, in M. T. Zanola (a cura di), *Terminologie e tipologie testuali. Prospettive interlinguistiche*, Milano, EDUCatt, 2007, pp. 7-29.

lità. Per quanto riguarda il grado di specialità il presente studio ha adattato il modello di Luca Serianni, proponendo una scala che va da 1 a 3, dove 1 è un termine molto specialistico, 2 un termine abbastanza specialistico e 3 un termine di base del dominio di riferimento padroneggiato anche dai non esperti del settore. Si segnala che per una migliore analisi qualitativa dei dati è stato tolto manualmente il rumore, ovvero i candidati termini ritenuti inappropriati in quanto non appartenenti ai sotto-domini di riferimento.

Calcio

<i>Termini semplici</i>	<i>Punteggio</i>	<i>Prestito</i>	<i>Grado Specialità</i>
1. Arbitro	992.5	X	3
2. Calciatore	711.3	X	3
3. Infrazione	572.3	X	3
4. Pallone	489.2	X	3
5. Fuorigioco	472.7	X	2
6. Raccattapalle	455.7	X	3
7. Bandierina	378.2	X	3
8. Rimessa	309.3	X	2
9. Ammonizione	274.5	X	3
10. Punizione	208.8	X	2
<i>Sigle e/o Acronimi</i>			
1. VAR (Video Assistant Referee)	475.3	✓	1
2. SGS (Settore per l'attività Giovanile e Scolastica)	309.1	X	1
3. GLT (Goal-line technology)	291.7	✓	1
4. LND (Lega Nazionale Dilettanti)	282.6	X	1
5. DCF (Divisione Calcio Femminile)	265.7	X	1
<i>Termini complessi</i>			
1. Terreno di gioco	1,864.3	X	3
2. Calcio di punizione	1,176.6	X	2
3. Ufficiali di gara	1,136.4	X	3
4. Linea laterale	1,128.1	X	3
5. Punizione indiretta	997.7	X	2
6. Linea di porta	967.2	X	3
7. Recinto di gioco	894.2	X	3
8. Calcio di rigore	885.7	X	3
9. Calcio di punizione indiretto	809.9	X	2
10. Calcio di rinvio	692.9	X	2

Scherma

<i>Termini semplici</i>	<i>Punteggio</i>	<i>Prestito</i>	<i>Grado specialità</i>
1. Assoluti	1,126.8	X	2
2. Cadetti	961.1	X	2
3. Schermidore	875.9	X	3
4. Giovanissimi	660.6	X	3
5. Tiratore	515.5	X	2
6. Maschietti	477.1	X	2
7. Ranking	432.8	✓	3
8. Bambine	419.5	X	2
9. Stoccata	293.9	X	2
10. Fioretto	268.3	X	2
<i>Sigle e/o acronimi</i>			
1. FIE (Fédération Internationale d'Escrime)	1,295.4	✓	1
2. FIS (Federazione Internazionale Scherma)	440	X	2
3. IWAS (International Wheelchair and Amputee Sports Federation)	205.1	✓	2
4. GPG (Gran Premio Giovanissimi)	176.4	X	1
5. GSA (Gruppo Schermistico Arbitrale)	130.2	X	1
<i>Termini complessi</i>			
1. Eliminazione diretta	635.9	X	3
2. Prove individuali	505.9	X	3
3. Campo gara	354.3	X	3
4. Tabellone di eliminazione diretta	327.8	X	3
5. Coefficiente numerico	285.9	X	1
6. Ranking nazionale	272.6	✓	3
7. Assalti necessari	248.5	X	2
8. Luogo di gara	245.5	X	3
9. Eliminazione diretta integrale	207.3	X	2
10. Società schermistiche affiliate alla FIS	207.3	X	2

Arrampicata

	<i>Punteggio</i>	<i>Prestito</i>	<i>Grado specialità</i>
<i>Termini semplici</i>			
1. Boulder	1,680.4	✓	2
2. Tracciatore	1,500.5	X	2
3. Lead	277.6	✓	2
4. Cronometraggio	256.6	X	3
5. Imbragatura	195.5	X	2
6. Giudici	189.1	X	3
7. Tracciatura	179.6	X	2
8. Speed	152.5	✓	2
9. Starter	142.9	✓	3
10. Giuria	135.7	X	3
<i>Sigle e/o acronimi</i>			
1. PdG (Presidente di Giuria)	1,128.6	X	1
2. CNP (Coefficiente numerico p)	830.7	X	1
3. WR (World Ranking)	579.5	✓	1
4. FASI (Federazione Arrampicata Sportiva Italiana)	363.3	X	2
5. DT (Direttore Tecnico)	216.3	X	1
<i>Termini complessi</i>			
1. Incidente tecnico	1,313.2	X	3
2. Ordine di partenza	502.9	X	3
3. Punto di protezione	460.1	X	2
4. Falsa partenza	412.4	X	2
5. Superficie di arrampicata	395.1	X	3
6. Zona di isolamento	328.5	X	2
7. Parete di arrampicata	312.4	X	3
8. Area di isolamento	285	X	2
9. Tempo valido	283	X	3
10. Area di gara	237.9	X	3

*Surf*²²

	<i>Punteggio</i>	<i>Prestito</i>	<i>Grado specialità</i>
<i>Termini semplici</i>			
1. Paddleboard	3,606.2	✓	2
2. Agonisti	2,241.7	X	3
3. Pre-Agonisti	1,703.5	X	3
4. Heat	1,506.8	✓	1
5. Sup-race	1,416.9	✓	2
6. Surfista	1,317.1	X	3
7. Shortboard	1,070.6	✓	1
8. Bodyboard	1,058.8	✓	1
9. Kneeboard	1,027	✓	1
10. Longboard	954.8	✓	1
<i>Sigle e/o acronimi</i>			
1. FISW (Federazione Italiana Sci Nautico e Wakeboard)	2,479.2	✓	2
2. SUP (Stand Up Paddle)	1,080.1	✓	2
3. ISA (International Surfing Association)	306.3	✓	1
4. ESF (European Surfing Federation)	238.8	✓	1
5. UDG (Ufficiali di Gara)	122.5	X	1
<i>Termini complessi</i>			
1. Adaptive Race	2,835	✓	1
2. Stand Up Paddle	2,091.9	✓	2
3. Head Judge	1,210.2	✓	3
4. Ufficiali di gara	623.9	X	3
5. Gran Kahuna	611.6	✓	2
6. Short/Long distance	551.7	✓	2
7. SUP foil	551.3	✓	1
8. Potenziale di punteggio	451.7	X	3
9. Maschile e femminile overall	387.3	X	3
10. Numero massimo di onde	387.1	X	2

²² La distinzione tra termini semplici e complessi per il sotto-dominio del surf ha causato maggiori difficoltà rispetto agli altri sotto-domini a causa dei molti termini in inglese. Molti dei termini semplici sono risultati, una volta analizzati i contesti, termini complessi.

Da questi dati si possono trarre le seguenti osservazioni per quanto riguarda la terminologia delle fonti ufficiali:

- il numero di prestiti è inversamente proporzionale alla popolarità dello sport nella cultura italiana: per esempio se nel calcio solo l'8% dei termini analizzati è un prestito linguistico, nel surf la percentuale si eleva al 68%;
- la maggior parte dei prestiti analizzati non ha equivalenti in lingua italiana; tra le poche eccezioni si possono osservare i seguenti casi *ranking*, *ranking nazionale* (per la scherma), *starter*, *world ranking* (per l'arrampicata), *head judge* (per il surf);
- i prestiti sono più diffusi per gli sport di recente riconoscimento olimpico, ovvero per il surf e l'arrampicata;
- più uno sport è praticato a livello nazionale più la sua terminologia è padroneggiata e ritenuta di base anche dai non esperti del settore.

Un primo confronto tra le fonti citate e la terminologia spontanea che emerge dagli articoli della stampa specializzata e/o dalla terminologia utilizzata dai non esperti del settore dimostra come in alcuni casi esistano termini equivalenti e/o sinonimici, specie per gli sport a forte impatto culturale. Per esempio, analizzando il caso del calcio, un termine di interesse, che per ragioni di *Score Math* non si è ancora citato, è il termine «rete» (score 11.7, frequenza 152 occorrenze). Nelle fonti ufficiali si ritrova il termine sinonimico «gol» dall'inglese *goal*, tuttavia lo score di specificità di 6.7 e le sole 12 occorrenze nel corpus mostrano come le fonti ufficiali prediligano l'utilizzo dell'equivalente italiano. Al contrario, il termine «gol» è molto più utilizzato nella terminologia spontanea e nella stampa specializzata, come già introdotto nella Tabella 1. Per il caso della scherma si può citare un altro esempio: il termine *flèche*, estratto manualmente dalle fonti ufficiali. Questo termine è d'origine francese, la lingua ufficiale a livello internazionale di questa disciplina. Tuttavia, nella terminologia italiana esiste un equivalente «frecciata» dallo stesso significato e utilizzabile negli stessi contesti. Un altro esempio interessante è il termine *boulder* del sotto-dominio dell'arrampicata. Questo termine è un anglismo e nelle fonti ufficiali è definito come

La specialità [che] consiste nel dover arrampicare su vie basse, massimo 5 metri, di diversa difficoltà senza l'uso dell'imbragatura (l'incolumità è assi-

curata da materassi para cadute). Richiede uno sforzo di breve durata ma di massima intensità e prevede una serie limitata di movimenti, 7-8 in media²³.

Nelle fonti ufficiali si predilige il termine *boulder* rispetto all'equivalente *bouldering*; tuttavia, nelle fonti non ufficializzate i due termini sono spesso considerati equivalenti per designare l'attività di arrampicata senza imbragatura su massi naturali e/o artificiali di un'altezza massima di 5 metri. Si segnala, inoltre, che per il termine *bouldering* in italiano esistono altri due termini in parte equivalenti, i termini «arrampicata su massi» e «sassismo» che tuttavia, se presentati in manuali di arrampicata, non sono di grande utilizzo nella terminologia spontanea. Inoltre questi ultimi termini si riferiscono principalmente all'attività di arrampicata su massi naturali. Infine, per il caso del surf, si osserva come la terminologia ufficializzata coincida in parte con la terminologia della stampa e/o con la terminologia spontanea. Gli anglismi sono prevalenti e si mantengono anche laddove l'utilizzo di termini italiani sarebbe del tutto possibile, per esempio nei termini complessi *adaptive race* e *head judge*.

4. Un modello di scheda terminologica socio-interculturale

Le banche dati terminologiche sono strumenti digitali che raccolgono informazioni sui termini in una o più lingue, sotto forma di schede terminologiche redatte in modo standardizzato al fine di permettere la maggiore condivisione dei dati raccolti. Ciascuna scheda terminologica presenta diverse informazioni, tra il cui il termine, la marcatura morfologica, la definizione, eventuali sinonimi, il contesto di utilizzo e le note di carattere enciclopedico. La definizione univoca dei termini consente lo sviluppo di una comunicazione chiara e precisa, indipendentemente dai soggetti coinvolti²⁴. Spesso le banche dati terminologiche nascono in contesti multilingue per rispondere alle necessità di una cittadinanza, di un governo o della pubblica amministrazione. Accanto ai termini recensiti e definiti in un contesto istituzionale, esistono tuttavia anche terminologie spontanee utilizzate nella comunicazione professionale e/o tra non esperti del settore, che trovano solo un parziale riscontro nelle banche dati ufficiali, le quali spesso trascurano le variazioni diastratiche e diafasiche. Nell'attuale contesto, il bisogno di disporre di raccolte multilingue

²³ FASI: <<https://www.federclimb.it/l-arrampicata-sportiva/discipline.html>> (consultato il 07/03/2021).

²⁴ M. T. Zanola, *Che cos'è la terminologia*, Roma, Carocci, 2018, p. 64.

di termini a uso dei professionisti di vari settori è sempre più forte, rendendo quindi necessario lo sviluppo di un nuovo modello di catalogazione²⁵.

La terminologia dello sport di cui abbiamo presentato diversi casi è un ottimo esempio per riflettere sulla progettazione di un modello di catalogazione attento alla dimensione socio-interculturale della terminologia. L'ottica plurilingue della scheda permette di progettare una banca dati accessibile, attuale e affidabile per traduttori, editori o revisori di testi di natura sportiva. Si sottolinea che nel dominio sportivo la ricerca di termini equivalenti in altre lingue è «un'operazione complessa²⁶», in quanto non basta tener conto della dimensione linguistica del termine, ma occorre prenderne in considerazione la sua dimensione culturale e quindi extralinguistica²⁷.

Di fronte a queste necessità l'obiettivo del presente articolo consiste nel proporre un modello di scheda terminologica attenta alle peculiarità della terminologia dello sport; in particolar modo si presterà attenzione alla sezione equivalenti sinonimici in italiano per i quali si indicheranno eventuali informazioni relative alle variazioni diafasiche e diatrichiche e agli equivalenti in altre lingue.

Di seguito si propone un modello di scheda terminologica per il termine dell'arrampicata *boulder*.

Boulder

<i>Dominio</i>	Sport
<i>Sotto-dominio</i>	Arrampicata
<i>Marcatatura morfologica</i>	Sostantivo maschile
<i>Definizione</i>	Disciplina olimpica in cui si devono arrampicare senza imbragatura vie di un massimo di 5 metri in una serie limitata di movimenti ²⁸ .

²⁵ Per degli approfondimenti si rinvia a M. T. Zanola-M. F. Bonadonna (a cura di), *Terminologie specialistiche e prodotti terminologici*, Milano, EDUCatt, 2011, e a M.T. Zanola, *Attività terminologica e fonti di documentazioni ieri e oggi: problemi e metodi*, «Mediazioni», n. 16, 2014, pp. 1-16.

²⁶ Zanola, *Che cos'è...*, p. 36.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ Questa definizione è una rielaborazione della definizione presentata sul sito ufficiale della FASI.

²⁹ I contesti di utilizzo sono estratti automaticamente tramite Sketch Engine dal corpus creato *ad hoc* dell'arrampicata.

<i>Contesti di utilizzo</i> ²⁹	«Boulder: sono dei tracciati brevi (boulder o “problemi”) sui quali gli atleti si arrampicano senza corda; alla base della parete vi sono dei materassi a protezione delle cadute» «Il numero di boulder completati determina il posizionamento di un concorrente in classifica»
<i>Sinonimi</i>	<i>Bouldering, Arrampicata su massi, Sassismo</i> I termini <i>boulder, bouldering</i> , «arrampicata su massi» e «sassismo» non sono sempre interscambiabili. <i>Bouldering</i> è il termine generico per indicare questa attività sportiva che può essere praticata su massi artificiali o naturali; qualora l'attività avvenga su massi naturali si possono anche utilizzare i termini «arrampicata su massi» e «sassismo». I termini in italiano, utilizzati in manuali di arrampicata, non trovano molta diffusione nella stampa specializzata e/o nelle comunicazioni ufficiali. Quando ci si riferisce invece alla disciplina olimpica il termine da prediligere è <i>boulder</i> .
<i>Termini equivalenti in altre lingue</i>	Inglese: <i>Boulder</i> Francese: <i>Bloc; Escalade de bloc</i> Spagnolo: <i>Búlder, bouldering, escalada de bloque, escalada en bloque</i>
<i>Note di carattere enciclopedico</i>	Il boulder è una disciplina che richiede uno sforzo di breve durata ma di intensità massima. Pur senza sistema di imbragatura, il boulder è un'attività sicura in quanto l'incolumità è garantita dai materassi disposti ai piedi delle pareti. Le scale di difficoltà più utilizzate in questa disciplina sono: la <i>Hueco</i> e la <i>Fonatinebleau</i>

5. Riflessioni conclusive

Il presente contributo, riflettendo sul caso specifico della terminologia sportiva, ha l'obiettivo quindi di dimostrare l'importanza socio-interculturale di questo dominio. Spesso l'abbondanza di anglicismi e/o di forestierismi è dovuta a editori, giornalisti, non esperti del settore che tendono a prediligere la terminologia internazionalizzata rispetto alla terminologia locale, anche laddove disponibile. Tuttavia, uno studio dettagliato delle fonti permette di osservare che spesso i termini sinonimici vengono utilizzati in contesti comunicativi differenti. Un modello di scheda termino-

logica, come quello presentato in questo studio, consentirebbe di analizzare queste peculiarità, permettendo ai destinatari di padroneggiare senza più ambiguità la terminologia dello sport. Inoltre, l'ottica plurilingue, che potrebbe essere ampliata a più lingue rispetto a quelle citate a titolo d'esempio, permetterebbe di utilizzare questo strumento in contesti ufficiali internazionali, mettendo a disposizione di traduttori e revisori uno strumento accessibile, attuale e soprattutto affidabile, tenuto conto delle fonti primarie utilizzate per la sua costituzione.

Culture giuridiche a confronto: lo sviluppo della terminologia giuridica altoatesina attraverso la comparazione giuridica

ELENA CHIOCCHETTI, ISABELLA STANIZZI

1. Introduzione

Nel diritto il confronto tra culture giuridiche diverse avviene tramite il metodo comparativo. Il presente contributo intende illustrare come la comparazione giuridica possa essere messa al servizio della pianificazione linguistica, più precisamente applicata allo sviluppo di terminologia giuridica in una lingua minoritaria, qualora la lingua di minoranza di un Paese sia al contempo lingua maggioritaria e ufficiale in uno o più altri Paesi, come nel caso del tedesco, che è lingua minoritaria in Italia, ma lingua nazionale in diversi Stati europei.

Il contributo delinea il quadro giuridico sull'uso del tedesco nella Provincia autonoma di Bolzano, dove questo è lingua co-ufficiale a livello locale (sez. 2), e chiarisce il concetto di lingua pluricentrica (sez. 3). Si illustrano inoltre i principi teorici della comparazione giuridica (sez. 4) e l'applicazione pratica del metodo comparativo allo sviluppo della terminologia giuridica altoatesina (sez. 5), volta ad individuare il termine più adeguato in lingua tedesca per designare gli istituti giuridici dell'ordinamento italiano. La sfida risiede nel conciliare da un lato l'esigenza di creare un patrimonio terminologico coerente e sistematico in lingua tedesca per l'Alto Adige che possa esprimere adeguatamente i concetti del sistema giuridico italiano, dall'altro la volontà di non discostarsi eccessivamente dal linguaggio giuridico dei Paesi di lingua tedesca per evitare un'eccessiva regionalizzazione della terminologia altoatesina e agevolare le relazioni con l'estero germanofono. Nella zona del confine settentrionale d'Italia i rapporti con Austria, Svizzera e Germania sono infatti da sempre intensi in tanti settori rilevanti dal punto di vista economico e sociale. Infine si riportano gli sviluppi attuali dell'attività di pianificazione ed elaborazione terminologica in Alto Adige, delineandone anche alcune prospettive di sviluppo futuro (sez. 6).

2. Il quadro giuridico sull'uso della lingua tedesca in Alto Adige

Nella Provincia autonoma di Bolzano il 70% della popolazione, oltre 300 000 persone, si dichiara di lingua tedesca¹. Lo Statuto di autonomia (DPR 670/1972) e le sue norme di attuazione tutelano la diversità linguistica della popolazione residente². L'art. 99 dello Statuto parifica la lingua tedesca alla lingua nazionale all'interno della Regione Trentino – Alto Adige; l'art. 100 riconosce ai cittadini di lingua tedesca in Provincia di Bolzano il diritto di usare la propria lingua nei rapporti con gli uffici giudiziari e con gli organi e uffici della pubblica amministrazione, nonché con i concessionari di servizi di pubblico interesse operanti in provincia. Tutte queste istituzioni sono tenute a garantire la fruizione dei servizi (anche) nella lingua minoritaria. Per alcuni tipi di atti è previsto l'uso congiunto dell'italiano e del tedesco, che sono dunque pubblicati contemporaneamente nelle due lingue, con i testi affiancati e lo stesso rilievo tipografico³. Si tratta degli atti destinati alla generalità delle persone (es. bandi di concorso), degli atti individuali ad uso pubblico (es. documenti di identità) e degli atti destinati ad una pluralità di uffici (es. circolari provinciali)⁴. In tutti gli altri casi (es. concessioni, espropriazioni, autorizzazioni) è previsto che si utilizzi solo una delle lingue. In tal caso va rispettata la scelta dell'utente, si risponde cioè ad esempio a una richiesta nella stessa lingua, si comunica nella lingua indicata espressamente dal cittadino o dalla cittadina all'inizio del procedimento oppure se ne usa la lingua presunta⁵. A differenza di quella provinciale, la normativa nazionale non viene sistematicamente pubblicata in entrambe le lingue co-ufficiali. Esistono tuttavia versioni tedesche dei principali Codici, ad esempio il Co-

¹ Altri 20 000 cittadini (circa il 4,5%) appartengono al gruppo linguistico ladino, cfr. ASTAT, *Alto Adige in cifre 2019*, Bolzano, Provincia Autonoma di Bolzano, 2019, p. 15.

² Per un approfondimento di aspetti non trattati nell'articolo, quali la dichiarazione di appartenenza etnica, la proporzionale per l'assunzione nel pubblico impiego, la toponomastica e il sistema scolastico cfr. O. Peterlini, *Foundations and Institutions of South Tyrol's Autonomy in Italy*, in Y. Ghai-S. Woodman (eds.), *Practising Self-Government. A comparative Study of Autonomous Regions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013; F. Palermo-J. Woelk, *Diritto costituzionale comparato dei gruppi e delle minoranze*, Milano, CEDAM Wolters Kluwer, 2011 (2008).

³ DPR 574/1988, art. 4, c. 4.

⁴ DPR 574/1988, art. 4, c. 2.

⁵ Per determinare la lingua presunta l'amministrazione pubblica fa riferimento al nome e cognome della persona destinataria dell'atto, cfr. Giunta provinciale di Bolzano, *L'uso della lingua negli uffici pubblici*, in «Provincia autonoma», 5, 2006, suppl. 1, p. 4. Il metodo non si può considerare infallibile, ma risulta abbastanza intuitivo e funzionale.

dice civile⁶ e il Codice penale⁷, nonché di alcune leggi fondamentali, tra cui la Legge anticorruzione o la Legge sul testamento biologico⁸.

Per l'impiego delle lingue nei procedimenti giudiziari⁹ vigono regole distinte per l'ambito civile e penale. In linea di principio sono possibili procedimenti in lingua italiana, tedesca e bilingui, benché si incoraggino le parti ad accordarsi su una sola lingua per contenere i tempi, i costi di traduzione e il rischio di fraintendimenti dovuti al bilinguismo. È possibile cambiare la lingua del procedimento una volta per ogni grado di giudizio. Nei procedimenti civili e tributari in cui è coinvolta la pubblica amministrazione, questa si adegua alla lingua scelta dalla parte privata. I testimoni possono essere sentiti nella lingua da loro preferita, anche se diversa dalla lingua del procedimento. Nel processo penale la scelta linguistica è dettata dalla lingua della persona imputata o indagata. In tutti i casi in cui un atto venga posto in essere nei confronti di una persona presente, è obbligatorio chiederle quale sia la sua lingua materna o la lingua da lei prescelta; questa sarà poi utilizzata per gli atti successivi. Qualora non sia possibile domandare direttamente alla persona interessata o questa rifiuti di rispondere, si procede nella sua lingua presunta, ad esempio quella prevalente nelle intercettazioni.

Il diritto di una minoranza di usare la propria lingua in tutti gli ambiti del diritto, della legislazione, amministrazione e giurisprudenza, implica la necessità di sviluppare la relativa terminologia nella lingua di minoranza: per attuare i diritti linguistici concessi alla popolazione di lingua tedesca in Alto Adige con lo Statuto del 1972 ed evitare discriminazioni linguistiche¹⁰ fu ed è ancor oggi necessario creare una terminologia in lingua tedesca che esprima fedelmente i concetti e le regole dell'ordinamento italiano, altrimenti non sarebbe possibile emanare leggi o celebrare processi anche in tedesco¹¹. Questa necessità fu riconosciuta dal legislatore con notevole ritardo. Prima del 1972 l'apparato pubblico altoatesino funzionava quasi esclusivamente in lingua

⁶ Disponibile all'indirizzo <https://www.provincia.bz.it/politica-diritto-relazioni-estere/diritto/downloads/ZGB_JULI__2022.pdf> (consultato il 05/12/2022).

⁷ R. Riz, *Italienisches Strafgesetzbuch. Codice penale italiano*, Bolzano, Athesia, 1995.

⁸ Cfr. elenco all'indirizzo <<http://www.provincia.bz.it/politica-diritto-relazioni-estere/diritto/questioni-linguistiche/norme-statali-tradotte.asp>> (consultato il 26/02/2021).

⁹ F. Palermo-J. Woelk, *Die Regelungen zum Sprachgebrauch vor Gericht und Verwaltung*, in J. Marko et al. (Hrsg.), *Die Verfassung der Südtiroler Autonomie. Die Sonderrechtsordnung der Autonomen Provinz Bozen/Südtirol*, Baden-Baden, Nomos, 2005, pp. 339-347; Ordine degli Avvocati di Bolzano, *Norme sull'uso della lingua nel processo*, <https://www.ordineavvocati.bz.it/it/lingua_del_processo.php> (consultato il 26/02/2021).

¹⁰ Palermo-Woelk, *Diritto costituzionale...*, p. 192.

¹¹ Ivi, pp. 205-206.

italiana, spesso con personale privo della conoscenza del tedesco¹², e non si erano fatti sforzi formali di pianificazione terminologica. Tuttavia anche dopo il riconoscimento del tedesco si dovettero attendere diversi anni prima che una norma di attuazione dello Statuto (DPR 574/1988) affrontasse la questione.

Il DPR 574/1988 costituisce una Commissione paritetica con il compito di determinare, aggiornare o convalidare la terminologia giuridica, amministrativa e tecnica usata dagli uffici pubblici e dai concessionari di pubblici servizi «al fine di assicurarne la corrispondenza nelle lingue italiana e tedesca¹³» e di curare la redazione e l'aggiornamento di un dizionario bilingue di terminologia. L'obiettivo della norma risiede nel creare e diffondere un repertorio terminologico che permetta alla pubblica amministrazione e agli organi giudiziari di operare indifferentemente nella lingua nazionale e nella lingua di minoranza, garantendo la stessa efficienza comunicativa attraverso la normazione ufficiale di corrispondenze biunivoche tra termini italiani e tedeschi¹⁴ e assicurando che il bilinguismo non ostacoli la certezza del diritto¹⁵. Le decisioni della Commissione sono vincolanti per chiunque rediga o traduca testi ufficiali all'interno dell'amministrazione pubblica altoatesina¹⁶.

In precedenza mancava una terminologia giuridico-amministrativa in tedesco altoatesino che si potesse considerare esaustiva, ufficiale e condivisa. La disponibilità nella lingua di minoranza di corrispondenze adeguate per i termini specialistici utilizzati nella lingua nazionale e il loro uso sistematico sono tuttavia un prerequisito essenziale per la comunicazione e attività giuridica bilingue¹⁷. Senza uno sforzo coordinato di pianificazione linguistica, la terminologia in lingua tedesca sarebbe rimasta quella incerta e generata spontaneamente dai singoli enti, spesso incoerente e non sempre corretta dal

¹² Peterlini, *Foundations...*, p. 136.

¹³ DPR 574/1988, art. 6, c. 1.

¹⁴ N. Ralli-I. Stanizzi, *Vereinheitlichung der Rechts- und Verwaltungsterminologie: Ein Beispiel aus Südtirol*, in I. Simonnæs et al. (eds.), *New Challenges for Research on Languages for Special Purposes*, Berlin, Frank&Timme, 2019, p. 163; E. Chiocchetti-N. Ralli, *Ein Begriff, zwei Sprachen, unterschiedliche (Rechts-) Kulturen*, in P. Drewer et al. (Hrsg.), *Terminologie und Kultur*, München, DTT, 2016, pp. 105-106.

¹⁵ V. Jacometti, *Il linguaggio giuridico tedesco*, in B. Pozzo-M. Timoteo (a cura di), *Europa e linguaggi giuridici*, Milano, Giuffrè, 2008, p. 177; J. Woelk, *Von „Advokat“ bis „Zentraldirektion der Autonomien“*. *Die Südtiroler Rechtsprache aus Sicht eines „bundesdeutschen“ Juristen*, in D. Veronesi (a cura di) *Linguistica giuridica italiana e tedesca*, Padova, UNIPRESS, 2000, p. 213.

¹⁶ DPR 574/1988, art. 6, c. 3.

¹⁷ H. Zanon, *Spurensuche 1999: Die deutsche Sprache bei Gericht in Südtirol*, in K. Egger-F. Lanthaler (Hrsg.), *Die deutsche Sprache in Südtirol*, Wien, Folio, 2001, p. 176.

punto di vista giuridico o linguistico¹⁸. Ad esempio, i beni ereditari erano resi con *Erbschaftsgüter* nella versione tradotta del Codice civile e *Nachlassgüter* o *Verlassenschaftsgüter* nel Codice di procedura civile. Per indicare la carica di assessore si utilizzava il calco *Assessor*, sconosciuto altrove in questa accezione. I termini complessi non di rado ricalcavano la struttura di quelli italiani, a scapito dell'idiomaticità e naturalezza in lingua tedesca; ad esempio, l'imposta comunale sugli immobili veniva resa con *Gemeindesteuer auf Liegenschaften* anziché con un composto unico.

Le attività della Commissione paritetica di terminologia, formata da sei giuristi e traduttori, di cui tre di lingua italiana designati dal Commissario del Governo e tre di lingua tedesca nominati dalla Giunta provinciale¹⁹, iniziarono nei primi anni Novanta del secolo scorso. Sin da subito la Commissione, sottodimensionata per affrontare la normazione di tutta la terminologia giuridico-amministrativa, venne affiancata da un team di persone esperte in terminologia e in diritto presso un centro di ricerca locale, oggi denominato Eurac Research²⁰. Il team era incaricato di svolgere i lavori preliminari alla normazione, impostati come ricerca sistematica e settoriale²¹ per dominio e sottodominio giuridico (es. diritto penale, amministrativo, di famiglia ecc.). Nella pratica terminologica ciò significa prendere decisioni organizzative di fondo (es. definire le lingue e i destinatari del lavoro), delimitare il (sotto) dominio d'indagine creando anche eventuali glossari tematici, reperire e analizzare la documentazione di riferimento, individuare e organizzare termini e concetti rilevanti, elaborare il sistema concettuale del (sotto)dominio (es. identificare iperonimi, iponimi e coiponimi), svolgere l'analisi terminologica (es. determinare eventuali sinonimie ed equivalenze interlinguistiche) e mettere a disposizione il materiale raccolto²². Questo approccio consente di reperire informazioni concettuali (es. definizioni) e linguistiche (es. contesti d'uso) sui concetti dell'ordinamento italiano nella lingua nazionale e di trovare nei testi altoatesini disponibili i termini eventualmente già utilizzati

¹⁸ Chiocchetti-Ralli, *Ein Begriff...*, pp. 104-105; E. Chiocchetti *et al.*, *Deutsch ist nicht gleich Deutsch. Besonderheiten der deutschen Rechtssprache in Südtirol*, in M. Brambilla *et al.* (Hrsg.), *Diatopische Variation in der deutschen Rechtssprache*, Berlin, Frank&Timme, 2013, pp. 257-266.

¹⁹ DPR 574/1988, art. 6, c. 1.

²⁰ Cfr. <<http://www.eurac.edu>> (consultato il 26/02/2021).

²¹ Cfr. P. Drewes-K.-D. Schmitz, *Terminologiemanagement. Grundlagen – Methoden – Werkzeuge*, Berlin, Springer Vieweg, 2017, p. 26; R. Arntz *et al.*, *Einführung in die Terminologearbeit*, Hildesheim, OLMS, 2014 (1989), pp. 211-218; Conferenza di servizi di traduzione degli Stati d'Europa, *Raccomandazioni per l'attività terminologica*, Berna, CST, 2002 (1990), pp. 50-51.

²² Arntz *et al.*, *Einführung...*, pp. 211-218.

per designare il concetto in esame²³. A questo punto si dispone di informazioni potenzialmente sufficienti da sottoporre a una commissione incaricata di decidere ufficialmente la denominazione in tedesco altoatesino di ciascun concetto giuridico scegliendone una tra quelle documentate o proponendone una nuova. Tuttavia, un lavoro strettamente focalizzato solo sull'Alto Adige non avrebbe tenuto conto della realtà locale, in cui oltre la metà della popolazione giovanile svolge i propri studi universitari in Austria²⁴, i Paesi di lingua tedesca sono i principali partner commerciali²⁵, il turismo proviene perlopiù dalle stesse zone²⁶ e la fruizione di media austriaci, tedeschi ed elvetici da parte della minoranza è prassi quotidiana²⁷. Sin da subito si iniziò dunque ad integrare nell'attività terminologica anche la comparazione con gli ordinamenti di lingua tedesca (cfr. sez. 5). All'inizio ciò avveniva soprattutto qualora non si fossero riscontrate traduzioni altoatesine (adeguate) per designare dei concetti dell'ordinamento italiano, ma a partire dai primi anni Duemila il metodo divenne parte integrante del lavoro terminologico in Alto Adige ed oggi ne è uno dei tratti caratteristici²⁸.

La Commissione terminologica ha sospeso le proprie attività nel 2012 dopo aver normato circa 7400 corrispondenze tra termini giuridico-amministrativi in lingua italiana e tedesca per l'Alto Adige. Se si considera anche la normazione cumulativa delle denominazioni contenute nelle versioni tradotte dei principali Codici avvenuta nel 1994²⁹, si stima un patrimonio complessivo di 15 000-20 000 termini approvati ufficialmente. Ciononostante, questo patrimonio non copre tutta la terminologia necessaria al funzionamento dell'apparato legislativo, amministrativo e giurisprudenziale altoatesino. Inoltre, il diritto continua ad evolversi, vengono promulgate nuove norme e modificate quelle vecchie, cosicché risulta necessario proseguire con l'analisi e l'elaborazione terminologica. La sezione 6 illustrerà gli sforzi effettuati in questo senso dopo il 2012.

²³ N. Ralli-I. Stanizzi, *Il linguaggio giuridico tedesco in Alto Adige*, «AIDAinformazioni», n. spec., 2018, pp. 180-181; Chiochetti-Ralli, *Ein Begriff...*, pp. 108-109.

²⁴ ASTAT, *Annuario statistico della Provincia di Bolzano 2020*, Bolzano, Provincia Autonoma di Bolzano, p. 172.

²⁵ Ivi, p. 428.

²⁶ Ivi, p. 439.

²⁷ Cfr. J. Klein, *Südtirols Medienlandschaft*, «Medienimpulse», n. 1, 2015, pp. 7 et 9.

²⁸ E. Chiochetti et al., *25 Jahre Bozner Methode: Terminologearbeit in Südtirol*, in P. Drewer-D. Pulitano (Hrsg.), *Terminologie: Epochen – Schwerpunkte – Umsetzungen*, Berlin, Springer Vieweg, 2019, p. 178; Ralli-Stanizzi, *Vereinheitlichung...*, pp. 166-169; Ralli-Stanizzi, *Il linguaggio...*, pp. 182-184.

²⁹ Cfr. Elenco terminologico n. 2, <http://www.provincia.bz.it/politica-diritto-relazioni-estere/diritto/downloads/TerKom_2.pdf> (consultato il 26/02/2021).

3. I linguaggi giuridici tedeschi

Il tedesco è una lingua di minoranza in Italia, ma al contempo la prima lingua della maggior parte dei cittadini dell'Unione europea (16%)³⁰ e tra le lingue più diffuse nell'intero continente, essendo parlata da oltre 90 milioni di persone³¹. È ufficiale in Austria, Germania, Liechtenstein e co-ufficiale in Svizzera e Lussemburgo nonché riconosciuta a livello regionale nel Belgio orientale e in Alto Adige. Si tratta dunque di una lingua pluricentrica, ossia di una lingua che gode di uno status ufficiale, a livello nazionale o regionale, in più di un Paese e perciò ha visto lo sviluppo di differenze, anche notevoli, nella varietà standard di ciascuno Stato³². Ciascuna varietà di tedesco ha delle peculiarità che sono perfettamente legittime al pari di quelle tra inglese britannico e statunitense, per citare solo un esempio. Le differenze si esprimono a livello lessicale, grammaticale, ortografico, sintattico e della pronuncia. Sono evidenti, ad esempio, il mancato uso della lettera *ß* in Svizzera, sostituita da *ss*, o le oscillazioni nel genere di alcuni sostantivi³³.

Gli Stati nazionali sono una fonte importante di divergenze linguistiche³⁴ e il linguaggio giuridico rispecchia le differenze tra i singoli sistemi giuridici. Esistono pertanto diverse varietà di tedesco giuridico³⁵, ognuna strettamente legata all'ordinamento di appartenenza³⁶. C'è un tedesco giuridico austriaco, germanico, elvetico, belga, europeo e uno italiano, o più precisamente altoatesino. Le diverse culture sociali, politiche e giuridiche si riflettono nei singoli ordinamenti e di conseguenza nella loro terminologia giuridica. Si possono riscontrare, ad esempio, concetti (quasi-)equivalenti designati con termini diversi (es. il contratto collettivo di lavoro è *Tarifvertrag* in Germania, *Kollektivvertrag* in Austria e *Gesamtarbeitsvertrag* in Svizzera); termini identici che designano concetti diversi (es. *Befreiungsschein* in Austria indica un documento che autorizza chi non possiede la cittadinanza austriaca a svolgere

³⁰ Commissione europea, *Special Eurobarometer 386: Europeans and their languages*, Bruxelles, Commissione europea, 2012, p. 10.

³¹ Cfr. <<https://www.laenderdaten.info/sprachen/deutsch.php>> (consultato il 26/02/2021).

³² U. Ammon *et al.*, *Variantenwörterbuch des Deutschen*, Berlin, De Gruyter, 2016 (2004), pp. LXXIII-LXXIV.

³³ Ivi, p. XLI.

³⁴ *Ibidem*.

³⁵ Jacometti, *Il linguaggio...*, pp. 123-184; D. Cao, *Translating Law*, Clevedon, Multilingual Matters, 2007, p. 33.

³⁶ Cao, *Translating...*, pp. 23-25; G.-R. de Groot, *Rechtsvergleichung als Kerntätigkeit bei der Übersetzung juristischer Terminologie*, in U. Haß-Zumkehr (Hrsg), *Sprache und Recht*, Berlino, de Gruyter, 2002, p. 222; S. Šarčević, *New Approach to Legal Translation*, The Hague, Kluwer Law International, 1997, p. 13.

attività lavorativa in qualsiasi Stato federato d'Austria, mentre in Germania è un documento che esenta dal pagamento di spese mediche e sanitarie³⁷); termini che designano istituti presenti solo in un ordinamento e ignoti altrove (es. *Milizprinzip*, principio di milizia, che in Svizzera «designa l'esercizio di cariche pubbliche a titolo onorifico o a tempo parziale³⁸»); termini obsoleti in un ordinamento, ma ancora usati in un altro (es. l'apprendista è *Lehrling* in Austria, Svizzera e Alto Adige, ma in Germania il termine è stato sostituito da *Auszubildende/r*).

Dal punto di vista dello sviluppo della terminologia giuridica altoatesina, volta ad individuare il termine più adeguato in lingua tedesca per designare gli istituti giuridici dell'ordinamento italiano, le differenze appena illustrate potrebbero forse far pensare che la via migliore sia quella di creare il numero più elevato possibile di neologismi altoatesini, così da rendere immediatamente chiaro che si designano concetti italiani ed evitare fraintendimenti. Ciò porterebbe però a una eccessiva regionalizzazione del linguaggio giuridico tedesco altoatesino³⁹, che diventerebbe incomprensibile agli stranieri di lingua tedesca e ostacolerebbe notevolmente i tanti rapporti transfrontalieri e internazionali con l'estero germanofono. Non sarebbe efficiente anche alla luce della vicinanza tra gli ordinamenti di lingua tedesca e quello italiano⁴⁰. Se è chiaro che non sia possibile prendere semplicemente in prestito un qualsiasi termine giuridico austriaco, elvetico o tedesco e usarlo per designare i concetti dell'ordinamento italiano⁴¹, vi sono però anche molti termini condivisi il cui significato è equivalente o abbastanza paragonabile (es. al concetto italiano di contratto di lavoro corrisponde in tutti gli ordinamenti germanofoni quello di *Arbeitsvertrag*, all'obbligo scolastico equivale *Schulpflicht*, al divorzio *Scheidung* ecc.). Non avrebbe perciò senso creare dei neologismi altoatesini per tutti questi concetti. Ciò vale ancor di più in un mondo globalizzato in cui si moltiplicano gli sforzi di unificazione e armonizzazione giuridica⁴². Il metodo applicato in Alto Adige per identificare i casi in cui è

³⁷ R. Muhr, *Österreichische und deutsche Rechtsterminologie – Typische Unterschiede und Probleme der Beschreibung plurizentrischer Rechtstermini*, «Schriftenreihe der Deutschsprachigen Gemeinschaft», n. 13, 2019, p. 127.

³⁸ Cfr. <<https://www.parlament.ch/it/über-das-parlament/parlamentswörterbuch/parlamentswörterbuch-detail?WordId=141>> (consultato il 26/02/2021).

³⁹ P. Sandrini, *Italianisches Recht in deutscher Sprache. Terminologische Überlegungen*, in P. Cordin et al. (a cura di), *Italiano e tedesco in contatto e a confronto*, Trento, Università di Trento, 1998, p. 408.

⁴⁰ Woelk, *Von „Advokat“...*, p. 214.

⁴¹ Palermo-Woelk, *Diritto costituzionale...*, p. 206.

⁴² G. Ajani et al., *Diritto comparato. Lezioni e materiali*, Torino, Giappichelli, 2018 (2005), p. 10.

necessario un neologismo o è possibile adottare un termine giuridico straniero è quello della comparazione giuridica tra l'ordinamento italiano e quelli di lingua tedesca (cfr. sez. 4).

4. La comparazione giuridica

La comparazione giuridica consiste in un confronto tra norme di ordinamenti diversi per individuare somiglianze e differenze⁴³. Si possono confrontare intere tradizioni e famiglie giuridiche o sistemi giuridici distinti per individuare convergenze o divergenze strutturali e applicative. In questo caso si definisce macro-comparazione⁴⁴. Quando, invece, si raffrontano singole norme o istituti giuridici, ad esempio il concetto di proprietà, di unione civile, di reddito di cittadinanza ecc. in maniera più circoscritta, si è nell'ambito della micro-comparazione⁴⁵.

I risultati della comparazione giuridica possono servire al legislatore per individuare la norma migliore fra varie possibilità, all'interprete del diritto per trovare una diversa modalità di lettura di una norma, alla traduttrice per capire il significato di un termine giuridico nel contesto di un documento e procedere alla resa nella lingua di arrivo, all'avvocato per la pratica forense transnazionale, alla studiosa che operi progetti di armonizzazione del diritto, alla docente di diritto per sviluppare il senso critico e analitico dei discenti⁴⁶. Inoltre, la comparazione giuridica può essere al servizio della pianificazione linguistica, come mostra il presente contributo.

Dal punto di vista terminologico il metodo della micro-comparazione consente di individuare il significato di un concetto giuridico all'interno di uno specifico (sotto)dominio di un ordinamento giuridico – in cui può essere designato da uno o più termini qualora vi siano sinonimi, acronimi ecc. – determinandone le caratteristiche (es. tramite la definizione) e la posizione all'interno del sistema concettuale per poi confrontarli con quelli determinati per un concetto giuridico di un altro ordinamento – anch'esso designato da uno o più termini – al fine di scoprire se esista o meno equivalenza concettuale. La specificità di ciascun sistema giuridico fa sì che siano rari i casi di equivalenza piena tra istituti giuridici di ordinamenti diversi, ossia di totale

⁴³ Ivi, p. 5. F. Del Giudice, *Manuale di diritto pubblico comparato*, Napoli, Simone, 2014, p. 18; K. Zweigert-H. Kötz, *Einführung in die Rechtsvergleichung*, Tübingen, Mohr, 1996 (1971), p. 11.

⁴⁴ Ajani *et al.*, *Diritto comparato...*, p. 4; Del Giudice, *Manuale di diritto...*, p. 18.

⁴⁵ Ajani *et al.*, *Diritto comparato...*, p. 4; Del Giudice, *Manuale di diritto...*, p. 19.

⁴⁶ Ajani *et al.*, *Diritto comparato...*, pp. 5-6; Zweigert-Kötz, *Einführung...*, p. 14.

corrispondenza delle caratteristiche concettuali; il compito consiste dunque nell'individuare un buon grado di comparabilità in riferimento alle caratteristiche essenziali del concetto in esame⁴⁷.

5. La comparazione nell'attività terminologica in Alto Adige

L'attività terminologica per lo sviluppo della lingua giuridica tedesca in Alto Adige è tesa a bilanciare due distinte esigenze: da un lato la necessità di creare un patrimonio terminologico coerente e sistematico per esprimere i concetti propri dell'ordinamento giuridico italiano, dall'altro la volontà di non discostarsi eccessivamente dal linguaggio giuridico dei Paesi di lingua tedesca. Nel contemperare le diverse esigenze deve essere sempre tenuto in considerazione un aspetto fondamentale, ovvero lo stretto legame intercorrente tra il diritto e la cultura di una nazione. Se il diritto riflette la cultura di una nazione, esso sarà difficilmente trasferibile in altre nazioni. È in gioco «la delicata relazione fra il diritto inteso come tecnica e pertanto come insieme di norme agevolmente trapiantabili da un ordinamento ad un altro e il diritto inteso come parte della cultura di una nazione⁴⁸» con tutte le specificità e diversità che ne derivano. Il discorso è per ovvie ragioni esteso alla terminologia giuridica utilizzata per esprimere il diritto. Allo stesso modo della norma, infatti, anche il vocabolario giuridico ricorrerà a termini specifici e potenzialmente diversi da ordinamento a ordinamento⁴⁹. L'analisi comparativa permetterà quindi di affrontare la scelta di accogliere o meno un termine straniero all'interno di un ordinamento con maggiore competenza e con il necessario bilanciamento delle istanze in gioco⁵⁰.

Vediamo ora due esempi concreti di quanto appena spiegato. Nel 2016 è stata introdotta in Italia l'unione civile (L 76/2016). Nel definire il nuovo istituto giuridico, il legislatore si è ispirato all'ordinamento tedesco, tenendo conto del modello al tempo vigente in Germania della *eingetragene Lebenspartnerschaft* (letteralmente «comunione di vita registrata»⁵¹). In effetti, tra

⁴⁷ Cfr. Cao, *Translating...*, pp. 29-35, 54-60; Arntz *et al.*, *Einführung...*, pp. 144-170.

⁴⁸ G. Ajani, *Sistemi giuridici comparati*, Torino, Giappichelli, 2005, p. 236.

⁴⁹ R. Sacco, *Sistemi giuridici comparati*, Milano, UTET, 2018, p. 7.

⁵⁰ R. Sacco-A. Gambaro, *Sistemi giuridici comparati*, Milano, UTET, 2009, p. 3.

⁵¹ L'ex Presidente del Consiglio Renzi affermava in un'intervista televisiva: «[A]nche in questo caso replichiamo il modello tedesco [...]. Credo che possa funzionare e avere i voti in Parlamento», cfr. <https://www.corriere.it/politica/15_maggio_25/nozze-gay-renzi-modello-tedesco-puo-avere-voti-camere-f77b8f76-0301-11e5-955a-8a75cacacc9d.shtml> (consultato il 15/02/2021).

l'istituto italiano e quello tedesco vi erano profonde analogie, oggi superate dall'introduzione in Germania del matrimonio tra persone dello stesso sesso⁵². All'epoca, tuttavia, la *eingetragene Lebenspartnerschaft*, come l'unione civile, era un istituto alternativo al matrimonio riservato alle coppie omosessuali. Ai partner di un'unione civile e di una *eingetragene Lebenspartnerschaft* erano estesi la maggior parte dei diritti riconosciuti ai coniugi nel matrimonio, con alcune eccezioni (es. non era possibile l'adozione congiunta di minori). Considerate le similitudini tra i due istituti, si è deciso di mantenere *eingetragene Lebenspartnerschaft* per la resa tedesca del concetto italiano in Alto Adige. L'alternativa, ovvero l'adozione di una traduzione letterale più aderente al termine italiano, quale ad esempio *bürgerliche Verbindung*, è stata scartata perché lontana dalle scelte terminologiche non solo della Germania, ma anche degli altri Paesi germanofoni. In Svizzera e Austria il termine utilizzato per riferirsi all'unione riconosciuta tra persone dello stesso sesso era infatti *eingetragene Partnerschaft* (comunione registrata).

Vi sono casi in cui al contrario non si è ritenuto opportuno ricorrere al termine utilizzato negli ordinamenti esteri. È quanto successo ad esempio con il concetto del reddito di cittadinanza introdotto nel 2019 (DL 4/2019). Come per l'unione civile, anche il reddito di cittadinanza si ispirava, per esplicita affermazione della politica⁵³, al sussidio sociale previsto in Germania, l'*Arbeitslosengeld II* (letteralmente «denaro per disoccupati»). A un esame attento delle caratteristiche principali, tra i due istituti risultano profonde analogie. In entrambi i casi si tratta di un sostegno economico erogato a persone o famiglie prive di reddito o con un reddito inferiore a una determinata soglia che necessitano di un aiuto economico da parte dello Stato. La percezione del reddito, tuttavia, è sottoposta ad alcune condizioni, tra cui una dichiarazione di immediata disponibilità al lavoro, l'adesione ad un percorso personalizzato di accompagnamento all'inserimento lavorativo, lo svolgimento di attività al servizio della comunità, la partecipazione a percorsi di riqualificazione professionale. Nonostante la vicinanza tra i due istituti, la resa di reddito di cittadinanza con *Arbeitslosengeld* avrebbe creato confusione. In Alto Adige, infatti, *Arbeitslosengeld* traduce l'indennità di disoccupazione, concetto che si differenzia rispetto a quello del reddito di cittadinanza⁵⁴. In

⁵² Il matrimonio tra persone omosessuali in Germania è divenuto legale a partire dal 1° ottobre del 2017.

⁵³ Cfr. es. <https://www.corriere.it/economia/18_ottobre_09/reddito-cittadinanza-modello-tedesco-di-maio-2b643f18-cbf4-11e8-8067-fb8edf63e45b.shtml> (consultato il 26/02/2021).

⁵⁴ Uno degli elementi che differenzia il reddito di cittadinanza dall'indennità di disoccupazione è che il primo ha come destinatari anche chi abbia perso il lavoro da molto tempo o non abbia mai lavorato, mentre la seconda è erogata dopo la perdita del lavoro.

questo caso quindi la volontà di non discostarsi dalla terminologia utilizzata negli ordinamenti tedescofoni ha dovuto cedere il passo alla necessità della coerenza terminologica. La scelta del termine *Arbeitslosengeld* avrebbe introdotto un elemento di disomogeneità all'interno del sistema concettuale relativo ai sussidi economici, rappresentando un'opzione terminologica incoerente. Si è scelta, perciò, una soluzione che esprimesse meglio il concetto italiano: *bedingtes Grundeinkommen* (letteralmente «reddito di base condizionato»). La traduzione altoatesina chiarisce il significato del concetto esplicitandone alcune caratteristiche, ovvero che si tratta di un reddito di base sottoposto ad alcune condizioni. Inoltre si è scelto consapevolmente di utilizzare un termine privo del riferimento alla cittadinanza, poiché non rispondente alle caratteristiche del concetto; infatti non viene erogato solo a chi possiede la cittadinanza italiana⁵⁵.

Come mostrano gli esempi, in Alto Adige il metodo comparativo è impiegato per verificare se esistano nei Paesi di lingua tedesca dei concetti equivalenti a quelli italiani esaminati. Il principio è che se l'analisi comparativa evidenzia un buon grado di equivalenza, si può valutare di adottare il termine estero per designare il concetto nazionale in tedesco altoatesino. Nel caso in cui tuttavia il termine analizzato non si inserisca bene nel sistema concettuale e terminologico del dominio giuridico in esame, si dovrà propendere per altre soluzioni (es. la creazione di un neologismo). L'analisi comparativa tra culture giuridiche diverse permette di non allontanare eccessivamente il linguaggio giuridico e amministrativo della minoranza altoatesina dall'uso linguistico degli altri centri della lingua tedesca, così da mantenere un discreto livello di intercomprensione e favorire la comunicazione internazionale. Si limitano inoltre le traduzioni improvvisate e i calchi dall'italiano frequenti in passato (cfr. sez. 2), contribuendo così a migliorare la qualità della terminologia tedesca in Alto Adige.

⁵⁵ Da più parti si è obiettato che il termine «reddito di cittadinanza» non sia del tutto calzante. Nel dibattito internazionale caratterizza di solito un sostegno universale, incondizionato ed erogato nella stessa misura ad ognuno. Il reddito di cittadinanza introdotto in Italia si acquisisce, invece, sulla base di determinati requisiti ed è quindi selettivo. È inoltre soggetto a diverse condizioni. Anche le persone con cittadinanza straniera possono accedervi, purché abbiano un permesso di lungo soggiorno e siano residenti in Italia da almeno dieci anni al momento della domanda. Cfr. V. Marano, *Reddito di cittadinanza: esperimenti passati e prospettive future*, «Ius in itinere», 2019, <<https://www.printfriendly.com/p/g/3tP6Yy>> (consultato il 26/02/2021), e A. I. Arena, *Reddito di inclusione, di cittadinanza, come diritto? (Profili costituzionali)*, «Costituzionalismo.it», n. 3, 2018, <https://www.costituzionalismo.it/costituzionalismo/download/Costituzionalismo_201803_690.pdf> (consultato il 26/02/2021).

6. Lo sviluppo terminologico in Alto Adige oggi

L'elaborazione della terminologia in Alto Adige è proseguita anche dopo la sospensione dell'attività della Commissione terminologica. La strategia adottata in questa nuova fase si è basata su criteri specifici: flessibilità, tempestività e pianificazione. Flessibilità e tempestività, in particolare, consentono l'adeguamento costante della terminologia alle modifiche che intervengono a livello normativo. La terminologia non rimane cristallizzata in un determinato tempo, ma può essere aggiornata e modificata in seguito agli interventi normativi. La pianificazione permette di stabilire obiettivi a lungo termine in linea con le necessità rilevate, ad esempio determinando quali ambiti del diritto affrontare o aggiornare dal punto di vista terminologico.

La nuova fase di attività terminologica è frutto della collaborazione fra l'Istituto di linguistica applicata di Eurac Research⁵⁶ e l'Ufficio Questioni linguistiche della Provincia autonoma di Bolzano⁵⁷. Entrambe le istituzioni hanno acquisito nel corso degli anni esperienza nel campo dell'attività terminologica plurilingue (in particolare l'Istituto di ricerca) e della traduzione e revisione giuridico-amministrativa (in particolare l'Ufficio provinciale). Hanno inoltre affiancato in passato la Commissione terminologica, supportandola nell'attività di ricerca terminologica e di gestione organizzativa. Tali competenze sono confluite nel progetto di collaborazione «Supporto scientifico in ambito terminologico⁵⁸» (ConsTerm) che si pone vari obiettivi, tra cui la gestione dei termini normati dalla Commissione terminologica e la produzione di una terminologia accurata e coerente che aiuti chi redige e traduce testi giuridico-amministrativi a stilare documenti chiari e fruibili dalla cittadinanza. La terminologia elaborata nell'ambito del progetto, incluse le informazioni relative alla comparazione con l'estero, è liberamente accessibile online attraverso il Sistema informativo per la terminologia giuridica *bistro* (<<http://bistro.eurac.edu>>, consultato il 26/02/2021).

Tra gli obiettivi della collaborazione rientra anche il coinvolgimento di ulteriori enti e organizzazioni che sul territorio altoatesino si occupano dei processi redazionali, traduttivi e terminologici. L'ampliamento della cooperazione, ad esempio ad altri uffici provinciali e agli organi giudiziari, favorirebbe la condivisione di risorse, di informazioni e il trasferimento di

⁵⁶ Cfr. <<http://www.eurac.edu/linguistics>> (consultato il 26/02/2021).

⁵⁷ Cfr. <<http://www.provincia.bz.it/politica-diritto-relazioni-estere/diritto/questioni-linguistiche.asp>> (consultato il 26/02/2021).

⁵⁸ Cfr. <<https://www.eurac.edu/it/institutes-centers/istituto-di-linguistica-applicata/projects/consterm-20>> (consultato il 26/02/2021). La cooperazione è co-finanziata dalla Provincia autonoma di Bolzano.

conoscenze. Costituirebbe inoltre il motore necessario per dare impulso al processo di armonizzazione linguistica, premessa necessaria per garantire uniformità e coerenza della terminologia nella redazione e traduzione di testi. Infine il confronto potrebbe offrire un'occasione per affrontare tematiche ulteriori di interesse sempre attuale in campo linguistico come, ad esempio, la semplificazione del linguaggio amministrativo o il rispetto del genere nella redazione e traduzione di testi.

7. Conclusioni

Sull'esempio dello sviluppo della terminologia giuridica in tedesco altoatesino si è mostrato come applicare la comparazione giuridica, più precisamente la micro-comparazione, alla pianificazione linguistica in una specifica tipologia di lingue di minoranza. Si tratta delle comunità la cui lingua è minoritaria in un Paese, ma che gode di uno status maggioritario e ufficiale in altri Paesi, spesso limitrofi, per via della divergenza tra confini nazionali e linguistici. L'esperienza altoatesina può fungere da modello per minoranze di questo tipo in Europa e nel mondo, i cui idiomi abbiano ottenuto un riconoscimento e si trovino ad affrontare il compito di sviluppare una propria terminologia giuridico-amministrativa. È un passo essenziale per attuare i diritti linguistici della minoranza, che riduce le discriminazioni dovute all'assenza di un linguaggio adeguato a sostenere l'implementazione pratica di diritti fondamentali, ad esempio l'uso della lingua minoritaria nei procedimenti giudiziari.

L'esempio altoatesino mostra che l'analisi comparativa tra culture giuridiche diverse offre le basi per decidere quando discostarsi o meno dalla terminologia degli altri centri (maggioritari) della lingua. Il vantaggio risiede nel poter evitare, quando possibile, di allontanare eccessivamente il linguaggio giuridico della minoranza dall'uso linguistico delle altre aree che parlano la stessa lingua. L'obiettivo è quello di mantenere un discreto livello di intercomprensione, favorendo la comunicazione internazionale e/o mantenendo vivi gli scambi con detti territori. Si limitano, inoltre, le traduzioni improvvisate e i calchi da altre lingue, contribuendo così a migliorare la qualità della terminologia nella lingua di minoranza.

Vi sono però anche degli svantaggi: l'applicazione del metodo comparativo non è (ad oggi) automatizzabile, richiede tempo e personale esperto e ha dunque costi potenzialmente elevati. Nella prima fase di sviluppo terminologico gli investimenti dovranno necessariamente essere maggiori ed

è auspicabile un lavoro di comparazione sistematica su interi (sotto)settori giuridici, come avvenne in Alto Adige agli inizi dell'attività della Commissione terminologica. Tuttavia, una volta creato e diffuso un primo patrimonio terminologico, la comparazione può avvenire anche in maniera puntuale su singoli termini e concetti per contenere gli sforzi.



La dénomination des nouvelles maladies infectieuses sous l'angle de la dimension sociale de la communication. Le cas de la terminologie française des pandémies grippales des XX^e et XXI^e siècles

KLARA DANKOVA

Ces derniers temps, les enjeux de la dénomination des nouvelles maladies infectieuses ont été mis en relief avec le foisonnement de termes désignant les variants de la COVID-19 comportant une référence au pays où les mutations du virus sont apparues pour la première fois, tels que «variant britannique», «variant sud-africain», «variant brésilien» et «variant indien». L'usage de ces noms dans l'espace médiatique a été largement critiqué comme discriminatoire à l'encontre des nations concernées. En plus, étant en contradiction avec les *Meilleures pratiques de dénomination des nouvelles maladies infectieuses humaines* de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)¹, la nécessité d'une intervention décisive de la part de cette autorité s'imposait avec évidence. Vers la fin de mai 2021, l'OMS s'est prononcée sur la question en recommandant au public non scientifique de nommer les variants de la COVID-19 de manière neutre en utilisant les lettres de l'alphabet grec selon l'ordre d'apparition des mutations, à savoir «Alpha» à la place de «variant britannique», «Bêta» à la place de «variant sud-africain», «Gamma» à la place de «variant brésilien» et «Delta» à la place de «variant indien²».

L'exemple des variants de la COVID-19 fait ressortir le lien étroit entre les choix terminologiques et la dimension sociale de la communication, c'est-à-dire une communication envisagée du point de vue des relations sociales : ayant pour fonction de régulariser et de pérenniser les liens sociaux, elle constitue une condition indispensable pour l'existence d'une société structurée et institutionnalisée³. En effet, c'est à l'intérieur d'une commu-

¹ <<https://www.who.int/fr/news/item/08-05-2015-who-issues-best-practices-for-naming-new-human-infectious-diseases>> (consulté le 20/02/2022).

² <<https://www.who.int/fr/activities/tracking-SARS-CoV-2-variants/tracking-SARS-CoV-2-variants>> (consulté le 20/02/2022).

³ B. Lamizet, *Les lieux de la communication*, Liège, Mardaga, 1992, p. 12.

nauté organisée en plusieurs groupes sociaux que la terminologie est créée, résultant «d'un jeu d'initiatives communicatives et d'alliances dans la lutte des notions⁴». Les choix terminologiques effectués influencent à leur tour la société, notamment les relations entre les groupes sociaux concernés, et ils peuvent avoir un impact considérable non seulement sur le plan social et culturel, mais aussi sur le plan politique et économique. Cette relation d'interdépendance entre la dimension sociale de la communication et la création et l'usage des termes peut être observée dans le cas de la terminologie des pandémies grippales, chaque pandémie étant «un phénomène autant social que biologique, indissociable de son contexte historique, géographique et culturel⁵».

Par rapport au terme «pandémie», il faut savoir qu'actuellement, il n'existe aucune définition généralement admise : créé à l'origine pour décrire la diffusion des maladies infectieuses, le terme désigne désormais tous les phénomènes de grande portée, tels que le tabagisme et l'obésité, aussi bien que des événements médiatiques diffusés à l'échelle mondiale⁶. Selon la définition de l'OMS de 2010, le terme «pandémie» désigne «la propagation mondiale d'une nouvelle maladie⁷». Néanmoins, d'autres critères peuvent également être pris en considération, parmi lesquels «sa propagation géographique, un taux d'attaque élevé ([...] la survenue d'un grand nombre de cas en peu de temps), une faible immunité initiale de la population, la nouveauté de l'agent infectieux et sa contagiosité⁸». Les pandémies grippales sont, selon la définition de l'Institut Pasteur, «la conséquence de l'apparition d'un nouveau sous-type de virus grippal de type A (suite à une modification génétique majeure), pour lequel la majorité de la population est immunologiquement naïve⁹». Depuis la découverte du virus grippal en 1918, plusieurs types en ont été identifiés : les virus de la grippe A, B, C et D. Ceux du type A, qui sont responsables des crises pandémiques, sont constitués d'une combinaison de deux types d'antigènes de surface : l'hémagglutinine (H1, H2, H3)

⁴ D. Maldussi, *Le terme : un produit social ?*, «Repères DoRiF», n. 10, 2016, p. 2.

⁵ L. Spinney, *La grande tueuse. Comment la grippe espagnole a changé le monde*, Paris, Albin Michel, 2018, p. 10.

⁶ M. Gozlan, *Pandémie : histoire d'un mot et d'un concept*, «Le Monde», 17/03/2020.

⁷ D. B. Taylor et al., *Is the Coronavirus an Epidemic or a Pandemic ? It Depends on Who's Talking*, «The New York Times», 28/02/2020.

⁸ F. Hammer-Dedet-P. Licznar-Fajardo, *D'hier à aujourd'hui, faire face aux pandémies*, «Actual Pharm», n. 59(599), 2020, p. 14.

⁹ <<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/grippe>> (consulté le 20/02/2022).

et la neuraminidase (N1, N2)¹⁰, qui figurent dans les dénominations scientifiques des virus.

Dans cette contribution, nous examinerons la terminologie française relative aux pandémies grippales des XX^e et XXI^e siècles, à savoir : la grippe espagnole (1918-1919), la grippe asiatique (1957-1958), la grippe de Hong-kong (1968-1969), la grippe russe (1977-1979) et la grippe A H1N1 (2009-2010). Précisons que notre analyse porte sur la terminologie utilisée dès le début de la propagation de l'infection, c'est-à-dire avant le moment où ces épidémies ont été qualifiées de pandémies. Après une brève explication des choix méthodologiques (§1), nous examinerons, séparément pour chaque pandémie, les termes désignant les gripes pandémiques et les virus responsables, en tenant compte de la dimension sociale de la communication (§2). Une attention particulière est portée à l'analyse des procédés de formation des néologismes et à la variation terminologique. Dans la conclusion, nous allons essayer d'identifier les traits caractéristiques de la terminologie de ce domaine.

1. La néologie dans le domaine des pandémies grippales : le parcours terminologique proposé

Phénomène naturel de la langue permettant de résoudre les problèmes de communication, la création de mots pour désigner de nouveaux concepts est également un processus qui suscite des émotions chez les locuteurs et implique nécessairement des jugements de valeur¹¹. Dans le cas de la terminologie des pandémies grippales, il faut distinguer avant tout les termes utilisés par les scientifiques de ceux qui apparaissent dans les débats publics sur le sujet. Les premiers sont le résultat d'une néologie planifiée¹² : ils sont élaborés au niveau officiel selon les règles de nomenclatures fixées par la communauté scientifique et leur usage ne pose pas de problèmes, car leur création est fondée sur un consensus préalable de la communauté. D'autre part, les termes utilisés pour désigner les mêmes concepts dans les débats publics relèvent souvent des discours des non spécialistes, qu'il s'agisse des politiciens ou des

¹⁰ R. Noto, *Ce qu'il faut savoir sur les principales épidémies et pandémies*, «Médecine de Catastrophe-Urgences collectives», n. 4/3, 2020, p. 274.

¹¹ L. J. Calvet, *La sociolinguistique*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 111 ; J. Pruvost-J.-F. Sablayrolles, *Les néologismes*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. «Que Sais-je ?», 2003, p. 3.

¹² Calvet, *La sociolinguistique...*, pp. 111-112.

journalistes : dans certains cas, on a affaire à une néologie *in vivo*¹³, qui est influencée, d'une part, par les termes utilisés par les experts, et, d'autre part, par les perceptions que les locuteurs ont du phénomène. À la différence de la terminologie scientifique, celle qu'on trouve dans les discours médiatiques peut se révéler problématique, puisqu'elle peut être stigmatisante pour certaines communautés. C'est ce type de terminologie élaborée en discours que nous nous proposons d'approfondir dans cette étude.

L'examen de la création des termes en discours nous amène à analyser aussi la variation terminologique qu'elle implique¹⁴. En particulier, nous allons observer un *foisonnement néologique transitoire*¹⁵, c'est-à-dire la coexistence provisoire de plusieurs dénominations pour le même concept, due notamment à l'imprécision conceptuelle et caractéristique pour la phase initiale de la formation du nouveau vocabulaire¹⁶. Nous allons également analyser la synonymie qui émerge à cause des différentes descriptions du concept¹⁷, dépendant, dans le cas présent, principalement du niveau de spécialisation et du trait saillant censé d'identifier le mieux la grippe ou le virus concerné.

Pour recueillir les dénominations des gripes pandémiques et des virus grippaux utilisées tout au long de ces crises, nous avons utilisé un corpus journalistique, car, ayant pour fonction d'informer le public, la presse joue un rôle important dans la création de nouveaux termes et dans leur introduction dans le lexique d'une langue. En outre, dans le cas des phénomènes inédits, la profusion de termes pour les désigner est causée aussi par la multitude de journalistes qui en informent la population¹⁸. Notre corpus est composé de cinq sous-corpus contenant des articles de presse sur le sujet, publiés au cours des pandémies considérées : nous avons utilisé des journaux généralistes, à savoir *Le Petit Parisien* et *Le Matin* pour la grippe des années 1918-1919 et *Le Monde* pour les quatre autres pandémies grippales. Les informations détaillées concernant la structure de nos corpus sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

¹³ *Ibidem.*

¹⁴ Maldussi, *Le terme...*, pp. 1-2.

¹⁵ Terme utilisé par L. Guilbert dans *La formation du vocabulaire de l'aviation (1861-1891)*, Paris, Larousse, 1965, in P. Dury-S. Lervad, *La variation synonymique dans la terminologie de l'énergie : approches synchronique et diachronique, deux études de cas*, «LSP & Professional Communication», n. 2(8), 2008, pp. 68-69.

¹⁶ *Ivi*, p. 68.

¹⁷ M. T. Zanola, *Che cos'è la terminologia*, Roma, Carocci, 2018, p. 49.

¹⁸ G. Adamo-V. Della Valle, *Che cos'è un neologismo*, Roma, Carocci, 2017, pp. 22-23.

Corpus	Période	Pandémie grippale	Sous-type de virus	Journal	Nombre d'articles	Nombre de mots
Corpus 1	1918-1919	grippe espagnole	H1N1	<i>Le Matin</i> , <i>Le Petit Parisien</i>	258	
Corpus 2	1957-1958	grippe asiatique	H2N2	<i>Le Monde</i>	91	26.424
Corpus 3	1968-1969	grippe de Hongkong	H3N2	<i>Le Monde</i>	24	6.613
Corpus 4	1977-1979	grippe russe	H1N1	<i>Le Monde</i>	4	2.290
Corpus 5	2009-2010	grippe A H1N1	H1N1	<i>Le Monde</i>	901	461.933

Tableau 1 – La structure des corpus¹⁹

Les articles, disponibles dans Gallica (pour *Le Petit Parisien* et *Le Matin*) et dans les archives du journal *Le Monde*, ont été identifiés à partir du mot-clé «grippe». Ensuite, nous avons procédé à l'extraction manuelle des dénominations des gripes et des virus, en observant l'emploi de ces termes et leur rôle dans la dimension sociale de la communication.

Les termes collectés sont analysés du point de vue des procédés de formation néologique qui ont été présentés par Sablayrolles²⁰ et une réflexion sur les motivations possibles derrière la variation terminologique observée est proposée, en se basant sur l'examen des circonstances dans lesquelles les nouveaux termes ont été créés²¹.

¹⁹ Les informations concernant la durée des pandémies et le sous-type du virus ont été repérées dans les sites web : <<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/grippe/articles/les-gripes-pandemiques>> (consulté le 20/02/2022) ; <<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/grippe>> (consulté le 20/02/2022).

²⁰ J.-F. Sablayrolles, *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*, Limoges, Lambert-Lucas, 2019.

²¹ J. Humbley, *La néologie terminologique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2018, p. 342.

2. Analyse de la terminologie des pandémies grippales des XX^e et XXI^e siècles

Dans cette section, nous présentons les résultats de l'analyse des noms des gripes pandémiques et des virus extraits des cinq corpus présentés dans le Tableau 1. Dans le cas des virus, nous n'avons pas considéré les termes généraux, tels que «virus» ou «virus grippal».

2.1. Corpus 1 : Grippe espagnole (1918-1919)

Les termes relatifs à la première pandémie grippale du XX^e siècle ont été extraits à partir d'un corpus contenant les articles publiés dans les années 1918-1919 dans les journaux *Le Matin* et *Le Petit Parisien*, qui ont été choisis à cause de leur grande diffusion : à l'époque, les deux étaient vendus à plus d'un million d'exemplaires²². Nous avons construit un corpus de 258 articles, dont 168 proviennent du *Matin* et 90 du *Petit Parisien*. La première mention de la grippe se trouve dans un article du *Matin* publié le 30 mai 1918 avec le titre «L'épidémie de grippe en Espagne». *Le Petit Parisien* informe sur l'épidémie pour la première fois le 2 juillet 1918, en l'appelant «grippe espagnole», dénomination qui apparaît entre guillemets le jour avant dans *Le Matin*.

L'analyse a révélé que la plupart des articles (81%) ne contiennent que des termes généraux «grippe» ou «épidémie de grippe», les autres dénominations plus spécifiques comme «grippe espagnole» figurant seulement dans 19% des articles. Relativement au virus, nous n'avons trouvé aucune dénomination dans notre corpus : même si le virus grippal a été découvert en 1918, à l'époque de la grippe pandémique, on ne connaissait pas encore le type exact du virus responsable. Celui-ci a été isolé chez l'homme seulement en 1933 et actuellement, il est connu sous le nom «A/H1N1²³».

Les termes «grippe» (N) ou «épidémie de grippe» (composition N + Prép + N) ont été utilisés de manière exclusive dans 210 articles, 134 provenant du *Matin* et 76 du *Petit Parisien*. Ces dénominations neutres et donc non stigmatisantes figurent notamment dans les communications officielles de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine et de l'Institut Pasteur. Elles sont utilisées également dans les articles concernant le contexte espagnol, tels que celui publié le 1^{er} octobre 1918 dans *Le Petit Parisien* par rap-

²² A. Bar-Hen-P. Zylberman, *La presse parisienne et la grippe «espagnole» (1918-1920)*, «Les Tribunes de la santé», n. 47(2), 2015, p. 36.

²³ Ivi, p. 44.

port à l'état de santé du roi espagnol. Les autres termes neutres relatifs à la grippe n'ont été utilisés que très rarement : c'est le cas des termes «influenza» (N) et «grippe-influenza» (composition N-N), le premier apparaissant dans 3 articles et le deuxième dans 1 article. *Le Petit Robert 2022* enregistre «influenza» comme un terme vieilli désignant la grippe ; sa basse fréquence et son emploi dans notre corpus nous font penser que dans le langage courant, ce terme était utilisé pour désigner les épidémies grippales antérieures à celle de 1918 :

Elle a beau changer de nationalité et prendre des déguisements variés, c'est toujours notre ancienne connaissance l'influenza²⁴.

D'autres dénominations plus spécifiques désignant la grippe de 1918 ont été utilisées dans 48 articles, dont 34 étaient publiés dans *Le Matin* et 14 dans *Le Petit Parisien*. Il s'agit de termes composés contenant des références géographiques, qui peuvent avoir un effet discriminatoire pour les peuples habitant ces régions. Le terme le plus fréquent est sans doute «grippe espagnole» (composition N + Adj) dont nous avons trouvé 56 occurrences. Nous avons également noté des cas dans lesquels les auteurs prennent de la distance par rapport à cette nouvelle dénomination²⁵, en mettant l'adjectif «espagnole» entre guillemets et/ou en l'introduisant avec le participe «dite» : «grippe dite "espagnole"». En effet, le qualificatif «espagnol» n'est pas justifié : il a été attribué à la pandémie puisque les journaux espagnols non censurés ont été les premiers à informer le public sur la propagation de l'infection dans leur pays²⁶. Les quatre autres dénominations relevées n'apparaissent qu'une seule fois dans le corpus : «grippe chinoise» (composition N + Adj), «grippe hispano-internationale» (composition N + Adj-Adj), «soldat de Naples» (composition N + Prép + N) et «grippe de Flandre» (composition N + Prép + N).

Les dénominations identifiées montrent comment les termes varient en fonction du contexte local, notamment politique et culturel, dans lequel ils ont été forgés : en France, la grippe est désignée avec trois noms spécifiques – «grippe espagnole», «grippe hispano-internationale» et «grippe chinoise». On y trouve des références géographiques liées à l'origine présumée de la maladie («espagnole», «hispano-») et à sa diffusion («internationale»), tandis que dans le cas de «grippe chinoise», l'adjectif indique plutôt quelque chose

²⁴ *Le Petit Parisien*, 09/07/1918.

²⁵ Cf. Adamo-Della Valle, *Che cos'è...*, p. 23.

²⁶ Bar-Hen-Zylberman, *La presse parisienne...*, p. 39.

d'étrange et d'incompréhensible pour la population. Les deux autres termes «soldat de Naples» et «grippe de Flandre» sont des traductions des noms de la grippe utilisés, respectivement, en Espagne et en Allemagne. «Soldat de Naples» est une création ludique qui fait référence à un air d'opérette *La canción del olvido* («La chanson de l'oubli») à la mode en Espagne²⁷ : le virus de la grippe est aussi contagieux que l'air de cette opérette. Le terme «grippe de Flandre» renvoie à la situation au front allemand dans cette région, où le virus se propage facilement d'une armée à l'autre²⁸.

2.2. Corpus 2 : Grippe asiatique (1957-1958)

Le corpus concernant la grippe asiatique des années 1957-1958 est composé de 91 articles de *Le Monde* ayant une longueur de 26.424 mots. Le 8 juin 1957, le journal informe pour la première fois sur la propagation d'un nouveau virus en Asie, responsable d'une «épidémie de grippe». Trois jours plus tard, l'apparition de la grippe aux États-Unis est annoncée, cette fois-ci en utilisant le terme «grippe asiatique²⁹».

L'épidémie grippale de 1957-1958 est désignée de manière neutre le plus souvent avec le terme «épidémie de grippe», qui apparaît 51 fois dans notre corpus. Nous avons également trouvé le terme «influenza» : néanmoins, sa fréquence est très basse (3 occurrences) et, à part une exception, le terme sert à dénommer les pandémies grippales du passé.

Les termes renvoyant à la région asiatique, d'où le virus est censé émaner, sont à peu près deux fois plus nombreux : nous avons trouvé la composition N + Adj «grippe asiatique» (122 occurrences) et la conversion Adj > N «asiatique» (1 occurrence). Précisons que «grippe asiatique» n'est qu'un néologisme de sens : ce terme existait déjà dans la langue pour nommer la pandémie grippale de 1889-1890³⁰. Le lien avec certaines épidémies du passé est reflété également dans les expressions «épidémie [...] du "type asiatique"» et «une grippe des plus asiatiques», tandis que l'emploi des guillemets et les commentaires des journalistes par rapport au qualificatif «asiatique³¹» signalent une certaine prise de distances.

²⁷ M. Dumeurger, *La grippe espagnole : le tueur invisible de 1918*, «GEO», 30/09/2021.

²⁸ Bar-Hen-Zylberman, *La presse parisienne...*, p. 39.

²⁹ «Le Monde», 11/06/1957.

³⁰ T. Cochard, *Grippe russe*, in H. Guillemain (éd.), *DicoPolHiS*, Le Mans, Le Mans Université, 2022, <<http://dicopolhis.univ-lemans.fr/fr/dictionnaire/g/grippe-russe.html>> (consulté le 20/02/2022).

³¹ «Grippe "asiatique"» (4 occurrences), «grippe dite "asiatique"» (2 occurrences), «grippe dite asiatique» (1 occurrence), «grippe que l'on croit "asiatique"» (1 occurrence).

Le virus responsable de cette pandémie est désigné dans notre corpus avec deux types de termes : les compositions N + Adj et celles contenant un sigle alphanumérique³², les deux ayant une référence à l'Asie. Les compositions N + Adj «virus asiatique» (3 occurrences) sont moins fréquentes que les dénominations avec un code alphanumérique (7 occurrences) :

- «virus A/Singapour/57» (1 occurrence) ;
- «virus "A Singapour 57"» (1 occurrence) ;
- «virus "A Singapour"» (1 occurrence) ;
- «virus "Singapour A"» (1 occurrence) ;
- «virus "A-57"» (2 occurrences) ;
- «A/Asie/57» (1 occurrence).

Ces noms ont été créés en s'inspirant des codes uniformes pour les souches de virus grippal, recommandés par le Comité OMS d'experts de la Grippe en 1953 : selon cette nomenclature, le virus grippal de 1957 est désigné par le code «A2/Singapore/1/57», incluant des éléments concernant le sous-type de virus grippal et son chiffre, celui-ci étant facultatif («A2»), le lieu d'origine du virus («Singapore»), le numéro de série de la souche («1») et l'année de l'isolement («57»)³³.

2.3. Corpus 3 : Grippe de Hongkong (1968-1969)

Seulement un nombre réduit d'articles de *Le Monde* des années 1968-1968 – 24 articles (6.613 mots) – mentionnent cette épidémie grippale. La première communication concernant la propagation de l'infection date du 5 novembre 1968 : on parle de l'«épidémie de grippe», qui s'est diffusée à partir de Hongkong dans toute la région. La dénomination «grippe de Hongkong», entre guillemets, est apparue quelques jours plus tard, le 11 novembre 1968.

Le nombre de dénominations neutres de l'épidémie («épidémie de grippe», composition N + Prép + N, 11 occurrences) dépasse largement les noms contenant une référence géographique (4 occurrences). Ces derniers sont des compositions des types N + Prép + N («grippe de Hongkong», 3 occurrences) et N + Adj («grippe asiatique», 1 occurrence). Mentionnant le foyer présumé de l'infection, le terme «grippe de Hongkong» est plus précis

³² Voir N. Lemaire-P. Muraille, *Sigles graphiques en langue de spécialité : typologie, variabilité, enjeux*, «Neologica», n. 6, 2012, pp. 161-176.

³³ WHO, *A revised system of nomenclature for influenza viruses*, «Bulletin of the World Health Organization», n. 45(1), 1971, pp. 119-120.

que «grippe asiatique», utilisé déjà dans le cas des épidémies de 1889 et de 1957.

Le virus grippal est désigné par quatre noms composés avec un sigle alphanumérique, chacun n'apparaissant qu'une fois dans le corpus : «A2 Hongkong 1968», «A-2 Hongkong», «A2 Hongkong», «virus A2». Ces noms ont été construits en utilisant les éléments des codes proposés par l'OMS, le dernier terme – «virus A2» – étant plus vague que les autres puisque le sous-type de virus grippal A2 peut être responsable de plusieurs épidémies.

2.4. Corpus 4 : Grippe russe (1977-1979)

La grippe russe des années 1977-1979 doit son nom au fait que l'URSS a été le premier pays à signaler l'épidémie à l'OMS en décembre 1977 : il s'agit, de nouveau, d'une appellation non justifiée, car la souche du virus a été isolée plus tôt, en mai 1977, en Chine³⁴. *Le Monde* parle très peu de cette épidémie : entre 1977-1979, il n'y consacre que 4 articles (2.290 mots). L'épidémie est mentionnée pour la première fois le 18 janvier 1978 en tant qu'une grippe causée par le «virus H1». Le nom «grippe russe» apparaît dans le journal à peu près un mois plus tard, le 13 février 1978 : dans ce cas aussi, il s'agit d'un nom déjà utilisé pour la pandémie de 1889³⁵.

Les termes généraux («grippe», 9 occurrences) sont plus fréquents que les dénominations plus spécifiques (2 occurrences). Celles-ci incluent les compositions N + Adj «grippe russe» et «grippe asiatique», qui renvoient à la partie du monde où le virus s'est propagé. Néanmoins, ces noms sont également assez imprécis à cause de leur identité avec ceux des épidémies précédentes.

Le virus de 1977 est désigné dans notre corpus par une composition N + Adj («virus russe») et par deux dénominations scientifiques : «H1» (2 occurrences) et «H1N1» (1 occurrence). Les lettres «H» et «N» sont issus du nouveau système de nomenclature des virus recommandé par l'OMS et mis en pratique à partir du 1^{er} janvier 1972 : aux codes des virus utilisés depuis 1953 (voir § 2.2), on ajoute entre parenthèses le type de l'hémagglutinine (H) et celui de la neuraminidase (N), p. ex., «A/Hong Kong/1/68 (H3N2)³⁶».

Les articles analysés reflètent le lien entre les dénominations utilisées et la situation politique de l'époque : dans l'URSS, on parle plutôt de la «grippe

³⁴ M. Rozo-G. K. Gronvall, *The reemergent 1977 H1N1 strain and the gain-of-function debate*, «mBio», n. 6(4), 2015, <<https://journals.asm.org/doi/10.1128/mBio.01013-15>> (consulté le 28/02/2022).

³⁵ Cochard, *Grippe russe...*

³⁶ WHO, *A revised system...*, pp. 119-120.

asiatique» et les Chinois sont pointés du doigt comme diffuseurs du virus³⁷, tandis qu'en France, le «virus russe» est présenté dans la presse à sensation comme une autre menace provenant de l'URSS³⁸. Cette dernière appellation est critiquée en RDA comme non justifiée et stigmatisante :

Voilà qui n'a pas plu du tout au ministre est-allemand de la santé. «Lorsque la grippe de Hongkong s'est abattue sur la R.D.A., vient-il de déclarer, elle nous venait d'Allemagne fédérale ; nous n'en avons pas profité pour calomnier ce pays». Quant au virus actuel, a-t-il ajouté, «il n'a rien de russe, il s'est d'abord manifesté en Chine³⁹».

2.5. Corpus 5 : Grippe A H1N1 (2009-2010)

Le corpus concernant la grippe pandémique de 2009 est le plus volumineux : il est composé de 901 articles (461.933 mots), publiés dans *Le Monde* dans les années 2009-2010. Cette dernière pandémie grippale a été causée par un nouveau variant du virus de sous-type H1N1, qui s'est développé en combinant un virus humain, un virus aviaire et deux virus porcins⁴⁰. Pour la première fois, il a été signalé en mars 2009 au Mexique⁴¹. *Le Monde* n'en informe le public que le 24 avril 2009, en utilisant le terme «grippe porcine⁴²». Quelques jours plus tard, le 1^{er} mai 2009, le journal communique la décision de l'OMS d'utiliser une dénomination plus neutre, à savoir «grippe A H1N1⁴³». Pour des raisons pratiques, dans le cas présent, nous n'avons pas examiné les termes généraux désignant l'épidémie.

Notre analyse a révélé l'emploi de 30 noms différents de l'épidémie, dont la plupart (24 noms) sont constitués des noms contenant un code. Le reste (6 noms) est représenté par des noms composés avec une référence stigmatisante, concernant la région d'où le virus s'est propagé («mexicaine/du Mexique», «nord-américaine») et/ou l'origine présumée de la grippe (*porcine*). La structure de ces compositions et leurs occurrences sont rapportées dans le tableau ci-dessous :

³⁷ «Le Monde», 23/02/1979.

³⁸ «Le Monde», 13/02/1978.

³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ <<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/grippe>> (consulté le 20/02/2022).

⁴¹ «Le Monde», 24/07/2009.

⁴² «Le Monde», 24/04/2009.

⁴³ «Le Monde», 01/05/2009.

Type de composition	Dénomination	Nombre d'occurrences
N + Adj	grippe porcine	442
	grippe mexicaine	13
	pandémie porcine	2
	grippe nord-américaine	2
N + Prép + N	grippe du Mexique	2
N + Adj + Adj	grippe porcine mexicaine	2

Tableau 2 – Les termes composés sans code désignant la grippe A H1N1

Le terme le plus fréquent est «grippe porcine». L'examen de ses occurrences a montré qu'il a été utilisé surtout dans les trois premiers mois de la pandémie : dans les articles publiés depuis le 24 avril jusqu'au 24 juillet 2009, nous avons trouvé presque toutes les occurrences (400).

Pour ce qui est des noms avec un code alphanumérique, nous avons identifié deux noms formés d'un code – «H1N1» (111 occurrences) et «A(H1N1)» (41 occurrences) – et 22 compositions dans lesquelles le code est ajouté à une base nominale. Celle-ci est constituée le plus souvent par le nom «grippe», les autres noms, nettement moins nombreux, étant «pandémie», «épidémie» et «influenza» :

Type de composition	Dénomination	Nombre d'occurrences
N + code	grippe A	1100
	grippe A(H1N1)/grippe A (H1N1)	637
	grippe H1N1	259
	grippe AH1N1/grippe A H1N1	9
	grippe A/H1N1	8
	grippe (H1N1)	3
	grippe A(H1-N1)	2
	grippe A(H1N1) 2009	2
	grippe H1N1 2009	1
	influenza A (H1N1)	1
	pandémie H1N1	5
N + Adj + code	grippe porcine A (H1N1)/grippe porcine A(H1N1)	12
	grippe porcine H1N1	4
	grippe porcine (H1N1)	2
	grippe porcine A-H1N1	1
	grippe pandémique H1N1	7
	grippe pandémique A(H1N1)	3
	grippe pandémique A(H1N1) 2009	2
N + Prép + code	épidémie de H1N1	2
	pandémie de H1N1	1
N + N + code	grippe influenza A H1N1	2
N + Prép + code + Adj	épidémie de H1N1 mexicain	1

Tableau 3 – Les termes composés avec un code désignant la grippe A H1N1

Seulement quatre de ces 24 dénominations ont une fréquence suffisamment importante pour qu'on puisse dire qu'il s'agit de noms réellement utilisés : c'est le cas des compositions N + code «grippe A», «grippe A(H1N1)», «grippe H1N1» et du code «H1N1» qui ensemble représentent 95% de toutes les occurrences. Leur fréquence, nettement supérieure à celle des noms discriminatoires, montre que les journalistes ont pris en considération la recommandation de l'OMS. Précisons que dans quelques rares cas, les noms avec un code contiennent également une référence stigmatisante.

Pour les dénominations du virus de cette grippe, la situation est très similaire : nous avons repéré 19 noms différents. À part une exception – la composition N + Adj «virus mexicain» (3 occurrences) – il s'agit de codes ou de compositions avec un code. Les dénominations ayant pour base un code sont au nombre de 4 et leur fréquence est très basse : «A/H1N1» (2 occurrences), «H1N1 mexicain» (2 occurrences), «H1N1 porcin» (2 occurrences) et «H1N1 2009» (1 occurrence). Les compositions à base nominale avec un code (14) sont considérablement plus significatives :

Type de composition	Dénomination	Nombre d'occurrences	
N + code	virus A(H1N1) /virus A (H1N1)	188	
	virus H1N1	127	
	virus A	88	
	virus A (H1N1) 2009/virus A(H1N1) 2009	6	
	virus A/H1N1	4	
	virus 2009 A(H1N1)	1	
	virus H1/N1	1	
	virus H1N1 2009	1	
	virus H1N1/2009	1	
	N + Adj + code	virus grippal A (H1N1)/virus grippal A(H1N1)	22
		virus grippal H1N1	5
		virus pandémique H1N1	2
	N + code + Adj	virus H1N1 mexicain	2
	N + Adj + Prép + N	virus grippal à influenza H1N1	1

Tableau 4 – Les termes composés à base nominale avec un code désignant le virus A H1N1

Néanmoins, dans ce cas aussi, seulement trois de ces noms se sont vraiment imposés dans l'usage, à savoir «virus A(H1N1)», «virus H1N1» et «virus A», représentant 88% de toutes les occurrences.

En ce qui concerne les dénominations discriminatoires, notamment celles contenant des références au porc, les articles de notre corpus mentionnent les effets négatifs que leur usage a eus sur l'économie et les relations entre les communautés. Même si le virus A (H1N1) n'a pas été trouvé chez le porc et l'infection ne peut pas être transmise par la consommation de la viande⁴⁴, les appellations comme «grippe porcine» ont eu pour conséquence que la production, l'exportation et la consommation du porc ont été compromises dans tout le monde et notamment en Amérique, car c'est dans cette région, que le virus est apparu. Ainsi, pour protéger la filière, d'autres noms ont été proposés, tels que «grippe nord-américaine», suggéré par les producteurs canadiens et brésiliens⁴⁵, ou «virus H1N1», utilisé de préférence par l'administration Obama⁴⁶. Néanmoins, plusieurs pays ont banni ou restreint les importations du porc des pays touchés et certains ont pris des mesures pour contrôler les élevages. Un exemple frappant est celui de l'Égypte, qui a décidé d'éliminer tout un cheptel d'environ 250.000 porcs, même si aucun cas de la maladie n'y a été signalé⁴⁷.

D'autre part, les noms avec un code ont été également contestés dans le débat public, en particulier celui de «grippe A», considéré par certains trop imprécis ou pas pertinent, notamment dans le contexte de la campagne vaccinale, pour dénommer une maladie dangereuse :

- «Porcine» ou «A», est-ce si important ?
- En termes de communication, c'est essentiel. Tant qu'on employait le mot «porcine», on savait pourquoi ce virus faisait peur : parce qu'il était d'origine animale, nouveau et inconnu. En devenant «A», il s'est mis à ressembler à n'importe quel virus grippal⁴⁸.

⁴⁴ «Le Monde», 30/04/2009.

⁴⁵ «Le Monde», 29/04/2009.

⁴⁶ «Le Monde», 30/04/2009.

⁴⁷ «Le Monde», 17/05/2009.

⁴⁸ «Le Monde», 08/01/2010.

3. Conclusion

Dans cet article, nous avons analysé la terminologie française des pandémies grippales, qui offre un terrain particulièrement propice à l'observation de la relation entre les termes et la communication considérée dans sa dimension sociale.

L'analyse des noms des gripes pandémiques et des virus grippaux utilisés dans la presse française a montré une grande variation terminologique, liée à l'imprécision des nouveaux concepts et au nombre des journalistes qui en informent. Cette instabilité des dénominations est importante notamment dans le cas des noms contenant un code, dont la plupart sont des termes très peu utilisés et, ainsi, destinés à disparaître du lexique.

Pour ce qui est des procédés de formation néologique, nous avons observé que les noms des gripes pandémiques et des virus sont, à quelques exceptions près, des compositions, celles les plus fréquentes ayant les structures N + Adj (p. ex., «grippe espagnole»), N + Prép + N (p. ex., «grippe de Hongkong») et N + code (p. ex., «virus A H1N1»). Dans quelques rares cas (p. ex., grippe asiatique» ou «grippe russe»), on a affaire à des formes déjà existantes, utilisées avec un nouveau sens. Quant aux nouvelles formes, appliquant le concept d'interface proposé par Humbley⁴⁹, on peut noter qu'elles désignent de nouveaux concepts, tout en préservant le lien avec l'ancien. Les éléments exprimés par l'adjectif, le complément de nom et le code ont dans ces cas le rôle de l'interface : représentant le nouveau, ils véhiculent un apport néologique pour les bases nominales désignant des concepts connus. Les éléments néologiques qui permettent de distinguer le concept en question de tous les autres, sont constitués soit des codes, issus de la nomenclature recommandée par l'OMS, soit des noms ou des adjectifs exprimant un trait saillant relatif à l'origine de l'infection. Celui-ci est souvent discriminatoire et dépend du contexte dans lequel le terme a été proposé. Dans notre corpus, nous avons trouvé des références géographiques relatives aux territoires («grippe asiatique», «grippe nord-américaine»), aux nations («grippe espagnole», «grippe russe», «grippe mexicaine») et aux villes («Singapour», «Hongkong»), motivées par la première apparition supposée du virus. Ensuite, un autre type de référence concerne l'origine présumée de la maladie, reflétée dans le terme «grippe porcine».

Examinant les contextes dans lesquels ces termes ont été créés et utilisés, on a pu observer comment les termes reflètent la culture et le savoir d'une

⁴⁹ J. Humbley, *La néologie : interface entre ancien et nouveau*, in R. Greenstein (éd.), *Langues et cultures : une histoire d'interface*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 93.

communauté⁵⁰ : le terme «grippe chinoise» indique l'origine incompréhensible et le caractère bizarre de la grippe de 1918, «grippe espagnole» est utilisé hors du contexte espagnol, «grippe porcine» est évité par les producteurs du porc et «grippe russe» est utilisé dans le contexte de la guerre froide par la presse française en reliant le danger de l'infection à celui provenant de l'URSS. Un cas intéressant est représenté par la création ludique «soldat de Naples» qui conserve une trace de la culture musicale espagnole de l'époque.

Les noms neutres et non stigmatisants sont, à part les termes généraux, ceux qui relèvent de la création spécialisée : ils sont constitués à part entière ou partiellement des codes, proposés en s'inspirant de la nomenclature officielle. Ces dénominations caractérisées par la présence des sigles alphanumériques (p. ex., «A/Singapour/57», «A2 Hongkong 1968») sont utilisées dans notre corpus à partir de la grippe asiatique des années 1957-1958, en privilégiant celles contenant des codes simplifiés (p. ex., «grippe H1N1»).

Pour conclure, l'examen de la terminologie des pandémies grippales dans la presse française a mis en évidence les procédés utilisés pour créer de nouveaux termes et les risques découlant d'une dénomination inadéquate, allant des discriminations des peuples touchés aux graves conséquences économiques. Dans le discours journalistique, il faut donc approcher le domaine des maladies infectieuses avec prudence et chercher à éviter toute pratique de dénomination discriminatoire.

⁵⁰ Zanola, *Che cos'è...*, p. 43.



Les paradigmes dans la constitution de terminologies dominées par l'anglais : l'enjeu interculturel

JOHN HUMBLEY

1. Introduction

Il est généralement admis que l'interculturalité, caractérisée par les influences inégales exercées par une culture dominante dans une société donnée, joue un rôle important dans l'évolution des lexiques de spécialité des langues dominées. Le champ lexical retenu pour la présente étude est le marketing, pratique qui peut être considérée comme vecteur privilégié de l'influence sociétale américaine. L'historien Ludovic Tournès¹ considère que cette nouvelle conception de la commercialisation, avec tout ce qu'elle comporte surtout en matière de publicité, a fortement contribué à l'américanisation de la société française de l'après-guerre. Jusqu'à quel point cette américanisation est-elle perceptible dans la terminologie actuelle du marketing ? Pour répondre à cette question nous avons interrogé un dictionnaire contemporain spécialisé, *définitions-marketing*², qui est peu orthodoxe selon les canons de la lexicographie, mais très complet et à jour. Une lecture même superficielle de cette ressource laisse penser que les paradigmes terminologiques se développent de manière au moins en partie prévisible. Un examen plus systématique donne à penser qu'un paradigme dont le chef de file est une expression anglaise a toutes les chances d'être développé au moyen d'emprunts successifs tandis qu'un paradigme établi en français est généralement poursuivi dans la même langue. Certains paradigmes sont donc endogènes et d'autres exogènes.

Un exemple de l'actualité de 2020 illustre bien le phénomène. Vincent Balnat³ a étudié la néologie de la crise sanitaire de la Covid 19 au moment

¹ L. Tournès, *L'américanisation de la culture française ou la rencontre d'un modèle culturel conquérant et d'un pays au seuil de la modernité*, «Historiens/Géographes», n. 358, 1997, p. 65.

² <<https://www.definitions-marketing.com/>> (consulté le 24/02/2021).

³ V. Balnat, *Unter Beobachtung: Corona-Wortschatz im Deutschen und Französischen*, «Nouveaux Cahiers d'Allemand : revue de linguistique et de didactique», Nancy, Atilf, n. 38/2, 2020, pp. 139-159.

du premier confinement de 2020 en Allemagne et en France. D'un côté du Rhin c'est l'emprunt *Homeworking* qui constitue vraisemblablement le chef de file d'un paradigme qui sera déployé entièrement en anglais : *Homeworking*, *Homeworker*, *Homeoffice*, *Homeschooling*, *Homeworkout*, tandis que de l'autre, c'est le paradigme déjà en place qui est mis à contribution : «télétravail», «télétravailleur», «téléenseignement»... L'hypothèse retenue ici est que la terminologie du marketing en français fonctionne de manière comparable, sans doute sur un laps de temps bien plus long, et que les paradigmes suivent le modèle établi par le terme qui a servi de point de départ.

2. Un modèle de néologie

Il existe plusieurs modèles de néologie terminologique, mais un des plus fréquemment exploités, évoqué implicitement ci-dessus, que l'on peut appeler néologie incrémentale⁴, suppose que les nouveaux termes soient formés à partir de termes existants. Selon cette hypothèse, on prédit que les différents développements d'un concept seront nommés en ajoutant des qualificatifs, comme l'exemple de «souris d'ordinateur», qui, au fil des innovations, donne : «souris sans fil», puis par rétronymie «souris à fil», ou encore «souris à boule», «souris optique»... Ces différents termes formés les uns sur les autres constituent un paradigme terminologique et celui qui en est à l'origine le chef de file⁵. Ce concept – pour lequel on pourrait chercher une dénomination plus adéquate – est utile dans le contexte des détournements et plus particulièrement des faux emprunts dont le «modèle⁶» (ou chef de file) est un véritable emprunt, *French bashing*, par exemple, qui a donné naissance à tout un paradigme de «bashings» (*Sarko-bashing*, etc.).

L'hypothèse proposée pour cette étude est que les paradigmes qui émergent en français, comme «télétravail», continuent de se développer en cette langue tandis que ceux qui prennent la forme d'un emprunt se déclinent au moyen de mots anglais. En plus de ces deux groupes relativement homogènes, les endogènes et les exogènes, on constate aussi l'existence de formes mixtes, composés d'hybrides de différents ordres. Pour ce dernier groupe, on

⁴ J. Humbley, *La néologie terminologique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2018, pp. 102-111.

⁵ J. Humbley, *La classification des faux emprunts: une question de point de vue*, in Z. Hildenbrand-A. Kacprzak-J.-F. Sablayrolles (éds.), *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque*, Limoges, Lambert-Lucas, 2016, pp. 37-58.

⁶ À ne pas confondre avec le modèle de Haugen (E. Haugen, *The Analysis of Linguistic Borrowing*, «Language», n. 26/2, 1950, pp. 210-231), mot étranger dont l'emprunt est la réplique.

peut s'attendre à davantage de variation qui dépend des sous-catégories. Si le groupe des exogènes ne pose pas de problème particulier d'identification, celui des endogènes est plus ambigu. Le but de l'étude étant de détecter l'influence de l'anglais du marketing sur le français, il convient de l'identifier même lorsqu'elle s'exprime avec des formants français. En d'autres mots, on doit tenir compte de l'emprunt interne : emprunts sémantiques et calques.

L'identification de ces deux dernières catégories pose un problème pratique et théorique, qui a déjà été évoqué en particulier par les lexicographes. M. Höfler⁷ avait renoncé à inclure dans son dictionnaire d'anglicismes les calques et les emprunts sémantiques, arguant l'impossibilité de les identifier sans ambiguïté. De même, M. Görlach⁸ n'admettait dans son dictionnaire multilingue des anglicismes, sauf exception, que les emprunts directs («words that look English»).

L'objection théorique qui mène au rejet de la prise en compte du calque réside en la nature sociale de la langue et de la néologie et la forte probabilité qu'une expression est prononcée ou écrite de nombreuses fois avant d'atteindre le stade même de néologisme. Bernard Quemada se souvenait de l'expression «tête d'œuf» pour désigner un intellectuel avant qu'elle ne soit divulguée par les médias dans un contexte nord-américain : vraisemblablement «tête d'œuf» est né plusieurs fois, tantôt comme métaphore autochtone tantôt comme calque, tel qu'il est décrit dans le dictionnaire des anglicismes de Rey-Debove-Gagnon⁹. Mais on ne peut pas faire abstraction de manifestations ambiguës lorsqu'on cherche à déterminer l'influence qu'une langue exerce sur une autre. La prise en compte de ces exemples d'emprunts internes ou néologismes sous influence rend impossible le recours aux méthodes statistiques car les catégories ne sont pas discrètes mais en même temps elles reflètent bien une situation qui est elle-même complexe.

3. Considérations méthodologiques

Afin de vérifier notre hypothèse, nous prenons appui sur le dictionnaire encyclopédique en ligne, *définitions-marketing*, de Bertrand Bathelot¹⁰ (spécialiste du domaine et formateur dans l'enseignement supérieur), ouvrage

⁷ M. Höfler 1982, *Dictionnaire des anglicismes*, Paris, Larousse, 1982, p. viii.

⁸ M. Görlach, *A Dictionary of European anglicisms*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

⁹ J. Rey-Debove-G. Gagnon, *Dictionnaire des mots anglais et américains en français*, Paris, Le Robert 1980.

¹⁰ B. Bathelot, *définitions-marketing. L'Encyclopédie illustrée du marketing*, <<https://www.definitions-marketing.com/>> (consulté le 30/09/2020).

qui comporte plus de 9000 entrées, assurant ainsi une certaine exhaustivité et une représentativité relativement élevée¹¹. Les mots vedettes de l'échantillon ont alors été répartis dans les trois grands groupes évoqués plus haut : les endogènes, ou termes qui ne doivent rien à l'anglais ; les exogènes, ou emprunts directs à l'anglais et enfin les mixtes, composés de calques, d'hybrides et semblables. Si la reconnaissance du deuxième groupe ne pose pas de problème particulier, il s'avère que le groupe mixte est très hétérogène, et qu'en plus il n'est pas évident de déterminer ce qui constitue la catégorie des endogènes, car de nombreux calques bien formés cachent l'origine anglaise de l'expression.

Le recours à un corpus secondaire – un dictionnaire existant plutôt qu'à des écrits authentiques – mérite explication. En effet, pourquoi avoir recours à un dictionnaire dont l'auteur n'est ni linguiste ni lexicographe – mais expert du domaine – plutôt qu'à un corpus de textes spécialisés, qui sont de plus en plus facilement disponibles ? C'est l'option prise par exemple par Marie-Laure Pflanz¹² : elle a dépouillé un ensemble de rubriques publiées dans la revue allemande *Capital* sur une période de 45 ans. Nous avons pour notre part pris celle de confier à l'expert l'extraction de la terminologie. En effet, les connaissances du spécialiste peuvent être plus complètes et mieux structurées que celles que l'on peut extraire d'un corpus composé de textes qui ne donnent pas nécessairement un reflet fidèle et structuré du domaine, comme le suggère Christophe Roche¹³. D'un point de vue ergonomique ce choix se justifie également puisque notre but n'est pas de réaliser une terminologie du domaine mais de se faire une idée de l'influence de la terminologie anglaise sur celle du français dans le domaine retenu. En d'autres mots, nous cherchions à déterminer ou à caractériser le degré de dépendance terminologique¹⁴ de ce secteur. Le présent sondage se veut aussi une contribution à la réflexion sur la distinction entre évolution linguistique endogène et

¹¹ J. Humbley, *Le dictionnaire de spécialité en ligne : une lexicographie sans lexicographie ?*, in D.T. Do-Hurinville-P. Haillet-C. Rey (éds), *50 ans de métaléxicographie : bilan et perspectives*, Paris, Honoré Champion, 2022, pp. 155-172.

¹² M.-L. Pflanz, *L'emprunt lexical : existe-t-il une typologie de la phase néologique ?*, «Neologica», n. 8, 2014, p. 163.

¹³ «Il ne peut y avoir de terminologie sans connaissances. La construction d'un système notionnel est cependant ardue. Elle l'est encore plus qu'elle doit expliciter des connaissances souvent tacites qui, rarement décrites dans les documents scientifiques et techniques, rendent la présence des experts et leur collaboration au travail terminologique indispensables» (C. Roche, *Faut-il revisiter les principes terminologiques ?*, «TOTh. Terminologie et ontologie», 2008, p. 68).

¹⁴ J. García Palacios, J. Humbley, *En torno a la dependencia terminológica*, «Hermeneus», n. 14, 2012, pp. 133-165.

exogène, telle qu'elle est définie par Esme Winter-Froemel¹⁵ mais appliquée à une langue de spécialité.

Le corpus a été constitué des entrées de ce dictionnaire de la lettre D, soit 485 articles ; des recherches complémentaires ont également été menées dans tout le dictionnaire surtout pour compléter les paradigmes : c'est ainsi que la série en «digital» et ses dérivés est complétée par «activation digitale», «affichage digital», «audio digital»...

Comme nous l'avons précisé, les vedettes de la lettre D ont été rangées grossièrement en trois groupes :

- les termes endogènes, qui ne doivent rien à l'anglais : «date de terrain», «démarchage (abusif, déguisé...)», «DDM (date de durabilité minimale)»...
- les termes exogènes, empruntés tels quels à l'anglais : *daisy chain*, *datawall*, *deliverability manager*, *DKIM (DomainKeys Identified Mail)*...
- les constructions mixtes, calques, hybrides : «date forgée» (de l'anglais *forged date*, plutôt que «date falsifiée») ; «donnée e-commerce», «data émotionnelle»...

Comme nous l'avons vu plus haut, la répartition entre les trois groupes n'est pas sans poser de problème. Si l'on dépouille les entrées dont la vedette est un mot ou une construction français, on constate dans de nombreux cas que les termes qui sont formés sur ces vedettes sont également des constructions françaises et donc susceptibles d'entrer dans la première catégorie, celle des termes endogènes : par exemple, sur «date limite» on a «date limite de consommation», «date limite de consommation dépassée», etc. qui constituent un paradigme terminologique classique. Mais d'autres cas sont plus complexes. Combien de paradigmes différents comportent l'élément «marque» ? Rien que pour la lettre D on relève : «déchéance de marque» et «déclinaison de marque» ; «dépôt de marque» et «distinctivité d'une marque», où les paradigmes sont sémantiquement distincts et le degré de lexicalisation peut être variable. Il existe toutefois une parenté morphologique évidente qui reflète en réalité une origine commune, ce qui justifie un classement provisoire comme éléments d'un paradigme endogène.

La répartition dans ces trois groupes est donc sujette à évolution au fur et à mesure qu'avance la recherche de l'historique du marketing. Il s'avère fréquemment que des termes qui de toute apparence sont endogènes se ré-

¹⁵ E. Winter-Froemel, *Entlehnung in der Kommunikation und im Sprachwandel: Theorie und Analysen zum Französischen*, Berlin, Niemeyer/De Gruyter, 2011, p. 124.

vèlent en réalité des calques bien formés : «désaisonnalité» représente-t-il une évolution du marketing français ou s'agit-il de l'importation adaptée de *deseasonality* ? Les trois groupes proposés sont plutôt des polarités et les constructions mixtes marquent des niveaux d'influence assez différents. Pour cette raison, aucune donnée statistique n'est proposée.

Répartir les termes dans les trois groupes nécessite donc des recherches complémentaires, en particulier pour le groupe de ceux qui passent pour endogènes. Le recours à des sources secondaires, point de départ de la présente recherche, n'est que logique, à commencer par les remarques du rédacteur de *définitions-marketing*, qui précise parfois la provenance des termes analysés et qui, plus rarement, les commente. Il explique, par exemple, l'entrée *data protection officer* comme «... une fonction qui est à l'origine plutôt d'inspiration anglo-saxonne», mais précise aussi que la réglementation européenne l'emploie et qu'en français on relève «délégué à la protection des données», expression qui a droit à une entrée, voire deux, car le sigle «DPD» est également pris en compte en tant que vedette.

Des sources secondaires externes sont également précieuses, en particulier les dictionnaires et surtout les encyclopédies en ligne, principalement *Wiktionnaire* et surtout *Wikipédia*. Murano¹⁶ souligne leur utilité comme source de mots nouveaux ; Winter-Froemel¹⁷ recommande pour sa part la prise en compte de ressources en ligne autrefois négligées par les linguistes, comme les blogs, les tweets et les forums de discussion. Les sites d'entraide des traducteurs, qu'elle ne mentionne pas, peuvent être particulièrement utiles dans notre objectif, surtout lorsqu'il s'agit de traduire vers l'anglais les expressions inconnues des traducteurs anglophones.

4. Paradigmes endogènes

Nous avons vu que les paradigmes reflètent les réalités sociales et en particulier les influences interculturelles. Dans le contexte du marketing, ceux qui sont complètement endogènes relèvent typiquement de pratiques fermement ancrées dans l'organisation des activités commerciales. Ce recours à des formants français s'explique par la réalité socioculturelle : le groupe endogène caractérise la société française telle qu'elle était constituée avant le déferlement des techniques du marketing américain et poursuivies sous diffé-

¹⁶ M. Murano, *La néologie dans les dictionnaires collaboratifs*, «Neologica», n. 13, 2019, pp. 143-162.

¹⁷ Winter-Froemel, *Entlehnung...*, pp. 325-335.

rentes formes jusqu'à nos jours. Nous savons que le marketing américain s'est développé aux USA dans un contexte socioculturel libéral régi par la *common law*, assez différent de la situation en France. Les paradigmes endogènes reflètent ainsi l'organisation du système commercial français classique, matrice dans laquelle les nouvelles pratiques ont dû s'intégrer. Les premiers exemples cités ci-dessus relèvent précisément de la protection du consommateur. Aux États-Unis ce sont les consommateurs eux-mêmes qui sont censés s'organiser pour se défendre (d'où l'antériorité des *class actions* par rapport aux actions de groupe françaises) dans un contexte juridique accusatoire. En France, la protection du consommateur est régie par des codes, d'où les paradigmes qui continuent de s'enrichir. De même, l'organisation de ce que l'on appelle maintenant la propriété intellectuelle est établie de longue date en français, par le biais de l'OMPI, ancêtre de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), fondée en 1902. Ce sont ses pratiques qui sont reflétées par la terminologie que l'institution a elle-même contribué à forger, illustrées par les différents paradigmes comportant la lexie «marque», indiqués plus haut.

Les termes fréquemment employés dans les paradigmes sont en effet souvent polysémiques. Le nom «démarque», par exemple, correspond à deux notions au moins, qui sont toutes les deux développées en français : celle qui est bien connue au public comme dans le domaine de la commercialisation et proche de «remise» : «démarque solde», par exemple, l'autre plus spécialisée, est un terme de comptabilité : «démarque connue» et «démarque inconnue», la dernière définie ainsi par *définitions-marketing* :

[...] marchandises non vendues qui ne sont plus en stock pour des raisons identifiées et comptabilisées dans le cahier de démarque.

Les deux donnent lieu à un paradigme. De même, le démarchage en soi n'a rien de révolutionnaire et ses développements... et ses errements sont exprimés par des paradigmes endogènes («démarchage abusif», «démarchage déguisé») sans exclure pour autant les développements plus récents et indépendants de l'influence américaine. Parmi ces derniers on peut inclure les modes de gestion dans le domaine de l'hôtellerie, illustré par le paradigme de «délogement», qui est glosé ainsi dans *définitions-marketing* :

[...] l'action par laquelle on change la chambre attribuée à un client avant le séjour, à l'arrivée ou pendant le séjour du client.

On distingue «délogement interne», lorsque le changement se fait dans l'hôtel de la réservation et «délogement externe», lorsque celui-ci implique

un autre établissement. Nous ne relevons pas de mention de formulation proche dans les sources de langue anglaise et nous concluons – provisoirement – sur la nature endogène de ce paradigme. Le cas des constructions initialement classées comme endogènes mais qui, après étude, s'avèrent inspirées de l'anglais est analysé plus bas.

5. Paradigmes exogènes

À l'opposé, les paradigmes développés entièrement en anglais sont très nombreux dans ce dictionnaire. Pour la lettre D on compte 138 vedettes qui correspondent à cette définition sur 485 entrées. On peut citer comme exemple connu les fameux «B2B», «B2C», etc., qui désignent une nouvelle conception de la segmentation du marché selon des critères en partie informatique, que les spécialistes du marketing de 1995 ont emprunté au jargon de leurs développeurs au moment de l'avènement de la nouvelle économie¹⁸. Plus près de notre époque on remarque l'émergence d'un paradigme exclusivement exogène mettant en jeu le mot *dark*, fondé sur le web clandestin (*dark web* et *dark net*), qui peut être exploité par un marketing tout aussi peu scrupuleux ; *dark social* (partage social de contenus se produisant en dehors de ce qui peut être mesuré et tracé par les programmes d'analyse Web), *dark design pattern*, *dark UX*, pratiques de design d'interfaces. Dans ce cas le caractère illicite des opérations est souligné par le refus de la traduction. Sablayrolles et Napieralski¹⁹ ont déjà bien documenté la tendance à ne pas franciser les nouvelles pratiques douteuses, voire criminelles, qui semble se confirmer ici.

Le succès du paradigme en *data-driven* s'explique par l'adoption des techniques d'exploitation de la big data, les données massives : *data-driven content*, *data-driven creativity*, *data-driven advertising*. Le paradigme qui est exploité ici n'est pas exclusivement linguistique ; il relève aussi d'un changement de paradigme dans le sens de Kuhn, dans la mesure où il s'agit d'un nouveau regard posé sur les données en quantités massives et sur leurs exploitations.

Les paradigmes entièrement de langue anglaise caractérisent le corpus

¹⁸ Humbley, *La néologie...*, p. 383.

¹⁹ J.-F. Sablayrolles-A. Napieralski, *Emprunts sociétaux : comportements délictueux, excessives ou à risque*, in Z. Hildenbrand-A. Kacprzak-J.-F. Sablayrolles (éds.), *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque*, Limoges, Lambert-Lucas, 2016, pp. 89-156.

étudié. L'emprunt direct est préféré lorsque le modèle anglais est déjà fondé sur un jeu de mots. Tous ces emprunts ne donnent pas nécessairement lieu à un paradigme : *done-in-one* («une demande ou un problème est traité lors du premier contact»), par exemple, est caractérisé par la rime interne typique des slogans ou *door-opener* («petit cadeau publicitaire offert à un acheteur professionnel dans le cadre d'une démarche de prospection») marqué par la métonymie (la petite attention qui ouvre toutes les portes), mais d'autres donnent lieu à des séries. C'est le cas de *down-*, représenté ici par *downsizing*, qui n'a pas le même sens qu'en informatique ni en gestion du personnel. Il signale plutôt la diminution de la quantité du produit pour éviter d'augmenter le prix et *downselling*, «une offre alternative à un prix inférieur lorsqu'une offre initiale a été déclinée par un acheteur potentiel». Ce dernier participe d'un autre paradigme qui comporte l'antonyme, *upselling*.

La plupart des paradigmes dont le chef de file est un mot anglais se déclinent également en anglais, mais les catégories sont loin d'être étanches et on observe différents types de mélanges, que l'on a regroupés ici sous la rubrique mixte.

6. Paradigmes mixtes

Les paradigmes hybrides sont bien plus complexes car l'altérité peut se manifester de différentes manières et à différents degrés. Compte tenu des limites de place, seuls les grands principes seront évoqués ici.

Il convient tout d'abord d'apporter des précisions à la définition des éléments endogènes et surtout exogènes. Celle-ci est particulièrement malaisée car il s'agit de polarités plutôt que de catégories étanches. Un élément lexical peut donc être plus ou moins exogène. C'est ainsi que l'on peut qualifier d'exogène l'emploi de *digital* dans le sens de «numérique», car il s'agit d'un emprunt sémantique fait à l'anglais *digital* (les chiffres en anglais se disant *digits*), mais il est endogène du point de vue de sa forme et de son intégration dans le lexique même de la langue générale. Or, on note dans *définitions-marketing* un parti pris pour les termes les plus proches de l'anglais plutôt que les termes préconisés officiellement (dont il n'est jamais question), préférence qui ne manque pas d'influencer la composition des paradigmes. C'est ainsi que les composés en «numérique» sont représentés dans ce dictionnaire sous la forme de «digital» («marketing digital»), ainsi que ses dérivés («digitalisation des agences», etc.). Il s'agit donc d'un paradigme qui aurait pu être complètement endogène («numérisation des agences», etc.)

forme que l'on relève dans bien d'autres contextes et qui s'apparente à cette catégorie précisément de par son développement en français, soit «digitalisation des agences», «digitalisation des prospectus», «digitalisation du point de vente»... De même, certains anglicismes n'ont jamais pu être délogés et les substituts sont restés lettres mortes, comme «stylique» pour *design*. *Design* est donc plus exogène que *digital* de par sa forme, mais du point de vue sémantique il l'est moins car il n'a pas de concurrent. Or, *design* intervient dans une pléthore de constructions de type endogène : «design collaboratif», «design de marque», «design de service», «design itératif», «design produit», «design sonore», «design sonore site web», etc. Les emprunts sémantiques et les emprunts directs assimilés, tout en trahissant une influence étrangère, finissent par se comporter comme des paradigmes endogènes.

Les paradigmes hybrides peuvent se développer de manière diverse, le degré de prégnance du modèle de langue anglaise s'exprimant différemment et souvent de manière cumulative. Les plus exogènes combinent l'emprunt d'éléments lexicaux et l'ordre déterminant-déterminé. C'est le cas de *A/B testing*²⁰. Le chef de file, tel qu'il est noté dans notre dictionnaire, est complètement exogène : les éléments lexicaux anglais sont rangés dans l'ordre anglo-saxon déterminant-déterminé, soit un emprunt direct, non aménagé. Selon notre hypothèse, les nouveaux membres du paradigme devraient être également des mots anglais, mais c'est l'inverse qui se produit : les compléments sont des éléments français déterminé/déterminant : «A/B testing de prix», «A/B testing e-commerce», «A/B testing editorial», «A/B testing en emailing», «A/B testing en publicité tv», «A/B testing mobile», soit un développement de paradigme qui va à l'encontre de notre hypothèse d'uniformisation. Mais si l'on cherche ailleurs dans *définitions-marketing*, on relève une variante qui est conforme à nos prévisions : «test A/B» figure comme vedette, permettant le développement d'une série «test A/B de prix», etc. Cette formulation est d'ailleurs le choix de l'article *Wikipédia*, qui, comme on le sait, a une pratique de francisation volontariste. Mais on peut distinguer un autre critère de partage, à savoir l'appartenance à un autre paradigme, celui des principes ou des méthodes de test, dont *A/B testing* fait partie, à savoir *split URL testing*, *multi-armed bandit testing*²¹, soit une série complètement exogène. La série adaptée au français renvoie aux tests eux-mêmes : «test A/B/n», «test multi-varié (MVT)». L'origine anglaise de ce dernier est manifestée par

²⁰ *Définitions-marketing* le définit de la manière suivante : «L'A/B testing est une procédure utilisée en marketing et qui permet de mesurer l'impact d'un changement de version d'une variable sur l'atteinte d'un objectif (clic, validation, remplissage d'un formulaire, etc...)».

²¹ <<https://www.kameleoon.com/fr/ab-testing>> (consulté le 20/09/2020).

le sigle emprunté directement. En d'autres mots, notre hypothèse selon laquelle les paradigmes se développent uniformément est en partie validée par la série *test A/B* dans le sens d'un test.

Le développement de plusieurs paradigmes de statut différent est un cas qui est loin d'être isolé : on le relève avec différents emplois de *drive*. Dans les campagnes de publicité *drive* désigne le moyen de livraison choisi par le client : *drive to app*²², *drive to load*²³, *drive to mobile*, *drive to store*, *drive to web*, *drive to web TV*... Ce paradigme se développe exclusivement selon le mode exogène. Un autre *drive*, toutefois, mieux connu du grand public, désigne non pas le moyen mais le mode de livraison d'un achat ; or, ce paradigme-là est mixte : «drive accolé», «drive casiers», «drive piéton»... L'emprunt direct ici est en voie de lexicalisation, *drive* s'intégrant progressivement en français. Nous constatons un traitement plus aléatoire pour *data* et «donnée(s)», qui donnent des paradigmes variables. L'emploi de l'emprunt direct semble particulièrement fréquent lorsque la relation entre les éléments du composé est étroit, signalée par une graphie soudée : *datamart*, *dataviz*, *datawall*...

7. Les calques techno-scientifiques et la néologie affixale

Parmi les formes hybrides il convient de faire un cas à part pour ce que Di Spaldro *et al.*²⁴ appellent les calques techno-scientifiques, c'est-à-dire les termes composés reproduits en français, respectant les usages morphologiques mais reprenant tous les éléments du modèle. C'est la catégorie qui pose le plus de problèmes d'identification : *a priori* rien de la distingue des termes complexes conçus en français, surtout lorsqu'il s'agit d'une néologie par affixation. C'est le cas de «déduplication» et de son paradigme : «déduplication fichier», «déduplication email», «déduplication de contenus sociaux», «déduplication de conversions», «déduplication d'enrichissements», «déduplication d'audience sociale». Or, le TLFi²⁵ n'a pas d'entrée «déduplication» mais le mot figure dans une citation du domaine de la botanique de l'année

²² L'expression *drive-to-app* désigne une campagne ou un processus marketing dont l'objet est de provoquer directement des installations de l'application mobile de l'annonceur (*Définitions-marketing*).

²³ L'expression *drive-to-load* est généralement utilisée pour désigner une logique de campagne publicitaire par laquelle l'objectif principal ou secondaire est d'obtenir un chargement et une installation de l'application mobile de l'annonceur (*Définitions-marketing*).

²⁴ J. Di Spaldro-P. Auger-J. Ladouceur, *Le calque techno-scientifique : un procédé néologique avantageux pour la terminologie française ?*, «Neologica», n. 4, 2010, pp. 163-183.

²⁵ *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, <<http://atilf.atilf.fr/>> (consulté le 20/01/2021).

1834. Il ne s'agit donc pas aujourd'hui d'une extension de sens du terme de botanique, mais bien d'un emprunt à l'anglais, où *deduplication* est effectivement employé en marketing²⁶ et donc emprunté en français avec une adaptation qui l'aligne sur un autre paradigme («réduplication»...). *Wikipédia* anglaise a une entrée *data deduplication*, contrairement à la version française, qui ne le mentionne pas.

Le préfixe «dé-» donne lieu à des paradigmes dont l'identification illustre les recherches nécessaires à celui qui veut connaître les origines. Trois exemples suffisent : «délotage», «désaisonnalisation» et «désilotage».

«Délotage», la pratique de défaire des lots, figure dans un article de *Wikipédia* avec une indication selon laquelle elle serait interdite par la loi française. En outre, elle est posée comme question sur un site de traducteurs spécialisés (ProZ), source utile de réflexion métalinguistique, surtout de la part de traducteurs de langue anglaise : si ces professionnels ne reconnaissent pas l'équivalent de langue anglaise, il y a fort à parier qu'il s'agit d'une création française. Absence de forme correspondante en anglais dans des contextes marketing (recherche sommaire), présence dans la législation française, perplexité des traducteurs anglophones : tout indique – provisoirement – qu'il s'agit d'une création endogène.

C'est le cas également de «désilotage». On lit, sur le site des traducteurs :

I'm struggling with this term that appears in the following phrase: "désilotage de l'organisation de l'entreprise"²⁷.

On relève dans la presse cette perle rare, le contexte de création ou du moins une référence à celui-ci : un article des *Echos* de 2012 attribue la paternité de l'expression à un directeur de rédaction de marketing direct : «la tendance au 'désilotage' comme le nommait récemment le Directeur de la Rédaction de Marketing Direct est un vrai phénomène qui émerge depuis quelques temps²⁸».

Le cas de «désaisonnalisation» est moins clair, car *deseasonalisation* est bien attesté en marketing dans les textes de langue anglaise. Il semble moins courant toutefois que *seasonal adjustment*, qui figure comme vedette de l'ar-

²⁶ «[*deduplication* (or de-duping) results is an action that occurs to the reports for CPA campaigns», <<https://theonlineadvertisingguide.com/glossary/deduplication/>> (consulté le 20/01/2021). «Déduplication» n'est donc pas la même chose que «dédoublonage».

²⁷ <https://www.proz.com/kudoz/french-to-english/finance-general/6067612-d%C3%A9silotage.html> (consulté le 20/01/2021).

²⁸ G. Chollet, *Le fonctionnement par silo dans les entreprises est-il condamné ?*, <http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2012/04/11/cercle_45525.htm> (consulté le 11/09/2020).

ticle correspondant dans *Wikipedia*. En outre, on relève dans des contextes français ce qui pourrait bien être un calque : «ajustement saisonnier».

8. Conclusion

Les paradigmes terminologiques se forment lorsque les nouveaux termes sont créés pour exprimer une distinction, souvent une innovation, par rapport à un concept existant. On constate ici plus généralement un développement parallèle des innovations et de leurs dénominations. On peut ainsi supposer, comme nous l'avons fait pour cette étude, qu'une dénomination exprimée en anglais correspondant à un concept du marketing américain peut donner lieu à des séries dans cette même langue, surtout si elles sont déjà déclinées ainsi par les anglophones. À l'inverse, les paradigmes développés en français seront abondés dans la même langue du fait de leur appartenance même à ce paradigme. L'examen du corpus confirme généralement cette tendance mais fait ressortir en même temps deux autres aspects de la problématique, à savoir l'existence d'un groupe intermédiaire important entre les paradigmes endogènes et exogènes – les mixtes ou hybrides, d'une part, et la difficulté d'identifier de manière nette les calques, de l'autre. L'hétérogénéité des données reflète le dynamisme de la néologie de cette terminologie et, partant, de sa nature interculturelle, synthétisant la structuration de la société française et la dominance de techniques de marketing en grande partie importées.

Le groupe mixte ou hybride est lui-même très hétérogène et caractérisé par des degrés d'influence différents. Les calques sémantiques, les emprunts assimilés ainsi que les hybrides classiques représentent des degrés d'influence linguistique moindre. C'est sans doute cette hétérogénéité qui permet le passage d'une catégorie à une autre. Nous constatons par exemple qu'une construction parfaitement exogène peut, dans certains contextes, donner lieu à un paradigme mixte, amorçant ainsi une certaine assimilation. La difficulté de bien identifier les calques est également indicative d'un degré d'assimilation : les concepts américains se trouvent exprimés sous une forme qui les assimile dans des séries françaises.

Les enseignements pour l'aménagement terminologique sont clairs : laisser s'installer un paradigme en anglais accentue le risque d'une anglicisation durable, mais procéder à des calques techno-scientifiques contribue fortement à l'assimilation d'une terminologie étrangère. Du point de vue de la dépendance terminologique, il est clair que le marketing français est fortement redevable au modèle américain – un quart d'emprunts directs et sans doute

autant de termes fortement influencés par l'anglais. D'après notre sondage de la lettre D on note d'une part une tendance à développer les paradigmes soit avec des éléments français soit avec les éléments anglais, conformément à notre hypothèse initiale. Mais on constate également des tendances inverses, selon lesquelles les paradigmes établis en anglais se développent en partie en français, comme nous l'avons vu dans le cas de *A/B testing* et «test A/B». En plus il s'avère que de nombreux termes qui se présentent comme des constructions endogènes sont en réalité des calques techno-scientifiques. Le témoignage de ce dictionnaire donne à penser que le français, fortement coloré par l'anglais, se maintient comme langue du marketing, tout en assurant une correspondance très proche par rapport à une norme qui est clairement exprimée en anglais. La terminologie française du marketing est ainsi un espace interculturel dont les paradigmes reflètent les ensembles conceptuels d'origines différentes.

Cet éclairage sur la composition de la terminologie réelle du marketing et sur sa répartition en paradigmes justifie le recours à un dictionnaire spécialisé comme corpus mais tout en en confirmant les limites. Il serait intéressant de comparer avec une étude plus « propre », réalisée à partir d'un sous-domaine bien plus pointu, par exemple sur le marketing entrant, forme récente de marketing électronique, conceptualisée en anglais.

Communiquer un phénomène social : la terminologie du sida dans la presse française

CAROLINA IAZZETTA

1. Introduction

L'apparition d'une nouvelle maladie est un phénomène qui mobilise, au-delà des médecins et des chercheurs, les hommes politiques, les journalistes, les sociologues, les linguistes et la société dans son ensemble. Depuis son irruption en 1981, le Syndrome d'Immunodéficience Acquise, plus connu sous l'acronyme «sida¹», s'est imposé comme la «maladie-fléau collectif» par excellence, occupant une place dominante dans l'espace public. Par conséquent, au niveau linguistique sa découverte médicale va de pair avec l'exigence d'une terminologie appropriée pour en parler de manière adéquate.

D'un point de vue communicatif, c'est la presse qui a fait du sida un évènement social : elle a tout d'abord annoncé l'apparition d'une nouvelle «épidémie» et ensuite, elle est passée rapidement de la transmission d'une information purement scientifique à un discours de vulgarisation, une transition entre langue de spécialité et vulgarisation grand public où la collectivité est concernée, mettant en cause les modes de vie de certaines catégories sociales ou «groupes à risque²».

Tout comme la plupart des découvertes scientifiques et/ou médicales, le lexique du sida oblige à s'éloigner de la perspective terminologique purement synchronique développée par Eugène Wüster, dans un souci de transmettre l'information à un public n'ayant aucune connaissance de cette maladie.

¹ «Maladie infectieuse, due à un virus transmis par voie sexuelle ou sanguine (en particulier placentaire) et provoquant un affaiblissement du système immunitaire, pouvant se manifester d'abord par des signes généraux (fièvre, asthénie, amaigrissement, diarrhée, gonflement ganglionnaire, etc.) et qui se caractérise essentiellement par la multiplication d'infections diverses (cutanées, intestinales, pulmonaires, cérébrales) et par des cancers, entraînant la mort (dans l'état actuel de la science)», *Trésor de la langue Française informatisé*, s.v. «sida».

² S. Sontag, *Malattia come metafora. L'Aids e le sue metafore*, Milano, Nottetempo, 2020, p. 173.

Dans cette contribution, nous enquêterons la construction du phénomène social du sida dans sa dimension diachronique et sociolinguistique à partir d'une trentaine d'articles tirés de quelques quotidiens et revues français des années 1980-1999 jusqu'à arriver à ceux publiés de nos jours. Après avoir expliqué le choix de l'acronyme français «sida», nous examinerons en quoi ce syndrome se présente comme l'objet privilégié d'un «processus d'événementialisation» et ensuite, nous nous concentrerons sur les modes discursifs, les choix terminologiques principaux effectués par les journalistes et sur les créations lexicales parues dans la presse au fil des années pour décrire ce fléau qui de nos jours fait encore l'objet de nombreux débats et recherches médicales.

2. La maladie dans l'espace social : le cas du sida

La représentation de la maladie et plus en général de la santé, a longtemps resté hors du champ des travaux en sciences sociales. Comme le souligne Olivier Martin³, ce n'est que depuis le milieu du XX^e siècle que la santé, dans ses dimensions institutionnelles, cognitives, pratiques, culturelles et sociales est devenue un terrain d'enquête. De nos jours, en effet, nous assistons à un gain d'intérêt auprès des sciences sociales quant aux questions relatives à la santé, au point qu'un champ de recherche en psychologie sociale ouvert par Moscovici (1961/1973) consacré à la construction et à la représentation sociale de la maladie a enfin vu le jour. D'autre part, être malade n'est pas seulement un état biologique et donc un ensemble de symptômes, mais aussi une réalité psychologique et sociale⁴, un facteur de modification de la vie quotidienne et de celle des autres membres du groupe social auquel on appartient. Au cours d'une épidémie, en fait, l'individu n'est pas malade seul : l'entourage l'est également. À cet égard, plusieurs auteurs anglophones (Parsons, Susser, Boorse) distinguent deux aspects du concept de maladie et n'attribuent pas le même sens aux mots *illness* (désignant la maladie telle qu'elle est vécue par le malade et perçue par son entourage) et *disease* (signifiant la maladie en tant que concept construit dans le cadre d'un système nosologique)⁵.

La maladie est donc le signe d'un malaise, d'une dysharmonie, voire d'une

³ O. Martin, *La construction sociale des sciences*, Auxerre, Édition Sciences Humaines, coll. «Histoire et philosophie des sciences», 2013, p. 36.

⁴ O.M.S., *La santé*, *Encyclopédia Universalis*, vol. 16, 1985, pp. 437-446.

⁵ M. D. Grmek, *Histoire du Sida. Début et origine d'une pandémie actuelle*, Paris, Payot, 1990, p. 171.

rupture d'équilibre entre le malade et la société, qui se traduit en termes de sorcellerie et de possession. Pourtant, le langage dans lequel on s'exprime à propos de la santé et de la maladie n'est pas tout simplement un langage corporel mais aussi un langage du rapport de l'individu à la société⁶.

Dans le cas spécifique du sida, cette maladie a été longtemps considérée comme un châtiment divin pour tous ceux qui ont des relations sexuelles libertines et dépassent les conventions sociales et les codes moraux. Cette position a été fortement soutenue par l'Église et le clergé qui parlent de «châtiment divin», de «fléau», de «punition», de «signe des temps» ou encore d'«immunodéficience d'une société moralement malade⁷».

Le sida est donc dès sa première apparition, un révélateur des inégalités devant l'histoire, devant la science, devant le soin, devant la vie. La plus classique des interpellations de la société a concerné les discriminations, notamment sexuelles, les homosexuels masculins ayant été les premières victimes. Par la suite, d'autres «catégories» sociales ont été confrontées à cette maladie : les toxicomanes, les détenus, les femmes, les migrants, les personnes en marginalité sociale, les personnes moins éduquées et moins informées⁸. En particulier, les homosexuels, les usagers de drogues et les prostituées sont considérés comme étant les responsables non seulement de leur propre contamination, mais aussi de la contamination de «l'autre», comme conséquence de leurs discutables habitudes et pratiques comportementales⁹.

Contrairement à d'autres maladies telles que le cancer, la représentation sociale du sida n'a pas totalement changé pendant l'âge moderne où parfois les groupes de malades, qui constituent une minorité dans le tissu social, continuent à être blâmés par la majorité, composée des «sains». De plus, bien que devenues plus subtiles, certaines pratiques discriminatoires pouvant entraver l'accès aux soins, sont encore observées dans quelques établissements de santé.

Toutefois, après 1995-96, en raison des découvertes scientifiques et médicales qui ont permis à la séropositivité de passer d'une condition de «mortalité» à une condition de «gérabilité», on assiste à des représentations sociales et médiatiques plus nuancées.

⁶ L. Gérard-C. Herzlich, *Santé et maladie, Analyse d'une représentation sociale*, «Annales. Économies, Sociétés, Civilisations», 24^e année, n. 6, 1969, pp. 1519-1521.

⁷ C. Papathanasiou, *Représentations sociales et construction de la responsabilité dans le contexte du VIH*, Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix Marseille, 2011, p. 40.

⁸ F. Bourdillon-A. Sobel, *L'épidémie de sida : le temps des transformations*, «Les Tribunes de la santé», vol. 13, n. 4, 2006, pp. 54-57.

⁹ Papathanasiou, *Représentations sociales...*, p. 41.

3. Le «processus d'événementialisation» du sida

Les sujets de santé collectifs semblent se prêter particulièrement bien à la construction sociale de l'événement. En effet, la maladie représente, selon Marc Augé, l'une des formes élémentaires de l'événement parce que, si elle s'inscrit dans le biologique, son interprétation est éminemment sociale¹⁰. Les représentations des maladies sont définies comme un ensemble de croyances socialement organisées et partagées par les individus au sujet des maladies en général ou d'une maladie spécifique¹¹, comme dans le cas du sida.

Événement au départ de nature médicale et, en tant que tel, objet d'étude de la médecine savante et de l'épidémiologie, le sida a rapidement perdu ses spécificités strictement scientifiques, pour se transformer dans un sujet destiné à la vulgarisation. À l'occasion de ce passage «de la science au sens commun¹²», le sida devient beaucoup plus qu'une maladie et évolue finalement vers le statut de phénomène doxique. À cet égard, les médias ont privé la communauté scientifique de son exclusivité et ont joué un rôle déterminant dans la construction sociale de l'«événement sida». Par ailleurs, en raison de ses caractéristiques intrinsèques, cette épidémie se prête *a priori* au processus de médiatisation : il est impossible d'analyser le processus de construction de cette réalité sans faire référence à l'action des médias et notamment de la presse.

Claudine Herzlich et Janine Pierret ont bien montré que le sida est la première maladie à propos de laquelle se sont nouées des relations aussi étroites et complexes entre les médecins, les scientifiques, les pouvoirs politiques et les associations. Il s'agit principalement de relations «médiatisées» par la télévision¹³ et surtout par la presse écrite qui ont fait du sida la première maladie «médiatique».

C'est Patrick Charaudeau qui définit ce processus d'«événementialisation¹⁴» dont les caractéristiques sont le potentiel d'imprévisibilité¹⁵, le bou-

¹⁰ M. Augé, *Ordre biologique, ordre social : la maladie, forme élémentaire de l'événement*, in M. Augé-C. Herzlich (éds.), *Le sens du mal. Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*, Paris, Éditions des archives contemporaines coll. «Ordres sociaux», 1983, pp. 35-91.

¹¹ J. Ogden, *Psychologie de la santé*, Bruxelles, de Boeck, 2008, p. 426.

¹² S. Moscovici-M. Hewstone, *De la science au sens commun*, in S. Moscovici, *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, pp. 539-566.

¹³ J. Léonard-C. Herzlich-J. Pierret, *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui*, Paris, Payot, coll. «Médecine et sociétés», 1984.

¹⁴ P. Charaudeau, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1997, p. 109.

¹⁵ Le potentiel d'«imprévisibilité» correspond à la finalité captatrice du contrat d'information. La saillance sera ici produite par le fait que l'événement choisi devrait venir perturber la

leversement de l'ordre biologique, social et idéologique et le caractère énigmatique du phénomène. En fait, pour qu'un événement puisse être repéré, il faut que se produise un état de déséquilibre, perçu par des sujets par un effet de «saillance», et que cette perception s'inscrive dans un réseau cohérent de significations sociales par un effet de «prégnance¹⁶».

De surcroît, la presse a contribué à l'«événementialisation» du sida dans la mesure où elle s'est détachée des hypothèses et du doute marquant l'univers scientifique, au profit des certitudes explicitées dans la plupart des cas par le recours aux marques affirmatives («Oui, le virus est dans la salive», titre *Le Nouvel Observateur* de mars 1988). Les médias bénéficient donc d'une sorte de présomption de crédibilité qui suscite l'adhésion du public à leurs discours.

Les malades deviennent ainsi des acteurs médiatiques à l'instar des professionnels de santé. Cela témoigne que le discours d'information médiatique est ouvert à des changements expressifs continus qui interviennent surtout à la suite de l'impact d'un événement social considérable tel qu'une épidémie au début mortelle. Dans ces cas, les journalistes tendent à employer des techniques expressives visant à énoncer un fait et à transmettre en même temps un jugement de valeur sur l'événement présenté.

En effet, le discours d'information médiatique dépasse l'ordre biologique de la maladie pour participer à la construction du sens du mal à travers des considérations engageant la «destinée» de chacun.

4. Corpus et méthodologie d'étude

Le choix d'analyser la terminologie du sida est motivé par le fait que ce lexique n'est que partiellement standardisé et en constante évolution, dans la mesure où à de nouvelles découvertes scientifiques et médicales correspondent de nouvelles créations lexicales.

Notre corpus d'étude est composé par une trentaine d'articles tirés de quelques quotidiens français parmi les plus célèbres (*Libération*, *Le Monde*,

tranquillité des systèmes d'attente du sujet consommateur d'information, ce qui entraînera l'instance médiatique à mettre en évidence l'insolite, ou le particulièrement notable. L'événement médiatique sera alors réinterprété en fonction du potentiel de prégnance du récepteur, c'est-à-dire de son aptitude à recatégoriser dans son système d'intelligibilité et à redramatiser dans son système émotionnel (P. Charaudeau, *Informé de quoi ? L'événement comme miroir social du monde*, in Id. (dir.), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2011, p. 84).

¹⁶ Ivi, p. 82.

Le Figaro, *Paris Match*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Express*, *Les Échos*, *L'Est Républicain*) et revues spécialisées et/ou grand public (*Gai Pied*, *Inserm*, *Top santé*, *Sciences et avenir*, *Revue Masques*) des années 1980-1999 jusqu'à arriver à quelques articles plus récents.

En ce qui concerne la méthodologie, on envisagera la terminologie du sida dans une perspective diachronique dans le but d'enquêter l'évolution de ce lexique au fil des années. Cependant, dans la mesure où ces phénomènes lexicaux ne sont pas uniquement liés à des facteurs scientifiques, mais reflètent également des enjeux sociologiques, psychologiques, politiques et institutionnels, cette étude vise à considérer la terminologie du sida notamment dans sa dimension sociolinguistique.

5. La langue du sida en diachronie

Étant donné qu'au début le sida semble n'affecter qu'une tranche de la population ayant des comportements jugés «déviant», la création terminologique des années 1980-1990 est empreinte de cette stigmatisation : le binôme cancer homosexuel/châtiment divin, en effet, revient à plusieurs reprises dans la presse écrite pendant la première période de l'épidémie. Cette stigmatisation, également observable dans le choix de l'acronyme *GRID* (*Gay-Related Immune Deficiency*) en 1981, marquera la presse française jusqu'aux années 2000 et plus précisément jusqu'en 2007, date de parution du premier *Guide de Terminologie de l'ONUSIDA*, considéré le point de départ d'une terminologie standardisée et de moins en moins stigmatisante.

Nous enquêterons par la suite les changements terminologiques et les créations néologiques liés à langue du sida dans la presse française au fil des années, à partir du choix de l'acronyme *GRID* en 1981.

5.1. Pourquoi le choix d'un acronyme français différent de l'anglais AIDS ?

Généralement, l'utilisation d'acronymes et de sigles dans le jargon médical pour nommer des maladies est motivée par le fait qu'ils sont plus faciles à mémoriser en raison de leur simplicité et de leur concision.

Dans notre cas, la formulation de l'acronyme anglais *GRID* (*Gay-Related Immune Deficiency*) par des médecins américains remonte à 1981. Le choix d'un tel acronyme est lié au constat que la plupart des malades sont des homosexuels masculins présentant des symptômes similaires (cancers, affections pulmonaires, sarcome de Kaposi, immunodépression). *GRID* est

un terme clinique, factuel, presque froid et déshumanisé et ce n'est à partir de 1983 que l'acronyme *AIDS* (*Acquired Immune Deficiency Syndrom*) s'affirme.

Nommer cette maladie dans l'espace francophone s'avère complexe : l'acronyme français «S.I.D.A.» (au début), puis «SIDA», «Sida» et enfin «sida», répond à un choix terminologique bien précis. Pour les Français, en effet, le sigle anglais *AIDS* cache une connotation trop positive (*AIDS* est orthographiquement et phonétiquement proche du verbe français «aider») pour nommer ce qui est une maladie mortelle. De plus, l'acronyme français met l'accent sur le syndrome plutôt que sur la catégorie sociale la plus touchée par cette maladie, ce choix linguistique permettant donc de bien comprendre l'importance donnée à la composante extralinguistique du phénomène.

En ce qui concerne la dénomination du virus, elle a été l'objet d'une vive querelle entre l'équipe de chercheurs américains dirigée par Robert Gallo¹⁷ et celle française de Luc Montagnier¹⁸ qui utilisent deux acronymes différents (*HIV* et «VIH») pour nommer le même virus. D'un point de vue terminologique, cette diatribe se termine par le choix commun d'un néologisme imposé avec sa traduction simultanée dans les deux langues. Le sida se décline aujourd'hui en deux virus : (*HIV1* et *HIV2* et aussi, en français, «VIH-1» et «VIH-2») ¹⁹.

5.2. Modes discursifs, choix terminologiques et créations lexicales du sida dans la presse

La stigmatisation des groupes considérés «vulnérables» est très évidente à partir des Unes de plusieurs journaux des années 1980-1990. Parmi les titres faisant partie de notre corpus, nous pouvons remarquer : «Amour à risques» ou «Les ruinés du sida» qui figurent sur l'hebdomadaire *Gai Pied* de septembre 1981 et janvier 1989 ; «L'institut pasteur malade du “cancer gay”», «Cancer gay : le contagion par le sang», titre *Libération* en 1983, alors qu'en juillet 1982, *Le Figaro* alerte : «“Gay syndrome” : onze cas en France».

¹⁷ Directeur de l'Institute of Human Virology, à l'École de médecine de l'Université du Maryland à Baltimore.

¹⁸ Professeur Émérite à l'Institut Pasteur, où il a dirigé de 1972 à 2000, l'unité d'Oncologie virale, directeur de recherches honoraire au CNRS et membre des Académies des sciences et de médecine.

¹⁹ R. Gouttefangeas, *Les mots du sida : néologie, obsolescence et fixation. Bilan terminologique de trois décennies d'épidémie et de recherche*, «SHS Web of Conferences», vol. 8, 2014, p. 727.

Par ailleurs, la presse de la première période sida emploie plusieurs noms, adjectifs, verbes et adverbes affectivement chargés, ayant une connotation négative :

- Mystérieux *cancer chez les homosexuels* américains. (*Libération*, janvier 1982)
- [...] tous *gravement* atteints d'affections multiples, rares et *graves*, tous jeunes, tous des hommes et la plupart des homosexuels. (*Le Monde*, janvier 1982)
- Et les syndromes de *poly-infections catastrophiques* observés aux États-Unis [...]. Cette similarité fait irrésistiblement penser à l'action d'une *drogue toxique* qui exercerait ses *ravages* sur des organismes doublement sensibilisés. (*Le Monde*, janvier 1982)
- [...] On sait maintenant qu'il s'agit d'une immunodépression qui *frappe* aussi bien les femmes que les hétérosexuels. Et ce *mal inquiétant* est, peut-être en train de traverser l'Atlantique. (*Science et Avenir*, 1982)
- Selon un sondage de «Gai-Pied Hebdo», le virus du SIDA *se propage* rapidement dans les milieux homosexuels français. (*Le Monde*, février 1987)
- L'épidémie du *cancer gay*. (*Libération*, mars 1983)
- La princesse Anne a soulevé une polémique en établissant une distinction entre les «*victimes innocentes*» du SIDA et les autres. (*Le Monde*, janvier 1988)
- *La nouvelle peste*. Le sida, cette maladie qui *terrfie* l'Amérique. (*Paris Match*, juillet 1983)
- *Ce drame* individuel [...]. (*Le Monde*, juin 1995)

La presse recourt fréquemment à des mots appartenant au vocabulaire spécialisé de l'épidémiologie, de la virologie et de l'immunologie. Or, pour le grand public, certaines notions sont à reconstruire cognitivement : c'est le cas, par exemple, de «endémie», «foyer endémique», «groupe à risque», «séropositivité», «séroconversion», «charge virale» et «immunodépression». En revanche, ce même public connaît d'autres expressions qui appartiennent à la langue générale ou qui sont très anciennes quant à leur lexicalisation telles que «contamination», «virus», «microbe», «maladie sexuellement transmissible²⁰», etc. :

- [...] On sait maintenant qu'il s'agit d'une *immunodépression*. D'autres

²⁰ V. Coppola-O. Camus, *La médiatisation du sida : quelques faits et effets*, «Bulletin de psychologie», n. 493, 2008/1, p. 74.

foyers viennent d'être découverts en particulier à Haïti. (*Science et Avenir*, 1982)

- De gens qui risquent cent fois la mort en conduisant leur automobile refuseraient le petit risque supplémentaire d'une *contamination virale*. (*Revue Masques*, 1984)
- Le SIDA est bien une *maladie sexuellement transmissible*. (*Le Monde*, octobre 1984)
- Le Sida n'est que l'une des manifestations de l'infection causée par un *virus*, appelé HIV. (*L'Express aujourd'hui*, 20 février-19 mars 1987)
- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé qu'au moins cinq millions de personnes étaient déjà porteuses du *virus* à travers le monde et qu'il fallait prévoir un million de malades du SIDA pour 1991. (*Le Monde*, 28 janvier 1988)
- Les indemnisations interviendront lors de la preuve de *séropositivité*, du développement effectif d'un Sida et lors du décès du malade. (*Les Échos*, octobre 1991)
- [...] un cas de *séroconversion* (passage à la séropositivité), observé chez une femme de 47 ans, huit mois après la *contamination* par le *virus* du sida. (*Les Échos*, juin 1995)
- Ce drame individuel pourrait mettre en lumière l'existence, jusqu'ici inconnue, de *séroconversions* beaucoup plus tardives que ce que l'on imaginait. (*Le Monde*, juin 1995)
- Ces enfants, contaminés au tout début de l'*épidémie* de sida, ont aujourd'hui dix ans ou un peu plus. (*Libération*, avril 1995)
- Sida: que faire au quotidien? Prendre la mesure de la *charge virale*. (*Libération*, septembre 1996)
- Au début de 1983, la notion de *groupes à risques* est devenue évidente. (*Les Échos*, février 1999)

En plus des termes très connus et répandus tels que «séropositif (séropo)» ou «séronégatif (séroneg)», l'épidémie de sida a déterminé la prolifération d'autres néologismes : «sidologue», «sidénologue», «sidatique», «sidéen», «sidaïque», «sérodiscordance», «séoprévalence», «couple sérodiscordant», «couple sérodiférent», «sérophobie», «statut sérologique», etc. :

- Au congrès qui a réuni fin juin à Paris plus de 2 000 *sidologues* [...], le ton n'a pas été à l'optimisme béat [...]. (*L'Est Républicain*, juillet 1986)
- Quarante-cinq pour cent de ces malades – qu'il faut appeler «*sidéens*»

selon les recommandations du haut-commissariat de la langue française – sont décédés. (*L'Est Républicain*, janvier 1988)

- Nul n'est tenu de répondre à des questions relatives à son *statut sérologique*. (*Libération*, avril 1995)
- L'un est séropositif, l'autre pas. S'informer, parler, partager: règles de vie de *couples sérodiscordants*. (*Libération*, janvier 1996)
- Le but était de tenter de comprendre pourquoi des *couples sérodiscordants* dans lesquels l'un est *séropositif*, l'autre est *séronégative* ne se contaminaient pas. (*Libération*, octobre 1997)
- Avec l'espoir des trithérapies, les couples *sérodiférents* expérimentent de plus en plus l'envie d'avoir un enfant. (*Libération*, mai 1997)
- Peut-on aider un couple *sérodiférent* à avoir un enfant ? (*Libération*, octobre 1999)
- Renforcer l'éducation à la sexualité pour lutter contre la *sérophobie*. (*Le Monde*, décembre 2021)

Ces termes sont des emprunts au domaine de la médecine générale, employés aujourd'hui dans le cadre de la vulgarisation scientifique dans un sens lié au sida. Plusieurs d'entre eux sont, en effet, composés à partir du formant «SÉRO-» (du latin *serum* : «liquide séreux») qui entre dans la composition de nombreux autres termes parfois appartenant aux domaines de la biologie et de la médecine et qui ne concernent pas le sida («sécolture», «sérodiagnostic», «sérolypase», «séroneutralisation», etc.)²¹. À titre d'exemple, les termes «séropositif» et «séronégatif» ont apparu en médecine en 1980, soit quelques années avant la découverte du VIH, pour désigner un sujet dont le sérum contient des anticorps spécifiques à un agent infectieux, et non un malade du sida. Au sens strict, on peut être séropositif à de nombreux virus ou bactéries²².

Certains de ces termes sont confondus et utilisés de manière interchangeable : par exemple, «sidéen» semblerait mieux convenir à tout malade atteint d'un syndrome immunodéficientaire, quelle que soit son origine (virale ou non), tandis que «sidatique» conviendrait mieux aux malades atteints de syndrome immunodéficientaire acquis d'origine virale, c'est-à-dire du sida²³.

D'autres néologismes, par contre, concernent les traitements médicaux : «trithérapie», «quadrithérapie», «multithérapies», «traitement antirétrovi-

²¹ Gouttefangeas, *Les mots du sida...*, p. 733.

²² *Séropositif : qu'est-ce que c'est ?*, <<https://www.futura-sciences.com/sante/definitions/medecine-seropositif-13540/>> (consulté le 15/01/2022).

²³ *Trésor de la Langue Française informatisé*, s.v. «sidéen».

raux», «médicaments antiviraux», «traitements des infections opportunistes», etc. :

- [...] passer du stade de la *trithérapie* à celui de la *quadri-thérapie*, quitte à «alléger» le traitement une fois l'objectif virologique atteint. (*Libération*, juillet 1996)
- Si cette infection ne peut être éradiquée, elle peut être contrôlée efficacement par l'association de plusieurs *traitements antirétroviraux* (*multithérapies*). (*Inserm*, juillet 2017)
- Ces produits font désormais partie de l'arsenal qui permet de traiter les patients atteints d'un large éventail de maladies comprenant le paludisme, les *infections opportunistes* liées au VIH, le diabète, la drépanocytose et l'hypertension. (*Organisation mondiale de la Santé*, mai 2020)
- Ce nouveau *traitement* résulte de la combinaison de deux antirétroviraux, le cabotégavir et la rilpivirine. (*Libération*, décembre 2021)

D'autres exemples tout aussi intéressants à remarquer sont :

- Les *sidaïques* sont de véritables bombes virologiques. On ne fera pas de progrès dans la lutte contre le sida sans isoler les patients. (*Gai Pied*, avril 1987)
- Le préservatif plutôt que les mots qui tuent: *sidaïque* et *sidatorium* [établissement médical où seraient soignés en exclusivité les *sidéens*]. (*L'Événement du Jeudi*, juillet 1987)
- Le premier « *sidatorium* » européen. (*Le Monde*, 1988)

Par rapport à la genèse du mot «sidaïque²⁴», plusieurs spécialistes en linguistique comme Maurice Tournier se sont penchés sur ce néologisme inventé en 1986 par le journaliste d'extrême droite française Guillaume Faye et utilisé le 6 mai 1987 par Jean-Marie Le Pen lors de l'émission «L'heure de vérité», durant laquelle il compare les malades atteints de sida aux lépreux. Il explique comment ces derniers «en respirant du virus par tous les pores mettent en cause l'équilibre de la nation», ou encore «je crois que le sidaïque – si vous voulez, j'emploie ce mot-là, c'est un néologisme, il n'est pas très beau mais je n'en connais pas d'autres –, celui-là, il faut bien le dire, est contagieux par sa transpiration, ses larmes, sa salive, son contact. C'est une

²⁴ «Personne atteinte du Syndrome d'Immuno Déficience Acquis (SIDA). Exemple : l'évolution de la médecine a favorisé l'amélioration de la trithérapie et a amélioré la vie des sidaïques», <<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/sidaïque/>>, s.v. «sidaïque» (consulté le 15/01/2022).

espèce de lépreux, si vous voulez²⁵». Dix ans plus tard, en 1997, il s'interroge : «Que faut-il que je fasse pour ne pas être raciste ? Épouser une Noire ? Avec le sida, si possible ?²⁶».

Il est ainsi intéressant de remarquer que l'un des seuls mots de la langue française utilisant une construction similaire est le mot «judaïque²⁷», alors que «sidatorium²⁸» est proche de «sanatorium²⁹», voir «crematorium³⁰», issus du discours hygiéniste visant la séparation du reste de la population. Ces néologismes n'ont pas tout simplement la fonction de désignation d'un nouveau référent linguistique, mais ils sont également porteurs d'une forte connotation idéologique et donc extralinguistique ayant le but d'isoler et d'exprimer un jugement sur le malade.

Au fil des ans, plusieurs tentatives de standardisation de la terminologie du sida ont été faites. Citons à titre d'exemple le *Guide de Terminologie de l'ONUSIDA* publié en 2007³¹, révisé en 2011³² et mis à jour en 2019³³ à destination des traducteurs, des scientifiques, des soignants et des malades, et les *Recommandations de l'UNESCO pour la terminologie et la formulation de*

²⁵ C. Piquet, *Jean-Marie Le Pen, une carrière politique marquée par de nombreux dérapages*, <<https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/couacs/2015/04/02/25005-20150402ARTFIG00226-jean-marie-le-pen-une-carriere-politique-marquee-par-de-nombreux-derapages.php>> (consulté le 15/01/2022).

²⁶ S. Kauffmann, *Quand M. Le Pen «dit les choses si clairement» à un journaliste américain*, <https://www.lemonde.fr/archives/article/1997/04/22/quand-m-le-pen-dit-les-choses-si-clairement-a-un-journaliste-americain_3757966_1819218.html> (consulté le 15/01/2022).

²⁷ «Qui appartient aux Juifs. *La loi judaïque. Les antiquités judaïques. Superstition judaïque.* Il se dit aussi d'un Attachement étroit et mal entendu à certaines prescriptions. *Observances judaïques. Interprétation judaïque*, Interprétation qui s'attache à la lettre d'un texte, sans avoir égard à l'esprit», *Dictionnaire de l'Académie française*, huitième édition (1932-1935), s.v. «judaïque».

²⁸ Centre d'accueil réservé aux malades du sida, <<https://www.universalis.fr/dictionnaire/sidatorium>> (consulté le 15/01/2022).

²⁹ Établissement spécialisé dans le traitement de la tuberculose et de certaines maladies pulmonaires infectieuses chroniques, <<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sanatorium/70805>> (consulté le 15/01/2022).

³⁰ «Lieu où certains défunts sont incinérés selon leur dernière volonté. En fonction des installations et des espaces dédiés, il est également possible d'effectuer un hommage envers les disparus», <<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/crematorium/>>, s.v. «crematorium» (consulté le 15/01/2022).

³¹ *Guide de Terminologie de l'ONUSIDA*, <http://ipcbf.org/documents/ONSIDA%20VIH%20terminology%20guide_fr.pdf> (consulté le 15/01/2022).

³² *Guide de Terminologie de l'ONUSIDA*, <https://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2011/JC2118_terminology-guidelines_fr.pdf> (consulté le 15/01/2022).

³³ *Guide de Terminologie de l'ONUSIDA*, <https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/2015_terminology_guidelines_fr.pdf> (consulté le 15/01/2022).

documents relatifs au VIH et au SIDA de 2008³⁴ qui proposent une liste assez exhaustive des mots et des expressions à éviter et à privilégier. Nous citons par la suite quelques exemples tirés de ces ressources terminologiques.

À éviter	À privilégier
Groupe à (plus) haut risque ; groupes vulnérables	Populations clés ou jeunes des populations clés
Infecté(e) par le sida ; infecté(e) par le VIH	Personne(s) séropositive(s) (au VIH) ou personne(s) vivant avec le VIH (si le statut sérologique est connu/communiqué)
Lutte et autres termes à connotation guerrière (combat, campagne, guerre, etc.)	Prise en charge, mesures contre, initiative, action, efforts et programme
Porteur, porteuse du sida	Personne vivant avec le sida
Mourir du sida Patient atteint du sida	Vivre avec le sida Personne qui vit avec le sida
Sidéen Sidaïque Sidatique	Personne qui vit avec le VIH Personne qui a le VIH Personne séropositive au VIH
Le fléau du sida La tragédie du sida La maladie qui tue Le redoutable sida	L'épidémie/pandémie du sida

Ces exemples permettent de remarquer une posture complètement différente par rapport au passé en ce qui concerne la manière de dénommer certains aspects du sida. À ce propos, il est intéressant de souligner l'importance de l'introduction des mots «populations» et «personne» pouvant s'appliquer

³⁴ *Recommandations de l'UNESCO pour la terminologie et la formulation de documents relatifs au VIH et au SIDA*, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000144725_fre.locale=en> (consulté le 15/01/2022).

aussi bien à un homme qu'à une femme, ce qui évite de stigmatiser les «catégories à risque».

Un autre choix tout aussi significatif est celui de l'emploi du gérondif «vivant», calqué sur l'anglais *living* dans le syntagme «personne vivant avec le sida» au lieu de «infecté(e) par le sida», ce qui permet d'attirer l'attention sur le fait que l'on peut vivre avec le sida, sans insister sur la contagion. Il s'agit d'une création néologique intéressante et originale en français, dans la mesure où elle est unique : en fait, on ne parle pas de «personne vivant avec le diabète» ou une quelconque autre maladie. Par ailleurs, l'ONUSIDA rappelle à plusieurs reprises dans son guide qu'il faut distinguer le virus (VIH) du syndrome de la maladie (sida). C'est une forme que l'on pourrait qualifier de chrysalide linguistique, puisque les deux acronymes désignent deux états d'une même maladie³⁵.

C'est à partir de 2007 et surtout après la dernière édition du *Guide de Terminologie de l'ONUSIDA* de 2019, que le lexique employé dans la presse deviendra de plus en plus générique et nettement moins connoté :

- Le sida a fait *progresser* le respect dû au *malade*. (*Libération*, mars 2017)
- Si cette *infection* ne peut être éradiquée, elle peut être contrôlée efficacement par l'association de plusieurs traitements antirétroviraux (multithérapies). (*Inserm*, juillet 2017)
- [...] parmi 1,1 million de *personnes vivant avec le VIH* 85 % étaient diagnostiquées. (*Le Figaro*, mai 2019)
- [...] les *patients* atteints d'un large éventail de *maladies* comprenant le paludisme. (*Organisation mondiale de la Santé*, mai 2020)
- Grâce aux progrès des traitements, et notamment aux trithérapies, l'infection par le VIH, est devenue une *maladie* chronique. (*Top santé*, janvier 2021)
- [...] le livre d'Olivier Maurel et de Michel Bourrelly apporte un éclairage édifiant sur les retombées sociétales de la *pandémie* de sida. (*Le Monde*, octobre 2021)
- Quarante ans après la découverte du virus responsable du sida, les *personnes séropositives* vont pouvoir *gagner* en confort. (*Libération*, décembre 2021)

³⁵ Gouttefangeas, *Les mots du sida...*, pp. 731-732.

6. Conclusion

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette étude a mis en exergue que les mots utilisés pour parler du sida, influencent de façon considérable la perception que la société a de cette maladie et donc la stigmatisation du malade.

L'analyse diachronique de notre corpus a relevé que le lexique de la première période sida (1980-1999) est affectivement très chargé : des noms tels que «cancer», «fléau», «mal», «drame», «peste», des verbes comme «se propager», «ravager», «frapper», «terroriser», des adjectifs et des adverbes tels que «terrible», «inquiétant», «toxique», «catastrophique», «gravement», «brutalement», «violemment», envahissent les Unes et les pages des journaux. C'est à partir de l'année 2000 et plus précisément après la parution du *Guide de terminologie de l'ONUSIDA* en 2007 que le contenu des articles deviendra plus informatif et le lexique de plus en plus neutre et générique (e.g. «maladie», «infection», «transmission», «patient», «malade», «se développer», «progresser», «croître», etc.)³⁶.

Aujourd'hui, si le triomphalisme médical reste prégnant, les médias semblent relever d'un répertoire moins limité qu'auparavant ayant le but d'informer pour dé-diaboliser le sida et sensibiliser la population, en privilégiant l'approche humaine plutôt que le jargon médical³⁷.

La vulgarisation de la maladie est en outre caractérisée par un autre changement significatif : tout marqueur typographique de néologisme (guillemets, explicitations entre parenthèses) utilisé au début pour faire référence à la maladie, a disparu dans la presse au fil des ans.

Notre étude prouve donc que le lexique du sida s'inscrit dans une dimension psychologique et socioculturelle très puissante et qu'une veille terminologique visant à adapter la terminologie aux progrès des découvertes scientifiques et des traitements médicaux s'avère être nécessaire.

Il est tout aussi intéressant de remarquer que le besoin terminologique concernant le sida se fait très fortement sentir dans toutes les langues, ce qui fait de la diffusion des informations, de la traduction et de la vulgarisation des termes en rapport avec le sida un enjeu qui doit être parallèle à celui de la recherche médicale³⁸. Par ailleurs, il nous semble pertinent d'affirmer que des représentations médiatiques plus positives sont indispensables pour la mise en place de pratiques sociales et de soin de plus en plus emphatiques.

³⁶ Coppola-Camus, *La médiatisation...*, p. 78.

³⁷ L. Ngatcha-Ribert, *Alzheimer : la construction sociale d'une maladie*, Paris, Dunod, 2012, pp. 280-281.

³⁸ Gouttefangeas, *Les mots du sida...*, p. 727.



La terminologia come strumento di integrazione, inclusione e interesse nella formazione degli studenti

KARINA IUVINALE

«Potrebbe sembrare un paradosso, ma si impara più lingua quando non ci si concentra sulla lingua che quando ci si fissa su di essa. I concetti sono correlati al tipo di linguaggio e alle attività che sostengono l'apprendimento più che sulla lingua stessa¹»

1. Introduzione²

La terminologia contribuisce da sempre alla diffusione dei patrimoni linguistici e culturali, così come al loro dialogo. In ambito formativo, riveste grande importanza nel processo di apprendimento, in quanto funge da strumento di integrazione, inclusione e di potenziale interesse negli studenti.

Ad esempio, quando si insegna a studenti delle scuole superiori di secondo grado o a studenti che si introducono al mondo universitario³, bisogna trovare a prescindere un codice linguistico adatto, che possa fare da ponte tra generazioni differenti e abbastanza distanti: gli studenti, in età adolescenziale, e i docenti.

A questo proposito, si considerano perlopiù normali sia la distanza di idee tra le due parti, i comportamenti, il senso del rispetto delle regole, sia l'uso di un vocabolario abbastanza diverso: ampio, specialistico e a volte quasi antico quello dei docenti, moderno, semplice, *smart* e assolutamente attuale quello degli studenti. Spesso, molti termini di uso comune, quali «desueto», «propedeutico», «nemesi», «orpello», «abietto», «eufemismo», vengono con-

¹ P. Mehisto-D. Marsh-M. J. Frigols, *Uncovering CLIL*, Oxford, Macmillan, 2008, p. 32.

² Cfr. K. Iuvinale, *La comunicazione in ambito scolastico: importanza del linguaggio nell'era del digitale*, «Atti del IV Forum Internazionale del Gran Sasso», 2021, vol. 4, parte 2, pp. 505-520.

³ In questo articolo si farà riferimento, principalmente, a queste due tipologie di studenti, in età adolescenziale o poco più grandi.

siderati aulici dagli studenti, che sono abituati ad un lessico *student-friendly* e che, *ob torto collo*, devono ascoltare parole che per loro sembrano distanti chissà quanti anni luce.

Se si può certamente lavorare ad un aggiornamento del lessico, considerando il vocabolario degli studenti, di contro non si può certo prescindere dall'uso di espressioni e termini specialistici, legati a ciascuna disciplina, che devono necessariamente essere conosciuti e utilizzati, quanto dai docenti tanto dagli studenti: pensiamo al Diritto, alla Matematica, alle Scienze, all'Informatica.

2. L'importanza della terminologia

Anche la terminologia specialistica può inizialmente risultare ostica per gli studenti, in quanto lontana dal loro vocabolario; resta però necessaria alla spiegazione e alla corretta comprensione della materia, nell'ambito di lezioni interessanti e dinamiche che, ad ogni modo, oggi non possono più essere considerate come mera compresenza di docenti e studenti, in cui i primi spiegano e gli altri ascoltano, insegnando da un lato e imparando dall'altro. Oggi, anche la lezione si è evoluta in un concetto nuovo: un prezioso incontro, in cui si cerca di coinvolgere gli interlocutori collegando gli argomenti della propria disciplina alla realtà, alle loro situazioni, al contesto, facendo molta attenzione alle loro difficoltà, alle dinamiche familiari e sociali, che si cerca di non coinvolgere, in una sorta di *noli me tangere* dietro cui si cela la personalità di ogni studente. Inoltre, spesso a queste realtà si aggiungono altre difficoltà, che si possono verificare in un contesto classe di cui fanno parte studenti stranieri, che comprendono la lingua italiana solo in parte o affatto. Bisogna pensare che, comunque, ogni studente vive il contesto scolastico come un mondo parallelo al proprio e, nella maggior parte dei casi, ha timore di manifestare ai docenti le proprie difficoltà, le insicurezze, le paure, le necessità.

3. Interculturalità e lezione: approcci e prospettive

Considerato che gli approcci interdisciplinari incontrano le problematiche della comunicazione interculturale, come possiamo conciliare la spiegazione di una materia rispetto alla classe intera, sia tra le mura scolastiche che durante la didattica a distanza, a seguito anche dei recenti adattamenti dovuti all'emergenza sanitaria⁴?

⁴ Nel momento in cui si scrive (febbraio 2021), diverse scuole secondarie di secondo grado e Università in Italia stanno svolgendo una didattica mista (in presenza e a distanza) o

Nella prima fase, a pagare il prezzo dell'integrazione è spesso chi viene catapultato in una classe dove la lingua madre, le abitudini e l'approccio alla materia sono ben diversi rispetto al proprio.

Certo, con gli studenti stranieri, i numeri e le formule permettono una spiegazione e un apprendimento più agevoli rispetto alle materie umanistiche; ma, per quanto riguarda ciascuna materia in sé, bisogna necessariamente trovare un metodo e una terminologia che soddisfino tutta la classe contemporaneamente.

È ovvia la necessità di fornire a tutti gli studenti utili strumenti per l'apprendimento, attraverso un linguaggio scritto e parlato che possa portare la classe a sentirsi come un *unicum*, allenandosi anche ad integrarsi, a dialogare, a condividere le proprie realtà e i propri patrimoni linguistici e culturali; in presenza di studenti stranieri, una soluzione (seppur utopica) potrebbe essere quella di spiegare in lingue diverse, cercando comunque di far praticare la lingua italiana; ma potrebbe essere molto utile, e soprattutto più realistico, creare dei materiali di studio *ad hoc* o introdurre una terminologia specialistica in una lingua veicolare che faccia sia da ponte per lo studente straniero, sia da elemento di interesse per il resto della classe, che può riconoscere nella spiegazione non *standard* e in lingua una curiosità.

3.1. L'importanza dell'inglese e del francese in un'ottica globale

Nelle scuole superiori di secondo grado, la lingua inglese risulta essere la più diffusa tra le lingue straniere utilizzate, perché viene ritenuta il veicolo più comune, semplice, e condiviso tra le diverse lingue madri.

In questo momento storico (e sempre più nei prossimi anni), è ovvio che si debba ricorrere ad una lingua della comunicazione, anche se questo non significa affatto che le altre debbano scomparire o perdere la propria importanza. Alcune lingue, come ad esempio il francese, hanno un fascino unico e imprescrittibile, a cui però si ricorre poco spesso nelle scuole, sebbene il pluralismo culturale resti una fonte di arricchimento insostituibile ed irrinunciabile. È un dato di fatto, tuttavia, che nel contesto scolastico si preferisca l'uso di varianti più attuali e maggiormente utilizzate nel mondo della globalizzazione: cosa sarebbe il *web* senza la lingua inglese?

Anche le certificazioni linguistiche, spesso conseguite dagli studenti, sono molto più diffuse in lingua inglese rispetto alle certificazioni linguistiche in lingue diverse, quali il francese, lo spagnolo, il cinese.

si predilige la lingua inglese come veicolo, perché essa rappresenta la lingua dell'economia, della finanza, una lingua internazionale parlata in tutto il mondo, nonostante sia abbastanza articolata e ricca, ad esempio, di espressioni idiomatiche, di *collocation*⁵ e di termini specialistici sconosciuti a coloro che non parlano questa lingua come L1.

È pur vero che, in determinati contesti scolastici, la terminologia più utile, adatta e utilizzata non è soltanto quella in lingua inglese: si pensi, per fare l'esempio più immediato, all'intera terminologia relativa al settore culinario, propria degli Istituti Professionali Alberghieri, il cui lessico specialistico è sicuramente legato alla lingua francese, oppure alle relazioni internazionali, per cui si sta diffondendo anche l'uso della lingua cinese (sebbene questa lingua venga insegnata solo in taluni Istituti in Italia). Come sarebbe possibile spiegare agli studenti il lessico proprio della *nouvelle cuisine* o l'importanza commerciale delle Vie della Seta, senza rendere protagonista la lingua francese nel primo caso o la lingua cinese nel secondo?

La conoscenza del francese, inoltre, per chi parla la lingua italiana come L1, potrebbe risultare anche più agevole, considerato che entrambe sono lingue romanze; inoltre, il francese è la seconda lingua più studiata al mondo, indispensabile oltretutto per conseguire il doppio diploma EsaBac, presso diversi Licei Linguistici italiani; è importante per accedere ai programmi di mobilità europea Erasmus promossi dalle università italiane; per accedere alle università francesi, belghe o svizzere tramite EsaBac⁶, certificazioni DELF B2 o DALF.

Inglese, francese e tedesco sono inoltre lingue ufficiali dell'Unione Europea e dell'UNESCO, rivelandosi quindi indispensabili per tutte le professioni in ambito europeo.

⁵ Con il termine *collocation*, si intende un accostamento preferenziale di parole per identificare un determinato concetto. La lingua inglese è assai ricca di *collocation*, sia nel *General English* che nell'*English for Specific Purposes*; alcuni esempi di *collocation* possono essere *developing countries*, *goods and services*, *fast food*.

⁶ L'EsaBac è un doppio diploma di istruzione secondaria superiore italo-francese, firmato il 24 febbraio 2009 dal Ministro italiano dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca (MIUR), Mariastella Gelmini, e il Ministro francese dell'Educazione nazionale, Xavier Darcos. L'accordo, entrato in vigore dal settembre 2010, consente agli allievi italiani e francesi di conseguire simultaneamente due diplomi, l'Esame di Stato italiano e il *Baccalauréat* francese. In Italia, gli studenti affrontano una prova scritta aggiuntiva (rispetto a quelle *standard*).

3.1.1. Il ruolo della lingua nella comunicazione globale

Nel nostro mondo globalizzato, connesso e in rapida evoluzione, un numero crescente di persone in Europa ha necessità di imparare le lingue. Le esigenze dell'internazionalizzazione, oltretutto, evidenziano che il plurilinguismo costituisce una scelta vincente, una preziosa opportunità culturale sia nelle diverse situazioni personali che in quelle professionali⁷.

È evidente che anche i flussi migratori hanno avuto, nel tempo, un ruolo determinante, e che in determinati contesti e in particolari aree del mondo lo studio di una lingua straniera piuttosto che di un'altra trova soprattutto motivazioni di natura economica. Anche per questo motivo, studenti che già posseggono piena padronanza della propria lingua madre, aggiungono la conoscenza di una seconda lingua nell'ottica di ampliare le possibilità di lavoro, di scambio, di guadagno e di promozione sociale.

Alla luce di queste considerazioni, è semplice osservare che i vantaggi della comunicazione globale si ottengono solo se la conoscenza dell'inglese veicolare è autentica; ma si esaltano e si rendono davvero utili solo se parallelamente si assicura anche la piena padronanza della lingua nazionale, attraverso uno studio costante e approfondito.

Con queste premesse, è indispensabile che la scuola assicuri una conoscenza adeguata della lingua inglese, migliorandone l'insegnamento sin dagli anni della formazione primaria e puntando a un apprendimento che, alla fine dell'istruzione superiore, si collochi almeno al livello C1 del Quadro comune europeo di riferimento per la conoscenza delle lingue (QCER); ma sarebbe di notevole importanza anche che, in accordo con le università e, in particolare, con i Corsi di Studio in Lingue straniere, si trovassero le tecniche e le risorse (professionali ed economiche) per avviare un programma stabile di traduzioni specialistiche, tale da assicurare la circolazione e l'uso di materiali e manuali *online* in lingue diverse. Un Paese moderno e protagonista attivo nella vita internazionale accoglie senza pregiudizi la lingua che riesce a mediare tra le culture, ma non sarà mai in grado di farlo con pienezza se non saprà garantire una solida conoscenza della propria lingua nazionale⁸.

⁷ Cfr. M. T. Zanola, *Il plurilinguismo, un'opportunità e una sfida educativa*, «Annali della Fondazione Tovini», 2020, Studium, Roma, pp. 84-96.

⁸ Fonte: Associazione per la Storia della Lingua Italiana (ASLI), presso l'Accademia della Crusca, disponibile al *link* <<https://accademiadellacrusca.it/sites/www.accademiadellacrusca.it/files/page/2012/04/24/librandi.pdf>> (consultato il 02/02/2021).

4. Uso della terminologia straniera nell'apprendimento delle materie specialistiche

Queste considerazioni ci aiutano a comprendere quanto l'importanza della terminologia, soprattutto specialistica, sia importante nel settore scolastico, e quanto sia utile ricorrere ad una lingua straniera che possa servire da ponte tra diverse realtà. Un ponte utile non solo ad un apprendimento prettamente didattico e statico, ma anche necessario a creare interesse negli studenti, a sviluppare una conoscenza del nuovo, del diverso, di ciò che è lontano a livello temporale o spaziale ma che è strettamente legato alla nostra cultura e a ciò che si legge e si studia sui libri di scuola.

La terminologia, pertanto, svolge un ruolo fondamentale sin dal contesto scolastico, spronando alla conoscenza, all'integrazione, al miglioramento reciproco. Per questo, l'importanza dei rapporti interculturali in età scolastica è considerevole, perché si possono creare interessanti stimoli in tutti gli studenti; è altrettanto fondamentale l'utilizzo di una terminologia che possa adattare, integrare ma anche incuriosire gli interlocutori, anche se si discosta dalla modalità *standard* di fare lezione, che oggi, comunque, non può più sostanzarsi nello stare dietro ad una cattedra ed aprire un libro, perché all'interno di ogni contesto ci sono situazioni speciali, che portano ad una capacità di apprendimento diversa per ogni studente, il cui interesse deve essere sempre stimolato tramite ogni mezzo a disposizione. Per sfruttare appieno le proprie potenzialità, ogni studente deve poter conoscere, capire e assimilare le grandi potenzialità delle lingue, in modo da poterle applicare ai propri bisogni formativi e professionali.

4.1. *Il ruolo fondamentale degli studenti*

Così come gli studenti possono apprendere molto dai docenti e da quel vocabolario che sembra a volte tanto distante, così essi stessi possono apportare notevoli benefici, anche ai docenti stessi: spesso le classi sono variegiate, per età, sesso, condizioni sociali, etnie e culture, e questa diversità può agevolare una profonda riflessione culturale, per raccontarsi, confrontarsi, imparare.

Ma bisogna impiegare il tempo necessario affinché questo lavoro produca effetti costruttivi: la maggior parte degli studenti di oggi (soprattutto in età adolescenziale) ha bisogno di tempo: tempo per apprendere, per assimilare la spiegazione, per studiare, tempo per distrarsi, per essere ascoltati, per essere capiti. E, se pensiamo agli studenti stranieri, che non parlano la nostra lingua

come L1, dobbiamo considerare che essi hanno bisogno di un tempo anche maggiore, in quanto spesso si trovano a dover tradurre prima nella loro lingua le spiegazioni o i libri di testo, incontrando grandi difficoltà quando si tratta di tradurre e capire una terminologia specialistica, sia essa riferita alla Letteratura Italiana, alle Scienze, alla Matematica, all'Economia o alla Grammatica.

E si pensi, a titolo esemplificativo, a studenti stranieri di nazionalità rumena, albanese, cinese, che rappresentano circa il 10% della popolazione scolastica⁹: nel loro caso, risulta assai difficile apprendere la terminologia specialistica italiana, così come risulta complicato apprendere *in toto* ogni materia.

4.2. Principali problematiche nell'apprendimento

Quando si spiega una lezione, spesso le parole tratte dai libri non bastano. Anzi, possono diventare incomprensibili, soprattutto per gli studenti stranieri.

In questa situazione di potenziale difficoltà, cercare di comunicare conoscenze e far acquisire particolari abilità e competenze diventa ancor più complicato se la lezione non è frontale, bensì a distanza. Infatti, da marzo 2020 e, in parte, fino a tutto l'anno scolastico 2021/2022, la maggior parte delle lezioni è stata svolta in modalità virtuale.

In queste circostanze, diventano improbabili sia la possibilità già utopica di poter svolgere parte di ogni spiegazione in un'altra lingua, sia quella di dedicare maggior tempo a studenti con difficoltà varie. I tempi della didattica a distanza (identificata con gli acronimi, DAD, dad o DaD), infatti, sono ancora più ristretti rispetto a quelli della lezione frontale, in quanto spesso entrano in gioco delle dinamiche relative a problemi tecnici, di connessione, di visualizzazione, che possono occupare una copiosa parte del collegamento. Inoltre, gli studenti tendono a stancarsi con spiegazioni troppo lunghe o complicate, soprattutto se in modalità virtuale, e le ore in DAD vengono necessariamente ridotte da 60 a 50 o 40 minuti. In questo contesto, soprattutto gli studenti stranieri che non comprendono bene la lingua italiana, così come gli studenti con disabilità (di vario genere) rischiano di arrendersi facilmente se non riescono a capire.

Il pericolo è, dunque, che solo pochi studenti seguano approfonditamente la lezione, e che i più vulnerabili siano svantaggiati. Con classi molto nu-

⁹ Dati MIUR e Invalsiopen (aggiornati all'anno scolastico 2019/2020).

merose, i docenti potrebbero avere difficoltà a fornire un aiuto e un'attenzione individuale, e l'eventualità è che gli studenti studino i concetti a memoria, e a distanza di tempo non siano in grado di elaborare o di associare ad ogni parola chiave una spiegazione.

Cosa si può fare, allora, per evitare questi rischi?

4.2.1. *La necessità di introdurre nuove metodologie*

Scuola, università e docenti devono continuamente adattarsi agli studenti. Le nuove generazioni hanno particolarmente bisogno di essere incuriosite, spronate, catturate.

Pertanto, è fondamentale l'utilizzo di una terminologia innovativa, sia nella lingua madre che in una lingua nuova e veicolare, anche se questo metodo si discosta dalla modalità classica di tenere una lezione.

Una variegata gamma di approcci didattici (*Flipped Classroom*, associazioni di termini a immagini, *brainstorming*, esercizi a risposta multipla, esercizi di ascolto, esercizi di completamento, letture con risposte aperte, uso di una piattaforma *e-learning*, uso di filmati e animazioni, uso di esperimenti nei laboratori, presentazioni interattive in Prezi o Power Point) può sicuramente aiutare a favorire la promozione dell'educazione interculturale, l'approccio plurilingue e i paragoni linguistici, contribuendo anche all'arricchimento del proprio vocabolario.

In questo contesto, la terminologia può svolgere un ruolo fondamentale: nell'apprendimento di una disciplina, essa aiuta a fissare concetti, a consolidare le conoscenze attraverso l'assimilazione della stessa nozione in due lingue diverse; inoltre, le *keywords* creano un *link* con la lingua straniera, e ad ogni termine specialistico di una determinata disciplina in lingua italiana si farà corrispondere un termine specialistico in lingua inglese.

Si può puntare, infatti, su un processo di apprendimento per associazione: ad ogni termine specialistico italiano, si collega il rispettivo termine nella lingua veicolare, o la *collocation* che descrive quel determinato concetto.

4.3. *L'inglese come lingua veicolare: la metodologia CLIL*

Lo scopo principale di una lingua veicolare è quello di fungere da ponte, da mediatore tra lingue diverse; in ambito formativo, tuttavia, essa può rivelarsi anche un prezioso elemento di interesse per chi parla la lingua italiana come L1, che può riconoscere nella spiegazione in lingua un elemento di curiosità.

Sin dall'anno scolastico 2014/2015, in tutti i Licei e Istituti Tecnici è stato introdotto l'insegnamento tramite metodologia CLIL (*Content and Language Integrated Learning*), come parte di una riforma scolastica globale. Questa metodologia si concentra sull'insegnamento di una materia (di indirizzo) non linguistica in almeno una lingua straniera.

Il Ministero dell'Istruzione ha definito le competenze e le qualifiche necessarie che i docenti devono possedere per insegnare tramite CLIL: esse riguardano le lingue di destinazione, le materie non linguistiche, le metodologie e agli approcci didattici. In particolare, i docenti devono aver raggiunto un livello di competenza C1 sulla scala definita dal QCER. A tale scopo¹⁰, le autorità educative finanziano specifiche attività di sviluppo professionale continuo e programmi di formazione in metodologia CLIL.

5. Interculturalità e inclusione: interesse a livello europeo

Al di là degli sforzi coordinati a livello europeo per affrontare un problema multidimensionale, a livello nazionale i sistemi educativi hanno la responsabilità di insegnare e integrare tutti gli studenti, compresi gli stranieri e i migranti appena arrivati in Italia.

In genere, questi studenti non hanno alcuna conoscenza del linguaggio e della realtà formativa, e questo aspetto rappresenta un notevole ostacolo sia all'istruzione che all'integrazione nella società ospitante.

È della massima importanza sottolineare il fatto che l'apprendimento delle lingue, sebbene cruciale, rappresenta solo uno degli aspetti dell'integrazione: coesistono altri fattori, quali la dimensione sociale, interculturale, psicologica e accademica.

In generale, le scuole sono libere di scegliere le proprie procedure e metodi di valutazione per identificare i bisogni degli studenti, talvolta determinando linee guida centrali per sostenere le scuole in questo compito (come è accaduto in Lettonia, Svezia e Norvegia)¹¹.

¹⁰ Fonte: Eurydice Brief, Key Data on Teaching Languages at School in Europe, 2017, disponibile al *link* <<https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/eurydice-briefkey-data-teaching-languages-school-europe.en>> (consultato il 02/02/2021).

¹¹ *Ibidem*.

6. Alcune considerazioni conclusive

Sviluppare nuove metodologie, tecniche di apprendimento e modi di fare lezione, significa soprattutto agire con una *forma mentis* che metta al centro lo studente.

Oggi, il mondo dell'istruzione si trova a rapportarsi con realtà sempre in divenire, legate ad ogni singolo studente, alle direttive nazionali ed europee, e ad un mondo del lavoro che richiede competenze particolari e in continuo aggiornamento.

Per questo, creare curiosità negli studenti attraverso una didattica trasversale, interdisciplinare e interculturale, così come introdurre una nuova terminologia specialistica in una o più lingue diverse, anche al fine di consolidare le conoscenze, può rappresentare un importante e costruttivo punto di partenza per formare gli studenti: ad integrarsi, a dialogare, a condividere i propri patrimoni linguistici e culturali, a conoscere nuove realtà e a sognare nuove mete.

Considerata la grande diversità culturale, linguistica ed educativa degli studenti, molte scuole italiane stanno progettando curricoli individualizzati per rispondere ai particolari bisogni di apprendimento e psicosociali di ogni studente, riconoscendo i bisogni specifici di ognuno e rispondendo ad essi, in modo che possano imparare e svilupparsi tenendo conto delle proprie inclinazioni e dei propri tempi¹².

In questo processo di apprendimento innovativo, rendere lo studente protagonista lo aiuta a mettersi in gioco, a proporre nuove idee, a mettere in pratica quelle *soft skills* che poi perfezionerà nel mondo del lavoro.

E, tra queste competenze, sicuramente rivestono una posizione primaria le competenze linguistiche: usare la terminologia come veicolo, nel corso di lezioni alternative a quelle *standard*, significa trasmettere conoscenza, sviluppare nuovi progetti, adattarsi ed adattare, creare interesse, ma anche includere ed integrare; significa creare solide basi, a livello personale e professionale, per studenti di oggi che saranno docenti, imprenditori e protagonisti di domani, che non dovranno pensare solo a piccole realtà, bensì in un'ottica globalizzata, in cui lingue e culture differenti rivestiranno un'importanza fondamentale per lo sviluppo.

¹² *Ibidem.*

Terminologie, langue et culture : l'apprentissage culturel des termes

CRISTINA-ALICE TOMA - ANNICK ENGLEBERT

1. Prolégomènes

La terminologie s'engageait, il y a plus de deux décennies avec les études de Maria Teresa Cabré¹, dans une transition qui l'a fait passer de la zone d'une terminologie lexicale et lexicographique vers celle d'une terminologie textuelle et discursive. Nous voudrions souligner ici que le même saut est fait dans la terminologie roumaine, comme l'ont mis au jour les études d'Angela Bidu-Vrânceanu² et la nôtre³. Ceci nous rappelle en passant que, la traductologie aussi, en tant que discipline jumelée avec la terminologie, connaît un essor sans précédent, une réinvention sous la forme de la traduction polyglotte. Il va de soi que le contexte de la politique linguistique européenne joue dans cette évolution un rôle important.

Avec le questionnement que Maria Teresa Zanola propose au cœur des Journées Scientifiques de REALITER 2020 «Terminologia e interculturalità. Problematiche e prospettive», une nouvelle strate s'ajoute à cette terminologie textuelle ou discursive, la strate culturelle. De ce fait, une nouvelle perspective s'ouvre aussi bien pour la théorie terminologique que pour la pratique terminologique, celle de la place de la strate culturelle de la terminologie, par rapport à la strate lexicale et à la strate textuelle ou discursive.

Entre les années 2000 et les années 2020, le passage de la terminologie de l'étape discursive à l'étape multiculturelle, connaît l'intermezzo de l'étape multilingue marqué par la XI^e Journée Scientifique REALITER «Terminologie et multilinguisme : objectifs, méthodologies et pratiques⁴».

¹ Cf. M. T. Cabré, *La terminologie : théorie, méthode et applications*, Ottawa/Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa/A. Colin, 1998.

² A. Bidu-Vrânceanu (ed.), *Lexic comun, lexic specializat*, Bucarest, EUB, 2000.

³ Cf. A. Toma, *Lingvisticăși matematică: terminologie, limbaj, discurs, interdisciplinaritate*, București, Editura Universității din București, 2006 (2008).

⁴ Cette Journée a eu lieu à Bruxelles, Académie Royale de Belgique, le 26 juin 2015 et dont les principales communications occupent l'espace du numéro thématique 13/1 de la revue «DICE»

Notre étude se constitue dans une réflexion plutôt théorique et moins analytique, sans pour autant ignorer complètement une approche empirique, car le rôle des exemples reste important en tant que fondement ou en tant qu'illustration de la réflexion en soi.

À ce stade, notre réflexion ne prétend pas avoir atteint une dimension cartésienne, car il nous reste des parcours importants à faire pour construire des bases empiriques plus solides qui vont certainement renforcer et peaufiner les réflexions théoriques qui en découlent. Il s'agit, donc, à ce stade, d'une réflexion qui reste dans son embryon intuitif, hypothétique où toutes les hypothèses n'acquiescent pas de démonstrations précises et cela pour autant sans que la réflexion même perde de son intérêt. Au contraire, par cette liberté d'exploration que nous nous accordons, l'espace d'investigation devient encore plus large et l'entreprise de la découverte encore plus audacieuse.

Dans notre réflexion, nous partons de l'hypothèse forte que la *terminologie*, la *langue* et la *culture* se placent actuellement dans un triangle complexe, qui engendre des relations multiples, parfois d'une dialectique prodigieuse, parfois d'une contradiction irréconciliable. Ce triangle multirelationnel est basé sur trois traits-clés : atopique⁵, achronique, aculturel. Ces trois caractéristiques – d'une manière qui frôle l'évidence – sont associées et deviennent définitives, respectivement, pour la terminologie, la langue et la culture. Nous considérons ainsi qu'aujourd'hui la terminologie est atopique, la langue sur laquelle elle se forme est une langue achronique et la culture que les termes traversent dans leur migration d'une langue à l'autre est une culture aculturelle. Ce sont des qualificatifs audacieux, voire dangereux, mais ces qualificatifs sont atténués – comme nous allons le voir par la suite – grâce à l'intervention bénéfique de l'apprentissage. Si, d'une part, l'évolution de la communication scientifique se dirige vers une terminologie atopique, achronique et aculturelle qui traverse les frontières géographiques, linguistiques et culturelles, alors, d'autre part, l'intervention de l'apprentissage se met en place pour ajouter, dans le sens contraire, la dimension de finesse locale (nationale, géographique), la dimension multilinguistique et la dimension mul-

en 2016. A. Toma, M. T. Zanola, *Terminologie et multilinguisme : objectifs, méthodologies et pratiques Realiter*, DICE n. 13/1, București, Editura Muzeul Literaturii Române, 2016.

⁵ Pour simplifier la terminologie que nous créons en vue de la transparence des concepts sous-jacents, nous faisons appel au préfixe négatif «a-» que nous associons aux notions d'espace (*topique*), de temps (*chronique*) et de culture (*culturel*). Nos termes montrent le mouvement de la terminologie d'une sphère restreinte – avec un espace, une époque et une culture précises – vers une sphère globale où les trois coordonnées sont réinterprétées, souvent par négation.

ticulturelle de la terminologie et des termes migrants⁶. C'est la dialectique que nous considérons comme nécessaire dans le dialogue entre l'identité et l'altérité, entre l'uniformité/la globalisation/la mondialisation et le spécifique local/continental/national/régional qui se déclinent au niveau linguistique dans l'existence des langues, des dialectes et de leurs variétés diatopiques, diaphasiques, diastratiques⁷.

2. Terminologie topique vs terminologie atopique

La communication interlinguistique et interculturelle sort d'un espace bien défini et perd le contact avec la géographie immédiate pour se dissoudre dans l'effet de la globalisation. Les termes internationaux en sont des exemples parlants. Nous nous appuyerons sur le lexique du changement climatique⁸ pour en évoquer brièvement quelques exemples.

Si par *terme international*, nous entendons 'homonyme parfait' dans différentes langues, les exemples que l'on peut produire sont généralement isolés, surtout quand on sort des limites d'une famille de langues. Mais même si nous restons à l'intérieur d'une famille de langues comme celle des langues romanes, les exemples demeurent rares et révèlent généralement des adaptations minimales.

Le terme d'astrophysique «albedo», indice de réflexion⁹, pourrait constituer un premier exemple de terme international, à condition de faire abstraction de l'accent aigu qu'il présente en français :

[ca] *albedo*

[es] *albedo*

[fr] *albedo*

⁶ Cf. A. Toma, *L'interdisciplinarité et la terminologie mathématique : les termes migrants*, in *Actes des Journées Francophone de la Toile – JFT' 2003*, École polytechnique de l'Université de Tours, 30 juin-1, 2 juillet 2003, pp. 205-214, <<http://www.chu-rouen.fr/tibs/wp-content/uploads/pdf/LF.2003a.pdf>> (consulté le 12/09/2020).

⁷ Cf. E. Coseriu, *Sistema, norma y habla (con un resumen en alemán)*, «Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias», n. 9, 1952, pp. 113-181.

⁸ Nous utiliserons ici comme corpus celui que fournit le *Lexique panlatin des changements climatiques* (<<http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/06/pan-climat.pdf>>, consulté le 12/09/2020) et comme norme de représentation des langues la norme ISO-639-1.

⁹ L'histoire et l'étymologie de ce mot nous font remonter à un étymon latin commun hérité directement par le français du latin (TLFi, s.v. «albédo») et emprunté ensuite par le roumain au français. Ainsi, *albedo*, indice de réflexion, a un étymon latin qui s'appuie sur une sémantique de la couleur «substance blanche».

[gl] *albedo*
 [it] *albedo*
 [pt] *albedo*
 [ro] *albedo*
 [en] *albedo*¹⁰

Le terme «aerosol» que les langues romanes ont uniment emprunté à l'anglais, appelle la même remarque restrictive que le mot «albédo» dans le cas du français et ajoute celle du doublement du «s» dans le cas du portugais, adaptations graphiques répondant à des préoccupations phonétiques¹¹ :

[ca] *aerosol*
 [es] *aerosol*
 [fr] *aérosol*
 [gl] *aerosol*
 [it] *aerosol*
 [pt] *aerosol*
 [pt-br] *aerosol*
 [ro] *aerosol*
 [en] *aerosol*

Dans le cas des équivalents romans du terme géophysique «isostasie», outre l'adaptation phonétique des formes catalane (voyelle accentuée) et roumaine («z» pour [z]), les différences observables sont liées à la spécificité de la marque du féminin dans les différentes langues :

[ca] *isostàsia*
 [es] *isostasia*
 [fr] *isostasie*
 [gl] *isostasia*

¹⁰ Nous avons choisi de suivre notre document de référence en donnant, pour chaque exemple, le terme anglais équivalent à celui que l'on a dans les différentes langues romanes, une part importante du lexique de l'anglais étant issue du latin, soit directement, soit *via* le français (au point que dans certaines typologies linguistiques, l'anglais est considéré comme une langue romane sinon génétiquement, au moins organiquement).

¹¹ On observera ici que dans le cas du français, l'adaptation de la forme anglaise *aerosol* aux règles orthographiques du français est partielle : pour garantir une lecture [s] entre deux voyelles, le «s» aurait dû être doublé, comme il l'a été en portugais : **aérossol*. Cette partielle inadéquation au système graphique du français renforce le caractère atopique de ce terme, qui devrait se lire /æκɔzɔl/ mais qui se lit, se dit et s'entend /æκɔsɔl/.

[it] *isostasia*
 [pt] *isostasia*
 [ro] *izostazie*
 [en] *isostasy*

Si nous quittons le champ des adaptations phonétiques ou morfo-lexicales minimales telles celles qui viennent d'être signalées pour «albédo», «aérosol» et «isostasie», les exemples se multiplient.

C'est dans le domaine des noms abstraits que les différences les plus grandes s'observent d'une langue à l'autre, du fait principalement de la spécificité des suffixes dérivatifs de chaque langue :

[ca] *aclimatació*
 [es] *aclimatación*
 [fr] *acclimatation*
 [gl] *aclimatación*
 [it] *acclimatazione, acclimazione*
 [pt] *aclimatação*
 [pt-br] *aclimatização*
 [ro] *acclimatizare, acclimatare*
 [en] *acclimatisation*¹², *acclimatization*

[ca] *singularitat*
 [es] *singularidad*
 [fr] *singularité*
 [gl] *singularidade*
 [it] *singolarità*
 [pt] *singularidade*
 [ro] *singularitate*
 [en] *singularity*

En revanche, dans le cas des noms empruntés au latin ou au grec ancien, ou composés à partir d'éléments empruntés à ces langues, les différences d'une langue à l'autre sont de moindre amplitude :

¹² Notre document de référence ne mentionne que la forme américaine *acclimatization* ; il nous a toutefois semblé important d'intégrer la forme britannique *acclimatisation*, qui nous rappelle que les variations diatopiques s'observent non seulement entre langues d'une même famille mais aussi entre dialectes (ou géolectes) d'une même langue.

[la] *altus*
 [gr] μέτρον «metron»
 [ca] *altímetre*
 [es] *altímetro*
 [fr] *altimètre*
 [gl] *altímetro*
 [it] *altímetro*
 [po] *altímetro*
 [ro] *altímetru*
 [en] *altimeter*

[gr] ἀφ- + ἥλιος «afelios»
 [ca] *afeli*
 [es] *afelio*
 [es-mx] *aphelio*
 [fr] *aphélie*
 [gl] *afelio*
 [it] *afelio*
 [pt] *afélio*
 [ro] *aféliu, afélie*
 [en] *aphelion*

[gr] ἀπόγειον «apogeo»
 [ca] *apogeo*
 [fr] *apogée*
 [gl] *apoxeo*
 [it] *apogeo*
 [pt] *apogeo*
 [ro] *apogeo*
 [en] *apogee*

Ce que nous venons d'observer pour les noms vaut également pour les adjectifs. Ainsi, le terme «anaérobie» ne connaît que des adaptations graphiques de ses éléments constitutifs (empruntés au grec ancien), mais révèle une plus grande amplitude de variation des suffixes formateurs de la classe de l'adjectif :

[gr] ἀν- + ἀήρ + βίος
 [ca] *anaerobi*

- [es] *anaerobio, -bia*
- [es-mx] *anaerobio, anaeróbico*
- [fr] *anaérobie*
- [gl] *anaeróbico*
- [it] *anaerobio*
- [pt] *anaeróbico*
- [pt-br] *anaeróbio*
- [ro] *anaerob, anaerobiotic*
- [en] *anaerobic*

La réponse d'adaptation différente des termes aux coordonnées spatiales, temporelles et culturelles nous permet de faire le départ entre les termes internationaux – qui sont atopiques, achronique et aculturels ; les termes multilingues – qui sont topiques, (a)chroniques et (a)culturels et les termes (multi)culturels – qui sont topiques, chroniques et culturels.

Les termes internationaux constituent une réponse adaptative complète au postulat d'une terminologie atopique. Cette réponse adaptative positive a toutefois des avantages et des limites. La terminologie lexicographique souligne la facilité et la rapidité de la communication avec des termes directement transférables et transférés de langue à langue. À cette communication rapide, la terminologie textuelle vient avec l'apport d'une sémantique nuancable et nuancée par le texte, le cotexte et le contexte, faisant de cette communication rapide une communication efficace. Ces différentes strates de la terminologie convergent ainsi pour souligner les avantages de ce type de terminologie. Les divergences apparaissent une fois qu'on ajoute la couche terminologique culturelle, pouvant aller jusqu'à l'anéantissement des effets positifs de la terminologie internationale, jusqu'à la perte de la dimension culturelle de cette terminologie avec la question sous-jacente : est-il encore nécessaire que la terminologie marque une différence culturelle ? Cette question reste ouverte ; sans y apporter de réponse, nous tenterons dans les paragraphes qui suivent de lui ouvrir quelques pistes de réflexion.

3. Langue en synchronie ou en diachronie *vs* langue en achronie

Même si la terminologie peut se passer de références à l'espace dans ce que nous pourrions appeler une «échappée atopique», la langue ne peut pas y perdre ce qui fait son identité et l'élève à part entière au rang de langue, comme nous venons de le voir dans les adaptations phonétiques et/ou mor-

pho-lexicales que connaissent les termes issus des terminologies spécialisées. Quel que soit le chemin conceptuel du terme, son ontologie linguistique impose son ancrage dans un matériau langagier précis, propre à chaque langue. Ce sont, donc, les langues qui fournissent ce support inaliénable du terme. Comment ? Par exemple, par l'effet larvaire¹³ des sens secondaires préexistent ou se développent après l'enregistrement même du sens terminologique par le lexème en cause. C'est de ce fait au niveau de la langue qu'on peut identifier des rapports de contradictions¹⁴, comme le rapport d'opposition entre «jour» et «nuit», si l'on tient compte de la clarté, mais d'inclusion de «nuit» dans «jour», si on considère qu'un jour compte de 24h). Ces nuances sémantiques sont parfois autorisées dans le transfert d'une langue à l'autre ou, parfois, elles sont responsables de la césure qu'on enregistre au niveau de ce transfert.

Le terme s'incarne dans une langue ou, par traduction (emprunt, calque, équivalent phrastique etc.), d'une langue à l'autre, dans une manière parfois ébranlée, en tenant compte ou pas de la spécificité langagière et de la tradition culturelle, en tenant compte ou pas de l'histoire lexicale. Le matériel lexical et son histoire culturelle, en diachronie ou en synchronie (au sens spécifique d'«histoire actuelle») «enracinent» ou «dépaysent» le terme-mot, tout en agissant en fonction de différentes circonstances, de différents facteurs, parfois fortuits, parfois non fortuits.

Nous prônons ici la place à accorder au facteur évolutif, c'est-à-dire à l'histoire de la langue¹⁵ – au risque de faire un amalgame un peu risqué mais nécessaire entre histoire et culture. Notre postulat est soutenu du principe conformément auquel une langue est plus qu'un instrument de communication, elle est aussi un vecteur culturel. Comment mettre le curseur entre les points extrêmes «terme sans histoire locale» *vs* «terme local» pour bien équilibrer la balance linguistique et culturelle d'un terme ? Comment assurer à la matière langagière d'un terme une flexibilité qui permette à la fois une modulation en harmonie entre la synchronie culturelle nécessaire pour la clarté, la beauté et l'efficacité de la communication, d'une part, et, de l'autre part, la diachronie qui relève de l'archéologie multiple, pleine d'enseignements, de

¹³ Cf. Y. Gentilhomme, *Termes et textes mathématiques*, in «Cahiers de lexicologie», n. 76, 2000-1, 2000, pp. 57-89.

¹⁴ Cf. Coseriu, *Sistema...*, pp. 113-181.

¹⁵ Même si l'histoire d'un mot est inévitablement infléchie par sa culture, comme elle l'est par sa géographie (d'où l'adjectif «local» que nous utilisons un peu plus loin), les cloisonnements ne sont pas étanches dans la réalité : leur introduction dans l'exposé scientifique est souvent artificielle. La réalité étant souvent bien moins cloisonnée que la démarche méthodologique, ou pédagogique, le donne à penser.

l'histoire locale vue comme partie prenante de l'histoire de l'humanité que la langue véhiculaire implicitement ?

Reprenons l'examen de note corpus. Lorsqu'il s'agit de désigner une réalité scientifique nouvelle – découverte ou inventée –, les langues peuvent puiser dans le matériau linguistique existant. C'est ce qu'ont fait les langues romanes pour désigner le «vent solaire», choisissant à l'unisson de combiner un nom et un adjectif qui font de longue date partie de leur patrimoine linguistique :

[ca] *vent solar*
 [es] *viento solar*
 [fr] *vent solaire*
 [gl] *vento solar*
 [it] *vento solare*
 [pt] *vento solar*
 [ro] *vânt solar*
 [en] *solar wind*

De même, pour le «plafond d'émission» :

[ca] *límit d'emissió, nivell d'emissió màxim admissible*
 [es] *límite de emisiones, límite máximo admissible de emisiones, nivel máximo admissible de emisiones*
 [es-mx] *techo de emisiones*
 [fr] *plafond d'émissions*
 [gl] *límite de emisión*
 [it] *tetto di emissioni*
 [pt] *limite de emissões*
 [pt-br] *teto de emissões*
 [ro] *plafonul emisiilor*
 [en] *emissions cap*

Même si, dans ce dernier cas, la terminologie n'est pas strictement arrêtée en catalan et en espagnol, les expressions forgées ont ceci de commun qu'elles puisent toutes dans le matériau existant.

Ces créations de souche romane, composés de mots chargés d'histoire, côtoient des néologismes, compositions lexicales savantes forgées à partir d'éléments empruntés au latin et au grec ancien, comme ceux que nous

avons déjà évoqués au § 2 et dont notre corpus offre encore de nombreux exemples :

- [gr] παλαιός ‘palaios’ + κλίμα ‘klima’ + λογία « logia »
- [ca] *paleoclimatologia*
- [es] *paleoclimatología*
- [fr] *paléoclimatologie* (n.f.)
- [gl] *paleoclimatoloxía*
- [it] *paleoclimatologia*
- [po] *paleoclimatologia*
- [ro] *paleoclimatologie*eng *paleoclimatology*

La différence que nous faisons ici entre une terminologie fondée sur des mots chargés d’histoire et une autre proprement néologique échappe le plus souvent à la fois aux terminologues et aux utilisateurs, et c’est ce que nous voulons souligner en disant ces termes achroniques.

On observera d’ailleurs que pour un même concept, les langues romanes n’empruntent pas nécessairement la même voie terminologique, comme dans le cas du terme «altiplanation» :

- [ca] *altiplanació*
- [es] *altiplanación*
- [fr] *altiplanation, cryoplanation*¹⁶
- [gl] *altiplano, planalto*
- [it] *altiplanazione, livellamento ad alta quota*
- [pt-br] *altiplanação*
- [ro] *altiplanație, crioplanație*
- [en] *altiplanation*

Ici, le français et le roumain témoignent d’une même hésitation entre deux termes néologiques ; le galicien hésite sur l’ordre des composants du terme néologique et l’italien hésite entre un néologisme et une expression forgée à partir d’un matériau de souche italienne.

Le cas de la «brume sèche» s’avère plus intéressant encore de ce point de vue :

- [ca] *calitja*

¹⁶ Ce terme n’est pas repris dans notre document de référence, mais est utilisé par les spécialistes dans le même sens que le terme «altiplanation».

- [es] *calima*
- [es-mx] *neblina seca, bruma seca*
- [fr] *brume sèche*
- [gl] *calixe*
- [it] *caligine*
- [pt] *névoa seca* (n. f.)
- [ro] *brumă uscată*
- [en] *dry haze*

Le catalan, l'espagnol, le galicien et l'italien optent ici pour un terme de souche latine ([la] *caligo*) qui a toujours fait partie de leur patrimoine linguistique. Le terme «caligine» existe toujours en français, où il s'est toutefois spécialisé dans un sens médical, le rendant indisponible pour une nomenclature géomorphologique, ce qui explique que le français ait alors opté pour une formulation analytique, comme l'ont fait le portugais, le roumain, l'espagnol dans sa variante mexicaine ou encore l'anglais.

Le caractère achronique des termes dits «internationaux» peut ainsi être mis en évidence non seulement au sein d'une langue mais aussi au sein d'une famille de langue – et devient évidemment patent au sein d'une nomenclature internationale, où les pistes synchroniques et diachroniques sont complètement brouillées.

4. D'une terminologie achronique à une terminologie aculturelle

Pour rester dans le champ lexical des différentes formes de la brume, le cas du « smog » est intéressant à examiner en ce qu'il nous conduit aux portes de la question culturelle qui jusqu'ici restait en ligne de mire de notre réflexion :

- [ca] *boirum*
- [es] *niebla contaminante, esmog*
- [fr] *smog*
- [gl] *smog*
- [it] *smog*
- [pt] *smog*
- [pt-br] *nevoeiro fotoquímico*
- [ro] *smog*
- [en] *smog*

L'espagnol, le français, le galicien, l'italien, le portugais et le roumain ont emprunté à l'anglais son mot-valise, un procédé de création néologique que le catalan revivifie, puisque sur le même principe que celui qui a dicté à l'anglais la création du terme *smog* le catalan forge *boirum*, à partir de matériau catalan : *boira* + *fum*. L'espagnol propose en outre une expression analytique alternative à *esmog*, forgée avec du matériau roman, *niebla contaminante*, de même que le portugais du Brésil propose une alternative analytique *nevoeiro fotoquímico* au portugais *smog*. Il nous semble que ce qui a pu intervenir ici dans les options prises tant par le catalan que par l'espagnol ou le portugais du Brésil est le positionnement par rapport à l'anglais, chaque langue manifestant à sa manière sa sensibilité face à l'hégémonie de la langue anglaise, de la frilosité à l'enthousiasme.

Si nous reprenons l'exemple du terme «altiplanation» examiné plus haut, nous observons que le roumain et le français suivent les mêmes voies, oscillant entre «altiplanation»/«cryoplanation» pour le français et *altiplanație/crioplanatie*. De même dans le cas suivant, où le portugais rejoint le français et le roumain :

[ca] *oscil·lació de l'Atlàntic Nord*

[es] *oscilación del Atlántico Norte*

[fr] *oscillation de l'Atlantique Nord, oscillation Nord-Atlantique*

[gl] *oscilación do Atlántico Norte*

[it] *oscillazione dell'Atlantico settentrionale, oscillazione dell'Atlantico del Nord*

[pt] *oscilação Norte-Atlântica, oscilação do Atlântico Norte*

[pt-br] *oscilação do atlântico norte*

[ro] *oscilația Atlanticului de Nord, oscilație nord-atlantică*

[en] *North Atlantic oscillation*

Des liens se créent entre langues, comme celles qu'on peut observer ici entre le roumain et le français ou entre le portugais et le français, qui vont de l'affinité au conflit, qui constituent la composante culturelle inéluctable des mécanismes de la langue et qui se manifestent ici à travers les options prises pour la création de termes internationaux.

La composante culturelle ne se fait évidemment pas seulement jour à travers les affinités ou l'absence d'affinités entre les langues. À cet égard, le cas du mot «biosphère» et de ses équivalents romans mérite une attention particulière. Dans notre lexique panlatin de référence, il fait l'objet de deux entrées différentes :

[ca] *biosfera*¹
 [es] *biosfera*¹
 [es-mx] *biósfera*¹
 [fr] *biosphère*¹
 [gl] *biosfera*¹
 [it] *biosfera*¹
 [pt] *biosfera*¹
 [ro] *biosferă*¹
 [en] *biosphere*¹

[ca] *biosfera*², *ecosfera*
 [es] *ecosfera*
 [es-mx] *biósfera*²
 [fr] *biosphère*²
 [gl] *biosfera*²
 [it] *biosfera*²
 [pt] *biosfera*²
 [ro] *biosferă*²
 [en] *biosphere*²

Cette bifurcation terminologique est liée aux développements scientifiques, qui ont conduit à faire évoluer le mot « biosphère » du sens A « ensemble des organismes vivants » vers le sens B « sous-ensemble de l'ensemble des organismes vivants » ; les termes recensés sous « biosphère² » correspondent au sens A, ceux donnés sous « biosphère¹ » correspondent au sens B. La plupart des langues romanes se contentent d'un néologisme sémantique ; l'espagnol crée en revanche un nouveau terme en substituant au préfixe « bio- » le préfixe « éco- », le catalan hésitant entre le néologisme sémantique et le néologisme formel.

Un dernier exemple nous permettra de mieux cerner la composante culturelle sous-jacente à la terminologie, composante dont l'usager n'a pas conscience, il s'agit de celui de la « crue subite », montée rapide du niveau de l'eau :

[ca] *revinguda*
 [es] *avenida*
 [es-mx] *crecida súbita*
 [fr] *crue soudaine, crue éclair, crue subite*

- [gl] *inundación repentina*
 [it] *onda di piena, esondazione istantanea, esondazione lampo*
 [pt] *inundação repentina*
 [pt-br] *enchente*
 [ro] *inundație subită*
 [en] *flash flood*

Le catalan et l'espagnol se rejoignent pour désigner ce phénomène au moyen d'un dérivé du verbe – «venir» mettant l'accent sur la survenue, c'est-à-dire sur le caractère imprévu de la montée de l'eau ; le portugais du Brésil se distingue par l'usage d'un dérivé de «encher», remplir, qui met en avant l'envahissement par l'eau. Les autres langues optent pour des expressions analytiques formées d'un nom et d'un adjectif ; le nom peut être soit un dérivé du latin *crecere*, «augmenter», mettant en relief une quantité hors norme – *crecida* en espagnol du Mexique, *crue* en français soulignant l'accroissement – soit un dérivé du latin *unda*, vague, mettant en relief le caractère agité de l'eau – *inundación* en galicien, *esondazione* ou simplement *onda* en italien, *inundație* en roumain. L'adjectif qui est associé souligne tantôt le caractère subit du phénomène – *crecida súbita* en espagnol du Mexique, «crue subite» en français, *inundație subită* en roumain –, sa survenue soudaine – «crue soudaine» en français –, inattendue – *inundación repentina* en galicien, *inundação repentina* en portugais – ou instantanée – *esondazione istantanea* en italien – mettant en avant le caractère imprévisible du phénomène ; l'italien se démarque des autres langues romanes en associant au nom *onda* une expression qui souligne le remplissement maximal – *onda di piena*. L'italien et le français se rejoignent d'une part dans la création d'un calque de l'anglais *flash flood* – «crue éclair», *esondazione lampo* –, d'autre part dans le fait que la terminologie n'est pas arrêtée et que différentes expressions se font concurrence. Se dessine ainsi, autour de ce phénomène naturel, une cartographie terminologique complexe, dans laquelle les différentes langues de la famille romane, qu'elles usent d'expressions synthétiques ou analytiques, révèlent leurs sensibilités à l'une ou l'autre ou plusieurs caractéristiques du phénomène, de la rapidité à l'envahissement, de la croissance à l'imprévisibilité.

Cette analyse nous montre que la lexicographie multilingue est un instrument nécessaire qui a le mérite de pouvoir réunir deux directions opposées, non *via* une contradiction, mais *via* une complémentarité : le normatif, le prescriptif, d'une part et, le descriptif, d'autre part.

5. Terminologie et apprentissage des langues, des terminologies, des cultures. Une culture globale aculturelle ?

Il existe une didactique développée de longue date et bien documentée pour l'apprentissage des langues, pour l'acquisition des langues, ainsi qu'une didactique de l'intercompréhension entre les langues (d'une même famille), dont les développements sont plus récents¹⁷. Nous pouvons dès lors parler d'une didactique du multilinguisme. Par contre, il n'existe pas à proprement parler de didactique de l'apprentissage multiculturel. La question qui se pose en amont même de ce constat est : est-ce qu'on doit introduire un apprentissage multiculturel et une acquisition des cultures différentes, dans les zones de migration (et donc de cohabitation) de cultures différentes, mais aussi, à une échelle plus répandue ? La question reste ouverte et la réponse à chercher, et la réponse à cette question passera vraisemblablement par un diagnostic plus clair de l'état actuel de la culture globale et par la réponse à une autre question : est-ce que la culture globale est une culture, une aculture ?

L'apprentissage est multiple : à un apprentissage des savoirs (cognitif), s'ajoutent un apprentissage des savoir-être (émotionnel) et un apprentissage des savoir-faire (comportemental). Quel que soit le type d'apprentissage, il inclut *volens nolens* la terminologie spécifique de chaque domaine. L'inventaire terminologique d'un domaine est la clé de voûte qui assure la construction du pont interculturel entre les langues. Pour établir le rapport entre la langue et la culture de départ et la langue et la culture cibles, nous proposons d'emprunter un chemin qui suit le modèle de Hofstede¹⁸, qui cinq dimensions caractérisant les différentes cultures : (1) la distance par rapport au pouvoir, (2) l'individualisme/collectivisme, (3) la masculinité/féminité, (4) l'évitement de l'incertitude et (5) l'orientation temporelle. Dans le développement personnel, cela revient, selon Bennett¹⁹, à l'existence de deux phases, dans un *continuum* de sophistication croissante qui part de la façon de gérer les différences culturelles basées sur l'ethnocentrisme pour arriver à la plus grande reconnaissance et à l'acceptation de la différence, c'est-à-dire à l'ethnorelativisme.

Quels sont des éléments significatifs qui mettent en lumière l'importance de la relation entre terminologie et interculturalité, à tel point que ces cas

¹⁷ Même si cette didactique de l'incompréhension est une pratique qu'on connaît depuis le XIX^e siècle, elle est tombée en oubli par la suite et n'a été récupérée qu'au XXI^e.

¹⁸ G. Hofstede, *Cultures and organisations: software of the mind*, Londres, McGraw-Hill, 1991.

¹⁹ M. J. Bennet, *Towards ethmorelativism: a developmental model of intercultural sensitivity*, in R. M. Paige (ed.), *Education for the intercultural experience*, Yarmouth, Maine Intercultural Press, 1993.

permettent d'établir des lignes de réflexions théoriques sur la question ? Tout d'abord, l'apprentissage culturel nécessite un apprentissage terminologique, car sa première dimension est une dimension cognitive :

L'apprentissage cognitif est l'acquisition de connaissances ou de croyances : savoir que 3 plus 3 égalent 6, que la terre a la forme d'une sphère, que le Conseil de l'Europe réunit aujourd'hui 41 États membres²⁰. (T-Kit n° 4 2001 : 18).

Cette première dimension est complétée par la composante affective :

L'apprentissage émotionnel est un concept plus difficile à comprendre. Essayez de vous souvenir de la façon dont vous avez appris à exprimer vos sentiments et de l'évolution de ces sentiments avec le temps. Rappelez-vous de ce qui vous faisait peur il y a vingt ans et qui ne vous fait plus peur aujourd'hui, des gens que vous n'aimiez pas à première vue et qui sont aujourd'hui des amis très chers, etc.²¹.

et la composante comportementale :

L'apprentissage comportemental est le résultat visible de l'apprentissage : être capable de planter un clou dans une planche, d'écrire avec un stylo, de manger avec des baguettes chinoises, ou d'accueillir une personne comme l'exigent les règles de la politesse²².

Ces différentes composantes de l'apprentissage entrent en relation avec les cinq dimensions de l'éducation multiculturelle identifiées par Hofstede²³ et à partir desquelles il a développé plusieurs grilles dans lesquelles il classe les sociétés (nations) sur la base de leurs valeurs par rapport à ces dimensions.

Sur un autre plan, Bennett²⁴ établit une relation directe entre la sensibilité interculturelle et les phases du développement personnel. Les différentes phases du développement personnel et la façon de gérer les différences culturelles se basent sur un

principe un continuum de sophistication croissante dans la façon de gérer les différences culturelles partant de l'ethnocentrisme en passant par des

²⁰ A. Gillert *et al.* (éds.), *T-Kit. L'apprentissage interculturel*, Strasbourg, Cedex Éditions du Conseil de l'Europe, 2001, p. 17 <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47261239/tkit4_fr.pdf/3f7b8858-8dfe-4e61-a8dd-8d89e9be9561> (consulté le 12/09/2020).

²¹ *Ibidem.*

²² *Ibidem.*

²³ Hofstede, *Cultures...*

²⁴ Bennet, *Towards ethnorelativism...*

phases de plus grande reconnaissance et d'acceptation de la différence que Bennett appelle «l'ethnorelativisme²⁵».

Nous devons souligner la composante politique de son modèle :

si l'apprentissage interculturel est un processus individuel, il importe néanmoins d'apprendre à vivre ensemble dans un monde de différences. L'apprentissage interculturel vu sous cet angle est le point de départ d'une coexistence pacifique²⁶.

À travers les différents composants de l'apprentissage culturel et multiculturel et le rapport que celui-ci entretient avec le développement individuel, un fait s'avère fondamental, à savoir que l'identité se construit par rapport à l'altérité. La communication entre les cultures est possible à condition qu'on considère l'autre à la fois comme égal – en tant que partenaire de discussion – et comme différent – en tant que représentant d'une autre culture.

Les principes interculturels sont axés sur l'ouverture aux autres, le respect actif des différences, la compréhension mutuelle, la tolérance active, la reconnaissance des cultures présentes, la promotion de l'égalité des chances, la lutte contre la discrimination²⁷.

Étant donné le contexte de son développement, Ouellet²⁸, enfin, attribue à l'éducation interculturelle des objectifs tels que :

- une meilleure compréhension des cultures dans les sociétés modernes ;
- une capacité de communication renforcée entre les membres de différentes cultures ;
- une plus grande flexibilité dans le contexte de diversité culturelle qui caractérise la société ;
- une plus grande capacité de participation à l'interaction sociale et la reconnaissance du patrimoine commun de l'humanité²⁹.

En tout cas, la problématique de l'apprentissage multiculturel qui se moule sur le modèle de l'iceberg se constitue dans une possible réponse au danger (si nous pouvons le qualifier ainsi) de l'essor actuel de la société globale, danger qui, d'une manière paradoxale, apparaît comme une consé-

²⁵ Gillert *et al.* (éds.), *T-Kit...*, p. 28.

²⁶ Ivi, p. 32.

²⁷ Ivi, p. 33.

²⁸ F. Ouellet, *L'Éducation interculturelle : essai sur le contenu de la formation des maîtres*, Paris, L'Harmattan, 1991.

²⁹ Gillert *et al.* (éds.), *T-Kit...*, p. 33.

quence (perverse) que l'explosion informationnelle même semble avoir l'air d'engendrer.

6. En guise de conclusions

Si l'intercompréhension linguistique se présente comme une solution immédiate qui précède éventuellement l'acquisition des langues pour répondre à l'urgence communicationnelle, alors, tout en acceptant un parallèle entre la langue et la culture, une intercompréhension culturelle serait censée précéder l'apprentissage culturel/interculturel/multiculturel. La terminologie occupe un place centrale et fait le pont entre la langue et la culture. L'intercompréhension culturelle est un réel défi, car le «vocabulaire» culturel comprend non seulement l'emprunt culturel, facilement identifiable et maniable – au moins dans une certaine mesure –, mais aussi la contamination, l'hybridation et le métissage culturel qui sont des variables culturelles plus discrètes, placées dans un *continuum* difficile à saisir par segmentations et qui, de ce fait, impose un effort de réflexion et d'adaptation supérieur à celui demandé par l'intercompréhension linguistique.

Si nous nous permettons de formuler une question conclusive, celle-ci serait : est-ce qu'on parle encore aujourd'hui d'une culture majeure et des cultures mineures, d'une hégémonie ou d'une exclusion culturelles ? Ou ouvre-t-on plutôt la porte à un cumul culturel complémentaire à l'identité, l'altérité et l'ipséité cohabitent en harmonie ?

Entre terme de loi et terme des arrêts du tribunal, le droit de marque à l'aune de l'interculturalité

MICHELA TONTI

1. Introduction

La variation terminologique dans un domaine traditionnellement lié à la langue/culture tel que le droit est tangible¹. Les termes des textes réglant le droit des marques au niveau européen, mais aussi français, belge, suisse et canadien se différencient avec un certain relativisme linguistique. Une recherche portant sur la circulation des Noms de Marque (NdM)² dans le discours au quotidien a fourni l'occasion de saisir l'ampleur de la palette terminologique du métalangage de la propriété intellectuelle au niveau européen. Nous nous proposons ici de l'approfondir à travers la notion d'interculturalité et en perspective comparative avec les droits nationaux français et belges en particulier. Notre enquête ne porte donc pas sur les NdM mais sur la terminologie juridique et métalinguistique employée dans les textes de lois et dans les arrêts qui règlent l'usage du signe linguistique de la marque tout en garantissant une application uniformisée. Cela nous invite à nous poser plusieurs questions fondamentales. Quelle est la nature de ce métalangage et comment s'est-il instauré ? Comment une institution internationale à vocation juridique comme la Cour de justice de l'Union européenne (désormais CJUE) dont le but est de formuler des jugements, parvient-elle à faire des choix langagiers garantissant la clarté des concepts employés³ ? Comment le métalangage du droit européen de la propriété intellectuelle parvient-il à se

¹ M. Diki-Kidiriri, *Une approche culturelle de la terminologie*, «Cahiers du Rifal», n. 21, 2000, pp. 27-31 ; M. Tonti, *Lexiculture et linguistique : une approche guidée sur corpus, des noms de marque dans le discours au quotidien*, Thèse de Alma Mater Studiorum Università di Bologna DIT-Forlì, soutenue le 22 mars 2019.

² *Ibidem*.

³ Il est utile de rappeler que les membres de la CJUE ont des langues maternelles différentes et qu'ils sont forcément enracinés dans leurs traditions juridiques et culturelles ; un grand travail d'aménagement, de négociation et de partage sur le plan langagier doit être mené à cet effet.

démarrer, grâce à la dimension interculturelle, du droit national français qui aurait fortement contribué à le former à ses origines ?

Dans la présente étude, nous allons observer si l'interculturalité se manifeste entre les niveaux européen et nationaux (par exemple ici français et belge) par le truchement de la variation terminologique.

Par une approche onomasiologique d'analyse de l'espace culturel du droit européen de la marque fondée sur les textes de loi européens, français et belges et dans une moindre mesure suisses et canadiens (notre premier espace culturel) qui semblent confirmer les principes de normalisation traditionnelle, nous observons si l'attribution d'un terme unique à chaque notion est respectée dans les textes des arrêts relevant aussi bien de la CJUE que de la justice française ; il nous appartient à cet effet, d'observer si que la palette terminologique appréciée par la justice française du droit des marques est également intégrée par les décideurs de la justice belge. Les arrêts des tribunaux sont donc notre deuxième espace culturel, nous observons que les besoins de nomination montrent une tendance contrecarrant l'univocité dans l'histoire de la dénomination d'une notion, la synonymie fait-elle la part belle⁴ ? À cet effet, nous allons proposer une étude quantitative et qualitative portant sur des constructions syntagmatiques qui se forment par collocation en cascade de déterminants successifs. Par recherche terminologique, nous proposons un aperçu de l'ampleur de la nature interculturelle de la terminologie au sein de la communication juridique européenne et de l'enchevêtrement des actions et de la culture.

2. Splendeurs et misères du droit de marque : caractéristiques, notions et... des chiffres sur des termes

Les discours européens subsument une vaste palette de genres qui rentrent en contact et interagissent les uns avec les autres comme un maillon d'un *genre chains*⁵. D'après le tableau proposé par la Direction Générale de la Traduction

⁴ R. Temmerman, *Une théorie réaliste de la terminologie : le sociocognitivism*, «Cahiers du Rifal», n. 21, 2000, pp. 58-64. Certes, nous ne négligeons pas qu'il est généralement admis que la langue juridique est très différente des autres langues de spécialité, car c'est une langue institutionnelle qui se règle par rapport aux institutions. Il est donc indéniable que la monosémie est moins typique des discours juridiques.

⁵ N. Fairclough, *Analysing Discourse. Textual Analysis for Social Research*, London, Routledge, 2003, p. 216.

et afin de poursuivre des objectifs qualitatifs de la traduction⁶, deux genres textuels institutionnels sont classés comme prioritaires, à savoir les textes législatifs et ceux des arrêts ; ils sont considérés comme des genres juridiques prototypiques⁷. La première sphère culturelle relevant du discours instituant, à savoir tout discours remplissant une fonction prescriptive ou normative⁸ que nous analysons, puise dans la législation réglant la propriété intellectuelle : le Règlement européen du droit européen des marques, pour lequel nous avons retenu la version codifiée numéro 207 de 2009. Pour ce qui est de la législation nationale, nous avons identifié le Code national de la Propriété intellectuelle (désormais CPI) créé en juillet 1992 pour la France, la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle remontant à 2005 (désormais CBPI) pour le droit belge, la Loi fédérale sur la protection des marques et des indications de provenance (LPM, établie en 1992) pour la Suisse et enfin la Loi sur les marques de commerce remontant à 1985 pour le Canada (LRC, ch. T-13)⁹. Par souci de clarté, nous mettons en exergue les caractéristiques essentielles qui permettent à un nom d'intégrer le domaine de la marque. En nous appuyant sur une première élucidation des concepts normatifs visant à éclairer les éléments constitutifs d'un signe apte à recevoir son baptême juridique, nous allons ci-dessous présenter les termes retenus et utilisés à cet effet.

⁶ Directorate General for Translation (DGT), European Commission, 2015, *DGT translation quality guidelines*. DGT.IS/IP/DH/GH/th-(2015)5977178 (consulté le 20/02/2021).

⁷ E. Biel *et al.*, *The formulaicity of translations across EU institutional genres: a corpus-driven analysis of lexical bundles in translated and non-translated language*, « Translation Spaces », n. 8, 2019, p. 68.

⁸ C. Durieux, *De l'analyse de discours à la traduction : la médiation interculturelle*, in M.-C. Jullion *et al.* (éds.), *Les institutions et les médias*, Milano, Edizioni Universitarie di Lettere, Economia, Diritto, 2019, p. 52.

⁹ Nous sommes conscientes que le lecteur aurait besoin d'une description plus claire de la législation et des pratiques européennes d'un côté et françaises et belges de l'autre, bien évidemment. Cependant, la place éditoriale qui nous est consacrée ne le permettant pas, nous renvoyons notre lecteur aux sites institutionnels respectifs : <<https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/law-and-regulations.fr>> (UE) ; <<https://www.legifrance.gouv.fr/>> (France) ; <<https://www.boip.int/fr/>> (Belgique) ; <<https://www.fedlex.admin.ch/>> (Suisse) ; <<https://laws-lois.justice.gc.ca/>> (Canada).

Règlement européen 207/2009	CPI (France)	CBPI (Benelux)	LPM (Suisse)	LRC (Canada)
Art. 4 Peuvent constituer des marques communautaires tous les signes susceptibles d'une représentation graphique [...], à condition que de tels signes soient propres à distinguer les produits ou les services d'une entreprise de ceux d'autres entreprises.	Art. L. 711-2 La marque de produits ou de services est un signe servant à distinguer les produits ou services d'une personne physique ou morale de ceux d'autres personnes physiques ou morales.	Art. 2.1 Peuvent constituer des marques tous les signes [...] à condition que ces signes soient propres à distinguer les produits ou les services d'une entreprise de ceux d'autres entreprises.	Art. 1 Définition 1 La marque est un signe propre à distinguer les produits ou les services d'une entreprise de ceux d'autres entreprises.	Ch. T-13, Art. 2 distinctive Se dit de la marque de commerce qui distingue véritablement les produits ou services en liaison avec lesquels elle est employée par son propriétaire de ceux d'autres personnes, ou qui est adaptée à les distinguer ainsi.

Tableau 1 – Détail des textes de loi respectifs portant sur la protection de la propriété intellectuelle et sur la propriété distinctive du signe linguistique

Le dénominateur commun entre norme nationale et norme européenne est constitué par le verbe «distinguer», le nom de marque se doit de se différencier, de se démarquer, de laisser son empreinte. En guise d'exemple, *Diesel* est un signe arbitraire très distinctif car le champ sémantique qu'il réserve est fort éloigné du référent initial qui par lien associatif dans l'esprit d'un consommateur moyen porterait sur un engin mécanique au lieu de se référer à la pièce vestimentaire du jean.

Rappelons que le «caractère distinctif», qui doit être apprécié en se plaçant au moment du dépôt, se définit par la négative puisque sera considéré comme distinctif un signe qui n'est ni nécessaire, ni générique, ni usuel, ni descriptif dans le langage courant pour le CPI français (Article L711-2). La marque n'est pas enregistrable lorsqu'il s'agit d'un «terme usuel employé dans le langage courant au Canada» (LRC), lorsque les «signes appartiennent au domaine public¹⁰» (LPM – Suisse) et enfin sont bannis les signes ou les «indications devenus usuels dans le langage courant» pour la Convention Benelux (CBPI). Passons à la sphère de la marque européenne dont la création en tant que marque communautaire remonte au 20 décembre 1993 grâce au règlement CE 40/94. L'antériorité du CPI français aurait-elle eu une incidence à propos des choix terminologiques effectués au sein de la réglementation européenne ? L'article 7 du Règlement 207/2009 précise qu'une marque est dépourvue de caractère distinctif lorsqu'elle se compose exclusivement de signes ou d'indications devenus «usuels» (par exemple, le terme *Zodiac* est utilisé pour désigner un canot pneumatique) dans le langage courant ou dans les habitudes loyales et constantes du commerce. Une prééminence semble s'imposer, celle de l'usage. Selon l'Article L711-2 du CPI, une marque «contraire à l'ordre public» et une marque «de nature à tromper le public» n'ont pas leur droit de cité, il en va de même pour l'article 7 comma 1 sous f) et g) du règlement communautaire.

Faisons un rapide tour d'horizon sur les législations des autres pays concernés par ce volet de notre étude : «la marque n'est pas enregistrable lorsqu'elle donne une description claire» ou donne une «description fautive et trompeuse, en langue française ou anglaise, de la nature ou de la qualité des produits ou services en liaison avec lesquels elle est employée» (LRC, ch. T-13) ; pour la CBPI, les signes qui sont «de nature à tromper le public» ne peuvent pas constituer des marques alors que les «signes propres à induire en erreur» sont à bannir selon le LPM suisse. Partant, nous observons que dans

¹⁰ Dans le cadre du Projet *Swissness*, une communication plus claire et davantage simplifiée est ainsi visée.

les collocations ici remarquées, le «collocataire¹¹» «trompeuse» et «tromper» constitue le dénominateur commun des définitions respectives de la nature du signe à travers les lunettes du législateur belge et canadien ; la Suisse seule se démarque pour ses choix terminologiques bien spécifiques du métalangage de la propriété intellectuelle.

Force est de constater l'importance de la variation diatopique au sein de la terminologie juridique.

Jusqu'à présent, nous faisons état d'une attribution d'un terme unique à chaque notion, ce qui semble confirmer les principes de normalisation traditionnelle, les termes désignant retenus seraient : «caractère distinctif», «caractère descriptif», «caractère trompeur» aussi bien pour le droit européen que pour le droit français. Cet aperçu traçant l'uniformisation des usages du métalangage de la jurisprudence appliquée au droit des marques, semble s'imposer conformément à la traditionnelle approche wüsterienne appliquée à la technologie qui préconise une harmonisation terminologique et conceptuelle en tant que prérequis de base pour toute activité aussi bien monolingue que multilingue.

Passons maintenant aux causes qui mettraient en péril les droits acquis par (*dé*)*nomination* juridique :

CPI Art. 714-5¹² Encourt la «déchéance» de ses droits le propriétaire de la marque qui, sans justes motifs, n'en a pas fait un usage sérieux, pour les produits et services visés dans l'enregistrement pendant 5 ans et qui est incapable d'apporter de justes motifs à son «non-usage». Art. 714-6, encourt la déchéance de ses droits le propriétaire d'une marque devenue de son fait : a) la «désignation usuelle» dans le commerce du produit ou du service ; b) «propre à induire en erreur, déchéance, usage sérieux et désignation usuelle» reviennent également dans l'article 51 du Règlement européen. Le dernier volet de notre fouille conceptuelle et terminologique au sein de l'espace culturel du discours instituant réglementé par le code français et par le règlement européen nous conduit aux violations pour contrefaçon : le nom de marque peut être mis à l'index car il s'inscrit dans l'un des cas respectifs. Le signe «tire indûment profit du caractère distinctif», «tire indûment profit de la renommée d'une marque antérieure», ou bien «lui porte préjudice». Nous puisons dans l'affaire C-100/11 P où les marques verbales européennes *Botolyst* et *Botocyl* sont jugées car elles profitent de la similitude du préfixe

¹¹ J'emprunte la terminologie à G. Gréciano, *Collocations rythmologiques*, «Meta», n. 42, 1997, p. 34.

¹² Le texte de l'article a été modifié par l'ordonnance du 13 novembre 2019.

Boto, caractère distinctif qui rappelle *Botox*, d'après les considérations que la CJUE a formulées.

Il serait tentant d'affirmer que nous sommes face au postulat théorique traditionnel qui préconise notamment les notions de monosémie et de monoréférentialité des termes¹³ pour le métalangage de la propriété intellectuelle sillonnant aussi bien la législation européenne que française.

3. Focus sur les arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne, de la jurisprudence française et belge : greffe terminologique du droit national français, des synonymies tous azimuts ou réappropriation interculturelle de la part de l'eurolecte de la CJUE ?

Notre deuxième espace juridico-culturel est représenté par les arrêts de la CJUE, ainsi que les arrêts relevant de la jurisprudence française et belge. D'après la classification proposée par la DGT, le genre textuel des arrêts suit de près celui de la législation dans la hiérarchie des genres institutionnels.

Avant de présenter nos données issues d'une fouille systématique conduite dans trois bases de données, nous introduisons tout d'abord certaines assises théoriques, procédurales et pratiques que nous estimons fondamentales. Il est fort utile de préciser que la langue de travail de la CJUE depuis sa constitution est la langue française. Selon Hilpold¹⁴, le recours au français comme langue de travail est dû premièrement à l'absence de pays membres de langue maternelle anglaise au moment de la fondation de la Communauté et deuxièmement au rôle traditionnel attribué au français comme langue de la diplomatie. La Cour délibère et rédige uniquement en français alors que tous ses membres (référendaires, juges, avocats généraux et juristes-linguistes) sont rarement des natifs francophones, ce qui peut poser des problèmes concernant le partage et l'intercompréhension mutuels lors des délibérations et des rédactions des arrêts. De surcroît, si la culture juridique française est considérée comme le soubassement de la culture juridique européenne, il est davantage important de souligner que selon McAuliffe «la jurisprudence de la Cour de justice est façonnée par la langue dans laquelle elle est rédigée – à savoir

¹³ S. Soglia, *Origine, sviluppo e tendenze della terminologia moderna*, in M. Magris et al., *Manuale di terminologia*, Milano, Hoepli, 2002, p. 20.

¹⁴ P. Hilpold, *Die europäische Sprachenpolitik Babel nach Maß*, «Europarecht», 2010, p. 702, cité par M. Derlén, *A single Text or a Single Meaning: Multilingual Interpretation of EU Legislation and CJEU, Case Law in National Courts*, in S. Sarčević (ed.), *Language and Culture in Eu Law: Multidisciplinary Perspectives*, New York, Routledge, 2015, p. 59.

le français¹⁵». Or, l'auteure introduit la notion de «French Court», le français de la Cour fruit des compromis et des négociations linguistiques conduites par ses membres lors des délibérations qui précèdent la rédaction des arrêts, délibérations au cours desquelles la formulation précise d'une phrase particulière peut être discutée pendant des jours, voire des semaines¹⁶. À notre sens, les différents membres de la Cour représentent le premier bastion des médiateurs interculturels du multilinguisme qui est propre à la Cour, alors que traditionnellement, seuls les traducteurs et les interprètes sont pointés en tant que médiateurs interculturels en quête d'informations terminologiques multilingues. Les membres de la Cour sont amenés à maîtriser ce langage que Goffin en 1994 a baptisé par le terme d'*eurolecte*, à savoir «une langue de spécialité qui [...] émane d'une pratique sociale de communication [...] [et] qui respecte la variété des dimensions humaines et des valeurs culturelles¹⁷». L'eurolecte français de la Cour a vingt-quatre réalisations parallèles au vu de l'ensemble des langues officielles afférant à l'Union Européenne. L'intersection du droit et de la langue dans le contexte de l'UE est marquée par une extrême complexité au niveau théorique, méthodologique, procédural et pratique. C'est également un terrain propice aux compromis, notamment en ce qui concerne l'interaction entre les éléments supranationaux et nationaux. L'une des raisons de cet état de fait est la présence inévitable de la traduction et des traducteurs, qui implique un degré extrême de médiation et de filtrage du droit à travers les langues officielles de l'UE, ainsi que les cultures juridiques nationales qui y sont liées¹⁸. Le régime linguistique de la Cour permet à chacune des langues officielles de l'UE d'être la langue d'une affaire et notamment lorsqu'il s'agit de délibérer à propos d'une affaire dont la langue des parties intervenantes n'est pas le français. Même si les arrêts sont traduits dans toutes les langues officielles, ils sont soumis à un multilinguisme limité car toutes les versions linguistiques n'ont pas un statut égal. Seul un arrêt dans la langue de l'affaire est considéré comme authentique (version originale *de jure*) alors qu'il est d'abord délibéré et rendu en français, langue de

¹⁵ K. McAuliffe, *Hybrid Texts and Uniform Law? The multilingual case law of the Court of Justice of the European Union*, «International Journal for the Semiotics of Law – Revue internationale de Sémiotique juridique», n. 24, 2011, p. 98. La traduction a été effectuée par nos soins.

¹⁶ La traduction a été réalisée par nos soins. Passage tiré de K. McAuliffe, *The Limitations of a Multilingual Legal System*, «International Journal for the Semiotics of Law – Revue internationale de Sémiotique juridique», n. 26, 2013, p. 862.

¹⁷ R. Goffin, *L'eurolecte : oui, jargon communautaire : non*, «Meta», n. 39, 1994, p. 642.

¹⁸ V. Sosoni-Ł. Biel, *EU Legal Culture and Translation*, «International Journal of Language & Law», n. 7, 2018, p. 2.

procédure de la Cour (version originale *de facto*)¹⁹. Par conséquent, il est fort probable que des adaptations terminologiques et conceptuelles issues de la culture nationale du pays concerné par l'arrêt vont trouver leur place au sein de la version finale *de facto* en langue française. Par ailleurs, dans le présent travail, nous allons être confrontée à une exploitation terminologique bien précise en correspondance d'affaires dont la langue de procédure *de jure* n'est pas le français.

Nous quittons les assises théoriques pour explorer notre deuxième cadre juridico-culturel, circulant dans les arrêts de la CJUE, de la jurisprudence française et belge. L'étude comparative que nous présentons ici a été menée en fouillant trois bases de données relevant respectivement de la jurisprudence française recueillie dans la base de données *Lexis 360*²⁰, de la jurisprudence européenne qui est recensée entre autres par la base de données *Eur-Lex*²¹ et de la jurisprudence belge à partir de la base de données publique *JUPORTAL*²². Les trois outils ont été utilisés en sélectionnant les paramètres suivants : Jurisprudence, Propriété Intellectuelle et communication dans *Lexis 360* ; Jurisprudence, Propriété Intellectuelle et communication suivie d'un type d'acte bien précis, celui des arrêts dans *Eur-Lex* et enfin au sein de *JUPORTAL* la recherche a été conduite dans texte, mots clefs, mots libres, résumé, note en incluant encore une fois le type de publication que nous ciblons, celui des arrêts pour bien baliser notre champ d'investigation.

Nous avons avancé par approche onomasiologique en nous appuyant sur une expérience précédente du métalangage du droit des marques. Lors de notre travail de thèse²³, une prolifération terminologique portant sur les caractères du signe linguistique censés invalider le droit au dépôt du NdM ou de déclarer une marque déchue de son droit nous avait interpellée. À partir de cette recherche précédente, fruits d'une fouille menée dans des arrêts de la CJUE concernant la propriété intellectuelle, nous avons isolé les unités terminologiques (et multilexémiques) suivantes :

¹⁹ Voir à cet effet, M. Derlén, *A single Text or a Single Meaning: Multilingual Interpretation of EU Legislation and CJEU Case Law in National Courts*, in Šarčević (ed.), *Language and Culture...*, p. 59.

²⁰ <<https://www.lexis360.fr/>> (consulté le 15/01/2021).

²¹ <<https://eur-lex.europa.eu/>> (consulté le 15/01/ 2021).

²² <<https://juportal.be/>> (consulté le 15/01/2021).

²³ Tonti, *Lexiculture et linguistique...*, § IV.6.

Caractères du signe indisponible pour le droit de marque	Caractère du signe invalidant le droit de marque	Violations par contrefaçon
Descriptivité ; caractère déceptif, déceptivité, caractère trompeur, tromperie	Désignation usuelle, dégénérescence, déchéance ; absence d'usage sérieux, déchéance, déchéance pour défaut d'exploitation, désuétude	Dilution ; brouillage ; grignotage, parasitisme ; ternissement

Tableau 2 – Métalangage du droit de marque relevé dans des arrêts de la CJUE

En revanche, le terme «distinctivité», tout en se démarquant des caractères invalidant le signe car il le rend apte à recevoir son baptême juridique de marque, est recherché en tant que terme saillant pour sa prolifération au sein des arrêts sans qu'il figure comme terme d'usage dans les textes législatifs. Notre recherche est donc de type *corpus-based*. Il est également important de préciser que du point de vue conceptuel, nous nous inscrivons dans la perspective interculturelle préconisée par Reichardt et Welsch que nous avons appréhendée par le biais de Fritz Peter Kirsch²⁴. D'après eux, l'interculturel accepte les contacts et les échanges entre les cultures, tout en maintenant l'idée du caractère relativement autonome de chaque culture. Dans cette deuxième partie de notre travail, nous posons l'hypothèse que l'autonomie ici évoquée porte sur le choix des synonymes œuvré par les décideurs de la CJUE, donc il s'agit d'une autonomie prioritairement terminologique accompagnée également d'une autonomie au niveau de la perception et du cadre conceptuel. Il n'y a pas de doutes sur le fait qu'une plus ample synonymie est physiologique dans le cadre des arrêts, elle répond à des besoins argumentatifs qui ne sont guère partagés par les textes législatifs et réglementaires des directives et des codes. Nous sommes également consciente que le problème de l'interdépendance du droit européen et du droit français demeure ouvert. Lorsqu'un arrêt national s'appuie sur des lois et des arrêts européens préexistants, la marge de manœuvre de sélection terminologique est plutôt réduite. Il ne s'agit plus tout simplement de se confronter avec l'Autre, mais de mettre en place des procédures précises prédéfinies.

²⁴ F. P. Kirsch, *L'Interculturalité – une notion périmée ?*, «Revue germanique internationale», <<https://journals.openedition.org/rgi/1466>> (consulté le 19/04/2020).

L'inscription sur graphique qui suit fixe un instantané de l'emploi réel et contextualisé du métalangage du droit des marques au sein des arrêts français et de la CJUE située à Luxembourg.

Pour assurer la validité de l'analyse comparative, nous avons tiré les valeurs de recueils de données comparables aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif. Les chiffres ici mentionnés font appel au nombre d'arrêts comportant les unités suivantes et correspondant respectivement à 4536 arrêts au total pour la CJUE et à 4000 arrêts pour la jurisprudence française.

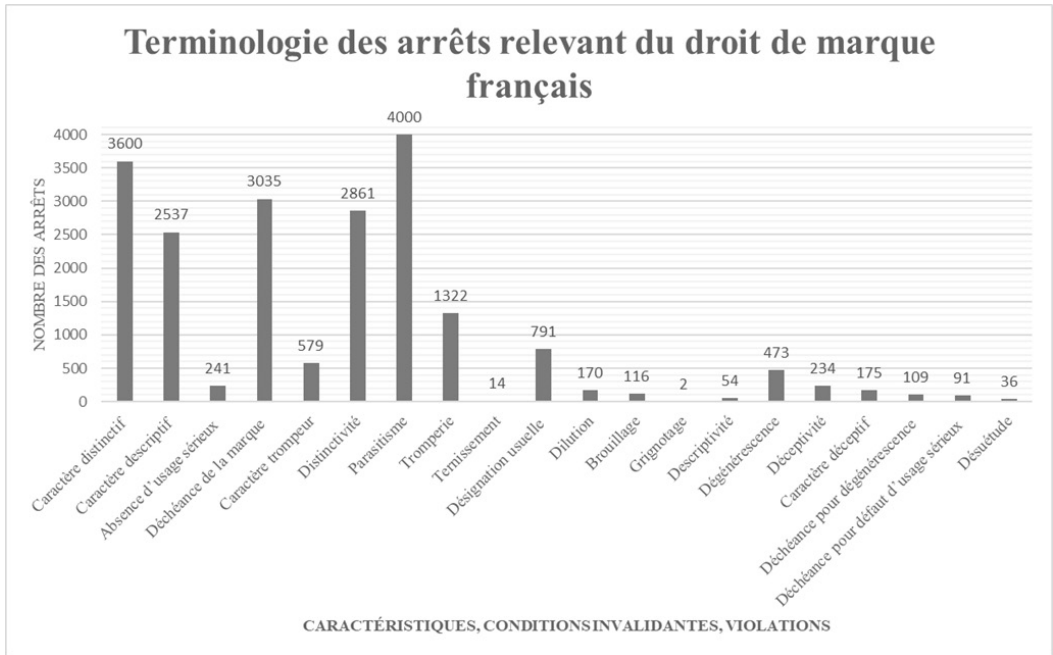


Figure 1 – Unités terminologiques simples et multilexémiques afférant au métalangage de la propriété intellectuelle en usage au sein des arrêts français

Nous fouillons l'espace culturel européen de la CJUE à partir du métalangage que nous avons renseigné dans la Figure 1 concernant les arrêts français :

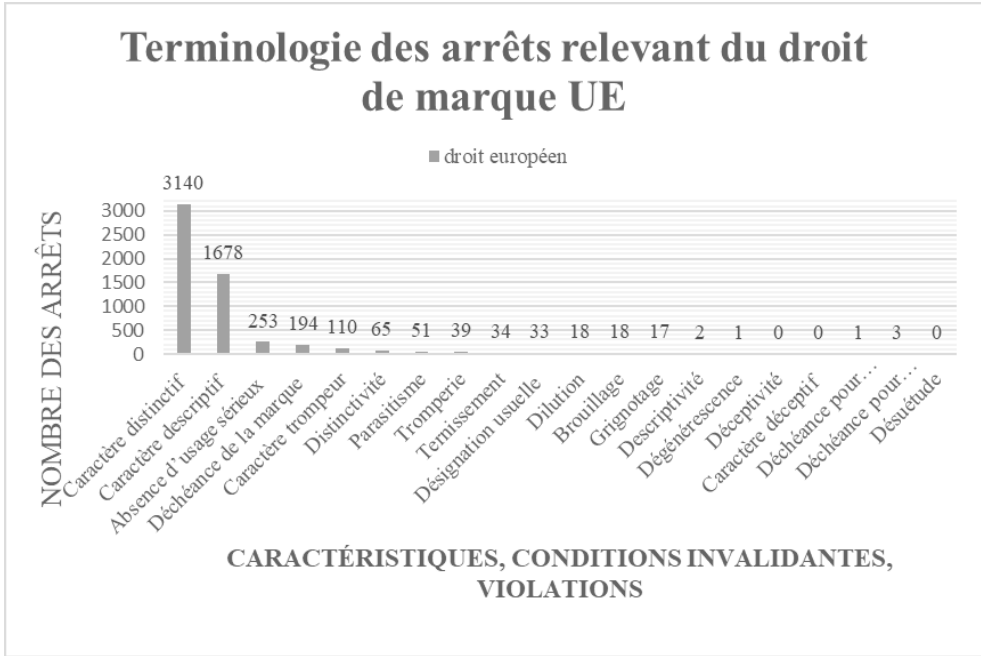


Figure 2 – Unités terminologiques simples et multilexémiques afférant au métalangage de la propriété intellectuelle en usage au sein des arrêts du droit européen

À partir des données relevées, il est possible d'établir une comparaison quantitative de la terminologie des arrêts français et européens concernant le droit des marques.

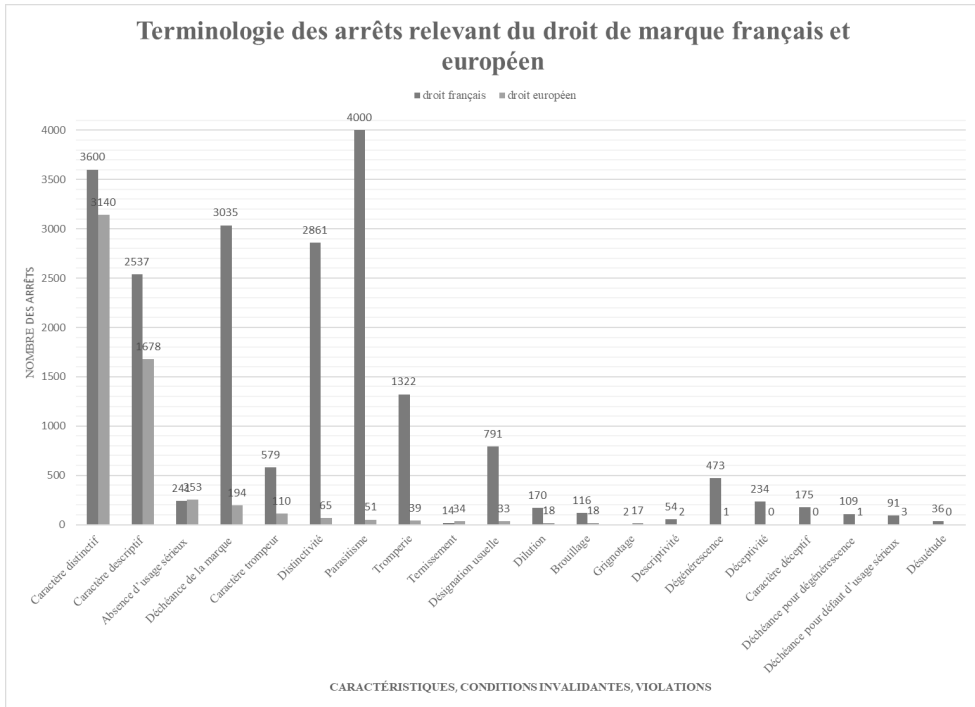


Figure 3 – Étude comparative des choix terminologiques attestés au sein des textes des arrêts rédigés respectivement par le droit français et par la CJUE

Nous invitons à lire ce graphique (Figure 3) en prenant en compte les possibilités terminologiques qui s’ouvrent à notre connaissance : «caractère distinctif» partage son étymon avec «distinctivité», ce dernier apparaissant dans 2861 arrêts du droit national et dans 65 arrêts du droit européen, caractère descriptif fait la paire avec «descriptivité» (54 arrêts de la jurisprudence française et 2 arrêts seulement de la CJUE), alors que «déceptivité» (234 arrêts français) s’impose en tant que synonyme de «caractère déceptif» (175 arrêts nationaux), à savoir trompeur selon le code de la propriété intellectuelle du droit national français qui circule également dans les arrêts européens.

L’impact quantitatif de la circulation de certains termes est indéniable, et cela n’est que le fruit du calcul du nombre des arrêts : «parasitisme²⁵» remporte le haut de notre tableau en tant que terme de la jurisprudence du

²⁵ Le terme «parasitisme» n’est pas prévu par le Règlement CE (207/2009) qui se sert d’une description beaucoup moins économique pour illustrer ce caractère invalide : «profit indûment tiré du caractère distinctif ou de la renommée de la marque antérieure» (Art. 8-5).

droit de marque français, «dilution²⁶» et «ternissement²⁷» sont également à prendre en compte car il s'agit de formes de contrefaçon qui envahissent un terrain bien balisé par le signe linguistique de la marque. Il semble que la jurisprudence française intègre bien le concept de parasitisme qui d'après notre exploration traverse 4000 arrêts. En guise d'exemple, devant la Cour d'Appel de Paris (Pôle 5, chambre 1, 29 Janvier 2019) l'appelante *Burberry* affirme que le «parasitisme, la dilution ou le ternissement de l'image sont chacun susceptibles de constituer une atteinte à la renommée, et qu'en l'espèce, le parasitisme est caractérisé puisque les produits litigieux (de l'intimée) tirent indûment profit de la renommée de sa marque *Carreau Burberry*» ; en revanche la marque *spa in a bag* de *Caudalie* (Affaire T-201/14) est un parasite du nom de marque de la ville de Spa pour la jurisprudence européenne. Mais qu'en est-il des notions de «dilution» et «ternissement» auxquels s'ajoutent celles de «brouillage» et de «grignotage» ? D'après la note 39 de l'Affaire *Interflora*, C-323/09, la notion de dilution de la marque a été développée en droit allemand en matière de concurrence déloyale, et introduite dans la doctrine américaine par Schechter²⁸. Schechter a souligné que la préservation du caractère distinctif des marques uniques (par exemple, les marques arbitraires, inventées ou fantaisistes) était l'objectif principal de la protection contre la dilution. Les développements plus récents ont porté plus spécifiquement sur la question de la protection des marques notoirement connues contre la perte de caractère distinctif résultant de l'usage de signes identiques ou similaires couvrant des produits ou des services différents (note 39 Affaire *Interflora*, C-323/09). Les calques structurels de l'anglais, à savoir *dilution by blurring* et *dilution by tarnishment* qui correspondent respectivement à : «dilution par brouillage» et à «dilution par ternissement» introduisent la notion de «brouillage» rarement exploitée aussi bien en droit français qu'en droit européen au vu de notre graphique. Cependant, l'illustration terminologique que l'Avocat Général M. Niilo Jaaskinen a présentée dans ses conclusions le 24 mars 2011 pour l'affaire *Interflora*, nous renseigne qu'«en droit européen des marques, la *dilution au sens large* comprend le brouillage, le ternissement (ou la dégradation) et le

²⁶ Le terme «dilution» n'est pas non plus prévu par le Règlement susmentionné qui l'introduit ainsi : «profit indûment tiré du caractère distinctif ou de la renommée de la marque antérieure» (Art. 8-5).

²⁷ Le terme «ternissement» trouverait «idéalement» son équivalent dans l'illustration de la notion que le Règlement fournit : «atteinte ou préjudice porté à la renommée de la marque» (Art. 8-5).

²⁸ F. Schechter, *The rational basis of trademark protection*, «Harvard Law Review», 1927, p. 813.

parasitisme (*free-riding*). Le brouillage (ou le «grignotage» ou la *dilution au sens strict*) est un usage de la marque pouvant conduire à un processus de dilution de la marque au sens strict, c'est-à-dire à l'affaiblissement de son caractère distinctif». Nous sommes donc face à une série de termes qui sont quand même structurés selon une logique allant du général au particulier permettant à un lecteur moyennement avisé de saisir la grandeur scalaire qui intervient entre les notions de «dilution», «brouillage» et «grignotage». Dans l'Affaire *Interflora*, la CJUE explique dans quelles conditions un concurrent, en l'occurrence *Marks & Spencer* brouille le caractère distinctif de la marque renommée *Interflora* lorsqu'il achète un mot-clé correspondant à la marque dans le cadre d'un service de publicité sur Internet.

«Brouillage» et «grignotage», désignés en tant qu'hyponyme du concept de dilution d'après la CJUE, pas avoir un poids quantitatif au sein de la jurisprudence française (Cour d'appel, Paris, du 25 avril 2017) estimant que «le préjudice porté au caractère distinctif de la marque renommée 'MAISONS DU MONDE' est qualifié de 'dilution', de 'grignotage' ou de 'brouillage' par la Cour de justice de l'Union européenne». Serions-nous face à une synonymie pathologique, d'obstacle ou physiologique qui manifeste sa vitalité et son enracinement social²⁹ ? Dans la culture jurisprudentielle française, il semblerait tentant d'affirmer qu'il n'y a pas d'attention particulière à la motivation qu'il y a derrière ces termes, l'image métaphorique sous-jacente et qui motive respectivement les termes : « dilution », « grignotage », « brouillage » est bien différente et les frontières conceptuelles sembleraient tomber au profit du parasitisme car nombre d'arrêts ne retiennent que ce terme désignant (4000 arrêts). C'est déjà dans les années 2000 que Temmerman³⁰ souligne que la compréhension est un événement structuré et qu'une *unité de compréhension* (autrement dit une notion) fonctionne à l'intérieur de modèles cognitifs. La progression de la compréhension est liée à la synonymie et la polysémie. Dès lors, elles doivent être décrites contrairement à ce qui est préconisé par la théorie traditionnelle selon laquelle la relation entre notion et terme est arbitraire car un terme serait attribué à une notion à titre permanent. La dimension interculturelle qui oriente les choix des décideurs de la CJUE n'étant pas tous de langue maternelle française se mesure, entre autres, à l'aune de la sélection terminologique effectuée lorsque les juristes qui visiblement intègrent tous la terminologie appréciée par les arrêts du droit français sont exposés à une batterie diversifiée d'unités terminologiques. Du

²⁹ F. Bertaccini *et al.*, *Tra lessico naturale e lessici di specialità: la sinonimia*, in R. Bombi *et al.* (a cura di), *Studi linguistici in onore di Roberto Gusmani*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, p. 179.

³⁰ Temmerman, *Une théorie réaliste...*, p. 60.

point de vue quantitatif, bien que les occurrences des arrêts comportant les termes «grignotage», «brouillage» et «ternissement» soient moindres, les juristes de la CJUE semblent se démarquer de leurs homologues français en faisant le choix d'adopter les trois métaphores qui sont cohérentes³¹ parce que l'interaction conceptuelle est ici fixée par le décryptage que ces lexies relevant également de la langue commune assurent. Par ailleurs, le terme «ternissement³²» qui intervient dans 34 arrêts de la CJUE dépasse visiblement le nombre de textes français qui le comportent, au profit d'une plus ample valorisation de l'offre terminologique de la part des acteurs de la CJUE.

Passons à droite de la Figure 3 où nous rencontrons une batterie de termes et d'unités terminologiques qui gravitent autour de la perte du droit de marque par déchéance à savoir, «absence d'usage sérieux» et «désignation usuelle» (*Zodiac*, qui désigne n'importe quel canot pneumatique) pour la Cour française mais aussi «dégénérescence», «désuétude» ; la palette dénominative est ample et comprend également le niveau conceptuel. Cependant, les acteurs de la CJUE ne paraissent pas avoir recours à cette dissémination synonymique comme il arrive dans les arrêts français, et ce au profit de la terminologie préconisée par la législation.

Dans une optique de balisage terminologique et afin de comprendre dans quelle mesure les acteurs de la CJUE intègrent la culture juridique française avec une certaine autonomie de choix terminologique, nous avons représenté sur graphique les dénominations traditionnellement inscrites dans la jurisprudence des arrêts français qui continuent de sillonner les décisions de la CJUE.

³¹ M. Prandi, *La metafora tra conflitto e coerenza: interazione, sostituzione, proiezione*, in C. Casadio (a cura di), *Vie della metafora: linguistica, filosofia, psicologia*, Sulmona, Prime Vie, 2008, p. 10.

³² Par métonymie, il acquiert le sens de «porter atteinte à l'honneur, à la réputation de quelqu'un» d'après un passage prévu par Hugo, *Roi s'amuse*, 1832, p. 379 (source CNRTL).

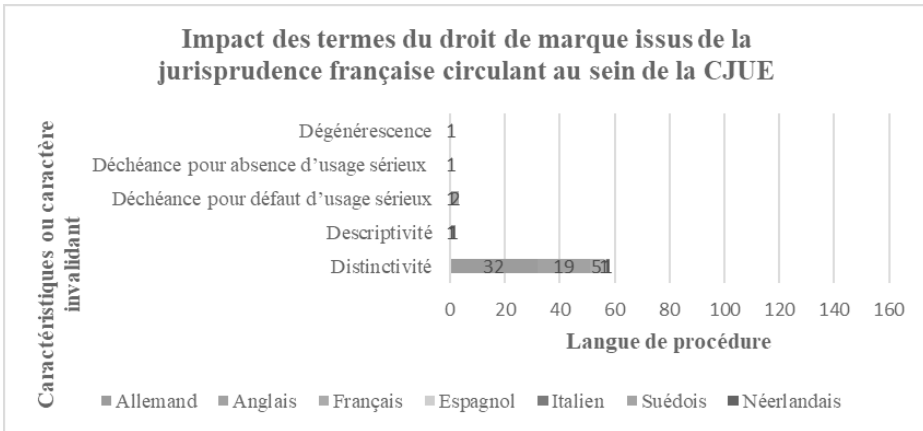


Figure 4 – Circulation d’unités terminologiques simples et multilexémiques premièrement détectées dans les arrêts du droit français et ensuite dans ceux de la CJUE

Ce graphique met en lumière certaines constantes d’usage qui relèvent de la terminologie jurisprudentielle française ; la tendance à la nominalisation typique de cette langue semble bien répondre au besoin de disposer d’une plus ample synonymie au sein des arrêts de la CJUE, du moins pour ce qui concerne le « caractère distinctif ». Il est également indéniable que les dénominations françaises étaient les plus anciennes dans la chaîne de la normalisation multilingue de l’Union européenne pour le droit³³. Les langues de procédure *de jure* des affaires consultées à cet effet et dans le Graphique 4, au total 4536 arrêts, sont pour la plupart l’allemand et l’anglais. Cependant, le français étant la langue de travail et la langue de la procédure *de facto*, le recours à ces choix terminologiques en français ne sont pas le fruit des traducteurs-juristes mais un choix délibéré et mûri, comme le signale McAuliffe³⁴, qui peut être discuté pendant des jours, voire des semaines. Le terme « distinctivité » se taille la part du lion. Nous nous sommes tournée vers la ressource terminologique multilingue IATE pour vérifier les unités terminologiques inscrites dans le Graphique 4. IATE en tant que support en ligne pour la terminologie de l’UE vise à améliorer la disponibilité et la normalisation de l’information. Bien que la normalisation soit clairement un objectif,

³³ Il n’est pas inutile de rappeler qu’en France, le concept de propriété intellectuelle commence à circuler à partir du tout début du XX^e siècle grâce à la fondation, en 1902, de l’ancêtre de l’Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), anciennement O.M.P.I.

³⁴ McAuliffe, *Hybrid Texts...*, p. 98.

de nombreuses variations peuvent y être observées, alors que certains termes d'importance capitale pour la naissance et la sauvegarde des marques comme «distinctivité» ou bien invalidant le droit de marque comme «descriptivité» n'y figurent pas et à juste titre. Le but poursuivi par *IATE* porte sur le réglage de l'uniformisation terminologique, or, les exemples mentionnés issus de la fouille onomasiologique que nous avons lancée constitueraient une variation supplémentaire par rapport à «caractère distinctif» jugée inefficace. Ces termes qui se forment par conversion à partir de l'adjectif respectif : -distinctif et -descriptif suivi du préfixe «-ité» ne sont pas attestés dans la base multilingue, tout comme «grignotage», «brouillage» et «ternissement».

Il nous a semblé également utile de questionner notre corpus d'arrêts, environ 4536 réunis dans *Eur-lex* à propos de l'impact du terme «non-usage» qui figure aussi bien dans le CPI français, dans le CBPI belge que dans la LPM suisse, ce terme qui porte sur l'absence d'usage de la marque intervient davantage lorsque les arrêts de la CJUE sont rédigés dans une langue de procédure *de jure* autre que le français.

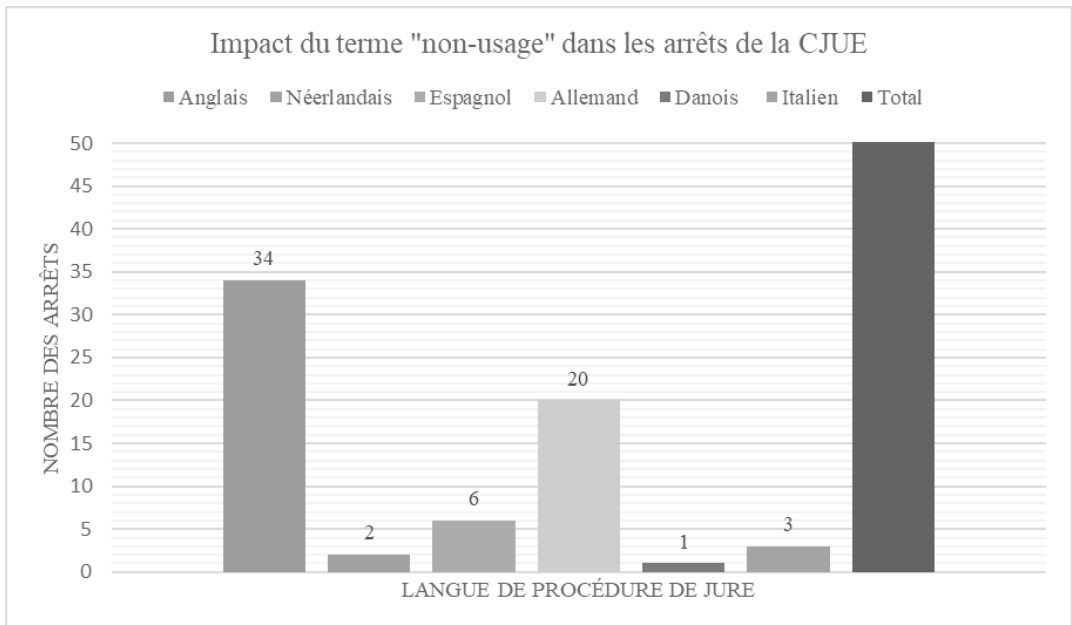


Figure 5 – Distribution de la circulation du terme «non-usage» au total des arrêts réunis dans Eur-Lex en matière de Propriété Intellectuelle

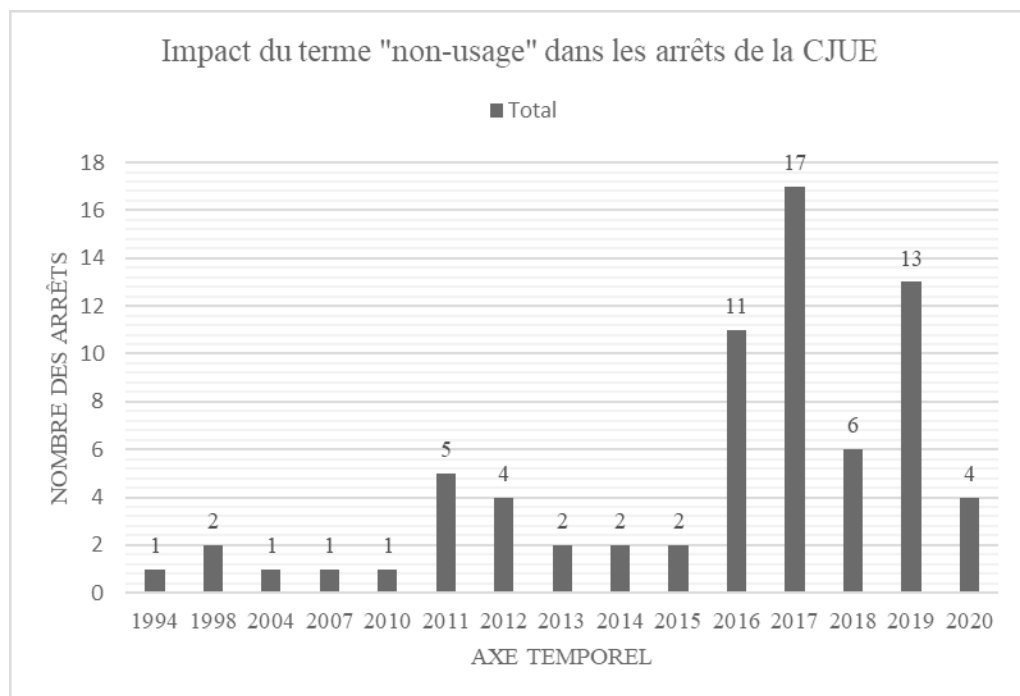


Figure 6 – Distribution de la circulation du terme «non-usage» au total des arrêts réunis dans Eur-Lex avec un échelonnement temporel

La circulation de «non-usage» est attestée davantage à partir de l'année 2011, avec un impact quantitatif moindre au sein des arrêts de la CJUE que celui des unités multilexémiques : «absence d'usage sérieux» (153 occurrences) et «déchéance de la marque» (94 occurrences) qui interviennent respectivement dans l'article 15 et dans l'article 51 concernant l'usage de la marque et sa déchéance ; deux causes invalidant le droit de marque pour lesquelles le «non-usage» du signe linguistique est déterminant. À notre sens, cela confirme que les acteurs de la CJUE font des réglages terminologiques affichant une certaine autonomie linguistique et culturelle par rapport aux textes législatifs.

Soucieuse de mesurer l'impact de la sélection terminologique relevant du droit français dans une perspective interculturelle et au sein de la culture juridique belge des arrêts, nous proposons une fouille terminologique réalisée à l'aide de la base de données *JUPORTAL*. Nous précisons que l'étude quantitative se fonde sur le nombre des occurrences des arrêts comportant ces caractères invalidant l'obtention du droit de marque ou son titre tout

court. Afin de vérifier les points de contact entre la culture juridique des arrêts français et belges et l'intégration terminologique de la première de la part de la culture belge, les deux graphiques suivants sont à notre sens éclairants :

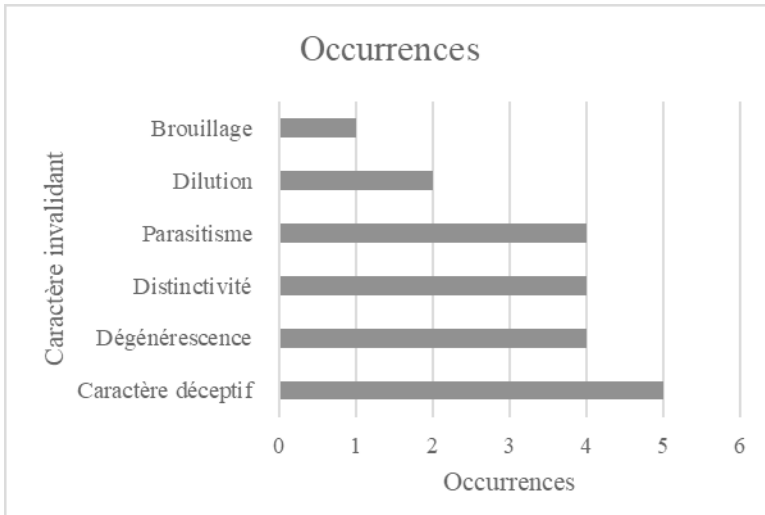


Figure 7 – Distribution des caractères invalidant le droit de marque dans les arrêts belges

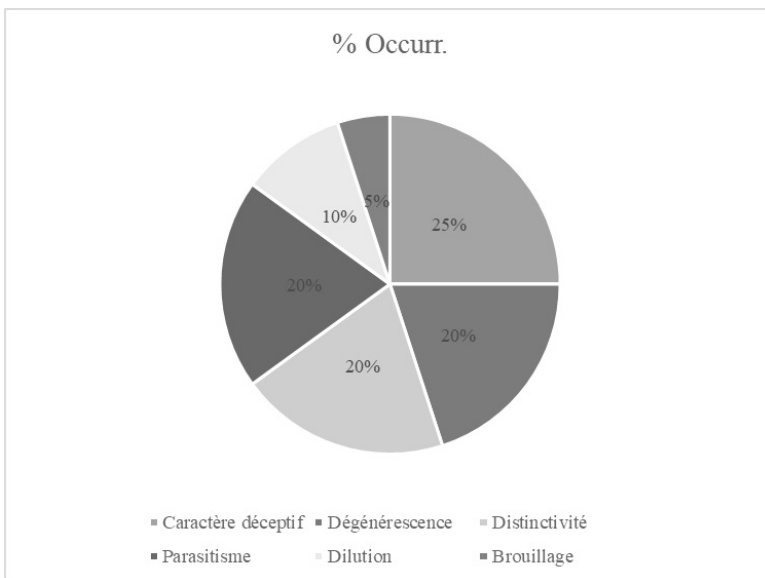


Figure 8 – Distribution en % des caractères invalidant le droit de marque dans les arrêts belges

Dans les arrêts belges, les caractères invalidant aussi bien le signe linguistique à son dépôt que son droit de marque sont nombreux mais toutefois moindre que ceux relevés lors de l'étude comparative des arrêts français et de la CJUE. Nous précisons que le nombre des occurrences porte sur le nombre des arrêts comportant le caractère invalidant. Les unités terminologiques «distinctivité» et «caractère déceptif» relèvent des signes qui interdisent le baptême juridique d'un signe linguistique alors que «brouillage», «dilution», «parasitisme» introduisent la violation par contrefaçon. À cet effet, nous n'avons pas rencontré le terme «ternissement» qui, dans la culture juridique de la propriété intellectuelle est à ranger dans les motifs invalidant par contrefaçon. Nous signalons le recours du terme «dégénérescence» qui intervient en tant que synonyme de «désignation usuelle», à savoir de perte du caractère distinctif du signe, apte à baliser son espace sémantique et à individualiser ses produits et/ou services.

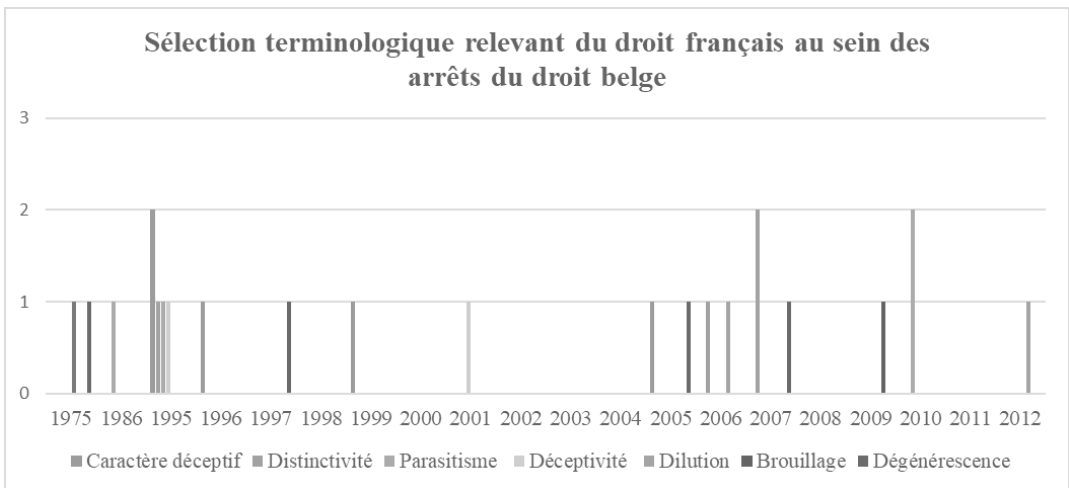


Figure 9 – Distribution des caractères invalidant le droit de marque dans les arrêts belges avec échelonnement temporel

La distribution des unités terminologiques détectées dans un laps de temps s'échelonnant entre 1975 et 2012 est plutôt irrégulière. Cependant, si tous les caractères invalidant sélectionnés sont représentés jusqu'à 2007, au-delà de cette date seules les unités terminologiques «brouillage», «parasitisme» et «dilution» semblent préserver un moindre usage. Serait-il envisageable de justifier ce phénomène par l'introduction de la norme ISO 860:2007 (E) dénommée «Travaux terminologiques – Harmonisation des

concepts et des termes» qui spécifie une approche méthodologique présidant à l'harmonisation des concepts, des systèmes de concepts, des définitions et des termes ? Il est fort improbable que l'on puisse y attribuer la normalisation terminologique des arrêts de la jurisprudence belge ; il n'en demeure pas moins vrai qu'il y a eu un changement d'orientation dans les pratiques de sélection terminologique de la part de la culture jurisprudentielle belge à partir de 2007 environ.

Compte tenu de ce qui précède, la variation terminologique intervenant au sein des espaces culturels analysés, semble confirmer l'idée que Reichardt partage avec Welsch³⁵ du concept interculturel ; l'interculturel accepte les contacts et les échanges entre les cultures, tout en maintenant le caractère relativement autonome de chaque culture considérée. À ce stade, nous avons dressé un état de l'autonomie terminologique que la CJUE affiche par rapport aussi bien aux textes prescriptifs de la législation européenne qu'à ceux de la jurisprudence française ; nous proposons un aperçu de l'ampleur de la nature interculturelle de la terminologie au sein de la communication juridique européenne qui se réapproprie des notions à l'aide de constructions syntagmatiques souvent nouvelles.

4. Aperçu de la dimension interculturelle perçue autour de l'unité «distinctivité» dans la communication juridique européenne

D'après la littérature existante et notamment pour Mattias Derlén³⁶ l'emploi du français en tant que langue de travail de la CJUE a tout d'abord une incidence sur le style du jugement, une conséquence qui peut être considérée comme positive ou négative. Du côté positif, le français apporterait concision et clarté au jugement. Parmi les avantages envisageables, on peut également prendre en compte l'efficacité de la procédure interne qui évite d'excessives traductions tout en garantissant un vocabulaire cohérent. Du côté négatif, les juges emploieraient inconsciemment des concepts juridiques français, délaissant les concepts juridiques pertinents d'autres systèmes juridiques. Or, comme le français est rarement la langue maternelle des rédacteurs de cette jurisprudence, il y a une tendance à la répétition d'expressions et au «copier-coller» à partir de la jurisprudence antérieure ou de documents

³⁵ Kirsch, *L'Interculturalité...*

³⁶ M. Derlén, *A single Text or a Single Meaning: Multilingual Interpretation of EU Legislation and CJEU, Case Law in National Courts*, in Šarčević (ed.), *Language and Culture...*, p. 59.

sources³⁷. Afin de pouvoir mesurer les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantiques des termes circulant dans les arrêts de la CJUE et au vu des contraintes éditoriales, nous proposons un échantillon d'exemples de constructions syntagmatiques qui se forment par collocation en cascade de déterminants successifs autour du terme «distinctivité». Nous avons conduit cette fouille sur un corpus de 70 arrêts relevant des jurisprudences française et européenne. La motivation sous-jacente à notre choix terminologique est déterminée par le fait que l'unité terminologique «distinctivité» représente, par antonomase, l'un des termes-phares de la propriété intellectuelle et de son droit en France. Puisque nous nous interrogeons sur l'éventuelle nature interculturelle de la communication juridique, nous allons passer au crible ce terme-charnière des arrêts de la CJUE tout en posant la question suivante : s'agit-il d'un simple emprunt puisant au bagage terminologique préexistant du droit français ou bien sommes-nous face à un nouveau paradigme conceptuel ?

Groupes nominaux autour du terme «distinctivité» dans la jurisprudence des arrêts français

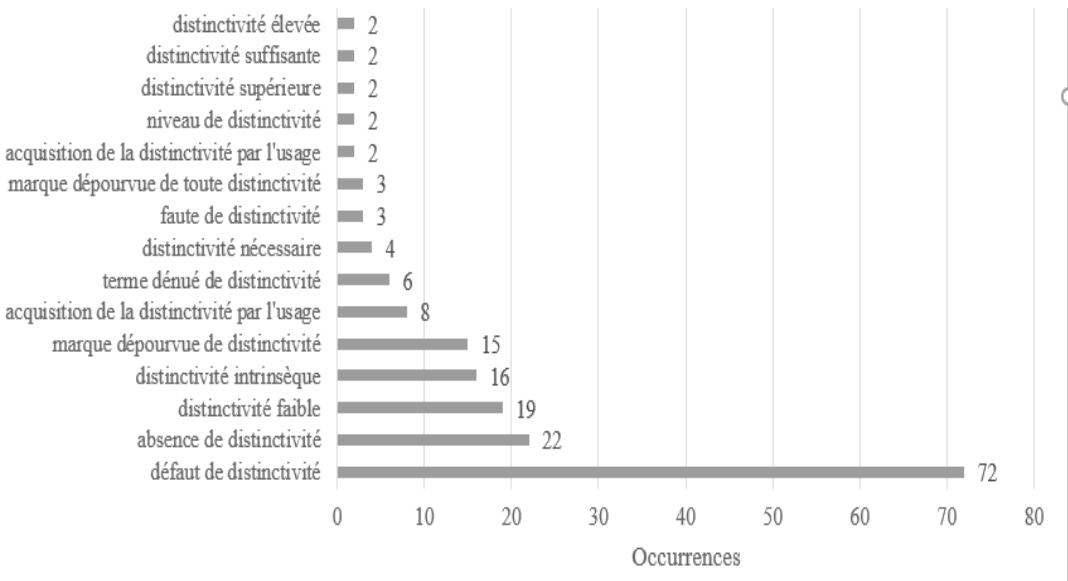


Figure 10 – Distribution des unités multilexémiques observées sur un ensemble de 70 arrêts de la jurisprudence française

³⁷ McAuliffe, *Hybrid Texts...*, p. 98.

Groupes nominaux autour du terme «distinctivité» dans la jurisprudence des arrêts de l'UE

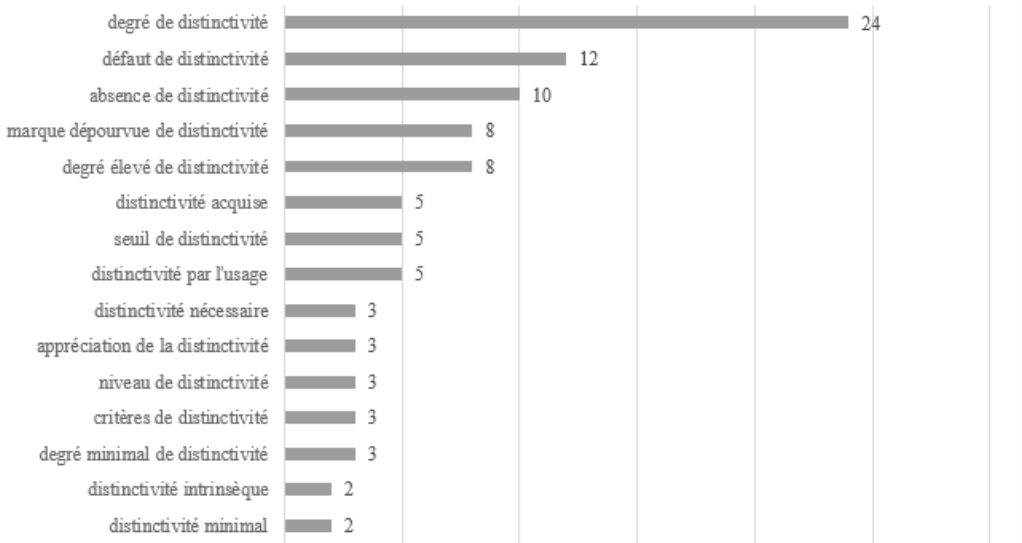


Figure 11 – Distribution des unités multilexémiques observées sur un ensemble de 70 arrêts de la jurisprudence UE

Nous remarquons des constructions syntagmatiques par expansion adjectivale et plus globalement par déterminants en cascade allant jusqu'à des constructions comportant 5 lexies : «marque dépourvue de toute distinctivité».

Prenant en compte l'impact quantitatif des occurrences de chaque unité terminologique, il s'avère que la construction par le collocateur «degré de» suivi du collocataire «distinctivité» est non seulement la plus présente mais aussi fort porteuse de sens. Du point de vue conceptuel, la construction «degré de distinctivité» (24 occurrences) et ses corollaires : «degré minimal de distinctivité», «degré élevé de distinctivité», ainsi que «niveau de distinctivité» et «seuil de distinctivité» introduisent la perception de la distinctivité comme étant une grandeur scalaire avec une graduation allant du négatif : l'absence de distinctivité au degré minimal ou «seuil» pour accéder à la précieuse «distinctivité» du signe. Par ailleurs, les expansions adjectivales : «minimal», «nécessaire», «élevé» sont représentatives de cet aperçu conceptuel émergeant de la batterie d'exemples issus de la culture jurisprudentielle

européenne. En droit français des marques (Figure 10), la «distinctivité» est perçue comme un élément incontournable, certes, dont le «défaut» compromet le baptême juridique du signe, tout comme son synonyme : «absence de distinctivité». Alors que le concept de grandeur scalaire demeure inexistant en droit français, un adjectif intègre le terme «distinctivité», à savoir «faible», ce qui dénote un défaut certain de caractère distinctif que la marque pourrait acquérir «par l'usage». Ce survol permet d'entre-apercevoir un dynamisme et une appréhension différents de la notion face à laquelle la jurisprudence européenne emprunte l'image d'une graduation.

5. Conclusion

À partir du cadre culturel des textes législatifs de la propriété intellectuelle européenne, française, belge, suisse et canadienne, nous avons avancé vers le cadre culturel des textes des arrêts notamment européens, français et en moindre mesure belges. Malgré la toute première impression d'une relation arbitraire qui lierait le terme à sa forme, pour laquelle nous faisons état d'une normalisation du métalangage de la terminologie législative du droit de marque, le métalangage de la jurisprudence des noms de marque est caractérisé par une variabilité qui témoigne de l'interculturalité de ce discours juridique. Par une approche onomasiologique effectuée dans des corpus respectifs de discours juridiques français, belges et européens, nous avons identifié les manifestations interculturelles exprimées par des choix terminologiques qui relèveraient de la culture juridique nationale française : des raisons historiques expliquent sa persistance au niveau de l'UE. Si la base de données *IATE* vise le principe de normalisation terminologique, l'intégration et la préservation de termes préexistants issus du droit français au sein des arrêts de la CJUE participe d'une autonomie de réglage terminologique dont les membres de la CJUE disposent. Les nouveaux choix conceptuels que la jurisprudence de la CJUE insufflé aux constructions syntagmatiques en cascade autour de «distinctivité» permettent d'identifier l'interculturalité de ce discours juridique.



Adaptación lingüística del conocimiento intercultural de la terminología de la COVID-19 en las lenguas románicas

CRISTINA VARGA

1. Introducción

En el contexto de la pandemia de Covid-19 declarada en Europa al principio del 2020, se puede observar que, desde un punto de vista lingüístico, la necesidad de comunicar sobre este fenómeno clínico de envergadura impone en todos los idiomas el uso generalizado de terminología médica, fomenta la creación y la implantación neológica¹ y favorece el uso de préstamos lingüísticos. Asimismo, se puede observar como el debate lingüístico trasciende las fronteras del mundo académico y llega en los medios de comunicación y al gran público que ya está utilizando dichos términos.

En este contexto una gran parte de los términos nuevos entrados en el vocabulario general debido a la pandemia son el resultado de una adaptación lingüística de la transmisión de conocimiento especializado a nivel internacional. Desde las primeras etapas de la Covid-19 la comunidad científica internacional muestra un gran interés hacia la nueva enfermedad que se propaga y, por lo tanto, toda la información médica sobre este asunto se difunde a nivel internacional. Las primeras fuentes de datos y de terminología Covid-19 consisten en textos destinados a los especialistas como el manual *The Handbook of COVID-19 Prevention and Treatment* publicado en línea por Zhejiang University School of Medicine². Dicho manual se ha traducido en inglés y esta versión se ha traducido en una multitud de idiomas, entre los cuales se encuentran todas las lenguas románicas. Dado el hecho de que se

¹ A. Roig-Marín, *English-based coroneologisms. A short survey of our Covid-19-related vocabulary*, «English Today», n. 1-3, 2020, <<https://www.cambridge.org/core/journals/english-today/article/englishbased-coroneologisms/99D6DA8CF3E953D1C3BC4B9EE574EE9C>> (última consulta 24/02/2021).

² T. Liang (ed.), *The Handbook of COVID-19 Prevention and Treatment*, publicación en línea Zhejiang University School of Medicine, <https://covid-19.conacyt.mx/jspui/bitstream/1000/25/1/Handbook_of_COVID_19_Prevention_en_Mobile.pdf> (última consulta 12/03/2021).

trata de una terminología que logra una circulación internacional a través de la traducción, asumimos el hecho de que una parte importante de la terminología Covid-19 es a la base una adaptación lingüística de un conocimiento especializado difundido a nivel internacional, o sea, de un conocimiento intercultural.

Siguiendo nuestra hipótesis de partida, en el presente estudio queremos analizar las diferentes estrategias de adaptación lingüística que se pueden observar en la terminología de la Covid-19 en las lenguas románicas. Asimismo, queremos observar las similitudes y las diferencias en el desarrollo de la terminología de la Covid-19 en las lenguas románicas, ya que, dadas las diferencias culturales en el entorno románico el material lingüístico se ha organizado de manera distinta, representativa para cada cultura y cada país.

La presente investigación está dirigida hacia los terminólogos, los lingüistas romanistas y hacia los traductores interesados por la terminología médica.

2. Adaptación lingüística del conocimiento intercultural en torno a la Covid-19

El nuevo léxico que ha invadido el lenguaje cotidiano por su presencia en los medios de comunicación y en los espacios de debate públicos desde el comienzo del 2020 es el resultado de un gran esfuerzo de adaptación lingüística a un conocimiento especializado emergente necesario para hacer frente a una situación de crisis humanitaria muy importante. Dicho conocimiento se transmite en su mayoría a través de fuentes internacionales salidas de otras culturas, lo que a veces necesita también un esfuerzo de adaptación cultural para su mejor entendimiento.

La interculturalidad en el contexto de la salud es un concepto que viene estudiado desde los años '90 y que presenta varias acepciones. Se trata de estudios teóricos que enfocan las diferencias de percepción de conceptos relacionados con la medicina y la salud en culturas distintas. Desde el principio, se tiene que mencionar que la interculturalidad en salud es un tema que trata habitualmente la relación entre culturas dominantes y culturas subordinadas lo que no es el caso en el contexto de la Covid-19. Tampoco se trata de adaptación cultural en un espacio cultural tradicional. Asimismo, en el presente estudio asumimos que la comunicación intercultural implica puntos de vista diferentes y diferencias de percepción tanto en las comunidades culturales locales como en los espacios culturales nacionales. Por lo tanto, los conceptos

que configuran el marco teórico de la interculturalidad en la salud son los mismos, sólo el nivel de complejidad de la situación de comunicación intercultural es distinto ya en el presente se desarrolla a nivel internacional y entre múltiples culturas al mismo tiempo.

Una primera definición de la interculturalidad en salud es la de Ibacache Burgos *et al.*³ según el cual se trata de «...la capacidad de moverse entre los distintos conceptos de salud y enfermedad, los distintos conceptos de vida y muerte, los distintos conceptos del cuerpo biológico, social y relacional». Esta definición hace hincapié en las diferencias de percepción sobre conceptos médicos entre culturas diferentes. Claramente, el autor en su artículo se refiere a las culturas indígenas de América latina, sin embargo, hoy en día, se puede observar este hecho a nivel internacional entre varias culturas.

El mismo autor menciona que la interculturalidad en la salud implica también «...el reconocimiento al sistema médico indígena con todas sus manifestaciones, con sus procedimientos de diagnóstico, terapéuticos, farmacopea, modo de aplicación y de utilización⁴». En plan internacional, la interculturalidad en la salud corresponde a un conocimiento profundizado de los sistemas de salud de otros países. Titulares en los medios de comunicación como: «La velocidad de los ensayos de la vacuna rusa genera dudas entre los expertos⁵», «China quiso alardear de sus vacunas. El tiro le salió por la culata⁶» o «Nueve países europeos suspenden la vacunación con AstraZeneca⁷» confirman que la percepción del conocimiento intercultural en la salud es un problema complejo en el contexto de la Covid-19 y que las comunidades culturales nacionales modernas tienen sus percepciones específicas como las comunidades culturales tradicionales locales.

En el entorno profesional médico, la interculturalidad en la salud se ve como una competencia profesional: «...la capacidad de movimiento equilibrado de los profesionales de la salud entre conocimientos, creencias y prác-

³ J. Ibacache Burgos *et al.* (eds.), *Primer encuentro nacional de salud y pueblos indígenas: hacia una política nacional intercultural*, Washington, D.C., Organización Panamericana de la Salud, 1996, p. 56, <https://www.paho.org/Spanish/AD/THS/OS/indi_7esp.pdf> (última consulta 24/02/2021).

⁴ *Ibidem*, p. 60.

⁵ *El País*, 31.07.2020, <<https://elpais.com/ciencia/2020-07-31/la-velocidad-de-los-ensayos-de-la-vacuna-rusa-genera-dudas.html>> (fecha de la última consulta 12/03/2021).

⁶ *NYT*, Asia, 27.01.2021, <<https://www.nytimes.com/es/2021/01/27/espanol/mundo/vacuna-sinovac.html>> (fecha de la última consulta 12/03/2021).

⁷ *ABC Sociedad*, 12/03/2021, <https://www.abc.es/sociedad/abci-dinamarca-suspende-vacunacion-astrazeneca-posibles-efectos-secundarios-trombos-202103111121_noticia.html> (fecha de la última consulta 12/03/2021).

ticas culturales respecto a la salud y la enfermedad, la vida y la muerte⁸», o desde la misma perspectiva: «...las competencias culturales que deben desarrollar los médicos y, por extensión los profesionales de la salud⁹». Este aspecto de la interculturalidad se ha visto puesto en práctica también durante la pandemia. En marzo del 2020, el gobierno italiano hizo una petición internacional de ayuda para controlar la pandemia. Equipos de médicos internacionales de varios países se han desplazado para ayudar en una circunstancia que suponía claramente una situación de uso de competencias interculturales en la salud. La falta de competencias interculturales en este entorno puede influir de manera negativa la calidad y la efectividad de los servicios de salud hacia una parte de la población de un país¹⁰.

En una situación como la pandemia de Covid-19, se necesita no solo el conocimiento intercultural sino también una comunicación interlingüística muy eficaz.

Una primera dificultad de comunicación en este contexto está relacionada con el hecho de que se trata de un entorno específico caracterizado por un amplio lenguaje especializado. Si para los expertos y los científicos este lenguaje no presenta ningún impedimento, durante la pandemia toda la sociedad tuvo que utilizar la terminología de la Covid-19 para poder entender la situación y para poder aplicar las medidas de protección contra la enfermedad. Por lo tanto, en muy poco tiempo, políticos, gente de los medios de comunicación y ciudadanos se ven en la situación de necesitar muchas palabras nuevas para expresar y entender la nueva realidad instaurada durante la pandemia. No se trata sólo de términos médicos *stricto sensu* sino también de términos relacionados con el equipo y las medidas de protección personal, con las restricciones de desplazamiento, etc. Muchos de los términos nuevos se encuentran en manuales y estudios publicados en el extranjero en otro idioma que el del país.

En este contexto, la adaptación lingüística en el ámbito médico nos permite superar los obstáculos y las barreras lingüísticas para poder comunicar

⁸ J. A. Almaguer González (ed.), *Interculturalidad en salud. Experiencias y aportes para el fortalecimiento de los servicios de salud*, Mexico D.F., Programa Editorial del Gobierno de la República, 2014, p. 70.

⁹ O. Salaverry, *Interculturalidad en salud. Revista Peruana de Medicina Experimental y Salud Pública*, «Revista Peruana de Medicina Experimental y Salud Pública», vol. 7 (1), 2010, p. 92.

¹⁰ S. Tremblay-G. Prata, *Étude sur les services de santé linguistiquement et culturellement adaptés : portrait pancanadien*, Société Santé et Mieux-être en français du New Brunswick, Ottawa, Ontario, Publications Health Canada, 2012; S. Bowen, *Barrières linguistiques dans l'accès aux soins de santé*, Ottawa, Ontario, Publications Health Canada, 2001.

en la lengua nativa sobre las nuevas realidades, para comprender los riesgos de una enfermedad, las recomendaciones médicas y las medidas de prevención puestas en marcha por las autoridades.

Según el marco teórico consultado, la necesidad de la adaptación lingüística en salud es muy específica a regiones multiculturales, pero también es una práctica que se va ampliando gradualmente en el mundo globalizado en el cual vivimos. Asimismo, durante la pandemia, los media y las autoridades se encargaron de facilitar toda la información necesaria a los ciudadanos. Ya que se trataba de un conocimiento internacional, la estrategia utilizada fue la adaptación lingüística a una escala internacional sin precedente. También, en los países con una fuerte inmigración y con comunidades importantes de inmigrantes, la adaptación lingüística no se limitó sólo al idioma nacional, sino que se amplió también a los idiomas de dichas comunidades.

Se trata del uso de varias estrategias utilizadas en el entorno médico para superar las barreras lingüísticas y para permitir a los pacientes de comunicar en un ámbito lingüístico cómodo. Desde hace mucho tiempo, un ejemplo de adaptación lingüística de los servicios médicos lo constituye la zona de Quebec, donde se aplican varias estrategias que se han analizado y comentado por varios estudiosos McLaughlin & Rogers¹¹, Ouimet¹² y Briand-Lamarche *et al.*¹³. Entre las estrategias de adaptación lingüística se mencionan: el uso de glosarios y textos bilingües, personal médico bilingüe, intérpretes médicos. Se puede afirmar que durante el último año todas las estrategias mencionadas se han utilizado en torno a la Covid-19.

También es importante recalcar que algunos informes sobre el uso de las estrategias de adaptación lingüística en salud afirman que dichas estrategias son parcialmente efectivas¹⁴ y que se tienen que aplicar entre límites muy bien establecidas, en caso contrario podrían resultar bastante arriesgadas. Entre ellas se destaca el empleo de intérpretes que no tienen una formación en

¹¹ S. McLaughlin-J. Rogers, *Constataion et recommandations du comité d'évaluation lexicale*, Montréal, Université McGill, 2006.

¹² A-M. Ouimet *et al.* (eds.), *Adaptation linguistique des soins et des services de santé : enjeux et stratégies*, Québec, Institut national de santé publique Québec, 2013, <<http://www.tribuneiss.com/quebec-adaptation-linguistique-des-soins-et-des-services-de-sante-enjeux-et-strategies/>> (última consulta 24/02/2021).

¹³ M. Briand-Lamarche *et al.* (eds.), *Rapport d'ETMI. L'interprétariat en tant que mode d'intervention en santé et en services sociaux*, Montréal, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, 2017, <https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/Rapport_ETMI-Interpr%C3%A9tariat_1er-juin-2017_2.pdf> (última consulta 24/02/2021).

¹⁴ Ouimet *et al.* (eds.), *Adaptation linguistique...* ; McLaughlin-Rogers, *Constataion et recommandations...*

el campo médico o acudir a los familiares del paciente para la comunicación médica¹⁵.

La estrategia que más se acerca al presente estudio es sin embargo la creación y la publicación de glosarios de términos de la Covid-19, un fenómeno remarcable a nivel mundial. Al comienzo del 2020, grupos de expertos en terminología empiezan a publicar en línea sus primeras observaciones sobre el nuevo léxico de la Covid-19. En el presente, sus esfuerzos de adaptación lingüística se han materializado en más de 15 glosarios multilingües.

3. Una investigación terminológica peculiar

La investigación de la terminología en torno a la Covid-19 presenta rasgos distintos de los de una investigación terminológica habitual.

En primer lugar, se trata de investigar un campo de conocimiento que no está delimitado con claridad y que continúa desarrollándose durante la misma investigación terminológica. Este hecho supone que a lo largo de la investigación se tiene que actualizar constantemente el corpus especializado que recoge la terminología y también el árbol conceptual del campo. Por lo tanto, el terminólogo investiga un campo especializado que se está constituyendo en función de los avances del nuevo conocimiento por parte de los expertos. Asimismo, el inventario léxico de la Covid-19 se amplía también en función de la evolución de la enfermedad, un aspecto poco predecible, ya que se trata de una enfermedad completamente nueva.

En el contexto de una investigación terminológica multilingüe, el problema es más complejo, ya que el léxico de la Covid-19 se desarrolla de manera distinta en varios idiomas y recoge lingüísticamente aspectos locales de la pandemia que no existen en otros países. Incluso si la pandemia se desarrolla de manera similar en los países europeos, sus etapas de desarrollo son distintas y no se producen al mismo tiempo en todos los espacios culturales esta realidad influye sobre la constitución del léxico especializado en un idioma.

Para tener una idea más clara sobre las diferencias existentes a nivel nacional en la evolución de la Covid-19 que ha impulsado el desarrollo distinto de la terminología en las lenguas románicas, hemos recopilado varios datos sobre la pandemia y sus etapas de evolución en Europa. Dichos datos se han contrastado con la evolución de la Covid-19 en Rumania, ya que nuestra investigación terminológica enfocaba el léxico en rumano.

¹⁵ Tremblay-Prata, *Étude sur les services...*

Europa		Rumania	
Etapa I	Primeras noticias de un virus/enfermedad desconocida	Etapa I:	Primeras noticias de un virus/enfermedad desconocida
11.02.2020 denominación oficial de la nueva enfermedad por la OMS			
11.03.2020 declaración de la pandemia por la OMS ⁴			
26.02.2020 en Rumania primer caso de la Covid-19			
Etapa II	periodo 10.03.2020 - 30.06.2020 ⁵	Etapa II	25-03-2020 - 12-05-2020
Etapa III	periodo 20.10.2020 - 31.12.2020	Primer confinamiento	Primer confinamiento
Etapa IV	periodo 24.12.2020 - 06.04.2021 ⁶	Segundo confinamiento (en algunos países)	Sin segundo confinamiento
		Tercer confinamiento (en algunos países)	Sin tercer confinamiento
Etapa V	27.12.2020	Campaña nacional de vacunación	Campaña nacional de vacunación

¹⁶ WHO Director-General's opening remarks at the media briefing on COVID-19 – 11 March 2020, <<https://www.who.int/director-general/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-media-briefing-on-covid-19---11-march-2020>> (última consulta 24/02/2021).

¹⁷ Para fechas comparativas relacionadas con el confinamiento en Europa se ha consultado el artículo de D. Dunford *et al.*, *Coronavirus: The world in lockdown in maps and charts*, 2020, <<https://www.bbc.com/news/world-52103747>> (última consulta 24/02/2021).

¹⁸ En Europa, los países que han conocido un tercer confinamiento a nivel nacional o regional son: Italia, Irlanda y Austria.

Tal como se puede observar, un espacio cultural determinado puede presentar diferencias no sólo en cuanto a las etapas de desarrollo de la pandemia, sino que también en lo que concierne la periodización de la misma. Asimismo, existen países europeos que sólo conocieron la primera cuarentena (Rumania), mientras que otros países pasan por un tercer confinamiento (Irlanda, Italia y Austria).

Creemos que, dadas las diferencias de logística involucrada en las campañas de vacunación nacionales de los países europeos, las mismas diferencias se podrán observar en cuanto a la terminología en torno a la vacunación contra la Covid-10.

4. Metodología de la investigación

La presente investigación es el resultado de los datos lingüísticos que se han recogido en su mayoría durante el periodo de documentación del *Glosario multilingüe de términos de la Covid-19*¹⁹ y que seguimos desarrollando, ya que la investigación terminológica en torno a la pandemia no se ha acabado.

Para poder argumentar el hecho de que la terminología de la Covid-19 es el resultado de una adaptación lingüística de un conocimiento intercultural, se ha establecido, en un primer momento, la bibliografía que nos pueda proporcionar el marco teórico necesario para demostrar esta hipótesis de partida.

Después de consultar la bibliografía mencionada y de identificar los conceptos operativos se han seleccionado los ejemplos más ilustrativos en rumano, inglés, francés y castellano en el glosario mencionado anteriormente.

Después, la información se ha completado con el léxico especializado en los idiomas románicos que no están documentados en nuestro glosario, se trata de: catalán, italiano y portugués. Las fuentes de información han sido, como en el caso de la terminología del *Glosario multilingüe de términos de la Covid-19*, textos oficiales y artículos de interés general, publicados por los medios de comunicación en los idiomas mencionados. La validez de los términos encontrados se ha comprobado consultando glosarios de terminología de la Covid-19 publicados en línea.

Los términos se han organizado en una tabla para una mejor observación contrastiva y los ejemplos seleccionados se han agrupado en diferentes categorías lingüísticas como neologismos, préstamos, calcos lingüísticos etc.

¹⁹ C. Varga, *El Glosario multilingüe de términos de la Covid-19*: <https://www.academia.edu/44509916/Glosar_multilingv_de_termeni_din_domeniul_COVID_19> (última consulta 24/02/2021).

La presente investigación se cierra con una serie de conclusiones que se basan en el análisis llevado a cabo y que nos permiten subrayar algunos rasgos característicos de la adaptación lingüística del conocimiento intercultural en torno a la Covid-19.

5. Adaptación lingüística de un conocimiento intercultural en las lenguas románicas

El análisis la adaptación lingüística en el ámbito de la Covid-19 nos permite destacar dos etapas de adaptación diferentes, una etapa inicial, de primer contacto, durante la cual los hablantes de un idioma expresan de cierta manera conceptos nuevos considerados ajenos a su cultura, y una segunda etapa de adaptación lingüística, de fijación terminológica.

En el caso de la Covid-19 dicha etapa inicial consiste en primeras menciones de la enfermedad o del virus en la prensa internacional. Presentada al principio como un acontecimiento ajeno, después como una realidad ajena preocupante, se puede observar como gradualmente la Covid-19 se transforma en una posible amenaza y finalmente en una realidad cotidiana.

Una vez enfrentados a la realidad de una pandemia todos los países se ven obligados a tomar medidas de protección y a informar la población de los riesgos que esta presenta. Consideramos este periodo de tiempo como la segunda etapa de adaptación lingüística, durante la cual se produce la transferencia de conocimiento intercultural que impulsa el desarrollo de las terminologías en torno a la Covid-19.

5.1. Adaptación lingüística inicial

Las primeras menciones de la Covid-19 consisten en noticias sobre un acontecimiento médico peculiar observado en un país lejano. Asimismo, antes de que la infección por la Covid-19 se generalice en Europa, los media se refieren a una «nueva enfermedad» si añadir muchos detalles.

Siguiendo el avance de la epidemia, las menciones sobre este acontecimiento se diversifican en los media pero sin aportar muchos detalles. Asimismo, se pueden observar en la prensa menciones como: «un virus misterioso²⁰», «el misterioso virus de China», «el virus de Wuhan», «el nuevo virus

²⁰ Los ejemplos citados han sido encontrados en artículos y titulares de los siguientes periódicos españoles: *El País* (20.01.2020; 25.01.2020; 4.02.2020), *La Vanguardia* (21.01.2020) y *ABC* (21.01.2020; 22.01.2020; 31.01.2020; 6.02.2020).

chino», «el coronavirus de Wuhan», «un virus similar al SARS». Las mismas referencias a una realidad desconocida y ajena se encuentran toda la prensa internacional²¹: «le virus chinois²²», «le mystérieux virus», «le nouveau virus», «le nouveau coronavirus chinois», «le nouveau virus mortel», «nouveau virus chinois».

También se pueden observar intentos de aportar más precisión en el discurso en la prensa y, falta de una terminología precisa, se utilizan referentes de carácter general como neumonía o epidemia: «la misteriosa neumonía de China», «la neumonía de Wuhan», «la epidemia originada en China». O en la prensa francesa: «épidémie en Chine», «la pneumonie de Wuhan», «Epidémie de pneumonie en Chine», «mystérieuse pneumonie virale».

La perspectiva intercultural sobre la Covid-19 se observa también en los discursos relacionados con las denominadas «soluciones» nacionales adoptadas frente a la pandemia. Asimismo, se puede observar como dichas «soluciones» son percibidas como algo ajeno, peculiar y no siempre muy efectivo como en los ejemplos: «la excepción sueca²³», «la arriesgada normalidad sueca», «la estrategia británica contra la pandemia del coronavirus». «Corea, el ejemplo para controlar la epidemia», «la verdadera lección coreana». En la prensa internacional se pueden hallar las mismas menciones: «la stratégie de Londres», «la Suède et sa stratégie atypique», «la stratégie atypique et controversée de Stockholm face au coronavirus», «la stratégie suédoise» ou «confinement à la chinoise».

A las primeras menciones de un concepto nuevo, ajeno y desconocido le siguen las adaptaciones culturales que marcan la integración de dicho concepto en la cultura de llegada. Asimismo, se puede observar cómo, en poco tiempo, se llega en la prensa de un irónico «confinement à la chinoise» a un autoirónico y adaptado culturalmente «confinement à la française» o a un bastante crítico «un Absurdistan autoritaire²⁴».

²¹ Dichas menciones se han documentado en la prensa publicada en todas las lenguas románicas, dado el espacio limitado de este artículo sólo mencionamos ejemplos de la prensa francesa.

²² Los ejemplos citados han sido encontrados en artículos y titulares de los siguientes periódicos franceses: *Le journal de dimanche* (25.01.2020), *L'Express* (21.01.2020; 17.01.2020), *Le Figaro* (25.01.2020; 26.01.2020), *Le Parisien* (22.03.2020), *Le Point* (12.01.2020), *L'Indépendant* (20.01.2020).

²³ Los ejemplos se han tomado de los mismos periódicos españoles que se han mencionado anteriormente.

²⁴ A. Joeres, publicado en *Die Zeit* online mencionado en la revista *Le monde diplomatique*, <<https://www.monde-diplomatique.fr/2020/12/A/62549>> (última consulta 12/02/2021).

5.2. Adaptación lingüística y terminología de la Covid-19 en las lenguas románicas

La terminología se encuentra en un nivel muy distinto del mero posicionamiento de la prensa y de los hablantes en relación con un concepto ajeno. Se trata más bien de un proceso complejo de adaptación y de integración lingüística de un término en el lenguaje específico de un campo de conocimiento.

En este contexto de la Covid-19 se nos brinda la ocasión única de observar en que manera se adaptan las lenguas románicas a una realidad general común (no idéntica!) a la que se enfrentan en el mismo periodo de tiempo y cuáles son los fenómenos lingüísticos que intervienen en este proceso.

Por eso, hemos utilizado los datos multilingües recogidos durante la documentación del *Glosario multilingüe de términos de la Covid-19*, datos lingüísticos que para los idiomas no recogidos en nuestro glosario se han completado con equivalentes encontrados en trabajos terminológicos publicados sobre la Covid-19 y en fuentes de documentación terminológica específicos por cada idioma románico.

Al analizar el léxico románico especializado se espera cierto grado de similitud entre los idiomas, ya que pertenecen a la misma familia lingüística. Esta suposición es en general correcta y facilita en cierta manera el estudio comparativo del léxico románico de la Covid-19. Sin embargo, consideramos que la adaptación lingüística está ilustrada más por las unidades léxicas asistemáticas, excepcionales, ya que estas representan soluciones lingüísticas y culturales locales para expresar de manera propia, distinta de otros idiomas similares, un conocimiento venido de fuera.

En este apartado destacaremos las categorías más importantes de adaptaciones lingüísticas cotejadas durante la documentación de la terminología de la Covid-19:

5.2.1. Neologismos y préstamos lingüísticos

Gran parte del léxico de la Covid-19 es constituido por la terminología neológica, ya que se trata de una enfermedad nueva, por lo tanto, el uso de términos como *gestos barrera* se ha extendido a escala mundial. En las lenguas románicas se puede observar que la adaptación lingüística es bastante sistemática, pero que en catalán, italiano y portugués se prefiere la forma *gestos de protección* mientras que en castellano y en francés también existen términos alternativos: *gestos de protección* y *gestes intelligents*:

Idioma	Término
RO	gest barieră/gest-barieră
CAT	gest de protecció solidària
ES	gesto barrera/gesto-barrera/gestos de protecció
FR	geste barrière/ gestes intelligents
IT	gesto protettivo
PT	gesto de proteção
EN	barrier gesture

El término *cuarentena* es bastante sistemático, ya que corresponde a una medida de prevención médica que se conoce desde hace mucho tiempo. Pero en el contexto de la Covid-19, en algunas culturas para designar la *cuarentena* se usan también otras palabras en función del número de días de confinamiento. Es el caso del francés *quatorzaine* y *septaine* y del castellano *catorcena*. El rumano presenta también un equivalente terminológico distinto *izolare preventivă*.

Idioma	Término
RO	carantină/izolare preventivă
CAT	quarantena
ES	cuarentena/catorcena
FR	quarantaine/quatorzaine/septaine
IT	quarentena
PT	quarentena
EN	quarantine

En el contexto de la Covid-19 se puede observar en varias lenguas románicas la creación de neologismos innecesarios. En catalán, español, portugués y rumano, incluso si ya existe el término *meter en cuarentena*, se han creado uno o más términos neológicos. Se trata de: *quaranténar* (cat), *cuarenténar*, *cuarentenear*, *encuarenténar* (es), *quarenténar* (pt), *a carantina* (ro).

Idioma	Término
RO	carantina, a/a pune în carantină

CA	quarantenaar/posar en quarantena
FR	mettre en quarantaine
ES	meter en cuarentena/cuarentenar/cuarentenear/encuarentenar
IT	mettere in quarantena
PT	quarentenar/fazer quarentena
EN	quarantine, to

En rumano la creación neológica se extiende al término *puesta en cuarentena* que como el término anterior tiene un equivalente nuevo, creado en el contexto de la pandemia: *carantinare*.

Idioma	Término
RO	carantinare/punere în carantină
CA	posada en quarantena
ES	puesta en cuarentena
FR	mise en quarantaine
IT	quarantena
PT	colocação em quarentena
EN	quarantining

También se puede observar que, en casos muy puntuales, la realidad de un país presenta detalles que no se pueden encontrar en otras culturas. Por este motivo, un término puede existir sólo en ciertos idiomas como es el caso del término *cuarentena institucionalizada* que se utiliza sólo en rumano y en portugués. Se tiene que mencionar que en los media se pueden encontrar los términos *cuarentena institucionalizada* (es), *quarantaine institutionnalisée* (fr) y *quarantena istituzionalizzata* (it), *quarantena institucionalizada* (cat)²⁵ pero se trata de la traducción del rumano del término mencionado y no de términos creados y utilizados por los hablantes nativos. En este caso, se puede ver como una cultura extranjera contribuye a la terminología de otros idiomas a través de la traducción.

Idioma	Término
RO	carantină instituționalizată

²⁵ En catalán se ha encontrado sólo una ocurrencia del término, en un texto hablando de Rumania.

CA	quarantena institucionalitzada
FR	quarantaine institutionnalisée
ES	cuarentena institucionalizada
IT	quarantena istituzionalizzata
PT	quarentena institucional
EN	institutionalized quarantine

Otro término neológico utilizado sólo en rumano es *izoletă* (ro) creado y utilizado durante los primeros meses de la pandemia incluso si ya se utilizaba el término *capsulă de izolare* (ro), término sistemático en todas las lenguas románicas.

Idioma	Término
RO	capsulă de izolare/izoletă
CA	càpsula d'aïllament
ES	cápsula de aislamiento/cámara de aislamiento
FR	capsule d'isolement/kit d'isolement pour civières
IT	capsula di isolamento
PT	cápsula de isolamento/macã de isolamento
EN	isolation chamber stretcher/isolation capsule/ coronavirus isolation pod/mobile isolation unit

5.2.2. Formas especializadas de plural

En algunos casos, se pueden observar términos con un plural especializado. Por ejemplo, en rumano el sustantivo *contact* tiene el plural *contacte*, mientras que el término médico *contactă* (ro), surgió como neologismo en rumano pero sólo se trataba de un término médico ya existente que no pertenecía al lenguaje cotidiano. Otros términos cuyas formas de plural causan problemas a los hablantes son *virusuri* y *cluster*. A menudo, en los textos se puede observar el uso de la forma errónea *virușil clusteruri*.

Idioma	Término
RO	cluster/clusteruri
CA	agrupament
FR	cluster/regroupement/regroupement de type "cluster"
ES	clúster/conglomerado

IT	cluster/cluster covid/cluster familiare/ ricongiungimento/ ricongiungimento familiare
PT	cluster/agrupamento
EN	cluster

5.2.3. Ortografía errónea, adaptaciones populares

Dada la novedad de los términos, a veces se puede observar que los hablantes escriben mal los términos. Es el caso, en rumano de los términos *exudat*²⁶, y del término *virucid* cuya forma correcta es *virulicid*²⁷.

Idioma	Término
RO	exudat nazo-faringian/exsudat nazal/exsudat nazofaringian/frotiu nazal
CA	frotis
ES	frotis/frotis nasal/frotis nasofaríngeo
FR	frottis/frottis nasal/frottis naso-pharyngé
IT	tampone/tampone nasale/tampone rinofaringeo
PT	esfregaço
EN	smear/nasal smear/nasopharyngeal swab

²⁶ Según DEX, EXSUDAT, *exsudate*, s. n. «Lichid bogat în albumină, fibrinos, hemoragic sau seros, ieșit din vasele sangvine, limfatice sau din țesuturi, în urma unui proces patologic, microbial, bacterian sau a intervenției unui factor chimic, fizic sau traumatic. – Din fr. Exsudat», <<https://dexonline.ro/>> (última consulta 12/02/2021).

²⁷ Según DEX, virulicid, (Med) «(Substanță) care poate distruge virusurile», <<https://dexonline.ro/>> (última consulta 12/02/2021).

Idioma	Término
RO	virulicid/virucid
CA	viricida
ES	viricida
FR	virucide
IT	virucida
PT	virucida
EN	viricide/virucide

El término *picăturile lui Pfluge*, *picăturile Pfluge*, *picăturile lui Flugge* parece más difícil a escribir dado que contiene un apellido extranjero. El término correcto sería *picăturile lui Flügge* también es verdad que en los idiomas románicos se prefiere el uso del término *aerosoles*, más fácil de escribir y entender.

Idioma	Término
RO	picăturile lui Pfluge/picăturile Pfluge/picăturile lui Flugge/aerosoli
CA	goteta respiratòria/gotícula respiratòria/gota de Flügge/goteta de Flügge
ES	aerosoles/gota de Flügge/gotícula/gotita de Flügge
FR	aérosols/particules fine/gouttelette de Flügge
IT	goccioline/goccioline respiratorie/gocciolina Flügge
PT	perdigotos ou gotículas de Flügge/microgotas de Flügge/gotas flügge
EN	aerosols/Flügge droplet

5.2.4. Calcos lingüísticos

El uso de calcos lingüísticos se puede observar en la adaptación lingüística de la terminología de la Covid-19. Uno de los ejemplos sistemáticos en las lenguas románicas es *distanciación social*, un calco lingüístico del inglés. Es importante reiterar que este calco viene corregido con bastante rapidez de manera sistemática en las lenguas románicas analizadas por el término *distancia física* o *distancia de protección*. En otros casos, el uso de los calcos tiene por causa un conocimiento incompleto del idioma, como por ejemplo,

el término *măsuri protective* (ro), un calco del inglés, en lugar de *măsuri de protecție*, el término correcto en uso.

Idioma	Término
RO	distanțare fizică/distanțare de siguranță distanțare socială
CA	distància de seguretat/distància física
ES	distanciación social/distancia física/distancia de protección/ distanciamiento social
FR	distanciation sociale/distance de sécurité/distance physique
IT	allontanamento fisico/allontanamento sociale
PT	distanciamento social/distanciamento físico/ distanciamento de segurança
EN	social distance/social distancing/social distanciation/ physical distance/safe distance

Idioma	Término
RO	măsură de protecție/măsuri protective
CA	mesura protectora
ES	medida de protección
FR	measure de protection
IT	misura cautelari
PT	medida de proteção
EN	protective measure

5.2.5. Términos en competencia

A menudo, el esfuerzo de adaptación lingüística de una terminología emergente está ilustrado por la presencia de términos en competencia. La terminología de la Covid-19 ha permitido la aparición de múltiples términos para un mismo concepto. Por ejemplo, el término *pasaporte inmunitario* ha desarrollado tres formas sistemáticas que se encuentran en competencia en todos los idiomas románicos.

Idioma	Término
RO	pașaport imunologic/pașaport imunitar/pașaport de imunitate
CA	passaport immunitari/passaport d'immunitat/passaport immunològic
ES	pasaporte de inmunidad/pasaporte inmunitario/ pasaporte inmunológico
FR	passoport d'immunité/passeport immunitaire/ passeport immunologique
IT	certificato di immunità/passaporto di immunità/ passaporto immunitario
PT	certificado de imunidade/passaporte de imunidade/ passaporte imunológico
EN	immunity passport

A diferencia del término *pasaporte de vacunación* que presenta términos en competencia en castellano, francés y rumano, mientras que en otros idiomas románicos sólo existe un término.

Idioma	Término
RO	certificat de vaccinare/pașaport vaccinal/pașaport de vaccinare/ adeverință de vaccinare
CA	passaport de vacunació
ES	pasaporte de vacunación/pasaporte de vacunación contra la COVID-19/pasaporte de vacunación anticovid/pasaporte de vacunación Covid
FR	passoport vaccinal/certificat de vaccination
IT	passaporto vaccinale
PT	passaporte de vacinação
EN	certificate of vaccination against COVID-19

Otro ejemplo de términos en competencia es el caso del término *tasa de letalidad* que presenta tres formas diferentes en rumano mientras en todos los otros idiomas hay un término.

Idioma	Término
RO	rată a mortalității/rată de mortalitate/rată de deces
CA	taxa de letalitat
ES	tasa de letalidad
FR	taux de létalité

IT	tasso di letalità
PT	taxa de letalidade
EN	case-fatality rate

La presencia de los términos en competencia parece un fenómeno muy típico en rumano donde *recoltor steril* que presenta siete términos distintos.

Idioma	Término
RO	recoltor steril/tampon steril/exudat faringian steril/tampon recoltor/exudat faringian steril/bețișor cu vată/tampon de exsudat în recipient steril
CA	escovilló/bastonet/raspallet
ES	hisopo/escobillón
FR	coton-tige/écouvillon
IT	tampone
PT	cotonete/haste flexível/swab
EN	swab

Lo mismo para el término *triaj*, con cuatro términos en competencia.

Idioma	Término
RO	triaj epidemiologic/triaj/triaj medical/triaj clinico-epidemiologic
CA	triatge
ES	triaje
FR	triage/triage des patients/triage médical
IT	smistamento
PT	triagem
EN	triage

Se tiene que mencionar que los ejemplos analizados no son exhaustivos, pero representan las categorías generales de términos resultados de la adaptación lingüística de un conocimiento intercultural.

6. Conclusiones

En conclusión, esperamos haber podido demostrar durante la presente investigación que la terminología de la Covid-19 es el resultado de la adaptación lingüística de un conocimiento intercultural entrado en las culturas

europas a través de fuentes internacionales. Dicho conocimiento se ha re-ceptado, entendido y organizado lingüísticamente de manera distinta, representativa para cada cultura y cada país.

En el contexto románico, la adaptación lingüística de la terminología de la Covid-19 presenta múltiples similitudes, ya que se trata de una misma familia de idiomas, pero también se ha hallado léxico específico a cada idioma. Las diferencias en el desarrollo de la terminología de la Covid-19 en las lenguas románicas tienen causas distintas entre las cuales el desarrollo distinto de la pandemia en espacios geográficos diferentes. Tal como se ha ilustrado en los apartados anteriores, la pandemia se ha desarrollado de manera similar en los países europeos, pero no al mismo tiempo. En varios países la pandemia de la Covid-19 presenta etapas de desarrollo distintas y su impacto en la población se ha manifestado de manera diferente. También las medidas tomadas por las autoridades fueron distintas. El desarrollo diferenciado de la pandemia y las diferentes medidas tomadas para hacerle frente han generado situaciones específicas a nivel nacional y, por lo tanto, terminologías específicas.

En cuanto a los términos de la Covid-19 analizados, se puede observar que algunos son el resultado de la adaptación lingüística a términos ya utilizados en el discurso pandémico a nivel internacional. Durante la investigación se han hallado varias categorías de términos: neologismos y/o prestamos, formas de plural especializadas, ortografía errónea, adaptaciones populares, calcos lingüísticos y términos en competencia.

Antes de concluir, se tiene que mencionar que la investigación terminológica en el campo de la Covid-19 no se puede dar por acabada, ya que la pandemia sigue su desarrollo. Lo que se puede afirmar en el presente es que la terminología de la Covid-19 seguirá su desarrollo dado que la fase de la vacunación, que está en marcha en el presente, está generando una terminología muy diversificada. Por lo tanto, los glosarios de la Covid-19 publicados seguirán siendo actualizados.

La «viralité» de la métaphore de la guerre : une étude contrastive entre terminologie et interculturalité

FEDERICA VEZZANI

1. Introduction

L'idée de cette contribution a été conçue dans les premiers mois de 2020 lorsque ce qu'on appelait à l'époque «le virus de Wuhan» était en train de se propager jusqu'à bientôt toucher le monde entier. Au cours de cette période, de nombreux journaux ont commencé à devenir le théâtre de l'utilisation virale du lexique militaire. Pour ne citer que quelques exemples, dans un article paru sur *Le Monde* et publié le 27/03/2020, on lisait «Coronavirus : les pays en guerre ne doivent pas être oubliés¹», le 01/04/2020 le *New York Times* publiait un article intitulé «Prepare for War or Fight Coronavirus²», et encore en Italie *Il Corriere della Sera* citait le 09/03/2020 «Coronavirus, il medico di Bergamo: negli ospedali siamo come in guerra. A tutti dico: state a casa³». Partout dans le monde, l'appel aux armes a commencé à résonner face à l'ennemi invisible.

Ce recours viral à la métaphore de la guerre dans le contexte médical n'est en aucun cas un phénomène nouveau. De nombreuses études montrent que le langage de la guerre est omniprésent en médecine, à la fois dans la pratique clinique et dans le discours public, où les métaphores militaires deviennent prédominantes⁴. Dans les deux cas, l'usage du jargon militaire trouve sa jus-

¹ <https://www.lemonde.fr/international/article/2020/03/27/coronavirus-les-pays-en-guerre-ne-doivent-pas-etre-oublies-cicr-robert-mardini_6034702_3210.html> (consulté le 10/03/2021).

² <<https://www.nytimes.com/2020/04/01/us/politics/coronavirus-aircraft-carrier-roosevelt.html>> (consulté le 10/03/2021).

³ <https://www.corriere.it/cronache/20_marzo_09/coronavirus-scegliamo-chi-curare-chi-no-comes-ogni-guerra-196f7d34-617d-11ea-8f33-90c941af0f23.shtml> (consulté le 10/03/2021).

⁴ Entre autres, P. Hodgkin, *Medicine is war: and other medical metaphors*, «British medical journal», n. 291(6511), 1985, pp. 1820-1821 ; S. Sontag, *Malattia come metafora. Il cancro e la sua mitologia*, Torino, Einaudi, 1979 ; S. Vandaele, *Métaphores conceptuelles et traduction biomédicale*, «Actes du colloque international Traduction humaine, traduction automatique,

tification dans sa puissance de mobilisation. Dans la pratique clinique, il est employé pour soutenir le moral des patients et renforcer leur alliance avec les médecins pendant le traitement thérapeutique, en particulier, de maladies graves et débilitantes. Sur le plan social, cette mobilisation ressemble à un appel aux nations pour débloquer des ressources économiques, justifier des politiques d'urgence et encourager la population à accepter les sacrifices imposés en vertu d'une cause commune.

Aujourd'hui – un an après l'idée de cette proposition – un nombre croissant d'études (section 2) documentent l'utilisation virale des métaphores de guerre de la COVID-19 et soulignent à la fois la puissance de mobilisation et l'inefficacité de cette figure rhétorique qui, dans une période aussi critique, contribue à accroître l'état de terreur et d'angoisse de la population.

En ce sens et à la lumière de l'expérience qui nous unit tous, cet article vise à proposer une méthodologie d'investigation basée sur l'analyse inductive et déductive des corpus pour la récupération systématique des métaphores de guerre. La méthode proposée vise une analyse des textes de vulgarisation afin de collecter et documenter ce phénomène linguistique de manière efficace et objective. L'analyse est menée à l'aide des outils de la linguistique de corpus afin d'exploiter leur potentiel computationnel. En particulier, à travers cette méthodologie, nous proposons une étude contrastive dans le but d'identifier en perspective interculturelle des différences et/ou similarités potentielles dans la représentation métaphorique. À ce propos, la collection de textes rassemble les variétés diatopiques du français de France, Belgique, Suisse et Québec afin d'investiguer si et comment un même événement médical, ayant un impact mondial, est représenté métaphoriquement par différentes cultures.

L'organisation de l'article est la suivante : la section 2 est consacrée à la collection d'études scientifiques et de vulgarisation publiées au cours de la dernière année qui documentent l'utilisation – et l'abus – massive des métaphores de guerre de la COVID-19. La section 3 décrit le projet général dans lequel s'inscrit cette étude et la méthodologie d'enquête adoptée pour la constitution du corpus analysé. La section 4 propose la discussion des résultats obtenus grâce aux méthodes d'analyse guidée et d'analyse basée sur

interprétation», Tunis, Publications de l'ENS, 2000, pp. 393-404. A. Rollo, *Les métaphores conceptuelles dans la science médicale : outil cognitif et communicatif. Les avatars de la métaphore*, «Publiforum», n. 23, 2015, <http://publiforum.farum.it/ezine_articles.php?id=312> (consulté le 10/03/2021) ; E. Semino *et al.*, *Metaphor, cancer and the end of life : A corpus-based study*, London, Routledge, 2017.

le corpus. En conclusion, nous présentons nos considérations finales et définissons les perspectives de recherche à long terme.

2. Guerre aux métaphores de guerre

La naissance et la propagation de l'épidémie de SRAS-CoV-2 ont conduit à une pléthore de réflexions portant sur la communication relative à l'épidémie elle-même⁵.

Au printemps 2020, on lit partout que «nous sommes en guerre contre un ennemi invisible», que les hôpitaux sont au centre d'«une guerre de tranchées contre le virus» et «les médecins combattent en première ligne» et que «la course aux armements» pour anéantir le virus se poursuit. Le Coronavirus est anthropomorphisé, représenté comme un ennemi et comme tel décrit dans son comportement : il menace notre santé, notre économie, mais aussi le cours habituel de notre vie. Non seulement les opérateurs médiatiques et les politiciens utilisent la métaphore de la guerre, mais aussi les experts virologues, biologistes et, en général, le personnel de santé. En effet, le lexique de la guerre apparaît dans presque tous les secteurs scientifiques : en biologie de la conservation et en biomédecine on parle, par exemple, d'«espèces invasives», de «biosécurité» et de «cellules tueuses⁶». Par ailleurs, cette tradition remonte au chimiste Louis Pasteur qui a donné naissance à la Bactériologie dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans sa théorie, les bactéries et les virus sont les porteurs de maladies infectieuses et le corps humain est décrit comme un champ de bataille où les défenses immunitaires combattent ces ennemis sournois et invisibles⁷.

Selon le physicien américain Gerald Holton⁸, trois raisons principales

⁵ A. Lelio-G. Comin, *#zonorossa. Il Covid-19 tra infodemia e comunicazione*, Milano, Guerini e associati, 2020 ; F. Malagnini, *L'epidemia. Le parole e l'interpretazione delle parole*, Firenze, Franco Cesati Editore, 2020 ; M. Scaglioni-M. Sala, *L'altro virus: Comunicazione e disinformazione al tempo del Covid-19*, Milano, Vita&Pensiero, 2020 ; B. Capaci, *Il paese spaesato. Cenni di analisi retorica e argomentativa sul covid-19*, «DNA—Di Nulla Academia», a. 1 (vol. 1), 2020, pp. 79-96 ; D. Lilleker *et al.* (eds.), *Political Communication and COVID-19: Governance and Rhetoric in Times of Crisis*, London, Routledge, 2021.

⁶ F. Farruggia, *C'era una volta un virus. Metafore e narrazioni della pandemia*, <<https://romatpress.uniroma3.it/wp-content/uploads/2020/10/08.cera-farr.pdf>> (consulté le 10/03/2021).

⁷ G. Sturloni, *Il linguaggio militare della pandemia*, «Il Tascabile», 2020, <<https://www.iltascabile.com/scienze/pandemia-guerra/>> (consulté le 10/03/2021) ; E. Tognini-Bonelli, *Corpus linguistics at work*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, vol. 6, 2001.

⁸ G. Holton, *Metaphors in science and education*, in G. Holton, *The advancement of science and its burdens*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

poussent l'expert à utiliser la métaphore de guerre. Ce phénomène linguistique permet : 1) de soutenir une réflexion théorique là où l'utilisation d'outils logiques et inductifs plus traditionnels n'est pas suffisante ; 2) de nourrir l'imaginaire créatif des experts pour se déplacer entre le monde scientifique et le monde de la vie quotidienne ; et 3) de conformer le langage scientifique au changement rapide de ses théories. Dans *Illness as Metaphor*, Susan Sontag⁹ explique les raisons qui conduisent à représenter les urgences sanitaires comme une guerre. Selon l'auteure américaine, la guerre est une pure urgence, une situation dans laquelle aucun sacrifice n'est considéré comme excessif et qui rend les personnes impliquées dociles et obéissantes, ainsi que des victimes potentielles. En effet, peu d'autres phénomènes tels que la guerre évoquent des scénarios de destruction, de souffrance, de privation et, surtout, de possibilité de perdre la vie, comparables à ceux évoqués lors de pandémies comme celle en cours¹⁰.

Dans ce contexte émerge le double potentiel psychologique de mobilisation et, en même temps, de débilitation de la métaphore de la guerre¹¹. D'une étude sur l'urgence du coronavirus basée sur l'analyse de journaux, d'articles académiques et de tweets en Espagne et aux États-Unis, il ressort que la métaphore de la guerre a joué un rôle important en encourageant les citoyens à maintenir la distance physique et en les poussant à respecter le confinement¹². Cependant, l'utilisation virale de cette métaphore peut conduire à négliger les sentiments d'entraide et d'empathie en provoquant des effondrements à la fois du comportement social et du système démocratique¹³. Comme le rappelle Testa¹⁴, la métaphore de la guerre est aussi erronée sur le plan épistémologique que dangereuse sur le plan axiologique. En évoquant un scénario dans lequel ressortent les éléments de la lutte, le lexique militaire ouvre la voie à une disposition mentale qui tend vers la haine

⁹ Sontag, *Malattia...*

¹⁰ F. Battistelli, *Coronavirus: metafore di guerra e confusione di concetti*, «MicroMega», 2020, <<http://temi.repubblica.it/micromegaonline/coronavirus-metafore-di-guerra-e-confusione-di-concetti/>> consulté le 10/03/2021).

¹¹ S. Piraro, *Le lexique à l'époque de la covid-19*, «Interstudies-Revista Centrului Interdisciplinar de Studiu al Formelor Discursive Contemporane Interstud», n. 27, 2020, pp. 172-177.

¹² E. Martinez-Brawley-E. Gualda, *Transnational Social Implications of the Use of the "War metaphor" Concerning Coronavirus: A Bird's Eye View*, «Culture e Studi del Sociale», n. 5/1, 2020, pp. 259-272.

¹³ J. Sabucedo-M. Alzate-D. Hur, *COVID-19 and the metaphor of war (COVID-19 y la metáfora de la guerra)*, «International Journal of Social Psychology», n. 35:3, 2020, pp. 618-624.

¹⁴ A. Testa, *Smettiamo di dire che è guerra*, «L'Internazionale», 2020, <<https://www.internazionale.it/opinione/annamaria-testa/2020/03/30/metafora-guerra-coronavirus>> (consulté le 10/03/2021).

de l'ennemi (en cas d'épidémie, typiquement, l'infecteur) et l'acceptation du sacrifice de l'innocent (l'infecté). Sontag¹⁵, parlant de la tuberculose, du cancer et du VIH, déclare que l'utilisation des métaphores de guerre risque de nous rendre encore plus passifs et effrayés, nous empêchant de saisir les complexités sociales, politiques et culturelles des phénomènes médicaux. À ce propos, on ne peut sous-estimer que, comme le fait remarquer Fabrizio Battistelli¹⁶, la métaphore de la pandémie en tant que guerre peut être très insidieuse, précisément parce qu'elle a une efficacité incontestable. Face au caractère diviseur du lexique militaire, de nombreux auteurs commencent donc à sensibiliser l'opinion publique en promouvant une sorte de «guerre aux métaphores de guerre» du coronavirus¹⁷. Une perspective diachronique est fournie dans la contribution de Spina¹⁸ dans laquelle l'auteure présente une analyse du lexique utilisé par la presse italienne pour décrire la pandémie de coronavirus au cours des neuf mois de février à octobre 2020. En particulier, suivant une méthodologie consolidée au sein de la linguistique de corpus, l'auteure retrace l'évolution de la narration et identifie systématiquement ses représentations linguistiques typiques. Dans cette perspective, l'article de Galantino¹⁹ propose des considérations intéressantes en passant en revue l'expérience d'une urgence épidémique du passé récent, le SRAS, afin d'identifier des pistes de réflexion pour le présent. Dans le cas du SRAS, la communication institutionnelle avait réussi à éviter la transformation de l'inquiétude des citoyens en alarme sociale. L'expérience actuelle, en revanche, semble montrer, d'une part, la débâcle du système de gouvernance

¹⁵ Sontag, *Malattia...* ; S. Sontag, *L'Aids e le sue metafore*, Torino, Einaudi, 1989.

¹⁶ F. Battistelli, *Guerra al Coronavirus. Prevenire è meglio che combattere*, «Vita.it», 2020b, <<http://www.vita.it/it/article/2020/03/31/guerra-al-coronavirus-prevenire-e-meglio-che-combattere/154794/>> (consulté le 10/03/2021).

¹⁷ A. Solidoro, *Guerra alle metafore di guerra sul Coronavirus*, «Il Manifesto», 2020, <<https://ilmanifesto.it/guerra-alle-metafore-di-guerrasul-coronavirus/>> (consulté le 10/03/2021) ; D. Cassandro, *Siamo in guerra! Il coronavirus e le sue metafore*, «L'Internazionale», 2020, <<https://www.internazionale.it/opinione/daniele-cassandro/2020/03/22/coronavirus-metafore-guerra>> (consulté le 10/03/2021) ; N. Grandi-A. Piovan, *Coronavirus: un contagio (anche) informativo*, «MicroMega», n. 3, 2020, p. 4; F. Faloppa, *Sul nemico invisibile e altre "metafore di guerra". La cura delle parole*, «Treccani Magazine», 2020, <https://www.treccani.it/magazine/lingua_italiana/articoli/parole/cura_parole_2.html> (consulté le 10/03/2021) ; L. Di Pace-R. Pannain, *In prima linea. Una breve riflessione sulla metafora bellica nella comunicazione sulla pandemia da coronavirus*, «Pan/demia. Osservatorio filosofico», 2020, <http://www.ispf.cnr.it/pandemia/comunit%C3%A0/Pace_Pannain> (consulté le 10/03/2021).

¹⁸ S. Spina, *Raccontare il coronavirus attraverso le parole. Il lessico della pandemia usato dalla stampa da febbraio a ottobre 2020*, «Il bollettino di Clio», n. 14, 2020, pp. 107-115.

¹⁹ M. G. Galantino, *Tra pandemie annunciate e vere pandemie: dalla SARS alla COVID-19*, «Rivista Trimestrale di Scienza dell'Amministrazione», n. 2(1), 2020, <http://www.rtsa.eu/RTSA_2_2020_Galantino.pdf> (consulté le 10/03/2021).

mondiale de la pandémie et, d'autre part, la difficulté des acteurs nationaux à rassurer les citoyens sur la capacité du système à gérer les urgences, permettant à une cadre d'alarme de dominer le discours public.

Pour conclure, une perspective alternative est proposée dans la contribution de Semino²⁰. L'auteure présente les résultats de l'initiative *#Reframe-Covid* lancée sur Twitter dans le but de collecter systématiquement des métaphores alternatives à la guerre. Les résultats montrent que les métaphores du feu sont, en ce sens, particulièrement appropriées et polyvalentes pour communiquer sur différents aspects de la pandémie, y compris la contagion et les différentes mesures de santé publique visant à sa réduction.

3. Projet TriMED

L'étude de la viralité de la métaphore de la guerre utilisée dans les textes relevant de la pandémie actuelle de COVID-19 s'inscrit dans un projet de recherche plus vaste qui a débuté en 2018 et qui vise à l'implémentation de la ressource terminologique multilingue²¹ et polyvalente TriMED²². Le projet conduisant à la mise en œuvre de cet outil découle de la nécessité de mettre à disposition un outil – normalisé du point de vue structurel – qui favorise la transmission d'informations médicales à différents niveaux de registres linguistiques et donc qui soit librement accessible par différents utilisateurs : patients, traducteurs et médecins²³. Au fil du temps, l'enrichissement terminologique de la base de données TriMED a été réalisé à travers une série de projets ayant des objectifs variés : entre autres, revues systématiques médicales²⁴ et didactique de la traduction spécialisée²⁵. Les termes affichés dans la

²⁰ E. Semino, *Not Soldiers but Fire-fighters – Metaphors and Covid-19*, «Health Communication», n. 36:1, 2021, pp. 50-58.

²¹ Les langues de travail de la ressource sont l'italien, le français et l'anglais.

²² <<http://purl.org/TriMED>> (consulté le 10/03/2021). F. Vezzani-G. M. Di Nunzio-G. Henrot, *TriMED : A Multilingual Terminological Database*, in *Proceedings of the Eleventh International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC)*, 2018, <<https://www.dei.unipd.it/~vezzanif/papers/lrec2018.pdf>> (consulté le 10/03/2021).

²³ F. Vezzani-G. M. Di Nunzio, *Methodology for the standardization of terminological resources: design of TriMED database to support multi-register medical communication*, «Terminology. International Journal of Theoretical and Applied Issues in Specialized Communication», n. 26(2), 2020, pp. 266-298.

²⁴ G. M. Di Nunzio-F. Vezzani, *Using R markdown for replicable experiments in evidence based medicine*, in P. Bellot *et al.* (eds.), *Experimental IR Meets Multilinguality, Multimodality, and Interaction*, Berlin, Springer, pp. 28-39.

²⁵ F. Vezzani, G. M. Di Nunzio, *Computational terminology in ehealth*, «Italian Research Conference on Digital Libraries», 2019, pp. 72-85 ; F. Vezzani-G. M. Di Nunzio, *On the use*

ressource ont été collectés en utilisant le même flux de travail qui comprend : 1) la constitution d'un corpus pertinent aux fins de l'expérience, 2) l'extraction semi-automatique de la terminologie médicale, 3) la compilation du modèle de fiche terminologique TriMED, 4) la validation et la saisie des données dans la ressource.

Le dernier projet qui a permis d'alimenter la ressource TriMED avec des fiches multilingues a été mené dans le but de réaliser une analyse qualitative de la terminologie de la COVID-19 utilisée dans les textes de vulgarisation scientifique²⁶. En général, la langue de la science est le langage sectoriel dont sont typiquement constitués les textes produits dans le cadre de la recherche scientifique et de sa diffusion dans la société. Comme l'indique Cortelazzo²⁷, cette typologie textuelle peut être divisée en 1) «textes scientifiques primaires», c'est-à-dire les textes dans lesquels les résultats de la recherche sont présentés à la communauté d'experts du domaine (comme les articles publiés dans les revues scientifiques de circulation internationale), et 2) «textes scientifiques secondaires», à savoir les textes publiés pour la diffusion d'informations scientifiques auprès du grand public et diffusés par des canaux de communication de masse (tels que les articles de journaux). Dans ce cadre, le projet portait sur une analyse de la terminologie scientifique de la COVID-19 employée dans les articles de journaux afin de véhiculer des informations concernant la santé des individus. Il faut préciser que cette étude ne visait pas une analyse critique concernant la crédibilité des informations de santé contenues dans les articles de journaux (pour ce sujet voir, entre autres, les études de Johansen *et al.*²⁸, Eastin²⁹ et McCaw *et al.*³⁰). Le but de cette analyse était plutôt d'illustrer d'un point de vue inter-linguistique et in-

of terminological records in specialised translation, «Proceedings of Associazione per l'Informatica Umanistica e le Culture Digitali (AIUCD)», 2019, <https://www.dei.unipd.it/~vezzani/papers/aiucd_2019_fv_gmdn.pdf> (consulté le 10/03/2021).

²⁶ F. Vezzani, *Vers une «Terminologie FAIR» : Conception et Implémentation de la Ressource TriMED*, thèse de doctorat, Université de Padoue, 2020, <<http://paduaresearch.cab.unipd.it/view/dottorato/>>, p. 207 (consulté le 10/03/2021).

²⁷ M. Cortelazzo, *La lingua delle scienze: appunti di un linguista*, in *Premio Città di Monselice per la traduzione letteraria e scientifica*, Monselice, Il Poligrafo, 2004, pp. 185-195.

²⁸ L. Johansen *et al.*, *Evaluation of health information in newspapers and brochures. What can we believe?*, «Tidsskrift for den Norske Laegeforening : Tidsskrift for Praktisk Medicin», n. 116 (2), 1996, pp. 260-264.

²⁹ M. S. Eastin *et al.*, *Credibility assessments of online health information: The effects of source expertise and knowledge of content*, «Journal of Computer-Mediated Communication», n. 6(4), 2001, <<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1083-6101.2001.tb00126.x>> (consulté le 10/03/2021).

³⁰ B. A. McCaw *et al.*, *Online health information—what the newspapers tell their readers: a systematic content analysis*, «BMC Public Health», n. 14(1), 2014, pp. 1-9.

terculturel la présence de phénomènes terminologiques récurrents dans cette typologie textuelle afin d'en proposer une catégorisation spécifique. À partir de l'analyse des résultats obtenus, on peut constater que l'urgence sanitaire, ses causes et ses conséquences ont imposé, entre autres phénomènes linguistiques, la naissance *ad hoc* de nouveaux termes, par exemple le terme français «déconfinement», et la redétermination sémantique de termes déjà existants, par exemple l'anglicisme *droplet* utilisé en italien pour désigner une mesure de distance interpersonnelle à respecter pour la protection de l'individu³¹.

À partir de cette étude, nous avons décidé de mener une enquête plus approfondie visant l'identification et l'analyse des métaphores de guerre utilisées dans cette typologie de textes de vulgarisation. En particulier, nos objectifs portent sur 1) la description de la méthodologie de constitution de corpus adoptée et les fonctionnalités utilisées pour l'identification de la métaphore et 2) la présentation des résultats obtenus en s'appuyant sur les principes d'analyse guidée par le corpus (*corpus driven*) et d'analyse basée sur le corpus (*corpus based*)³².

3.1. Méthode de compilation du corpus

La méthodologie adoptée pour l'identification et l'analyse de la viralité des métaphores de guerre est basée sur une investigation systématique d'un corpus compilé selon les critères suivants :

1. vulgarisation : les textes sélectionnés sont destinés à être diffusés au grand public. En particulier, nous avons rassemblé une collection d'articles de journaux disponibles en format numérique ;
2. variété linguistique : au moment présent, l'étude est menée à partir d'une collection de textes en français. Plus précisément, nous considérons les variétés diatopiques du français de 1) France, 2) Belgique, 3) Suisse et 4) Québec ;
3. visibilité : pour le choix des articles qui composent notre corpus, nous avons sélectionné quatre des principaux journaux francophones. Les ar-

³¹ Parmi les phénomènes linguistiques identifiés pour les langues de travail de la ressource, nous avons également identifié des cas 1) de variation dénominative, 2) d'usage synonymique inapproprié, et 3) d'ambiguïté sémantique. Pour plus de détails sur ces résultats, nous renvoyons le lecteur à la publication suivante : Vezzani, *Vers une «Terminologie FAIR»...*, p. 214.

³² Tognini-Bonelli, *Corpus linguistics...*

- ticles ont été sélectionnés à partir de 1) *Le Monde*³³, 2) *La Libre Belgique*³⁴, 3) *Le Matin*³⁵ et 4) *Le Journal de Montréal*³⁶ ;
4. temporalité : les articles qui composent notre corpus ont été publiés dans la fenêtre temporelle du 1^{er} janvier au 15 septembre 2020.

Quant à l'outil de compilation de corpus, nous avons utilisé le logiciel d'analyse de textes Sketch Engine³⁷ développé par la société *Lexical Computing Limited* en 2003. Le système disponible en ligne permet l'étude des corpus dans une perspective multilingue et est doté d'un nombre considérable de fonctionnalités qui le distinguent des autres outils de gestion de corpus disponibles sur le marché³⁸. Pour la constitution d'un corpus de travail personnalisé, le logiciel permet à la fois 1) de télécharger des documents localement dans différents formats³⁹, et 2) de rechercher puis d'importer des documents disponibles sur le Web⁴⁰. Pour la mise en forme du corpus pour l'analyse de la viralité de la métaphore de la COVID-19, nous avons utilisé cette deuxième fonctionnalité. Parmi les différentes méthodes mises à disposition des utilisateurs, nous avons procédé à la constitution du corpus en sélectionnant une liste de mots-clés pertinents et limitant le champ d'analyse aux quatre journaux précités, en faisant explicitement référence aux liens URL des pages Web. Les mots-clés pour la sélection des articles qui composent le corpus sont : 1) «coronavirus», 2) «COVID-19», 3) «pandémie», 4) «SARS-CoV-2», 5) «maladie», 6) «virus». Une fois les mots-clés saisis, le système récupère automatiquement tous les articles publiés sur le site Internet du journal de référence qui contiennent toutes les combinaisons possibles des mots-clés choisis. Nous avons donc explicité les journaux de référence et, ensuite, le logiciel a procédé à la collection de la documentation en respectant les critères réglés. Le Tableau 1 illustre les données quantitatives relatives à la taille du corpus ainsi constitué :

³³ <<https://www.lemonde.fr>> (consulté le 10/03/2021).

³⁴ <<https://www.lalibre.be>> (consulté le 10/03/2021).

³⁵ <<https://www.lematin.ch>> (consulté le 10/03/2021).

³⁶ <<https://www.journaldemontreal.com>> (consulté le 10/03/2021).

³⁷ <<https://www.sketchengine.eu>> (consulté le 10/03/2021).

³⁸ A. Kilgarriff *et al.*, *The Sketch Engine: ten years on*, «Lexicography», n. 1(1), 2014, pp. 7-36.

³⁹ <<https://www.sketchengine.eu/guide/create-corpus-from-files/>> (consulté le 10/03/2021).

⁴⁰ <<https://www.sketchengine.eu/guide/create-a-corpus-from-the-web/>> (consulté le 10/03/2021).

<i>Tokens</i>	383 423
<i>Words</i>	318 794
<i>Sentences</i>	15 119
<i>Paragraphs</i>	9 157
<i>Documents</i>	318

Tableau 1 – Données quantitatives du corpus d'étude

À ce stade, le système procède automatiquement à l'annotation morpho-syntaxique des textes constituant la collection objet d'analyse⁴¹. Ce processus nous permet de mener, dans la phase suivante, des recherches linguistiques ciblées pour l'identification de la représentation métaphorique de la COVID-19.

4. Méthode et analyse des données

Le corpus ainsi constitué permet d'observer les données linguistiques relatives au phénomène objet d'étude de manière optimale et objective. En particulier, notre objectif d'investigation du corpus vise à 1) présenter les résultats issus de l'adoption d'une approche basée sur le corpus (*corpus based*) et d'une approche guidée par le corpus (*corpus driven*)⁴², et 2) vérifier si, en perspective interculturelle, il y a des différences et/ou similarités dans la représentation métaphorique des quatre variétés diatopiques francophones prises en considération.

4.1. Méthode basée sur le corpus

L'approche basée sur le corpus est une méthode qui utilise la collection de textes comme inventaire des données linguistiques. Le répertoire est exploité afin de soutenir les connaissances intuitives, de vérifier les attentes, de permettre de quantifier les phénomènes linguistiques, et d'identifier des preuves de théories existantes ou de récupérer des échantillons illustratifs. C'est une

⁴¹ <<https://www.sketchengine.eu/blog/corpus-annotation-and-structures/>> (consulté le 10/03/2021).

⁴² Tognini-Bonelli, *Corpus linguistics...*

méthode où le corpus est interrogé et les données sont utilisées pour confirmer des hypothèses linguistiques préétablies.

L'enquête menée consiste donc en une recherche ciblée et ponctuelle des termes au sein du corpus annoté afin de vérifier, collecter et quantifier les représentations métaphoriques de guerre utilisées en relation avec la maladie et le virus au sein du corpus. Grâce à ses fonctionnalités, le logiciel Sketch Engine s'avère efficace pour une exploitation optimale du corpus. En particulier, la recherche de métaphores a été menée par la combinaison de la fonctionnalité *Concordance*⁴³, qui permet d'observer tous les contextes d'utilisation du terme pivot objet d'analyse (*Key Word in Context* – KWIC), et de la fonctionnalité *Word Sketch*⁴⁴ qui donne un aperçu complet des cooccurrences linguistiques les plus fréquentes dans le corpus.

La première recherche ciblée a été menée à partir de l'analyse des cooccurrences des termes suivants : 1) Coronavirus, 2) SRAS-Cov-2, 3) COVID-19, 4) Pandémie, 5) Épidémie. Le Tableau 2 illustre les résultats sélectionnés par la fonction *Word Sketch* pour les noms et verbes métaphoriques les plus fréquemment associés aux termes précités :

Noms (N)	Fréquence (N)	Verbes	Fréquence (V)
Guerre	52 occurrences	Lutter	30 occurrences
Victime	37 occurrences	Vaincre	11 occurrences
Invasion	28 occurrences	Combattre	27 occurrences

Tableau 2 – Co-occurrences Word Sketch

Par la suite, nous avons mené une recherche ciblée sur les contextes d'utilisation des termes désignant le virus et la maladie qui en résulte. À partir de cette analyse, nous avons constaté la présence des unités lexicales

⁴³ <<https://www.sketchengine.eu/guide/concordance-a-tool-to-search-a-corpus/>> (consulté le 10/03/2021).

⁴⁴ <<https://www.sketchengine.eu/guide/word-sketch-collocations-and-word-combinations/>> (consulté le 10/03/2021).

métaphoriques suivantes : 1) «front d'attaque» pour indiquer les parties du corps affectées par le virus, 2) «première ligne» principalement utilisée pour souligner la position des politiques et des gouvernements dans la lutte contre l'ennemi, 3) «batterie de test » pour la détection de l'agent pathogène, 4) «armes de défense» du système immunitaire en cas d'attaque virale, 5) «gagner du terrain» pour indiquer la progression de la maladie et, enfin, 6) «geste barrière» en tant qu'ensemble de bonnes pratiques destinées à limiter la propagation du virus. De plus, à travers l'analyse des contextes, il a également été possible de détecter l'utilisation d'autres métaphores relevant du domaine de la chasse («traquer l'évolution moléculaire du virus») et du temps («course contre la montre» pour les vaccinations). Enfin, une analyse visant la forme adjectivale «épidémique» a permis de constater que l'adjectif se prête efficacement à la formation d'unités lexicales métaphoriques hétérogènes : «foyer épidémique», «vague épidémique», «flambée épidémique», «rebond épidémique», et «bouffée épidémique». Une fois ces représentations métaphoriques collectées, nous avons vérifié leur répartition au sein des sous-corpus qui représentent les quatre variétés linguistiques analysées. À partir de l'analyse des données quantitatives, nous constatons qu'en termes d'interculturalité, les métaphores sont également réparties entre la sélection des journaux analysés et, par conséquent, nous pouvons confirmer une utilisation homogène de cette figure rhétorique pour les quatre variétés diatopiques francophones.

La méthode basée sur le corpus est donc efficace pour quantifier et valider les représentations métaphoriques au sein de la collection. Cependant, comme le souligne Tognini-Bonelli⁴⁵, l'utilisation exclusive de cette méthode ne peut offrir une approche holistique et systématique d'un corpus. Pour cette raison, nous décrivons dans la section suivante la deuxième méthode adoptée pour l'investigation de notre collection.

4.2. *Méthode guidée par le corpus*

L'approche guidée par le corpus est une méthodologie par laquelle le corpus est la base empirique à partir de laquelle les chercheurs extraient leurs données et détectent des phénomènes linguistiques sans hypothèses ni attentes préalables⁴⁶. Toutes les conclusions sont tirées exclusivement sur la base des observations du corpus sans compter sur l'intuition et la compétence linguistique personnelle. À ce propos :

⁴⁵ Tognini-Bonelli, *Corpus linguistics...*

⁴⁶ *Ibidem.*

The unexpectedness of the findings derived from corpus evidence leads to the conclusion that intuition is not comprehensively reliable as a source of information about language⁴⁷.

Pour l'adoption de cette méthode, nous avons observé les données obtenues à partir de l'extraction automatique de la terminologie via la fonction *Keywords and term extraction*⁴⁸. Le logiciel Sketch Engine fait une distinction entre les *keywords* qui sont les termes simples composés d'une seule unité lexicale, et les *terms* qui sont les termes complexes composés de plusieurs unités lexicales. Le processus d'extraction de la terminologie est basé sur une analyse contrastive : cette fonctionnalité permet d'extraire les termes (simples et/ou complexes) les plus fréquents dans le *focus corpus*, c'est-à-dire le corpus d'étude, par rapport au *reference corpus*, à savoir un corpus, déjà pré-chargé sur le système, plus grand et thématiquement hétérogène. Le résultat de l'extraction a fourni une liste de termes candidats qui ont été analysés en vue d'identifier la représentation métaphorique dans le corpus. La recherche a été menée sur les 500 premiers termes simples et complexes extraits et leur observation a révélé la présence de métaphores terminologiques sous forme de termes complexes utilisés pour désigner des concepts relevant de différents domaines de la médecine. Le Tableau 3 illustre la collecte des résultats obtenus à partir de cette analyse :

Domaine	Métaphore terminologique
Anatomie	Valve mitrale, Artère coronaire, Voies respiratoires, Tissu pulmonaire, Vaisseau sanguin, Fosse nasale, Cellule ciliée, Arbre respiratoire
Épidémiologie et prévention	Foyer épidémique, Charge virale, Souche virale, Défense immunitaire
Chirurgie	Opération/intervention/chirurgie à cœur ouvert, Pompe cardiaque
Pathologie	Souffle au cœur

⁴⁷ Ivi, p. 86.

⁴⁸ <<https://www.sketchengine.eu/guide/keywords-and-term-extraction/>> (consulté le 10/03/2021).

Table 3 – Métaphores terminologiques médicales

Cette deuxième approche adoptée nous a permis d'identifier d'autres métaphores fréquemment utilisées dans la langue de spécialité médicale et relevant de domaines hétérogènes. En ce sens, la complémentarité des deux approches employées se révèle fonctionnelle afin d'exploiter le potentiel offert par l'utilisation des outils de la linguistique de corpus.

5. Conclusion et perspectives

Dans cet article, nous avons présenté une méthodologie de compilation et d'enquête d'un corpus spécifiquement compilé avec le logiciel Sketch Engine pour l'analyse des métaphores de guerre utilisées dans des textes francophones de vulgarisation. La complémentarité des approches proposées nous a permis de quantifier et valider la présence de représentations métaphoriques dans le corpus. L'aspect viral des métaphores dans les textes de vulgarisation se confirme et – malheureusement – l'esprit de lutte continue contre l'ennemi prédomine sur sa victoire (Tableau 2). La méthode proposée a été également efficace non seulement pour la collecte systématique du lexique de la guerre, mais aussi pour l'identification de métaphores relevant d'autres domaines hétérogènes. En outre, à travers l'approche guidée par le corpus, nous avons collecté des métaphores non seulement du langage général, mais aussi du langage de spécialité médicale. Enfin, à partir de l'analyse des données, nous avons constaté que face à un même événement de santé ayant un impact global, les variétés diatopiques considérées apportent une réponse linguistique commune.

Comme travaux futurs, nous envisageons l'application de la même méthodologie de compilation de corpus et d'analyse de données sur deux collections spécifiquement conçues pour les autres langues de travail du projet TriMED, l'italien et l'anglais, afin d'investiguer et de comparer la représentation métaphorique dans une perspective inter-linguistique.

La langue des Beaux-Arts : dimension interculturelle et enjeux terminologiques des corpus comparables

VALERIA ZOTTI

1. Introduction

Dans cette contribution, nous nous pencherons sur la langue des Beaux-Arts, ou Arts Majeurs, une langue qui n'est pas facilement saisissable, car elle présente différentes facettes. Si, d'une part, elle est sans doute une langue spécialisée¹, employée par les initiés, d'autre part, elle se projette sur la langue commune. Pour n'en donner que quelques exemples, des mots comme «toile», «pinceau», «couleur», «arcade», «figure» sont des mots de la vie quotidienne employés aussi par les professionnels. Nous essayerons d'appréhender la dimension interculturelle de cette langue par le biais de l'exploitation de corpus comparables multilingues. Des études ont montré que ces corpus apparaissent comme «une solution viable pour résoudre le manque de ressources linguistiques des domaines de spécialité²», notamment pour ce qui relève de la traduction terminologique. Nous introduirons les deux projets de recherche dans lesquels nous sommes impliquées, les projets LBC (Lexique plurilingue du patrimoine culturel) et UniCittà (UniCité : Redécouvrons Bologne à travers l'Université), afin de présenter les caractéristiques des corpus dont nous nous sommes servies pour notre enquête. Nous illustrerons ensuite la dimension interculturelle de la langue des Beaux-Arts pour nous pencher enfin sur un cas d'étude révélateur : le terme italien *por-tico* et ses traductions françaises.

¹ Pierre Lerat définit la langue spécialisée « comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées » (P. Lerat, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF, 1995, p. 21). Dans le cadre de cette contribution, nous utiliserons «langue spécialisée» dans ce sens : les langues spécialisées ne sont pas des objets linguistiques indépendants de la langue générale, mais bien des variétés spécialisées de la langue, partageant le même système.

² E. Morin-B. Daille, *Compositionnalité et contextes issus de corpus comparables pour la traduction terminologique*, in *Actes de la conférence conjointe JEP-TALN-RECITAL 2021*, TALN, Grenoble, ATALA & AFCP, 2012, vol. 2, p. 142.

2. Présentation des projets de recherche LBC et UniCittà

Le projet interuniversitaire LBC a pour objectif la réalisation d'un dictionnaire plurilingue spécialisé dans le lexique du patrimoine artistique, sous format numérique, qui serait à la fois un outil pour les professionnels et un moyen de diffusion du patrimoine artistique. Ce dictionnaire sera constitué à partir de l'exploration de corpus, diachroniques et synchroniques, nouvellement construits par les membres du projet. Pour leur création, l'unité de recherche s'est organisée en sous-équipes, selon les langues de travail : allemand, anglais, chinois, espagnol, français, italien (qui a le statut de langue de départ), portugais et russe. Concernant l'approche adoptée à l'égard du lexique, le projet LBC se situe «dans le sillage d'analyses qui remettent en question la distinction traditionnelle entre le travail terminologique et le travail lexicographique en fonction de la nature de leurs objets [...] ou de leurs perspectives³». Dans cette optique, la spécialisation se situe au niveau des discours produits : le dictionnaire LBC se voudrait donc une ressource fiable, pouvant être exploitée à différents niveaux de spécialisation⁴. Cette finalité du futur dictionnaire est à l'origine des choix méthodologiques établis pour la constitution des corpus comparables, comme nous le verrons plus loin.

Le projet UniCittà est un projet satellite dérivé du projet LBC, mené exclusivement à l'Université de Bologne, qui a obtenu en 2020 un financement de la part de la Fondation Carisbo. Il porte sur la collecte et la dissémination d'un corpus de témoignages passés et contemporains sur l'Université de Bologne. Son objectif est d'améliorer la connaissance du patrimoine artistique et culturel de la ville de Bologne à travers son Université, qui est, comme on le sait, la plus ancienne d'Europe. Dans le cadre de ce projet, on constitue un sous-corpus «Bologne et Émilie-Romagne» (BER) qui sera intégré dans le corpus LBC, ainsi qu'une base de données textuelles UniCittà visant à présenter l'Université de Bologne comme destination de tourisme patrimonial.

Ces deux projets portent donc sur la création de corpus sur le patrimoine artistique et culturel italien vu sous différents angles et dans une perspective élargie. Dans la section suivante, nous examinerons les caractéristiques de ces corpus qui sont, à tous égards, comparables, à savoir similaires dans plusieurs langues ou dans plusieurs variétés de la même langue.

³ A. Farina, *Le portail lexicographique du Lessico plurilingue dei Beni Culturali, outil pour le professionnel, instrument de divulgation du savoir patrimonial et atelier didactique*, «Publiforum», *La Francesistica italiana à l'ère du numérique*, n. 25, 2016, p. 9.

⁴ R. Cetro-V. Zotti, *Les corpus et la base terminologique LBC. Des ressources pour la traduction du patrimoine artistique*, in M. Mangeot-A. Tutin (éds.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2021, p. 86.

3. Le corpus comparable multilingue LBC

Le corpus LBC est un corpus comparable multilingue spécialisé, à savoir la somme de six corpus monolingues, indépendants les uns des autres, composés de textes en langues différentes, qui ont été constitués par chaque sous-équipe de l'unité de recherche LBC en utilisant les mêmes critères de sélection : période, longueur, genre et domaine. Depuis 2016, les corpus disponibles en accès libre sur le site du projet⁵ sont les corpus italien, anglais, français, espagnol, allemand et russe. Il s'agit de corpus ouverts, qui contiennent d'être alimentés en vue d'une mise à jour régulière.

Ces corpus recueillent des textes représentatifs de l'emploi du lexique artistique dans chacune des langues du projet. Ce sont des textes, de la fin du XVII^e à nos jours, en langue originale⁶, tirés d'œuvres qui décrivent le patrimoine artistique de la ville de Florence et de sa région pendant la Renaissance italienne. Les œuvres sont sélectionnées sur la base de leur importance historique et culturelle dans un domaine spécifique d'étude, leur diffusion à l'étranger et leur prestige international⁷.

Tous les corpus monolingues LBC ont été construits en appliquant la même méthode d'échantillonnage. Ils comprennent quatre catégories textuelles qui sont : textes de vulgarisation (*divulgativo*), articles de dictionnaire (*dizionario*), textes techniques (*tecnico*) et textes littéraires (*letterario*). Une approche *corpus-driven*⁸ a été adoptée, c'est-à-dire que les corpus ne seront pas employés pour confirmer ou réfuter des théories existantes, mais comme ressources pour investiguer, par des études inédites, les caractéristiques du lexique de l'art.

3.1. Le corpus monolingue LBC Français

En tant que prototype du projet LBC, le corpus LBC Français est le corpus qui a atteint la taille la plus élevée (3 164 995 de mots), étant deux fois plus large que les autres corpus monolingues LBC. Le XIX^e et le XXI^e siècles

⁵ Les corpus sont consultables à l'adresse suivante : <<http://corpora.lessicobeniculturali.net/>> (consulté le 15/01/2021).

⁶ Exception faite pour quelques traductions des *Vies* de Giorgio Vasari (7% de la totalité des textes collectés).

⁷ Cf. R. Billero-C. Nicolas Martinez, *Nuove risorse per la ricerca del lessico del patrimonio culturale: corpora multilingue LBC*, «CHIMERA: Romance Corpora and Linguistic Studies», vol. 4, n. 2, 2018, p. 208.

⁸ Cf. E. Tognini-Bonelli, *Corpus Linguistics at Work*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2001.

sont les plus représentés et correspondent à environ 80% de la totalité du corpus. On relève dans ce corpus la même hétérogénéité discursive et lexicale qui caractérise la langue des Beaux-Arts (voir plus loin 3.1), ce pourquoi il est possible de le considérer à tous égards comme un corpus représentatif. À titre d'exemple, dans le corpus LBC Français, on trouve : un sous-corpus de vulgarisation (DIV) contenant des guides touristiques français sur Florence et la Toscane ; un sous-corpus lexicographique (DIZ) comprenant des dictionnaires de spécialité⁹ ; un sous-corpus technique (TEC) composés de textes spécialisés, comme des manuels destinés aux artistes¹⁰ ; et un sous-corpus littéraire (LET), nettement prédominant, regroupant surtout les récits d'illustres voyageurs français et francophones en Italie.

Depuis fin 2018, les critères de collecte pour le corpus français ont été élargis : la description du patrimoine artistique de toutes les régions italiennes depuis l'Antiquité est dès lors prise en compte. Ce pourquoi un sous-corpus sur le patrimoine de la ville de Bologne et de la région Emilie-Romagne sera intégré dans le corpus français d'ici peu (voir 2.2). Cet élargissement sera l'occasion d'équilibrer le corpus LBC pour ce qui concerne les siècles et les typologies textuelles représentés, étant donné qu'à l'état actuel les échantillons des différentes typologies textuelles n'ont pas de tailles comparables¹¹.

3.2. *Le corpus monolingue français BER*

Le corpus «Bologne et Émilie-Romagne» (BER) est un corpus monolingue comparable spécialisé dans la description des lieux d'art et de culture de cette ville et de cette région. Il est composé à l'heure actuelle de 397 544 mots et représentera donc une augmentation d'environ 8% de la taille actuelle du corpus LBC Français. La source principale pour le repérage des textes de ce corpus a été une anthologie italienne qui recense les récits de voyageurs français en Émilie et en Romagne au XVIII^e siècle¹². À la différence du corpus LBC Français, le XVIII^e siècle est la tranche chronologique

⁹ En particulier : E.-E. Viollet Le Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Bance éditeur, 1854-1868.

¹⁰ Par exemple : A. Félibien, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dépendent. Avec un Dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*, Paris, J.-B. Coignard, 1676-1690.

¹¹ Le sous-corpus littéraire (LET) constitue 58,35% du total du corpus, le sous-corpus lexicographique (DIZ) 22,26%, le sous-corpus de textes de vulgarisation (DIV) 10,92% et le sous-corpus technique (TEC) représente 8,32% du total du corpus.

¹² G. Cusatelli (a cura di), *Viaggi e viaggiatori del Settecento in Emilia e in Romagna*, Bologna, Il Mulino, 1986.

la plus représentée ici, bien que les textes de ce corpus couvrent dans l'ensemble un arc temporel qui va du XVIII^e au XXI^e siècle.

La méthode d'échantillonnage adoptée pour la constitution de ce corpus est identique à celle du corpus LBC Français, exception faite pour l'introduction de traductions françaises et de dictionnaires de spécialité. Ici aussi la majorité des textes collectés consiste en textes littéraires. L'analyse statistique des données extraites de ce corpus souligne la présence prépondérante de certaines lexies («tour», «beffroi», «arcade», «porche», «portique», etc.) qui relèvent de l'histoire et de la culture spécifique de la ville de Bologne, pour ce qui concerne sa tradition architecturale et son développement urbain, les deux étant strictement liés au prestige international de son Université depuis le Moyen Âge.

3.3. *L'exploration des corpus*

L'exploration des corpus est conduite au moyen du logiciel *open source* NoSketch Engine, qui présente des fonctionnalités limitées par rapport à sa version commerciale plus célèbre SketchEngine¹³. Ce logiciel permet d'explorer chaque corpus en lançant des recherches de concordances par mot et par lemme ou en utilisant le CQL (*Corpus Query Language*), ainsi que d'extraire et d'analyser les listes de fréquence des mots recherchés, grâce aux métadonnées associées à chaque texte. Une fonctionnalité particulière du logiciel permet de lancer des requêtes par catégories et sous-catégories (b.), en ciblant donc différentes typologies textuelles et, de la sorte, différents degrés de spécialisation (voir Figure 1).

¹³ Pour plus d'informations, voir le site web du logiciel : <<https://www.sketchengine.eu/nosketch-engine/>> (consulté le 15/01/2021).

The image shows a search interface for the NoSketch Engine. At the top, there is a dropdown menu for 'Corpus' set to 'Corpus LBC Francese'. Below it is a search bar with the text 'Simple query:' and a 'Make Concordance' button. There are also links for 'Queries', 'Contexts', and 'Texts'. The main section is titled 'Text types' and includes a 'Subcorpus' dropdown set to 'None (whole corpus)'. It features several filter sections: 'LINGUA ORIGINALE' with radio buttons for 'Francese (Canada)', 'Francese (Francia)', 'Francese (generica)', and 'Italiano', plus a 'Select All' button; 'LINGUA DI TRADUZIONE' with radio buttons for 'Francese (Francia)' and 'Francese (generica)', plus a 'Select All' button; 'CATEGORIA E SOTTOCATEGORIA' with radio buttons for 'Stipulativo', 'Obiettivo', 'Letterario', and 'Pettico', plus a 'Select All' button; 'AUTORE' with a text input field; 'TITOLO' with a text input field; 'FRAMMENTO' with a text input field; 'ANNO DI REALIZZAZIONE' with a text input field; 'INFO ANNO DI REALIZZAZIONE' with radio buttons for 'Ipotesi' and 'Redazione', plus a 'Select All' button; and 'ANNO DI PUBBLICAZIONE' with a text input field.

Figure 1 – Section de l’interface de recherche de NoSketch Engine par métadonnées

Nous rappelons à ce propos que ce n’est pas le domaine spécialisé qui doit être la variable d’organisation des corpus mais bien le genre. Des travaux récents ont en fait montré qu’il est pertinent de croiser ces deux types d’informations (domaine et genre) et de créer des sous-corpus en fonction des questions de recherche¹⁴. Une approche fondée sur corpus donne la possibilité d’étudier les discours spécialisés, dont le lexique et la terminologie, en tant que composantes intrinsèques de la compétence professionnelle. L’approche que nous avons choisie nous paraît donc parfaitement adaptée pour aborder nos observables et faire ressortir la dimension interculturelle de la langue des Beaux-Arts.

¹⁴ S. Wozniak, *Approche ethnographique des langues spécialisées professionnelles*, Bern, Peter Lang, 2019, p. 113.

4. La dimension interculturelle de la langue des Beaux-Arts

Avant de nous concentrer sur notre cas d'étude, il nous semble nécessaire d'illustrer brièvement les caractéristiques de la langue des Beaux-Arts. Par «Beaux-Arts» on désigne depuis le XVIII^e siècle en France «la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, l'éloquence et la poésie avant tout, et subsidiairement la danse¹⁵». Ce sont donc ces arts qui visent, en un sens philosophique, la contemplation du beau. Dans son *Dictionnaire portatif des beaux-arts*, Jacques Lacombe définit les Beaux-Arts en les distinguant «des Arts simplement dits» et en précisant que «ceux-ci sont pour l'utilité, ceux-là pour l'agrément¹⁶». Lacombe fait référence à la distinction, attestée dès le XI^e siècle et en usage tout au long du Moyen Âge, entre les arts mécaniques et les arts libéraux, qui recouvrent respectivement une opposition entre activité manuelle et intellectuelle, entre arts de la main, qui exigent des manœuvres physiques, une habileté dans l'exécution, et arts dignes de l'homme libre, qui font appel aux facultés intellectuelles.

La notion d'art a évolué à l'époque moderne et une lente distinction s'est opérée au cours du temps entre technique et art¹⁷. Cet ancien préjugé selon lequel l'art et la mécanisation ne peuvent que s'exclure n'est plus de mise aujourd'hui. Il suffit de penser au domaine de la peinture, qui faisait partie des arts mécaniques au Moyen Âge, mais qui, grâce aux revendications des peintres florentins eux-mêmes, dès la fin du XIV^e siècle, «a accédé au statut social d'un art libéral, comparable, par son pouvoir de création et son imagination audacieuse, à la poésie¹⁸».

Bien que ce ne soit qu'au XVII^e siècle que se précise la distinction entre artiste et artisan et que les Beaux-Arts deviennent autonomes par rapport aux arts mécaniques, la classification de certains arts reste cependant incertaine. Il suffit de penser au domaine de l'architecture qui incarne cette dichotomie : art libéral pendant l'Antiquité, l'architecture fut abaissée au rang des arts mécaniques pendant le Moyen Âge, avant d'être considérablement revalorisée à la Renaissance, grâce aux relectures et aux traductions de Vitruve¹⁹. Du côté

¹⁵ Entrée «art (1)», in É. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863.

¹⁶ Entrée «arts (-beaux)», in J. Lacombe, *Dictionnaire portatif des beaux-arts, ou Abrégé de ce qui concerne l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure, la poésie et la musique*, Paris, Herissant J. Th. et Frères Estienne, 1753.

¹⁷ S. Laurent, *Le Geste et la pensée, Artistes contre artisans de l'Antiquité à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2019.

¹⁸ J. Lacoste, *Introduction*, in J. Lacoste (éd.), *La philosophie de l'art*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, pp. 3-4.

¹⁹ Cf. Cetro-Zotti, *Les corpus...*, p. 83.

de la langue, la coexistence, dans le lexique architectural, de termes issus des arts libéraux, comme les mathématiques et la géométrie, et de termes provenant des ateliers des artisans reflète bien cette dualité.

Ce flottement est déjà révélateur de la spécificité de la langue des Beaux-Arts, caractérisée par une pluridisciplinarité considérable, se situant ainsi à mi-chemin entre sciences humaines et sciences exactes²⁰. Confronté à la «description des arts», Diderot avait déjà illustré, dans l'*Encyclopédie*²¹, les difficultés qui se posaient alors à lui pour saisir cette langue qu'il trouvait imparfaite à cause de l'abondance de ses synonymes. Le lexicologue Georges Matoré²², qui s'est penché sur la question, mentionne les synonymes suivants : pour un peintre un personnage est une *figure*, une femme est un *modèle*, une scène est un *motif*, etc.

Cette imperfection évoquée par Diderot, qui n'est autre chose qu'un constat de la complexité de la langue des Beaux-Arts, touchée par une pluralité de discours et soumise à différents degrés de technicité, est encore plus manifeste lorsqu'on l'aborde sous l'angle de deux (ou plusieurs) cultures distinctes mais communicantes. Les synonymes inter-linguistiques abondent lorsqu'il s'agit de décrire des patrimoines artistiques qui sont le produit d'un contexte historique, social et géographique unique et d'une évolution toujours singulière.

Pour illustrer cet acquis par des exemples tirés du corpus LBC Français, nous évoquons le mot «tour», qui est très ancré dans la culture du Moyen Âge (XII^e- XIII^e siècles) et qui est évidemment bien attesté dans le corpus BER, étant donné que la présence de tours (plus de 100 dans la ville de Bologne à l'époque de son épanouissement) est l'un des traits les plus caractéristiques de cette ville. Le corpus LBC Français témoigne 230 occurrences du terme «beffroi», employé en tant que synonyme de «tour». Un exemple parmi d'autres : «la torre di Palazzo Vecchio di Firenze» y est parfois désignée en tant que «le beffroi du Palazzo Vecchio de Florence²³».

Or, «beffroi» est un mot qui a une forte charge culturelle en France, dans le Nord en particulier, et en Belgique, où il désigne à la fois la «tour municipale d'où l'on faisait le guet et qui contenait une cloche d'alarme pour rassembler les habitants» (sens ancien) et la tour d'une ville, et, par ext.,

²⁰ *Ibidem*.

²¹ Entrée «art», in J. Diderot-J.-B. D'Alembert, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751-1765.

²² G. Matoré, *Le vocabulaire et la société sous Louis-Philippe*, Genève, Slatkine, 1967, pp. 131-142.

²³ Entrée «Sienne 1», in D. Fernandez, *Dictionnaire amoureux de l'Italie de N à Z*, Paris, Plon, 2008.

d'une église, en général équipée pour indiquer l'heure²⁴» (sens moderne). Ce terme est aussi fréquemment attesté dans la littérature française²⁵. Dans la langue italienne, il n'existe pas d'équivalent exact de ce mot, dont les traits sémantiques renvoient exactement à ce qu'on désigne en Italie par l'hyperonyme *torre* («tour»). Cependant, le mot «beffroi» en français est chargé d'un symbolisme culturel sédimenté depuis longtemps chez les locuteurs francophones, comme le précise Émile Littré²⁶ : «Bien distinct du clocher qui appartient à l'église, le beffroi est le monument municipal par excellence ; il est le signe caractéristique de la liberté des villes». Cette charge culturelle et symbolique, spécifique du contexte culturel français, disparaît bien visiblement dans l'équivalent italien *torre*.

Cet exemple, parmi d'autres, prouve qu'on se situe dans le terrain de l'interculturel, à savoir de ce qui relève, dans la discipline de la traductologie, de la traduction des *realia* (ou réalités culturo-spécifiques). Langue et culture sont intimement liées, ce pourquoi les langues nationales, et les langues spécialisées notamment, se développent dans des contextes culturels différents. Les arts, expressions par excellence de la diversité des patrimoines culturels, ne peuvent donc que se manifester par des formes linguistiques tout aussi distinctes.

Des études récentes confirment que les principaux problèmes de traduction de la langue des Beaux-Arts semblent concerner les *realia* (en anglais *Culture Specific Items*)²⁷. Afin de traduire des termes connotés culturellement, c'est-à-dire qui représentent l'ensemble des valeurs et des normes d'une communauté, il est en effet nécessaire de prendre en compte l'histoire institutionnelle et les enjeux du développement de cette communauté, et d'intégrer dans cette démarche aussi «une dimension temporelle qui implique que l'étude des cultures de ce domaine se fasse en diachronie et synchronie²⁸». Par le cas d'étude que nous illustrerons dans le prochain paragraphe, nous tâcherons de démontrer que la consultation du corpus comparable LBC, qui, de par sa constitution, témoigne de différents patrimoines culturels en Europe,

²⁴ P. Robert-A. Rey (éds.), *Le Grand Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2021.

²⁵ Cf. la base Frantext où figurent 257 occurrences : <<https://www.frantext.fr>> (consulté le 15/01/2020).

²⁶ É. Littré-M. Devic, *Dictionnaire de la langue française : Supplément*, Paris, Hachette, 1863.

²⁷ M. Turci-G. Aragrande, *On Translating Art and Heritage Discourse from Italian into English: form a Learner Corpus to a Specialized Corpus*, in A. Pano Alaman-V. Zotti, *The Language of Art and Cultural Heritage: a Plurilingual Digital Perspective*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2020, p. 22.

²⁸ Cf. Wozniak, *Approche ethnographique...*, p. 3.

peut être un allié précieux pour la traduction de la dimension interculturelle des termes des Beaux-Arts.

5. Un cas d'étude : le mot italien *portico* et ses équivalents français

Nous cernerons maintenant un cas d'étude selon nous représentatif de la dimension interculturelle de la terminologie des Beaux-Arts : les équivalents français du mot italien *portico*, un mot qui, comme «tour», est très connoté dans la culture italienne, et bolonaise en particulier. À partir de cet exemple, nous essayerons de montrer, d'une part, l'intérêt de l'exploitation des corpus comparables dans des travaux de traduction et, d'autre part, l'importance de la prise en compte de toutes les situations dans lesquelles le discours spécialisé est produit, ainsi que de tous les énonciateurs.

C'est en situant les langues spécialisées dans la continuité de la langue générale²⁹, par le truchement de l'utilisation de sous-corpus qui contiennent des textes classés en fonction de diverses catégories et sous-catégories (DIV, TEC, LET, DIZ), que nous avons détecté avec précision l'emploi des équivalents français du mot italien *portico*, tout en tenant compte des différents degrés de spécialisation des textes examinés qui, nous le rappelons, sont des textes en langue originale, et non pas des traductions.

Nous introduirons le premier équivalent, à première vue le plus fréquent, avec une petite anecdote. Il y a quelques années un collègue français, avec lequel nous n'étions plus en contact depuis longtemps, nous a posé la question suivante, en faisant référence à la ville de Bologne : «Habitez-vous encore dans la ville des arcades ?». «Arcades» (au pluriel) est en effet le mot qu'un locuteur francophone emploie généralement pour désigner les *portici* en italien : il suffit de penser par exemple aux «arcades» de la rue de Rivoli et de la Place des Vosges à Paris.

Or, *portico* est un mot très chargé de symbolisme culturel dans l'histoire de la ville de Bologne. Les *portici* sont nés avec le développement de l'Université pour répondre au besoin croissant de loger les érudits qui, dès le Moyen Âge, se rendaient à Bologne pour se former. En rétrécissant les rues et en créant un nouvel étage au-dessus des arcades, des pièces supplémentaires ont été créées à l'intérieur des bâtiments afin de répondre à ces besoins.

²⁹ Dans ce domaine, nous partageons la notion de *continuum* qui a été proposée par Lerat (*Les langues...*) et C. Resche (*Réflexions sur la frontière entre langue générale et langue spécialisée*, in M. Mémet-M. Petit (éds.), *L'anglais de spécialité en France*, Bordeaux, Geras Éditeur, 2001, pp. 37-46) pour définir ce lien entre la langue spécialisée et la langue générale.

Par la suite, les arcades ont acquis une utilité pratique, devenant aussi une protection contre les intempéries, la pluie ainsi que le soleil. Cela a fait en sorte qu'au cours du temps plus de 40 kilomètres d'arcades ont été construits et que l'urbanisme de la ville en a été radicalement transformé, ce qui en fait aussi le charme de nos jours.

Dans les témoignages écrits des voyageurs francophones qui ont visité la ville de Bologne, présents dans les textes littéraires (LET) de nos corpus, le mot «arcades» est très fréquent pour désigner les *portici* bolonais. Trois occurrences sont attestées dans l'extrait ci-dessous :

Voilà bien l'Italie joyeuse et ensoleillée d'autrefois, tours, balcons, *arcades*, mantilles, éventails, toute l'Italie de la Renaissance, vivante et bien portante ! [...] Tout le monde passe sous les hautes et larges *arcades*, fermées du côté du soleil par de grandes toiles rayées resplendissantes au dehors, tandis que les dessous pleins d'ombre et de fraîcheur se distinguent à peine. On marche sous ces *arcades* dans une demi-obscurité [...] ³⁰.

La consultation de nos corpus révèle que d'autres mots sont employés en français pour désigner les *portici* bolonais, le mot «portiques» notamment, comme dans les extraits suivants :

Bologne est pleine de belles églises et de beaux bâtiments particuliers, dont je pourrai vous dire un mot, après vous avoir donné une idée générale de la ville. Elle est toute bâtie comme Padoue, à *portiques* sous lesquels les gens de pied vont à couvert. Mais, au lieu des infâmes porches qui sont à Padoue, ici ce sont de larges et longues rues, bordées des deux côtés de *portiques* voûtés ³¹.

Ses voies sont larges, commodes et propres. Un double rang d'arcades borde les principales d'entre elles. Les piétons aiment à se promener sous ces agréables *portiques* [...] ³².

On découvre ainsi qu'on peut se promener «sous les arcades» mais aussi «sous les portiques» et, on en infère qu'«arcades» et «portiques» au pluriel seraient des synonymes absolus, donc interchangeables.

Or, la linguistique de corpus ouvre la voie à une approche d'analyse par

³⁰ A. Robida, *Les vieilles villes d'Italie : notes et souvenirs*, Paris, M. Dreyfous, 1878. C'est nous qui soulignons en italique les mots dans l'extrait.

³¹ Ch. de Brosses, *Lettres familières écrites d'Italie à quelques amis (1749-1750)*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise 1858.

³² P. Fontaine, *L'art chrétien en Italie et ses merveilles. 2^e partie : Naples, Orvieto, Assise, Pérouse, Florence, Sienne, Bologne, Padoue, Venise, Milan*, Lyon, 1898.

la quantification des faits langagiers : en centrant la recherche sur les formes des corpus, recensées automatiquement, qui sont ventilées sur la base de leurs fréquences absolue et relative dans les diverses parties du discours, il est possible d'obtenir des résultats intéressants sur l'emploi de ces deux mots en langue spécialisée et sur leurs divers degrés de spécialisation. Ainsi, dans la tentative de comprendre si la coexistence de ces deux termes en français correspond en quelque sorte à une dissymétrie entre deux systèmes culturels, nous avons comparé les données quantitatives relatives à leur fréquence dans le corpus LBC Français (version intégrale), dans chacun des sous-corpus qui le composent (DIV, TEC, LET, DIZ) et, pour finir, dans le corpus BER.

Nous rapportons dans les Tableaux 1 et 2 ci-dessous les données statistiques obtenues à l'aide du logiciel SketchEngine concernant la fréquence dans les corpus LBC et BER des seules formes plurielles de «arcades» et «portiques», étant donné que la recherche de la forme singulière isolée pourrait fausser les résultats³³.

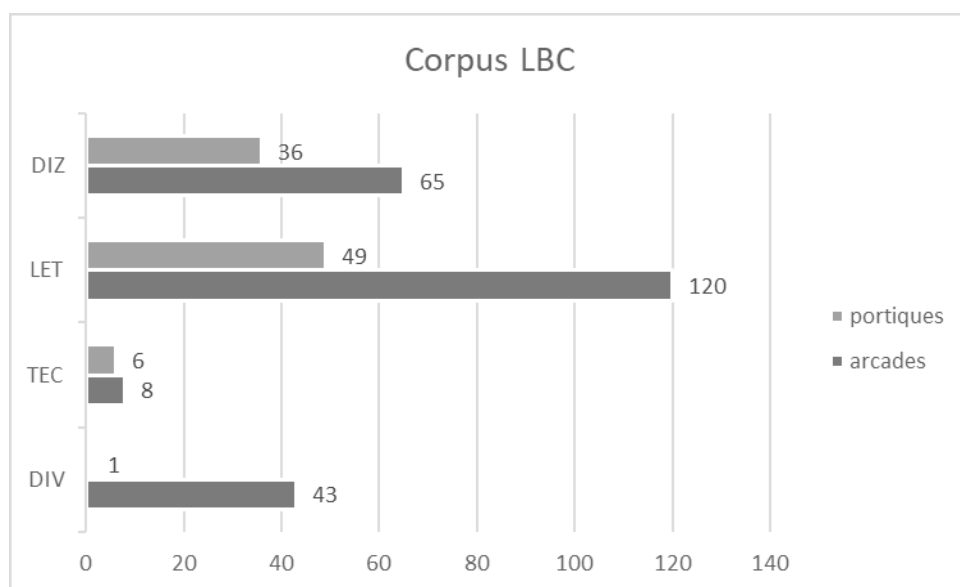


Tableau 1 – Fréquence relative de «arcades» et «portiques» dans le corpus LBC

³³ Alors qu'une «arcade» (au singulier) désigne une «construction formée d'un arc de voûte soutenu par des piliers ou des colonnes», des «arcades» (généralement au pluriel) désignent une «galerie ouverte servant de passage et bordant les rues de certaines villes» (*Trésor de la Langue Française informatisé*, ATILF, CNRS, <<http://atilf.atilf.fr/>>, consulté le 15/01/2020).

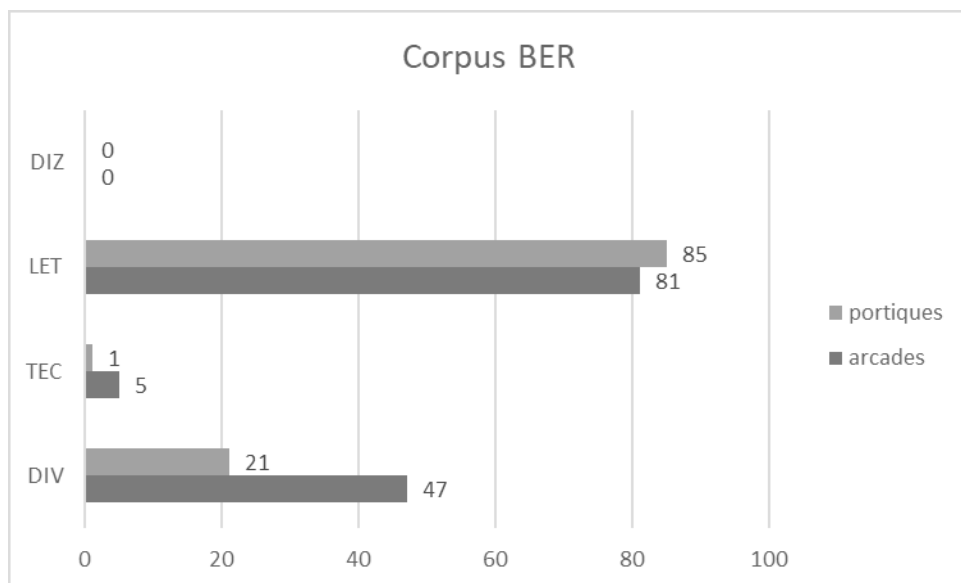


Tableau 2 – Fréquence relative de «arcades» et «portiques» dans le corpus BER

Comme nous l'avions supposé, le terme «arcades» est plus attesté que «portiques», et dans le corpus LBC (236 «arcades» *vs* 92 «portiques») et dans le corpus BER (133 «arcades» *vs* 107 «portiques»). On remarque cependant que la fréquence relative de «portiques» est plus élevée dans le corpus BER (Tableau 2), en particulier dans les textes littéraires où le nombre d'occurrences de «portiques» (85) dépasse celui de «arcades» (81). On pourrait donc croire que les auteurs des textes contenus dans ce corpus privilégient l'utilisation du mot «portique» lorsqu'ils se réfèrent aux «portiques» bolonais.

Dans les textes de vulgarisation (DIV), même si «arcades» reste plus fréquent (47 occurrences), on remarque également une présence significative de «portiques» (21 occurrences), dans le corpus BER en particulier (Tableau 2). En revanche, dans le corpus LBC qui, comme on l'a illustré, concerne la description de la ville de Florence et de la région Toscane, la présence d'une seule occurrence de «portiques» (Tableau 1) pourrait confirmer notre observation précédente, c'est-à-dire que «portiques» est un emprunt à l'italien que l'on emploie en français pour désigner surtout les portiques bolonais, et non pas les arcades que l'on trouve dans d'autres régions ou à l'étranger.

En ce qui concerne les textes techniques (TEC), le nombre limité d'occurrences aussi bien de «arcades» que de «portiques» s'explique par le fait que pour cette typologie textuelle les deux corpus sont fortement déséquilibrés,

ce pourquoi un travail de mise à jour sera effectué afin de pallier l'absence d'un échantillon représentatif des discours spécialisés sur l'art. Toutefois, cette donnée négative révèle un indice intéressant : il n'y pas d'écart considérable entre la fréquence de «arcades» et de «portiques» (dans le corpus LBC, 6 occurrences de «portiques» et 8 de «arcades»), ce qui suggère que l'utilisation de «portiques» pourrait avoir droit de cité dans des textes écrits par des professionnels du domaine, de l'architecture dans ce cas. Il figure par exemple dans l'ouvrage de l'historien de l'art Léon Palustre³⁴ à l'intérieur du corpus LBC.

L'analyse des données relatives à la fréquence de ces mêmes mots dans des dictionnaires de spécialité (DIZ) jette une lumière sur ce dernier point. Cette catégorie textuelle, qui atteste l'emploi qui est fait de la langue des Beaux-Arts de la part des professionnels, a été ajoutée au corpus comparable LBC Français justement parce qu'elle permet de limiter la prédominance des textes littéraires. La plupart des textes de ce sous-corpus sont en effet tirés du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* d'Eugène Viollet-le-Duc³⁵. Compte tenu de cela et du fait que, comme pour les textes techniques, cette typologie textuelle est moins représentée dans le corpus LBC (22,6% de la totalité du corpus), la présence ici d'une quantité significative d'occurrences de «portiques» (36 *vs.* 65 de «arcades») laisse déduire que l'emploi de ce mot peut être circonscrit aussi à des contextes d'emploi techniques, et non pas être réservé uniquement à la description des «portiques» de la ville de Bologne, comme on l'a vu jusqu'à présent. La consultation d'autres dictionnaires de spécialité³⁶ confirme que le mot «portique» est en effet un terme, c'est-à-dire «une unité lexicale définie dans les textes de spécialité³⁷», qui correspond donc à une définition univoque renvoyant à des concepts opératoires de la part des experts du domaine. Ce qui n'est pas étonnant étant donné que, comme l'a montré Zanola³⁸, depuis le XVIII^e siècle, l'encyclopédisme et la naissance de nouveaux langages scientifiques ont déterminé en effet le passage de «nomenclature» à «terminologie».

³⁴ L. Palustre, *L'Architecture de la Renaissance*, Paris, Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, Librairies-Imprimeries réunies, 1892.

³⁵ Viollet Le Duc, *Dictionnaire raisonné...*

³⁶ A. Quatremère de Quincy, *Dictionnaire historique d'architecture : comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques... de cet art*, Paris, A. Le Clère et C^{ie}, Paris, 1832 ; D. Ramée, *Dictionnaire général des termes d'architecture en français, allemand, anglais et italien*, Paris, Reinwald, 1868.

³⁷ M.-F. Mortureux, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES, 1997.

³⁸ M.T. Zanola, *De 'nomenclature' à 'terminologie' : un parcours diachronique (XVII^e-XVIII^e siècles) entre France et Italie*, in J. Altmanova et al. (eds), *Terminology & Discourse/Terminologie et discours*, Bern, Peter Lang, 2018, p. 219.

Le Tableau 3 ci-dessous montre donc que les lexies «arcades» et «portiques» coexistent dans les deux corpus avec des degrés divers de spécialisation, et avec, en parallèle, «une gradation dans les niveaux de communication servant de support au partage de connaissances et allant de la vulgarisation aux échanges de plus en plus pointus entre spécialistes³⁹».

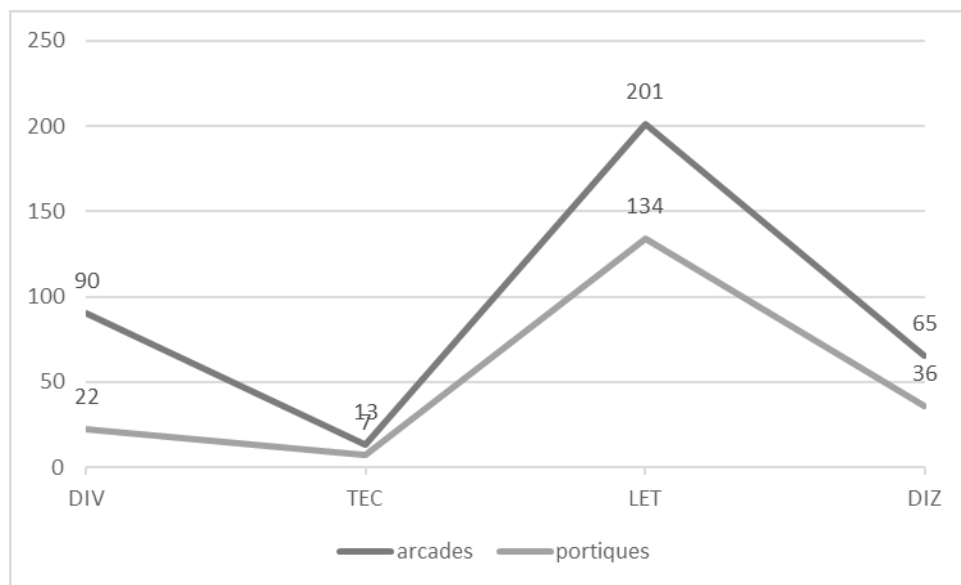


Tableau 3 – Fréquence de «arcades» et «portiques» dans les corpus LBC et BER

De cette première analyse, qui n'est qu'exploratoire et mérite d'être approfondie, on infère que dans le discours non spécialisé (textes littéraires et de vulgarisation) on emploie surtout le mot «arcades». Aussi, l'exploration des corpus nous a permis de relever que l'emprunt italien «portique» est employé principalement dans deux cas : par le spécialiste, comme nous l'avons montré à travers la consultation de quelques dictionnaires de spécialité, et par le non-spécialiste faisant référence spécifiquement aux «portiques» bolognais, ou aux «portiques» à l'italienne plus en général⁴⁰.

Nous avons pu confirmer ce constat en confrontant les données obtenues de l'exploration des corpus LBC et BER avec celles extraites d'un corpus issu

³⁹ Resche, *Réflexions sur la frontière...*, p. 37.

⁴⁰ Autrement dit, on ne trouvera jamais d'occurrences de «portiques» de la rue de Rivoli, alors qu'on trouvera «portiques» pour désigner les arcades à l'italienne.

de la Toile, le *Corpus French Ten Ten 2017*⁴¹, qui peut être considéré comme un corpus de vulgarisation, étant donné que les mots «arcades» et «portiques» y sont attestés surtout dans des guides touristiques en ligne (Tableau 4). Les «arcades de Bologne» est visiblement plus fréquent dans un corpus de ce type, de même que dans le corpus BER, la locution «sous les portiques de Bologne» est bien plus récurrente que «sous les arcades de Bologne».

Termes recherchés	Corpus	n. occurrences
portici di Bologna	Italian Web 2016	23.300 résultats
portiques de Bologne	French Web 2017	411 résultats
arcades de Bologne	French Web 2017	2.240 résultats

Tableau 4 – Recherche dans le corpus French Web 2017

Il nous semble en définitive que la langue française privilégie l'emprunt⁴² «portique» pour désigner ce qu'on appelle en traductologie une *realia*, c'est-à-dire un référent extralinguistique qui est spécifique de la culture italienne, à savoir dans ce cas le *portique* bolonais qui, comme nous l'avons évoqué, est fortement ancré dans l'histoire culturelle de cette ville. Ces premiers résultats seront vérifiés par des analyses plus poussées lors du prochain élargissement du corpus.

6. Conclusions

L'analyse du corpus comparable multilingue LBC montre que la diversité des patrimoines artistiques et culturels européens est à l'origine d'un foisonnement terminologique inclusif de ces multiples traditions. Les historiens de l'art ont délaissé la description du riche patrimoine fourni par la langue des Beaux-Arts, ce pourquoi l'étude du lexique et de la terminologie artistique dans une perspective multilingue représente un enjeu considérable aujourd'hui.

⁴¹ Disponible dans la version intégrale de SketchEngine.

⁴² La plupart des emprunts à l'italien ont eu lieu pendant la Renaissance, à partir du XVI^e siècle, lorsque l'italien était la langue internationale de culture. Elle joua alors un rôle fondamental dans la constitution et le développement du lexique artistique moderne, puisant ses origines dans les écrits des artistes italiens à la Renaissance.

La nature complexe de cette langue a aussi eu des répercussions sur la pratique terminographique et sur les démarches traductives adoptées. Nous avons analysé quelques termes, «tour» et «beffroi» succinctement, et «arcade» et «portique» plus en profondeur, tirés du corpus LBC, qui sont particulièrement connotés culturellement, afin de montrer que la consultation de corpus comparables ciblés peut servir à combler les lacunes relevées aussi bien dans les ressources lexicales et terminologiques que dans les outils de traduction automatique, du point de vue linguistique, pragmatique et culturel.

À titre d'exemple, la consultation de la fiche terminologique «portique» dans le *Grand Dictionnaire Terminologique*⁴³, ainsi que la recherche des traductions de ce terme dans des dictionnaires bilingues ou dans des outils de traduction automatique, comme DeepL, montrent que la dimension interculturelle de la langue des Beaux-Arts n'est pas du tout prise en compte.

Les applications possibles de la démarche que nous avons proposée sont donc nombreuses dans les domaines de la lexicographie, de la terminographie et de la traductologie, compte tenu aussi du fait que l'intersection entre ces disciplines est bien reconnue depuis quelques temps, toutes les trois faisant désormais converger leur méthodologie et leurs procédures de travail, parmi lesquelles l'emploi généralisé des corpus pour leur documentation.

Ce que nous avons tenu à souligner dans le cadre de cette démonstration, c'est que le corpus permet d'étudier les termes d'un point de vue communicationnel. À travers la prise en compte de «la dimension discursive et du contexte d'utilisation du terme⁴⁴», on laisse ouverte la possibilité pour les études actuelles en terminologie d'aller plus loin aussi dans l'intégration de la dimension culturelle.

⁴³ *Grand Dictionnaire Terminologique*, <<https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>> (consulté le 15/01/2021).

⁴⁴ R. Raus, *La terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2017, p. 8.



Finito di stampare nel mese di Novembre 2022
da GESP- Città di Castello (PG)
per conto di Odoya srl